

VIE

DE

M.-J.-B. CHAMPAGNAT

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.



M.-J.-B. CHAMPAGNAT

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES PETITS FRÈRES DE MARIE

VIE

DE *Vén.*

Marcellin-Joseph-Benoît

CHAMPAGNAT

PRÊTRE MARISTE

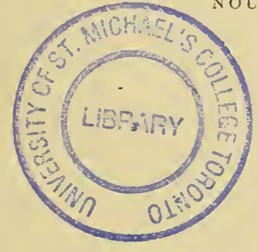
Fondateur de la Société des Petits Frères de Marie

PAR

UN DE SES PREMIERS DISCIPLES

Laudetur Jesus Christus,
Et Maria mater ejus. Amen.

NOUVELLE ÉDITION







LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

Imprimeur-Libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

3, PLACE BELLECOUR ET RUE DE LA QUARANTAINE, 18

—

1896

ARCHEVÊCHÉ DE LYON

IMPRIMATUR

Lyon, le 15 mai 1896.

J. Déchelette,
vic. gén.

ÉVÊCHÉ
DE
CARCASSONNE
✝

Carcassonne, le 14 janvier 1886.

Mon très vénéré Frère,

Vous avez eu la bonté de me faire hommage de la vie du R. P. Champagnat ; je me reproche de ne pas vous en avoir remercié plus tôt.

Je viens d'en achever la lecture ; c'est un livre excellent, écrit avec onction et piété ; il est appelé à faire beaucoup de bien.

Quelle source précieuse d'édification dans le tableau des vertus de l'humble serviteur de Dieu ! Quel mystérieux reflet de l'action de la Providence dans l'exposé de la fondation de votre Institut !

Ce n'est pas seulement une noble figure que ce travail met en lumière, c'est aussi une grande œuvre qu'il fait connaître, estimer et aimer.

Puisse donc la vie du R. P. Champagnat se répandre dans les familles chrétiennes et y trouver l'accueil qu'elle mérite ! Puisse la Société de pieux instituteurs qu'il a fondée, s'accroître, se multiplier, et, de concert avec les fils du Bienheureux de la Salle, travailler à lutter avec ardeur et succès par la diffusion, par l'apostolat de l'éducation religieuse, contre la lamentable propagande de l'enseignement sans Dieu !

C'est le vœu dont je vous prie d'agréer l'expression, mon très vénéré Frère, avec toute ma gratitude et mes sentiments très respectueux et très dévoués.

✝ Félix-Arsène, *évêque de Carcassonne.*

ÉVÊCHÉ
DE
NIMES
✝

Nimes, le 28 juin 1885.

MON CHER ET TRÉS HONORÉ FRÈRE,

La vie de M. Champagnat, dont vous avez bien voulu me faire hommage, est d'une lecture aussi instructive qu'édifiante. On apprend, en la lisant, combien grands ont été les mérites de ceux qui, au lendemain de la Révolution, ont ranimé la foi presque éteinte en France; au prix de quelles sueurs ils ont défriché à nouveau ce sol où ne germait plus guère que l'indifférence religieuse, le mépris des choses saintes, et trop souvent les vices qui en sont la conséquence.

M. Champagnat fut un de ces ouvriers modestes et infatigables dont les travaux se reconnaissent à leurs fruits. Vous dites excellemment comment, simple vicaire d'une paroisse perdue dans les montagnes, il ramena toutes les âmes à Dieu par la sainteté de sa vie et sa persévérance à catéchiser les petits. Dieu a récompensé son zèle. Il lui a donné d'être le père d'une florissante Congrégation, de continuer et de multiplier par elle le bien qu'il faisait ici-bas. De tels exemples sont à étudier, à imiter. Je vous sais gré de les avoir mis en lumière, et je souhaite qu'ils produisent aussi bien dans le sein du clergé paroissial, qu'au milieu de la société que vous dirigez avec tant de zèle et tant de profit pour l'Eglise, de nombreux imitateurs.

Recevez, mon cher et très honoré Frère, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S. Jésus-Christ.

✝ LOUIS, *évêque de Nimes.*

ARCHEVÊCHÉ
DE
BOURGES
✝

Bourges, le 30 novembre 1885.

Mon très honoré Frère,

Vous avez bien voulu m'adresser un exemplaire de la vie de votre vénéré fondateur, le R. P. Champagnat, et je me reproche de ne vous avoir point encore remercié de ce gracieux et pieux souvenir. Je vous lais auparavant achever la lecture de ce volume qui avait pour moi plus d'un attrait, et mes occupations ont trop retardé, je le regrette, l'accomplissement de cette condition. Mais aujourd'hui je puis vous exprimer ma reconnaissance pour l'édification dont je suis redevable à cette belle vie et à son pieux auteur.

Que Dieu conserve votre Institut toujours animé, comme il l'est, de l'esprit de son Fondateur ! J'ai la consolation d'avoir dans mon diocèse quelques communautés de vos Frères ; je les aime, ils sont aimés de leurs curés, et je suis assuré que le R. P. Champagnat reconnaîtrait en eux ses véritables enfants.

Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance des sentiments religieux avec lesquels je suis, mon très honoré Frère, votre très humble et dévoué serviteur.

✝ Joseph, *archevêque de Bourges.*



PRÉFACE

Au mois de septembre de l'année 1828, dans une voiture publique qui se rendait de Saint-Etienne à Saint-Chamond, se trouvaient deux prêtres et trois jeunes gens revêtus du costume religieux. Un des deux ecclésiastiques demanda à l'autre ce qu'étaient ces religieux dont la modestie le frappait. « Ce sont, lui répondit « l'ecclésiastique interrogé, des Frères qui font l'école « aux petits enfants des campagnes. — Quel nom « portent-ils? — Ils s'appellent Petits Frères de « Marie. — Qui a fondé cette communauté? — Le « prêtre, dissimulant son nom, répondit : On n'en sait « trop rien. Quelques jeunes gens se sont réunis, ils se « sont tracé une règle conforme à leur but; un vicaire « leur a donné des soins; Dieu a béni leur communauté « et l'a fait prospérer au delà de toute prévision « humaine. »

Quel était le prêtre ainsi interrogé? Quelle a été sa

vie? Quelle œuvre a-t-il fondée? C'est ce que nous nous sommes proposé de dire dans ce livre.

Nous ne prétendons pas donner le récit de faits éclatants, merveilleux, tels que souvent en présente à notre admiration l'histoire des grands serviteurs de Dieu : ce que nous voulons faire connaître, c'est la vie d'un humble prêtre qui, par des routes communes et ordinaires, a donné l'exemple de vertus solides et d'une vie parfaite. Nous le montrerons passant ici-bas, comme le divin Maître, faisant le bien, et mettant en pratique la devise qu'il avait adoptée pour lui et ses disciples : Faire le bien sans bruit. *On le verra, armé de sa foi vive et de son inébranlable confiance en Dieu, poursuivre avec une constance invincible l'œuvre qu'il avait entreprise. On saura que ni les difficultés, ni les contradictions, ni les persécutions, ni la privation de tout secours humain, n'ont pu l'empêcher de marcher vers son but, qui était de procurer la gloire de Dieu, l'honneur de la Vierge Marie et le salut des âmes. Il sera pour tous une preuve vivante de ce que peut l'énergie de la volonté jointe à la vertu et à la grâce de Dieu.*

Ne devons-nous pas aussi à l'auguste Mère de Dieu de faire connaître l'un de ses plus fervents serviteurs, et de publier les faveurs dont elle a récompensé sa confiance en elle, son zèle à répandre son culte? Oui, nous avons pensé qu'il y avait là pour nous un devoir de reconnaissance, et c'est avec bonheur que nous nous en acquittons. Puissent ces pages être bénies de cette puissante Reine du ciel, et contribuer à la faire honorer et aimer!

Ce livre, extrait de la Vie *en deux volumes in-12, est plus spécialement destiné aux familles carétiennes. Mais toutes les personnes qui le liront trouveront intérêt et profit à connaître l'humble prêtre qui fut un père, un ami, un bienfaiteur de l'enfance, le fondateur d'une congrégation qui compte présentement plus de cinq mille religieux et donne l'instruction à cent mille enfants. En parcourant ces pages, le lecteur apprendra comment se fondent les œuvres de Dieu, par quelles voies et quels moyens se réalisent ses desseins; il appréciera davantage le prix d'une éducation chrétienne; enfin, il se sentira plus résolument disposé à soutenir avec courage et constance les combats de la vertu, et à faire généreusement les sacrifices que Dieu lui demande dans la carrière qu'il doit suivre.*



DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, de l'année 1625, nous déclarons n'attribuer aux faits et aux qualifications contenus dans cette histoire qu'une autorité purement humaine, n'ayant donné au *Père Champagnat* et aux autres personnes dont nous avons parlé, les noms de saints ou de bienheureux que selon l'usage et l'opinion commune. De plus, nous soumettons cet ouvrage au jugement de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et nous rétractons et corrigeons d'avance tout ce que nos Supérieurs ecclésiastiques pourraient y trouver de répréhensible.



VIE

DE

M.-J.-B. CHAMPAGNAT

PRÊTRE MARISTE

Fondateur de la Société des Petits Frères de Marie.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Naissance, parents et première éducation de Marcellin Champagnat.

Le saint Prêtre dont nous écrivons la vie, naquit au *Rosey*, paroisse de *Marlhes*, dans le canton de Saint-Genest-Malifaux, département de la Loire. Il vint au monde le 20 mai 1789, et fut baptisé le lendemain 21, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, par M. Allirot, curé de la paroisse. On lui donna les noms de

Marcellin-Joseph-Benoît. Son père se nommait *Jean-Baptiste Champagnat*, et sa mère *Marie Chirat*. Ils eurent dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Marcellin, le héros de cette histoire, était l'avant-dernier.

La Providence, qui le destinait à fonder un Institut dont le caractère spécial devait être l'humilité et la simplicité, et le but, l'instruction chrétienne des enfants, le fit naître dans une condition humble, au milieu de gens simples et profondément religieux. Il était bon, en effet, que ce futur fondateur d'Ordre fût élevé dans la pratique constante des vertus qu'il devait enseigner à ses religieux; que ce formateur de maîtres pour la jeunesse connût par expérience les besoins, les mœurs et le caractère de la classe d'enfants que ses disciples auraient spécialement à diriger.

Son père, homme de foi et de jugement, très instruit pour le temps et le pays où il vivait, était des plus aptes à seconder les vues de la Providence sur ce fils. Par sa prudence et son caractère conciliant, il avait si bien su gagner l'estime de tous les habitants de la paroisse, qu'il était leur arbitre dans presque tous les différends qui s'élevaient entre eux.

D'autre part, sa mère, vraie femme forte, conduisait sa maison avec une sage économie et un ordre parfait. Elle joignait à une solide piété toutes les vertus de l'épouse fidèle et de la bonne mère; le soin du ménage et l'éducation de sa famille faisaient toute son occupation. Tous les jours, elle récitait avec ses enfants le chapelet, lisait ou faisait lire la vie des Saints ou quelque autre livre édifiant et faisait la

prière du soir en famille; en outre, elle s'acquittait en son particulier de plusieurs autres pratiques de vertu et de piété qu'elle s'était imposées pour honorer la Sainte Vierge et mériter sa protection.

L'enfant de bénédiction qui lui fut donné, et qui devait être un si grand serviteur de Marie, fut sans doute la récompense de sa piété et de sa dévotion pour l'auguste Mère de Dieu. Dès qu'il commença à parler, elle mit son plus grand soin à lui apprendre les prières ordinaires du chrétien, et à lui faire répéter souvent les saints noms de Jésus et de Marie. Non contente de former ses enfants à la piété, de les habituer aux pratiques de la Religion, elle s'appliquait encore à corriger leurs défauts, à réformer leur caractère, à leur donner les vertus sociales et le savoir-vivre, si nécessaires à la paix des familles et au bonheur de la société. Elle voulait qu'entre autres bonnes habitudes, ils eussent celle de la sobriété; à table, aucun d'eux ne devait porter la main à quoi que ce fût, ni manifester trop ouvertement ses goûts, mais se contenter de ce qui lui était offert. Comme une de ses voisines lui témoignait son étonnement à ce sujet, elle lui répondit : « Je sais ce qui convient à mes enfants, et je pourvois à tous leurs besoins; mais je ne veux pas qu'ils s'accoutument à prendre ce qui leur paraît le meilleur et à se conduire comme des gourmands. »

Quoiqu'elle aimât tendrement tous ses enfants, elle ressentait une affection particulière pour le petit Marcellin, non parce qu'il était le plus jeune (le dernier était mort peu après sa naissance), mais par

un pressentiment de ce qu'il serait un jour. Elle fut confirmée dans ce pressentiment par un signe qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme surnaturel. Plusieurs fois, en s'approchant du berceau où reposait le petit Marcellin, elle aperçut comme une lumière qui semblait sortir de la poitrine de l'enfant et qui, après avoir voltigé autour de sa tête, s'élevait et se répandait dans l'appartement. Un fait si extraordinaire lui causa une frayeur mêlée de surprise et d'admiration. Ne doutant plus que le ciel eût sur cet enfant des desseins de miséricorde qui lui étaient inconnus, elle crut devoir les seconder en l'élevant dans la piété d'une manière particulière.

Cette pieuse mère fut merveilleusement secondée dans cette mission par une tante de l'enfant, personne d'une éminente piété et d'une grande vertu. Comme elles s'entretenaient quelquefois des événements de l'époque et des maux que faisait la Révolution, le petit Marcellin qui les écoutait, dit un jour : « Ma tante, qu'est-ce que c'est que la Révolution? Est-ce une personne ou une bête? — Pauvre enfant, lui répondit la tante en pleurant, Dieu te fasse la grâce de ne jamais éprouver ce que c'est que la Révolution : elle est plus cruelle qu'aucune bête qui soit au monde. » Cette vertueuse fille, remarquant dans son neveu d'heureuses dispositions pour la piété, se plaisait à lui enseigner les mystères de notre sainte Religion, à lui faire répéter ses prières, à lui inspirer la dévotion à la Sainte Vierge, aux anges gardiens et aux âmes du purgatoire, et à lui raconter des histoires tirées de la vie des Saints. Le petit Marcellin écou-

tait ces récits avec une pieuse avidité, et l'impression qu'il en ressentit fut si profonde qu'elle ne s'effaça jamais. Souvent, pendant sa vie, on l'a entendu parler de sa vertueuse tante et des instructions qu'il en avait reçues dans son enfance; il était facile de voir, à la manière dont il s'exprimait, qu'il était encore tout pénétré des sentiments qu'elle avait cherché à lui inspirer.

Élevé avec un soin aussi religieux et, d'autre part, tenu à l'abri des fréquentations dangereuses et rendu le témoin des plus beaux exemples de vertu, Marcellin devint un enfant pieux, docile et se conserva dans une grande pureté de mœurs. Ce fut ainsi qu'il se prépara, dès sa plus tendre enfance, à sa première communion, qu'il fit à l'âge de onze ans, avec une ferveur angélique.

Sa mère et sa tante, moins habiles à cultiver l'intelligence que le cœur de ce cher enfant, n'avaient pu lui apprendre à lire que très imparfaitement. On l'envoya chez un maître d'école pour se perfectionner dans la lecture et apprendre à écrire. Le premier jour que Marcellin fut en classe, comme il était très timide et ne sortait pas de son banc, le maître l'appelle auprès de lui pour le faire lire. Il obéit; mais, dans le moment même, un autre écolier se présente et se met devant lui. Cette inconvenance méritait une leçon, mais tout autrement douce que celle qui fut donnée par le maître : en effet, emporté par un mouvement de vivacité et croyant peut-être faire plaisir au petit Marcellin, il donne un grand soufflet à l'enfant qui voulait lire avant lui et le ren-

voie sanglotant au fond de la salle. Un tel procédé n'était guère propre à rassurer le nouvel écolier et à lui faire perdre sa timidité ; aussi disait-il plus tard qu'il s'était pris aussitôt à trembler de tous ses membres. Cet acte brutal révolta son esprit judicieux ; il se dit à lui-même : je ne reviendrai plus à l'école d'un pareil maître ; le mauvais traitement qu'il inflige, presque sans raison, à cet enfant, me montre ce que je dois attendre, de sa part, à mon tour et au premier moment : je ne veux donc ni de ses leçons, ni moins encore de ses châtiments. Il obtint, en effet, par ses respectueuses, mais vives instances, de ne plus retourner chez cet instituteur.

Marcellin se conduisait d'une manière exemplaire ; cependant il ne paraît pas qu'à l'époque de sa première communion, ni dans les quatre années qui suivirent, il ait eu la pensée de quitter le monde ou d'embrasser l'état ecclésiastique. Il semble, au contraire, qu'il ne pensait qu'à continuer l'état de ses parents, qui étaient cultivateurs et faisaient valoir un moulin. Son père, ayant beaucoup de savoir-faire, mettait la main à toutes choses, selon les besoins de la famille ; il lui apprit à travailler à la menuiserie, à la maçonnerie et à tout ce que demande l'entretien d'une ferme. Son activité, son tempérament fort et son amour pour le travail le portèrent à se livrer avec ardeur à tous ces genres d'occupation, et il y réussit à merveille.

Parvenu à l'âge de quatorze à quinze ans, des pensées d'intérêt et d'économie commencèrent à l'occuper. Quand on lui donnait quelques pièces

d'argent, au lieu de les dépenser à des frivolités, comme font la plupart des jeunes gens de cet âge, il les mettait de côté, et il ne voulait pas qu'on touchât à son petit trésor, même pour lui acheter des habillements. Ses parents, à qui cet esprit d'ordre et d'économie ne déplaisait pas, lui donnèrent deux ou trois agneaux, lui permettant de les vendre à son profit quand ils auraient grandi. Il les éleva, en effet, avec grand soin, les vendit ensuite et en acheta d'autres qu'il éleva de même et qu'il revendit toujours avec bénéfice : de sorte qu'en peu de temps, avec ce petit commerce et des économies soutenues, il se fit une somme ronde de six cents francs. Il projetait d'étendre son commerce : un de ses frères devait s'unir à lui ; ils étaient convenus de faire bourse commune et de rester ensemble toute leur vie. Mais Dieu avait d'autres desseins sur Marcellin, et la manière dont il les lui fit connaître est toute providentielle.



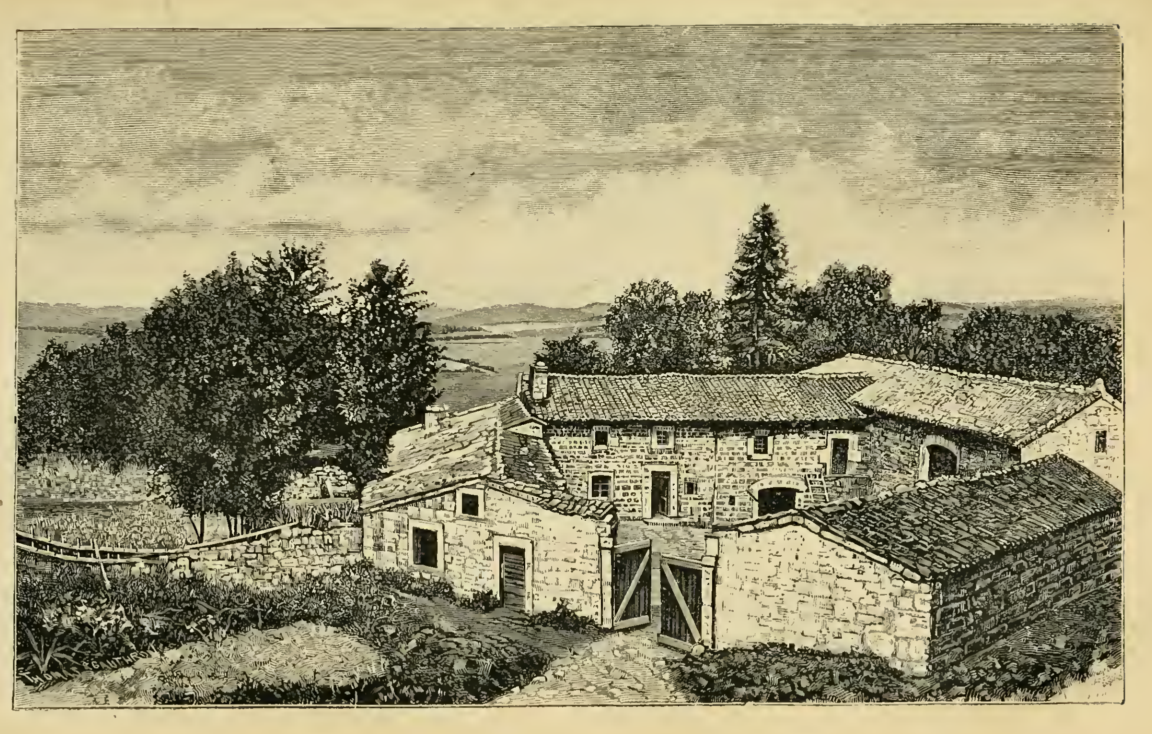


CHAPITRE DEUXIÈME

Marcellin est appelé à l'état ecclésiastique. — Réflexions à ce sujet. Sa conduite et ses progrès dans les séminaires.

La France venait de sortir du chaos où la révolution l'avait plongée. L'Eglise réorganisait sa milice sacerdotale et s'efforçait de combler les vides que le martyre, l'apostasie et la mort avaient faits dans ses rangs. Le diocèse de Lyon avait alors pour archevêque le *cardinal Fesch*, oncle de l'empereur Napoléon. Ce prélat, voyant avec peine qu'un grand nombre de paroisses de son vaste diocèse manquaient de prêtres, fit les plus généreux sacrifices pour fonder des séminaires et favoriser les vocations à l'état ecclésiastique. Il avait chargé M. *Courbon*, son vicaire général, de faire tout ce qui dépendrait de lui auprès de MM. les curés pour recruter des élèves à ses séminaires.

Or, un jour, un professeur du grand séminaire se rendit auprès de *M. Allirot*, curé de Marlhes, et lui dit : « M. Courbon m'a chargé de vous dire de lui trouver dans vos montagnes, qui sont des pays de foi, quelques jeunes gens pour les petits séminaires. Ne pourriez-vous pas m'en faire connaître quelques-



MAISON OÙ NAQUIT LE PÈRE CHAMPAGNAT (page 2.)

uns ? » M. Allirot, après avoir réfléchi un instant, répondit : « Je ne connais pas, pour le moment, de sujets qui puissent vous convenir. » Puis, se reprenant : « Cependant nous avons la famille Champagnat, qui a plusieurs garçons assez retirés ; mais je n'ai pas ouï dire qu'aucun ait l'intention d'étudier le latin. Au reste, vous devez passer au Rosey, hameau où habite la famille, arrêtez-vous-y et vous verrez. » L'ecclésiastique va au Rosey et fait une visite à M. Champagnat, qui l'accueille avec respect et empressement. Après quelques paroles échangées de part et d'autre : « Vous ne savez pas, dit-il, pourquoi je viens chez vous ? M. le Curé m'a dit que vous aviez plusieurs braves garçons, pieux, très retirés, ayant assez de dispositions pour étudier le latin et faire des prêtres. Je viens voir ce qu'il en est. » — « Mes enfants, dit le père, étonné de ce langage, ne m'ont jamais manifesté le désir d'étudier le latin. » — « En as-tu envie ? dit-il à son aîné qui était présent. » — « Non, répondit celui-ci timidement et en rougissant. » — « Les autres où sont-ils ? » reprit l'ecclésiastique. Le cadet et le petit Marcellin, qui étaient ensemble au moulin, arrivèrent à l'instant même. « Voilà, leur dit le père, voilà M. l'abbé qui vient vous chercher pour étudier le latin ; voulez-vous le suivre ? » La réponse du cadet fut un NON tout court, mais expressif. Marcellin, embarrassé, balbutia quelques mots qui ne furent pas compris ; mais l'abbé le prit à part, et, après l'avoir examiné de près, il fut tellement enchanté de son air ingénu, de sa candeur, de sa modestie et de son caractère

ouvert et franc, qu'il lui dit : « Mon enfant, il faut étudier le latin et vous faire prêtre : Dieu le veut. » Après quelques instants d'entretien, la volonté de Marcellin était fixée sur sa vocation, et cette volonté ne se démentit jamais.

Cette particularité donne lieu à une réflexion qui peut trouver ici sa place. Dieu, à qui seul il appartient de donner à chacun sa vocation, a une infinité de moyens pour faire connaître ses desseins, et pour appeler les âmes à l'état où il les veut. Il le fait quelquefois d'une manière extraordinaire et par lui-même, comme il arriva aux apôtres auxquels Jésus-Christ adressa ces paroles : « Venez et suivez-moi » ; à saint Paul, qu'il renversa sur le chemin de Damas, et à beaucoup d'autres qu'il a appelés à lui par une voix miraculeuse. Ordinairement, Dieu se sert de l'attrait pour faire connaître à chacun sa vocation ; c'est-à-dire qu'il se contente de donner aux âmes appelées à la religion certaines lumières, certaines inspirations, certains mouvements qui les portent à quitter le monde. Mais il arrive aussi qu'il emploie les moyens humains pour attirer à lui les âmes : ce sera, par exemple, une maladie, un renversement de fortune, une humiliation, une persécution. D'autres fois, Dieu se sert d'une parole, du conseil d'un père, d'une mère, d'un confesseur, d'un pieux instituteur, ou de l'exemple d'un ami.

Les parents de Marcellin, qui lui savaient peu d'aptitude pour la science, cherchèrent à le dissuader d'étudier le latin ; mais tout ce qu'ils purent lui dire à cet effet fut inutile : son parti était pris, et il

répondit nettement qu'il ne pensait qu'à s'instruire. Comme il ne savait ni assez lire ni assez écrire pour commencer le latin, il obtint d'être placé chez son beau-frère Arnaud, instituteur dans la paroisse de *Saint-Sauveur* (1804), pour y continuer ses études primaires et recevoir en même temps les premiers principes de la langue latine. Celui-ci fut si peu satisfait de ses progrès qu'après un an il dit à ses parents : « Votre enfant s'entête à vouloir faire ses classes ; mais vous aurez tort si vous le laissez continuer, il a trop peu de talents pour réussir. » Souvent il avait lui-même cherché à dégoûter Marcellin, en l'assurant qu'il n'était pas fait pour des études aussi longues ; que tôt ou tard il y renoncerait avec le regret d'avoir fait beaucoup de dépenses, d'avoir perdu son temps et peut-être sa santé. Marcellin qui, pendant toute l'année, avait prié et réfléchi, ne fut pas un instant ébranlé par les discours de son beau-frère, ni par les observations de ses parents. « Préparez mes effets, dit-il, je veux aller au séminaire ; je réussirai, puisque c'est Dieu qui m'appelle. » Comme on faisait encore quelques difficultés pour acheter son trousseau : « Que cette dépense, ajouta-t-il, ne vous arrête pas, j'ai de l'argent pour la couvrir. » Ainsi, sans s'en douter, le pieux jeune homme faisait le premier acte que demande la vie religieuse, un acte de détachement des biens de ce monde. Aussi ce sacrifice lui valut-il de convaincre ses parents, et de les décider à préparer immédiatement son trousseau, dont il fit lui-même les frais.

La conduite de Marcellin, avant qu'il se fût occupé

de sa vocation, avait toujours été très réglée ; mais depuis le moment qu'il prit la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, elle fut encore plus édifiante. Il s'approcha plus souvent des sacrements, il pria plus longtemps ; on le vit plus recueilli, plus modeste et plus détaché des choses de la terre. Sa dévotion à la Sainte Vierge augmenta aussi sensiblement : tous les jours il disait le chapelet, recommandait à Marie sa vocation et lui demandait les lumières et l'intelligence nécessaires pour réussir dans ses études.

Il entra au petit séminaire de *Verrières,* près de Montbrison, en octobre 1805. Comme il était très timide, les premiers jours lui furent un peu pénibles ; il ne pouvait se résoudre à demander ce qui lui était nécessaire ; à table même, il n'osait présenter son assiette pour être servi, et il fallut tout le pouvoir de la faim pour le décider à faire comme les autres. Sa timidité, son air embarrassé, ses allures de montagne, lui attirèrent d'abord les railleries de certains élèves étourdis ; mais la franchise, l'affabilité de son caractère, et surtout ses bons procédés eurent bientôt dissipé les idées désavantageuses qu'on avait conçues de lui, et lui gagnèrent facilement les sympathies de tous. Il était alors dans sa dix-septième année, le plus grand et le plus faible de sa classe. Loin de se décourager, en se voyant au milieu de petits enfants, tous plus capables que lui, il n'en conçut que plus d'ardeur pour l'étude.

Sa piété, sa régularité, sa docilité lui eurent bientôt acquis la confiance et l'estime de ses supérieurs ; ils lui en donnèrent publiquement des marques en

l'établissant surveillant et chef de dortoir, préférablement à un grand nombre d'autres plus anciens dans la maison et non moins âgés que lui. Il fut tout étonné et tout confus de se voir chargé d'un emploi dont il se croyait très indigne et très incapable; il se soumit pourtant sans faire la moindre observation, parce qu'il s'était déjà fait une loi de ne rien refuser de ce qui lui viendrait de la part de ses supérieurs. Cet emploi lui servit beaucoup pour accélérer ses progrès. Tous les soirs, après avoir fait le tour du dortoir, fermé les portes et les fenêtres, et s'être assuré que tous les élèves étaient couchés, il se mettait à étudier ses leçons du lendemain jusque bien avant dans la nuit. Comme son lit se trouvait dans une espèce d'alcôve, il put faire cela pendant plusieurs années sans être aperçu. Cette application à l'étude et cet excès de travail affaiblirent un peu sa santé, mais hâtèrent singulièrement ses progrès. A son arrivée au séminaire, on l'avait trouvé si faible sur les matières élémentaires de l'instruction primaire, qu'on lui avait proposé de passer quelques mois dans une classe de français; mais il demanda avec tant d'instances à commencer le latin, que le supérieur y consentit pour le contenter, bien persuadé qu'après quelques jours il s'en dégoûterait, et viendrait de lui-même demander à être envoyé dans la classe de lecture. Les choses se passèrent tout autrement : au bout de quelques mois, il était un des plus avancés de sa classe, et, cette première année, il fit sa huitième et sa septième.

Marcellin, sachant combien la science lui était

nécessaire, ne négligeait rien pour s'instruire; plus désireux encore de devenir vertueux, il mettait à profit tous les moyens que lui en donnait la vie réglée du séminaire. Les exercices de piété avaient pour lui un charme particulier : il y assistait avec une ferveur et une modestie qui le firent bientôt remarquer des supérieurs et même des élèves. Non content des exercices communs, il demandait souvent à prier en son particulier, et surtout à faire des visites au Saint Sacrement pendant les récréations. Jusqu'alors il s'était contenté de s'approcher des Sacrements tous les mois; au séminaire, il demanda d'abord à faire la sainte Communion tous les quinze jours, puis tous les dimanches.

Ainsi que nous venons de le voir, il ne faisait pas consister la dévotion seulement dans des sentiments affectueux : il savait que la solide vertu doit surtout se manifester par les œuvres, par la fuite du péché et par l'accomplissement de tous les devoirs du chrétien. Non content d'être un modèle de piété, de régularité, de docilité, d'humilité et de bon esprit, il ne laissait passer aucune occasion d'obliger ses condisciples et de les exciter à la pratique du bien ; comme il avait une certaine éloquence naturelle, ses compagnons l'écoutaient avec plaisir, et il en ramena plusieurs au devoir. Un jeune homme qui s'était fait remarquer par ses talents et par sa vertu, s'étant dégoûté entièrement de l'étude, se disposait à quitter le séminaire. Marcellin, témoin de ce funeste changement, résolut de faire tout ce qui dépendrait de lui pour remettre son condisciple dans la bonne voie.

Ayant appris que la principale cause de son dégoût de l'étude venait de quelques pénitences reçues, qu'il s'imaginait n'avoir pas méritées, il lui dit : « Mon ami, de deux choses l'une : ou tu as mérité ces pénitences, ou tu ne les a pas méritées. Si tu les a méritées, comme cela me paraît certain, tu ne dois pas t'en affliger, ni moins encore blâmer ton professeur, mais les accepter avec docilité et reconnaissance, comme une juste réparation de tes fautes et un remède à tes défauts. Si tu ne crois pas avoir fait les manquements pour lesquels on t'a puni, tu dois recevoir ces punitions avec résignation, en réparation de tant de fautes que tu as faites, et pour lesquelles tu n'a pas été puni; tu dois les recevoir encore pour pratiquer la mortification et pour imiter Jésus-Christ, qui a été puni pour les péchés qu'il n'avait pas commis. Puis, est-il sage, à ton âge, de te monter la tête, de négliger tes devoirs religieux, d'abandonner tes études pour des riens? Ne vois-tu pas que le démon se joue de toi? L'aversion qu'il t'inspire pour ton professeur est un piège tendu pour briser ton avenir, te faire perdre ta vocation et peut-être ton âme. Allons, mets ces misères sous les pieds; faisons une neuvaine à la Sainte Vierge, et tu verras s'évanouir toutes les chimères dont ton esprit est rempli. » La neuvaine n'était pas finie que le jeune homme ouvrit les yeux; il reconnut qu'il avait été trompé par les mauvais conseils d'un condisciple déréglé, et, cessant tout rapport avec lui, il reprit sa première ferveur, continua ses études et devint un excellent ecclésiastique.

Marcellin termina ainsi ses études au petit séminaire, ayant toujours été un élève modèle, un condisciple dévoué.

Après les vacances de 1812, il entra au grand séminaire, où il se proposa tout d'abord d'être plus fidèle que jamais à la règle, la regardant comme l'expression de la volonté de Dieu, le moyen le plus efficace et le plus court pour avancer dans la vertu. Après un retour sérieux sur lui-même, il reconnut qu'il devait combattre particulièrement l'orgueil et se proposa d'en faire le sujet de son examen particulier. Pour avoir plus facilement raison de ce vice, qu'il croyait être son défaut dominant, il s'attacha à la pratique de la vertu contraire, l'humilité. A cet effet, il pria un de ses condisciples de l'avertir de ses défauts, et de le reprendre toutes les fois qu'il le verrait faire quelque faute. Mais, sachant que la grâce nous est nécessaire pour acquérir l'humilité, il demandait instamment à Dieu cette vertu dans toutes ses prières.

Enfin, il se proposa particulièrement deux choses : la première, d'éviter les paroles de vanité, de raillerie, de médisance, et généralement tous les péchés d'orgueil que l'on peut commettre par la langue; la seconde, de se montrer toujours honnête, charitable, respectueux même envers ses condisciples, et de ne laisser passer aucune occasion de leur rendre service.

Le désir ardent qu'il avait de corriger ses défauts et d'acquérir les vertus, joint à une volonté ferme et constante pour en prendre les moyens, le firent avancer à grands pas dans la voie de la perfection. Bientôt

il fut un des plus fervents et des plus réguliers de ce grand nombre de jeunes lévites qui remplissaient alors le grand séminaire. Il avait partagé son temps entre la prière et l'étude de la théologie, de manière que tous ses moments étaient pleins. Les récréations mêmes n'étaient pas un temps perdu pour lui; il les passait dans de pieux entretiens avec ses condisciples.

Ainsi, la fidélité à la règle, le respect pour ses supérieurs, l'obéissance, l'humilité, la charité, l'affabilité, la douceur, la modestie, la piété, l'application soutenue au travail, l'exactitude en toutes choses, telles furent les vertus dont il donna de constants exemples. Dès lors aussi il se fit remarquer par ce zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, par cet esprit de foi, par ce détachement de toutes choses, par cette immense confiance en Dieu, par cet amour de la mortification, par toutes ces vertus qui ont brillé en lui d'un si vif éclat, et dont la suite de cette histoire nous fournira de si beaux et si touchants exemples.



CHAPITRE TROISIÈME

Conduite édifiante de l'abbé Champagnat pendant ses vacances. — Sa vie dure et mortifiée affaiblit sa santé. — Il forme le projet, de concert avec d'autres pieux séminaristes, de fonder la Société des Maristes. — Il se prépare aux saints Ordres, et il est ordonné Prêtre.

La conduite de l'abbé Champagnat pendant ses vacances n'était guère moins régulière qu'au séminaire : on peut en juger par le règlement qu'il s'était fait, et qu'il suivait avec la plus grande ponctualité. Nous le transcrivons ici en son entier pour l'édification du lecteur.

« 1° Je passerai mes vacances dans ma famille.

« 2° Je ferai très peu de voyages.

« 3° Je m'accommoderai, autant qu'il me sera possible, à la manière de vivre de mes parents. Je les traiterai tous avec respect, douceur et charité. Je m'efforcerai de les gagner tous à Jésus-Christ, par mes exemples et par mes entretiens. Je ne leur dirai aucune parole qui puisse les fâcher ou leur faire de la peine.

« 4° Je me lèverai ordinairement à cinq heures, et jamais plus tard que cinq heures et demie.

« 5° Je ferai toujours au moins un quart d'heure d'oraison.

« 6° J'assisterai tous les jours, autant qu'il me sera possible, à la sainte Messe, après laquelle je rentrerai tout de suite, pour étudier ma théologie au moins pendant une heure.

« 7° A midi moins un quart, mon examen particulier, comme au grand séminaire; puis le dîner, précédé de la bénédiction de la table.

« 8° Je tâcherai de me lever toujours de table sur l'appétit, pour éviter l'intempérance et les autres vices qui en sont la suite.

« 9° Je me ferai un oratoire que je dédierai à la Sainte Vierge et à saint Louis de Gonzague, et là, prosterné devant un crucifix, j'adorerai en esprit le Très Saint Sacrement de l'autel, et je ferai dans le plus grand recueillement mes exercices de piété.

« 10° Je jeûnerai tous les vendredis en l'honneur de la mort et passion de notre Rédempteur.

« 11° J'instruirai les ignorants, riches ou pauvres, de ce qui regarde le salut.

« 12° Je visiterai les malades, autant que je pourrai.

« 13° Pour mes confessions et communions, je suivrai l'avis de mon directeur.

« 14° Je ferai en sorte de ne me trouver jamais seul avec les personnes du sexe.

« 15° Pendant l'étude du soir, je tâcherai de consacrer encore une heure à la théologie.

« 16° Je ferai la prière du soir avec ma famille, et je lirai en mon particulier le sujet de mon oraison du lendemain.

« C'est avec votre secours, ô Sainte Vierge, ma divine Mère, que j'espère suivre ce petit règlement;

faites que votre divin Fils l'ait pour agréable, et qu'il me préserve, pendant les vacances et toute ma vie, du péché et de tout ce qui pourrait lui déplaire. »

Ce règlement fut fait pour les premières vacances du grand séminaire; quelque sévère qu'il fût, l'abbé Champagnat y fit plusieurs additions importantes pour les années suivantes.

En lui donnant la vocation à l'état ecclésiastique, Dieu lui avait inspiré en même temps un grand zèle pour le salut des âmes et pour l'instruction des ignorants.

Ce zèle, il l'exerça, par son bon exemple et ses entretiens dans sa famille, à l'égard de ses parents et, dans son village, en faveur des enfants qu'il réunissait, dans sa chambre, pour leur apprendre le catéchisme et les prières. Les jours de dimanche, il réunissait même les grandes personnes et leur faisait une courte, mais pathétique instruction sur les mystères de la Religion et les devoirs du chrétien, sur la manière d'entendre la sainte Messe et d'assister aux saints Offices. Plusieurs personnes, plus de trente ans après, se rappelaient encore ce qu'il leur avait appris dans ces instructions et exprimaient, les larmes aux yeux, les sentiments qu'elles avaient fait naître dans leurs âmes.

Les enfants l'aimaient et le craignaient. Quand ils le savaient dans le pays, cela seul suffisait pour les rendre obéissants à leurs parents, et pour les contenir dans le devoir. Un d'entre eux disait longtemps après : « J'avais une telle idée de lui, que son souvenir seul suffisait pour m'empêcher de faire le mal; au moment

de la tentation, cette pensée : *Que te dirait l'abbé Champagnat, s'il te voyait?* me retenait et me donnait la force de résister à mes petites passions. »

Les enfants n'étaient pas seuls à le craindre : les jeunes gens aussi se composaient en sa présence, se montraient modestes et retenus dans leurs paroles et dans toute leur conduite. Un jour qu'on le savait absent, ils se réunirent dans une grange pour danser. L'abbé Champagnat étant rentré chez lui plus tôt qu'on ne s'y attendait, et apprenant ce qui se passait, se rend tout de suite à la ferme où était organisée la danse ; il monte à la grange et dit brusquement en entrant : « Ah ! c'est beau cela pour des chrétiens ! Je vais voir si vous savez aussi bien votre catéchisme que vous savez danser. » En un clin d'œil toute la troupe disparut, passant les uns par la porte, les autres se cachant dans le foin ou sautant par la fenêtre. Il ne resta qu'une vieille domestique qui se mit à fermer la grange, et à laquelle il adressa une sévère réprimande.

On a dit du Père Champagnat qu'il était un rude chrétien. Il eut, en effet, toute sa vie, un attrait prononcé pour la pénitence et la mortification. Extrêmement retenu et modeste dans toutes ses actions et dans toute sa personne, dur pour lui-même, ennemi des aises et de tout ce qui peut flatter la nature, sobre dans le boire et dans le manger, il se refusait tout ce qui n'était propre qu'à satisfaire le goût et la sensualité. Jamais il ne prenait rien entre les repas, pas même un fruit, pas même un verre d'eau. Un jour, passant sous un cerisier, il est tenté de manger des

cerises, il en prend une et la porte à sa bouche; mais se reprochant à l'instant cette immortification : « Quoi! se dit-il à lui-même, je serais donc l'esclave de ma sensualité! non, il n'en sera pas ainsi! » A l'instant il crache le fruit à moitié mâché, le foule aux pieds et promet à Dieu de ne pas se laisser reprendre par le démon de la gourmandise.

L'abbé Champagnat avait une forte constitution : pendant son enfance, jamais il n'avait été malade; mais la vie dure et mortifiée qu'il menait, jointe à son application sans relâche à l'étude, affaiblit sa santé au point de l'obliger à interrompre sa troisième année de théologie. Pour se remettre, il vint passer quelques mois dans sa famille; comme on lui avait défendu toute étude, et qu'il ne craignait rien tant que l'oisiveté, il se livra aux travaux de la campagne, ce qui lui redonna en peu de temps sa première santé et le mit en état d'aller achever ses études.

On était à l'époque où Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, rentrait en France et se rendait à Paris. La ville de Lyon était pleine d'émotion et de trouble. Les ennemis de la Religion insultaient les prêtres, les menaçaient, les forçaient à fuir et à se cacher. L'abbé Champagnat, qui ne se doutait de rien, et qui d'ailleurs n'était pas d'un caractère pusillanime, traversait paisiblement les rues de cette vaste cité pour se rendre au grand séminaire, quand un pieux laïque, sortant de son magasin, court à lui et lui dit : « Pourquoi, Monsieur, vous trouvez-vous dans les rues en pareilles circonstances? Ne savez-vous pas qu'on vient d'insulter grossièrement un de vos

confrères, et que peu s'en est fallu qu'on ne l'ait jeté dans la Saône? » — « Qu'ai-je à craindre? répondit froidement l'abbé Champagnat, je n'ai fait de mal à personne. » — « Sans doute, vous n'avez fait de mal à personne; mais votre confrère non plus n'en avait pas fait. C'est de votre part une grande imprudence de vous trouver dans les rues en ce moment. » — « Je me rends au grand séminaire. » — « Le grand séminaire, dit-on, a subi une visite domiciliaire, et la garnison vient de s'y établir, parce qu'on a fait courir le bruit qu'il y a des armes. » — « Oui, il y a des armes, et moi-même j'en ai une de ces armes. » En disant cela, il montra son bréviaire et ajouta : « Voilà les armes du séminaire : sont-elles de nature à inquiéter le gouvernement? » Conservant toujours son sang-froid et sa tranquillité, il remercia l'homme charitable qui s'intéressait à lui et, sans aller plus vite, il se rendit au grand séminaire, qu'il trouva fort paisible, malgré l'agitation qui régnait dans la ville.

C'est dans le temps où M. Champagnat faisait ses études théologiques, que furent jetées les premières bases de l'œuvre qui se lie à l'histoire de sa vie. Quelques séminaristes, à la tête desquels il se trouvait, ainsi que *M. l'abbé Colin*, se réunissaient souvent pour s'animer à la piété et à la pratique des vertus sacerdotales. De la communication mutuelle de leurs sentiments et de leurs idées, surgit le projet de fonder une société de prêtres dont le but principal serait d'accroître la gloire de Dieu, l'honneur de sa très sainte Mère et de travailler au salut des âmes, par les missions et par l'enseignement de la jeunesse.

La dévotion particulière que cette réunion d'élite professait pour la Sainte Vierge, lui inspira la pensée de se constituer en famille religieuse, sous son puissant patronage avec le titre de *Société de Marie*. Ils firent part de leur pieux projet à *M. Cholleton*, professeur de théologie, qui devint ensuite vicaire général et plus tard membre de cette société. Tous ensemble montèrent au sanctuaire de Marie, *à Fourvière;* ils confièrent à la B. Vierge leur pieux dessein, et la conjurèrent de le bénir s'il devait tourner à la gloire de son divin Fils.

Mais dans le plan de la nouvelle association, aucun de ces messieurs n'avait pensé aux Frères enseignants. L'abbé Champagnat seul conçut le projet de leur institution et lui seul l'a mis à exécution. Souvent il disait à ses confrères : « *Il nous faut des Frères, il nous faut des Frères pour faire le catéchisme, pour aider aux missionnaires, pour faire l'école aux enfants.* » Personne ne disconvenait qu'il fût bon d'avoir des Frères; mais, comme leur institution n'était pas entrée dans le plan de la nouvelle Société, on semblait n'y attacher qu'une médiocre importance. Cependant la piété, le zèle et le savoir-faire de M. Champagnat inspiraient une si grande confiance en la réussite de son projet, que ses confrères finirent par lui dire : « *Eh bien, chargez-vous des Frères, puisque vous en avez eu l'idée.* » Il accepta volontiers cette mission; et, dès ce moment, toutes ses pensées, tous ses vœux, tous ses travaux eurent pour but la création de cette œuvre.

L'abbé Champagnat, tout occupé de sa sanctifica-

tion, de son pieux projet et de ses études théologiques, voyait s'approcher le moment de l'ordination. Le *6 janvier 1814*, fête de l'Epiphanie de Notre-Seigneur, il avait reçu de son Eminence le Cardinal Fesch, Archevêque de Lyon, la tonsure cléricale, les quatre Ordres mineurs et le Sous-Diaconat. L'année suivante, il fut fait Diacre. Enfin arriva le jour après lequel il soupirait depuis si longtemps, jour auquel il s'était préparé par tant d'études, tant de prières et tant d'actes de vertu, jour que son humilité lui faisait craindre, mais que son amour pour Jésus-Christ lui faisait regarder et saluer de loin comme le plus grand et le plus solennel de toute sa vie; jour, en un mot, où il lui serait donné de participer au sacerdoce du Fils de Dieu et d'immoler l'Agneau sans tache. Ce fut *Mgr Dubourg*, évêque de la Nouvelle-Orléans qui, délégué à cet effet par son Eminence le Cardinal Fesch, l'ordonna prêtre, le *22 juillet 1816*. Il avait alors vingt-sept ans et deux mois.

Avant de quitter Lyon, après son ordination, l'abbé Champagnat se rendit à Notre-Dame de Fourvière pour se consacrer de nouveau à la Sainte Vierge, et pour mettre son ministère sous sa protection. Là, prosterné au pied de l'image de Marie, il prononça cet acte de consécration qu'il avait écrit, et que nous donnons textuellement : « Vierge sainte, c'est vers vous comme vers le trésor des miséricordes et le canal des grâces, que j'élève mes mains suppliantes, vous demandant avec instance de me prendre sous votre protection, et d'intercéder pour moi auprès de votre adorable Fils, afin qu'il m'accorde les grâces

qui me sont nécessaires pour faire un digne ministre des autels. C'est sous vos auspices que je veux travailler au salut des âmes. Je ne puis rien, ô Mère de miséricorde ! je ne puis rien, je le sens ; mais vous pouvez tout par vos prières. Vierge sainte, je mets toute ma confiance en vous. Je vous offre, vous donne et vous consacre ma personne, mes travaux et toutes les actions de ma vie. »



CHAPITRE QUATRIÈME

M. l'abbé Champagnat est nommé vicaire à La Valla. — Le respect et la soumission qu'il témoigne à M. le curé. — Il s'étudie à connaître le caractère des habitants de la paroisse et s'efforce de gagner leur confiance. — Ses soins pour les enfants.

PEU de temps après son ordination, l'abbé Champagnat fut nommé vicaire de La Valla (12 août 1816), dans le canton de Saint-Chamond (Loire). Il s'y rendit sans différer. En apercevant le clocher de La Valla, il se jette à genoux, plein de sentiments d'humilité, et prie Jésus et Marie de bénir ses travaux et tous les desseins qu'il a formés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qui vont lui être confiées.

La paroisse de La Valla, sise sur le penchant et dans les gorges de la montagne *de Pilat*, est une des plus pénibles et des plus difficiles à desservir. Sa population de deux mille âmes est en grande partie disséminée dans des vallées profondes ou sur des hauteurs escarpées.

Les habitants de La Valla étaient bons, simples, pleins de foi, mais ignorants. Cette ignorance tenait à plusieurs causes, dont les principales venaient de la situation même du pays : la plupart des habitants, disséminés et comme perdus dans des lieux écartés et de difficile accès, ne venaient que rarement à l'église ; de plus, la paroisse était sans instituteur pour les garçons. Tel était le champ que M. l'abbé Champagnat avait à défricher. Il se mit aussitôt à l'œuvre, plein de confiance en la Providence.

Fidèle au règlement qu'il s'était tracé, il se levait régulièrement à quatre heures, faisait sa méditation et se rendait ensuite à l'église pour dire la sainte Messe. Sa journée était partagée entre la prière, l'étude et les fonctions du saint ministère. Il sortait rarement et ne faisait de visites que pour voir les malades ou pour quelque œuvre de charité.

Habitant et vivant avec son Curé, selon l'usage du diocèse, l'abbé Champagnat se réjouissait de l'avoir toujours pour guide de sa conduite, de pouvoir profiter de son expérience, de se former sous ses yeux et sous sa direction aux sublimes fonctions du saint ministère. Il eut constamment pour M. le curé le plus profond respect, le plus grand attachement ; il lui en donnait en toute occasion des témoignages

devant le public. Jamais il ne fit rien sans le consulter, ni n'entreprit aucune bonne œuvre sans lui demander avis et lui faire agréer ses projets. Partout et toujours il prenait son parti, soutenait son autorité, justifiait sa conduite.

Convaincu que pour faire le bien et porter les hommes à Dieu, il faut avoir leur affection et leur estime, l'abbé Champagnat, dès son arrivée à La Valla, s'appliqua à gagner la confiance des habitants de cette paroisse. Son caractère gai, franc, ouvert ; son air simple, modeste, riant, bon et noble à la fois, devaient contribuer beaucoup à lui assurer ce succès. Parlant familièrement avec tout le monde, il savait se mettre à la portée de tous et adresser à chacun un bon mot, une petite louange, une parole d'édification, de consolation, d'encouragement, un bon conseil ou une douce réprimande, selon le besoin. S'il rencontrait des enfants, souvent il s'arrêtait pour leur faire une petite caresse, leur donner une image, les encourager au bien ou leur demander le catéchisme. Plein de charité, de compassion pour les pauvres, de bonté et d'affabilité pour tout le monde, il se faisait tout à tous pour leur faire aimer la Religion et les gagner tous à Jésus-Christ.

Persuadé que des principes reçus dans la jeunesse dépend toute la suite de la vie, il prit un soin particulier des petits enfants, et s'attacha à les instruire solidement des vérités de la religion, à les former à la vertu et à leur donner l'habitude des pratiques de la piété chrétienne. Il leur faisait le catéchisme tous les dimanches, et, en hiver, la plupart des jours de



MARLHES, AVEC ANCIENNE ÉGLISE (page 9.)

la semaine. Il avait un talent particulier pour captiver l'attention et pour faire comprendre ce qu'il enseignait. Les yeux de tous ses petits auditeurs étaient constamment fixés sur lui, tant il savait les intéresser et piquer leur curiosité par des comparaisons, par des paraboles, et par de petites histoires analogues au sujet qu'il traitait.

Rendre le catéchisme agréable pour le rendre profitable, tel était donc le grand soin de M. Champagnat : aussi eut-il la consolation de voir ses catéchismes suivis avec la plus grande exactitude, quelque temps qu'il fît et quelle que fût la distance. Souvent, des enfants y arrivaient avant le jour, après avoir fait une à deux lieues. Une fois, entre autres, il y en eut qui, trompés par le clair de la lune, se trouvèrent à la porte de l'église bien avant qu'elle fût ouverte. Après la messe, il loua publiquement leur zèle et leur assiduité, leur recommandant toutefois de ne pas partir si matin de leurs maisons, de crainte qu'il ne leur arrivât quelque accident.

Ses soins ne se bornaient pas à ses jeunes paroissiens en âge de faire la première communion : il recommandait avec instance, qu'on lui envoyât même les petits enfants. Mais, craignant avec raison que plusieurs parents, surtout ceux qui étaient éloignés de l'église, ne tinssent pas compte de ses recommandations, il promit une récompense à quiconque lui amènerait un de ces petits innocents. Cette pieuse industrie lui réussit à merveille. Dès le lendemain, plusieurs enfants arrivent tout joyeux, tout empressés au catéchisme, et accompagnés, l'un, de son jeune

frère, l'autre, de son petit cousin, ou d'un enfant voisin dont il s'est chargé de prendre soin. Les récompenses promises ne se firent pas attendre, et elles furent données avec tant de bonne grâce et accompagnées de si agréables compliments que chacun portait envie aux heureux enfants qui les recevaient et se promit d'en mériter une au plus tôt. En effet, l'ardeur fut telle que, bientôt, le catéchisme réunit tous les enfants de la paroisse. Ce résultat si consolant ne fut pas la seule récompense accordée par Dieu à M. Champagnat, pour son zèle aussi ardent qu'industrieux. Un enfant, qui se préparait à la première communion, arrive un jour avec son petit frère ; il le présente à M. l'Abbé et reçoit son image. Or, savez-vous qui était ce nouveau venu si timide, si plein de candeur et d'innocence ? C'était *Gabriel Rivat*, plus tard *Frère François*, son successeur immédiat dans le gouvernement de l'Institut qu'il devait fonder.

Enfin, les catéchismes de M. Champagnat étaient si intéressants que, bientôt, ils firent bruit dans la paroisse. Les grandes personnes voulurent les entendre; le dimanche, elles s'y rendirent en foule. Ces nouveaux auditeurs l'obligèrent à changer un peu la forme de ses instructions; mais, quel que fût le sujet du catéchisme, il savait toujours en faire ressortir pour chaque état, pour chaque condition, pour chaque âge, ce qui convenait à la position et aux besoins de chacun ; ce qui faisait dire aux habitants de La Valla : « Il en a pour tout le monde, et personne ne va l'écouter sans s'entendre dire ses vérités. »



CHAPITRE CINQUIÈME

M. Champagnat renouvelle la paroisse par ses sermons et ses instructions familières. — Il corrige les vices et réforme les abus. — Son zèle et sa charité pour les malades.

MONSIEUR Champagnat ne fit pas moins de bien par ses sermons que par ses catéchismes. En chaire, il était très véhément; tout parlait en lui : son geste, le ton de sa voix, sa parole vive, forte et animée, tout était propre à impressionner ses auditeurs et à les toucher. Bien que ses premières instructions fussent courtes et simples, elles firent une telle impression sur ses auditeurs que chacun d'eux disait, en sortant de l'église : « Nous n'avons jamais eu ici de prêtre qui prêchât aussi bien que celui-là. » Les sujets ordinaires de ses sermons étaient les grandes vérités, telles que la mort, le jugement, l'enfer, l'énormité du péché, la nécessité du salut et le malheur de perdre son âme. Il traita ces vérités avec tant d'énergie qu'il arracha plusieurs fois des sanglots à tout son auditoire, et fit trembler les pécheurs les plus endurcis. Aux larmes succédèrent le regret d'avoir offensé Dieu et le désir sincère de rentrer en grâce avec lui et de le servir fidèlement à l'avenir. Il parla avec tant de force

et d'onction des biens infinis que nous possédons en Jésus-Christ, et que ce divin Sauveur nous communique par les Sacrements, que bientôt les confessionnaux furent assiégés, et que les communions mensuelles quadruplèrent. Comme le plus grand nombre des fidèles s'adressaient à lui, les samedis et les veilles des grandes fêtes, il était obligé de passer au confessionnal une partie de la nuit. Le lendemain, quoiqu'il se rendît à l'église de très grand matin, il y était toujours attendu par ses pénitents, et il ne sortait du confessionnal qu'à onze heures pour chanter la grand'Messe, toujours suivie des Vêpres.

Il serait impossible de dire le bien qu'il a fait dans les âmes par ses instructions familières. Dans ses entretiens, tantôt il descendait dans les plus menus détails des devoirs du chrétien, des pratiques de piété propres à sanctifier les actions de la journée ; tantôt il attaquait vivement les vices, les abus et les désordres qui régnaient dans la paroisse, tels que l'ivrognerie, les danses, les réunions nocturnes, le blasphème et la lecture des mauvais livres. Quand il savait qu'il devait y avoir quelque réunion dans un hameau, il annonçait en chaire qu'à tel jour il irait faire le catéchisme dans ce même hameau. Cette annonce suffisait ordinairement pour empêcher la réunion ; car il était extrêmement craint et respecté. Un jour ayant confessé jusque bien tard, il apprit, en revenant de l'église, qu'il devait y avoir des danses dans plusieurs hameaux : on était à l'époque du carnaval. Sans prendre le temps de souper il se mit en route. Dans le premier hameau, il surprit, en effet, une réunion

très nombreuse : les chants, les danses, tout était en train. Après avoir écouté un instant à la porte, il l'ouvre, entre brusquement, et, sans dire un mot, il se met à regarder gravement l'assemblée. A l'instant, les chants et la danse cessent, les spectateurs qui étaient assis se lèvent, et tous, danseurs et spectateurs, restent un moment stupéfaits ; puis ils se précipitent pêle-mêle vers les portes et les fenêtres pour s'esquiver et se dérober à sa vue. Quelques-uns, ne pouvant fuir assez vite, se tapissent sous les tables. La maîtresse de la maison lui demanda pardon, les larmes aux yeux et les mains jointes, alléguant pour excuser sa faute que c'était la première fois, et promettant de n'y revenir jamais. M. Champagnat lui répondit avec ce ton décidé qui lui était naturel : « Et, pour la première fois, vous avez été prise. » Il parcourut ensuite plusieurs autres hameaux, dans l'un desquels il trouva encore une danse organisée, qui cessa comme la première. Il eut beaucoup de peine pour revenir à La Valla, car la nuit était très obscure, les chemins mauvais et couverts de glace. Quand il fut de retour, il était plus de minuit, et, comme il voulait dire la sainte Messe, il alla se coucher sans rien prendre.

Une autre fois, ayant appris qu'une danse devait avoir lieu le soir, dans un hameau très éloigné de l'église, il résolut de s'y rendre pour l'empêcher. Après avoir fait la prière du soir, et donné à sa petite communauté le sujet de méditation pour le lendemain, il dit à un Frère : « Je pars, suivez-moi. » Je le suivis, dit le bon Frère, et quoique ce fût toujours pour moi

un plaisir de l'accompagner, je ne fus qu'à moitié content cette fois-là. et ce n'était pas sans quelque raison, car le temps était horrible ; à une pluie fine et froide se joignait la nuit la plus obscure. Après avoir marché quelque temps dans un chemin étroit qui longeait une montagne. je fis un faux pas et je tombai dans un précipice où je ne pouvais me reconnaître. M. Champagnat eut beau m'indiquer plusieurs moyens pour me retirer de cet abîme., je ne pus en venir à bout. Alors il y descendit lui-même, se mit à me chercher au milieu des buissons. et ce ne fut pas sans efforts qu'il parvint à m'en arracher et à me remettre dans la voie. Quand nous fûmes près du hameau, les aboiements des chiens et quelques personnes qui nous entrevirent, donnèrent l'éveil à la réunion. qui se dispersa à l'instant. M. Champagnat s'en retourna en disant : « Réjouissons-nous, mon Frère, d'avoir empêché que Dieu ne soit offensé. Saint François-Régis assurait qu'il se serait estimé heureux et bien récompensé de tout ce qu'il avait souffert. pendant sa vie, en parcourant les campagnes, s'il avait pu, par tous ses travaux et toutes ses souffrances, faire éviter un péché mortel. Oserions-nous nous plaindre, nous, parce que nous nous sommes un peu mouillés, parce que nous avons été heurter quelquefois contre les pierres. parce que nous nous sommes jetés maladroitement dans un fossé et que nous nous sommes égratigné les mains ? Remercions plutôt le bon Dieu de ce qu'il nous a fait la grâce de souffrir quelque chose pour lui, et d'être utiles au prochain. »

Il s'éleva avec tant de force du haut de la chaire contre ces réunions nocturnes, et il fit tant de démarches, soit auprès des jeunes gens, soit auprès de leurs parents, qu'il vint à bout de les faire cesser entièrement.

Un autre vice qui lui coûta encore plus à corriger fut l'ivrognerie. A force de prières, d'exhortations et de menaces des châtiments de Dieu, il parvint aussi à le détruire. Les cabarets que, jusqu'alors, on avait vus assez souvent pleins durant la nuit, se trouvèrent presque déserts pendant le jour. Quand les exhortations adressées du haut de la chaire ne lui suffisaient pas pour faire cesser un abus ou pour corriger quelque vice, il allait trouver les coupables, en particulier, dans leur maison, les exhortait, les suppliait, les menaçait jusqu'à ce qu'ils lui eussent promis de changer de vie.

Il entreprit également de purger le pays des mauvais livres qui s'y étaient répandus, et il y réussit. Dans ses tournées et ses visites dans la paroisse, il engageait adroitement les personnes à lui montrer les livres qui se trouvaient dans leur maison; s'il y en avait de mauvais ou de suspects, il les emportait et les remplaçait par de bons.

La visite des malades et le soin de leur administrer les Sacrements fut peut-être l'œuvre qui lui coûta le plus de fatigues, et où son zèle brilla avec le plus d'éclat. Quand il apprenait qu'il y avait quelque part un malade, il allait le voir. La rigueur de la saison, la pluie, la neige, rien ne l'arrêtait, il bravait tout lorsqu'il s'agissait de procurer les secours de la Religion à un moribond.

Dans le courant de l'hiver de 1820, il fut averti qu'une pauvre femme se mourait. Le temps était très mauvais, et il y avait une telle quantité de neige que personne n'osait sortir de sa maison. Un vent furieux transportait des tourbillons de neige, l'air en était tellement rempli que l'on ne voyait aucun objet à cinq pas de distance, et qu'il était impossible de reconnaître les chemins. M. Champagnat, insensible aux dangers qu'il allait courir, part à l'instant et va confesser la malade, qui était à deux lieues de La Valla. Heureusement pour elle, car elle mourut un instant après avoir été administrée. « Jamais, dit le Frère qui rapporte ce trait, je n'ai vu M. Champagnat aussi content, aussi gai que ce jour-là; il ne cessait de remercier Dieu d'être arrivé assez tôt pour procurer à cette femme les secours de la religion. Mais il ne le remerciait pas moins d'avoir été préservé lui-même de tout danger; car, pour un instant, la grandeur du péril l'avait épouvanté, et il disait en riant : « Si Dieu ne s'en était pas mêlé, s'il ne nous eût pas prêté un puissant secours, nous ne nous en serions pas tirés. »

Dans une autre circonstance, le clerc de la paroisse, quoique fort et robuste, hésitait à l'accompagner pour porter le saint Viatique à un malade, tellement le temps était mauvais. « Courage, mon ami, lui dit M. Champagnat, Dieu nous aidera. » Ils avaient effectivement grand besoin de l'aide de Dieu, et le pauvre clerc l'éprouva bientôt. La terre était couverte de plusieurs pieds de neige ; le vent l'avait amoncelée de toutes parts ; les chemins en étaient pleins au point qu'il était impossible de les reconnaître. Le clerc,

bien qu'il connût parfaitement le pays, se trompa au retour et alla se jeter dans une écluse remplie d'eau, d'où il ne serait pas sorti sans le secours de M. Champagnat. Une fois hors de danger, il pria ce dernier de ne parler à personne de son aventure; et dès qu'il fut de retour à sa maison, il alla se mettre au lit pour se réchauffer et prévenir toute maladie. M. Champagnat, qui craignait que cet accident n'eût des suites fâcheuses pour ce brave homme, alla le voir peu de temps après et, le trouvant au lit : « Que vous est-il survenu ? lui dit-il en riant : car il n'y a que quelques heures que je vous ai quitté en bonne santé. » — « Ne faites pas de mystère, lui répondit le clerc, j'ai tout dit, pensant que vous ne pourriez pas vous-même garder le secret; mais priez pour moi, afin que mon bain ne me rende pas malade. Vous m'aviez bien promis que Dieu me protégerait; pourtant il ne m'a pas empêché de me mouiller jusqu'au cou. » — « Je vous le répète encore, lui dit M. Champagnat, Dieu aura soin de vous; ne craignez rien; et s'il vous a laissé passer par l'eau, maintenant il vous fait passer par le feu qui guérira tout. »

Quand le zélé vicaire arrivait de ces pénibles courses, il était ordinairement tout baigné de sueur et tout harassé de fatigue; cependant, au lieu de prendre du repos, il se mettait incontinent au travail, sans vouloir rien accepter. Un mot qui lui échappa dans une circonstance, nous donne une idée exacte de ses fatigues, de ses travaux et de tout ce qu'il a souffert pendant les huit années qu'il desservit, en qualité de vicaire, la paroisse de La Valla. Passant un

jour avec un de ses intimes amis sur les montagnes de Pila, il jeta un coup d'œil sur ces pays qu'il avait parcourus dans tous les sens et, s'arrêtant tout à coup, il s'écria : « Que de pas j'ai faits sur ces montagnes ! Que de chemises j'ai mouillées dans ces chemins ! Je crois que si toute l'eau que j'ai suée dans mes courses était réunie dans ce vallon, il y en aurait assez pour prendre un bain. » Puis il ajouta : « Mais si j'ai bien sué, j'ai la douce consolation qu'aucun malade, grâce à Dieu, n'est mort sans que je sois arrivé à temps pour lui donner les secours de la Religion, ce qui est pour moi aujourd'hui une des choses qui me consolent le plus. »



CHAPITRE SIXIÈME

M. Champagnat fonde l'Institut des Petits Frères de Marie. — Vocation de ses premiers disciples. — Règle de conduite qu'il leur donne.

Les travaux du saint ministère et les fruits de salut qu'il opérait dans les âmes, n'avaient pas fait perdre de vue à M. Champagnat son projet de la fondation des Frères. Cette pensée le poursuivait partout ; et, dans ses communications avec Dieu, il ne cessait de lui

recommander ce projet, disposé toutefois à l'abandonner, s'il ne devait pas tourner à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Dès les premiers jours qu'il fut à La Valla, il avait jeté les yeux sur un jeune homme pour en faire le premier sujet de la Société qu'il désirait fonder. Ce jeune homme étant venu le chercher la nuit pour confesser un malade, M. Champagnat en prit occasion pour lui parler de Dieu, de la vanité des choses de la terre, pour l'engager à la pratique de la vertu, et pour le sonder sur ses dispositions par rapport à un état de vie. Il fut si satisfait de ses réponses et des bons sentiments qui l'animaient, que dès le lendemain, il alla le trouver dans sa maison et lui porta le *Manuel du Chrétien*. Comme *Jean Granjon* (c'est le nom du jeune homme) refusait de le recevoir, sous prétexte qu'il ne savait pas lire : « Prenez-le toujours, lui dit M. Champagnat, vous vous en servirez pour apprendre à lire, et moi-même je vous donnerai des leçons si vous le voulez. » Quelque temps après, Jean Granjon vint demeurer près de l'église et, sous la conduite de M. Champagnat, il n'apprit pas seulement à lire et à écrire, mais il devint encore pour toute la paroisse un modèle de piété et de vertu.

Les choses en étaient là, quand un événement, ménagé sans doute par la Providence, vint fixer les incertitudes de M. Champagnat, et le détermina à s'occuper sans délai de l'institution des Frères. Un jour, ayant à confesser un enfant malade qui demeurait dans un hameau, il interrogea cet enfant pour

s'assurer s'il était suffisamment instruit des vérités de notre sainte Religion pour recevoir les Sacrements. Il ne fut pas peu surpris de voir qu'il en ignorait les principaux mystères, et même l'existence de Dieu. Affligé de trouver un enfant de douze ans dans une si grande ignorance, et effrayé de le voir mourir en cet état, il s'assied à côté de lui pour lui apprendre les vérités dont la connaissance est indispensable au salut. Il passa ainsi deux heures à l'instruire; mais l'enfant était si malade qu'il comprenait à peine ce qu'on lui disait. Après lui avoir fait produire plusieurs fois des actes d'amour de Dieu et de contrition, et l'avoir confessé, M. Champagnat le quitta pour aller administrer un autre malade dans le voisinage. Ayant appris que l'enfant était mort un instant après son départ, M. Champagnat éprouva une joie bien vive d'avoir pu préparer ainsi son âme à paraître devant Dieu; mais il fut en même temps saisi d'une si grande frayeur, à la pensée du danger qu'avait couru cette pauvre âme, qu'il s'écria : « Combien d'autres enfants sont tous les jours dans la même position et courent les mêmes périls, parce qu'ils n'ont personne pour les instruire des vérités de la foi! » Et alors la pensée de fonder une Société de Frères, destinés à prévenir de si grands malheurs, en donnant aux enfants l'instruction chrétienne, le poursuit avec tant de force qu'il va trouver Jean-Marie Granjon et lui communique tous ses projets. Après lui avoir fait comprendre tout le bien que pourrait faire l'Institut qu'il s'agissait de fonder, il lui demande s'il lui plairait d'en faire partie et de

se consacrer à l'éducation des enfants. Le jeune homme, qui l'avait écouté avec une profonde attention, lui répondit : « Je suis entre vos mains; faites de moi tout ce que vous voudrez. Je m'estimerai infiniment heureux de consacrer mes forces, ma santé et ma vie même à l'instruction chrétienne des petits enfants, si vous m'en croyez capable. » Charmé et édifié de cette réponse, M. Champagnat lui dit : « Courage ! Dieu vous bénira, et la Sainte Vierge vous amènera des confrères. » Cette promesse ne tarda pas à se réaliser; le samedi de la même semaine, un enfant vint s'offrir pour embrasser le même genre de vie.

Jean-Baptiste Audras, enfant d'une innocence tout angélique, trouve un jour sous sa main le *Pensez-y bien*, et le lit avec autant d'attention que d'avidité. Cette lecture lui fait verser des larmes et lui inspire la résolution de sauver son âme, à tout prix. Dans cette disposition, il se jette à genoux, demande à Dieu ce qu'il doit faire pour le servir parfaitement ; il se lève avec la résolution de quitter le monde et d'entrer dans la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes. Il nourrit ce projet pendant quelques jours ; ensuite, il s'en ouvre à ses parents, qui n'en tiennent pas compte et prennent ses desseins pour des velléités d'enfant. Quelques mois s'écoulent ; sa résolution d'embrasser l'état religieux ne faisant que se fortifier, il s'échappe un dimanche de grand matin, et part pour Saint-Chamond. Après la messe, il se présente chez les Frères, demande à parler au frère Directeur, lui fait part de son projet et le prie de

l'aider à l'exécuter. Le frère Directeur, tout en le confirmant dans son pieux dessein, lui fait observer qu'il est encore trop jeune pour être reçu au noviciat, l'engage à recommander à Dieu sa vocation et à consulter son confesseur sur cette importante affaire. Docile à l'avis qui lui avait été donné, l'enfant s'adressa à M. Champagnat, lui fit connaître ses dispositions, la démarche qu'il avait faite à l'insu de ses parents pour entrer chez les Frères, et ce qui lui avait été répondu. Après l'avoir écouté et avoir examiné les motifs de sa vocation, M. Champagnat crut voir en lui la seconde pierre de l'édifice qu'il se proposait d'élever. Il le loue de la bonne résolution qu'il avait prise d'embrasser la vie religieuse, et l'engage à prier avec ferveur pour connaître les desseins de Dieu sur lui. Ayant remarqué que le jeune Audras l'écoutait avec la plus grande attention, il se recueille un instant pour examiner devant le Seigneur ce qu'il devait lui conseiller. Au même moment, il lui semble entendre une voix intérieure qui lui disait : « *J'ai préparé cet enfant, et je te l'amène pour que tu en fasses le fondement de la Société que tu as en vue.* » Alors, sans laisser paraître la profonde impression que cette voix ou cette inspiration avait faite sur lui, il se tourne vers l'enfant et lui propose de venir demeurer avec Granjon ; et pour l'y déterminer, il s'offre à lui donner des leçons pour lui faciliter l'entrée en religion. Jean-Baptiste Audras ne manqua pas de parler à ses parents des offres qui lui étaient faites. Ils n'y mirent aucun obstacle, parce qu'ils ne regardèrent les propositions de M. le Vicaire que comme une marque de bienveillance pour leur

enfant, et comme un moyen de le faire instruire à peu de frais. Peu de temps après, M. Champagnat fit connaître tous ses projets à son nouveau disciple et lui demanda s'il se sentait disposé à embrasser le nouvel Institut. Le jeune postulant, dont une des plus belles qualités était une entière docilité à son directeur, lui répondit : « Depuis que j'ai le bonheur d'être sous votre direction, je n'ai demandé à Dieu qu'une seule vertu, savoir : l'obéissance et la grâce de renoncer à ma propre volonté. Ainsi, vous pouvez faire de moi tout ce que vous voudrez, pourvu que je sois religieux. » Belle vertu ! heureuses dispositions qui lui valurent toute l'estime, toutes les affections de son père spirituel, et qui lui méritèrent la bénédiction de Dieu, la persévérance dans sa vocation.

M. Champagnat, voyant ses deux disciples animés des meilleurs sentiments religieux, se mit à chercher un local convenable pour les loger. Une maison, un peu petite, mais assez rapprochée du presbytère, était à vendre ; il ne balança pas à l'acheter, ainsi que le petit jardin et la terre qui en dépendaient. Il paya le tout seize cents francs, somme qu'il fut obligé d'emprunter, car il se trouvait sans argent. Il voulut nettoyer et réparer lui-même cette maison, façonner aussi de ses propres mains deux lits en bois et une table à manger ; et lorsque ce logement fut prêt et meublé des objets les plus indispensables, il y introduisit ses deux disciples. *C'était le 2 janvier 1817.*

Tel fut le berceau de l'Institut des Petits Frères de Marie. L'image de la pauvreté se montrait partout dans cette humble habitation ; mais l'étable de Beth-

léem et la maison de Nazareth étaient pauvres, et les enfants de Marie devaient ressembler à leur Mère et porter, dès leur naissance à la religion, le cachet de sa pauvreté et de son humilité.

Le temps des deux novices fut partagé entre la prière, le travail manuel et l'étude. Leurs exercices de piété furent d'abord assez courts et peu nombreux : ils consistaient dans la prière du matin, l'assistance à la Messe, quelques petites lectures pendant le jour, faites dans le *Manuel du Chrétien* ou le *Livre d'or*, le chapelet, la visite au Saint Sacrement et la prière du soir. Leur occupation manuelle était de faire des clous. Le gain que leur procurait ce travail suffisait pour les nourrir. M. Champagnat, qui les aimait comme ses enfants, les visitait souvent, travaillait même quelquefois avec eux, les encourageait, leur donnait quelques leçons de lecture et d'écriture, les dirigeait, leur communiquait ses vues et ses projets pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les deux novices correspondirent à ses soins avec une grande fidélité ; ils passèrent leur hiver, seuls, dans la paix, dans la ferveur et la pratique de toutes les vertus. Au printemps, *Antoine Couturier*, jeune homme bon et pieux, mais sans aucune instruction, demanda à entrer dans la nouvelle communauté. Il y fut admis et devint l'excellent et vertueux frère Antoine.

A la même époque, les parents de Jean-Baptiste Audras, qui ne connaissaient ni les intentions de M. Champagnat, ni les dispositions de leur enfant, le pressèrent de revenir à leur maison ; mais le pieux

novice, fortement affermi dans sa vocation, s'en défendit avec énergie et les supplia avec instances de le laisser dans l'état qu'il avait embrassé et où il se trouvait si content. Ils n'eurent aucun égard à ses prières et, pour ne pas lui fournir l'occasion de les renouveler, ils lui envoyèrent, par un de ses frères plus âgé que lui, l'ordre exprès de se rendre auprès d'eux. Ce frère lui fit connaître la volonté de leurs parents, ce qui jeta le pieux novice dans la consternation. Mais, après avoir réfléchi un instant, il court trouver M. Champagnat et lui dit les larmes aux yeux : « Mon frère est venu pour m'emmener avec lui; mais je ne veux pas le suivre. Veuillez, s'il vous plaît, faire entendre raison à mes parents et les décider à me laisser tranquille. » M. Champagnat l'encourage, le rassure et vient trouver son frère qui attendait dehors. L'abordant d'un air riant, il lui dit avec ce ton décidé qui lui était naturel : « Vous voulez donc emmener votre frère? — Oui, Monsieur l'abbé; mes parents m'ont donné l'ordre de le conduire à la maison. — Ce serait beaucoup mieux de demander à vos parents la permission de venir vous-même ici. — Que feriez-vous de moi, Monsieur? — Un bon frère, un bon religieux. — Oh! Monsieur, je suis trop grossier pour être religieux : je ne suis bon qu'à travailler la terre. — Allons, allons! ne dites pas tant de mal de vous : c'est déjà une bonne chose que d'être bon à travailler la terre. Venez chez nous; je suis sûr que je ferai quelque chose de vous. — Mais, Monsieur l'abbé, je suis trop mauvais sujet pour faire un religieux. — Non, non, je vous connais :

vous n'êtes pas un mauvais sujet, vous êtes un brave garçon ; je vous réponds que si vous venez, vous n'en serez point fâché, et que vous ferez bien. — Vous m'en faites quasi prendre envie ; mais on se moquera de moi quand on saura que je suis ici pour faire un frère. — Laissez les gens se moquer tant qu'ils voudront ; Dieu vous bénira, vous serez heureux, vous sauverez votre âme : c'est tout ce qu'il vous faut. Allez dire à vos bons parents que vous voulez venir ici avec votre frère et que je vous attends cette semaine. » Le jeune homme alla trouver ses parents et les décida à lui laisser la liberté, ainsi qu'à son frère, de suivre leur vocation. Quelques jours après il entra au noviciat, et sous le nom de *frère Laurent*, il devint le quatrième frère de l'Institut. Son frère Jean-Baptiste prit le nom de frère Louis, et Granjon celui de frère Jean-Marie. Vers le même temps, *Barthélemi Badard*, âgé de quinze à seize ans, fut aussi admis au noviciat et, sous le nom de frère Barthélemi, il devint un excellent religieux.

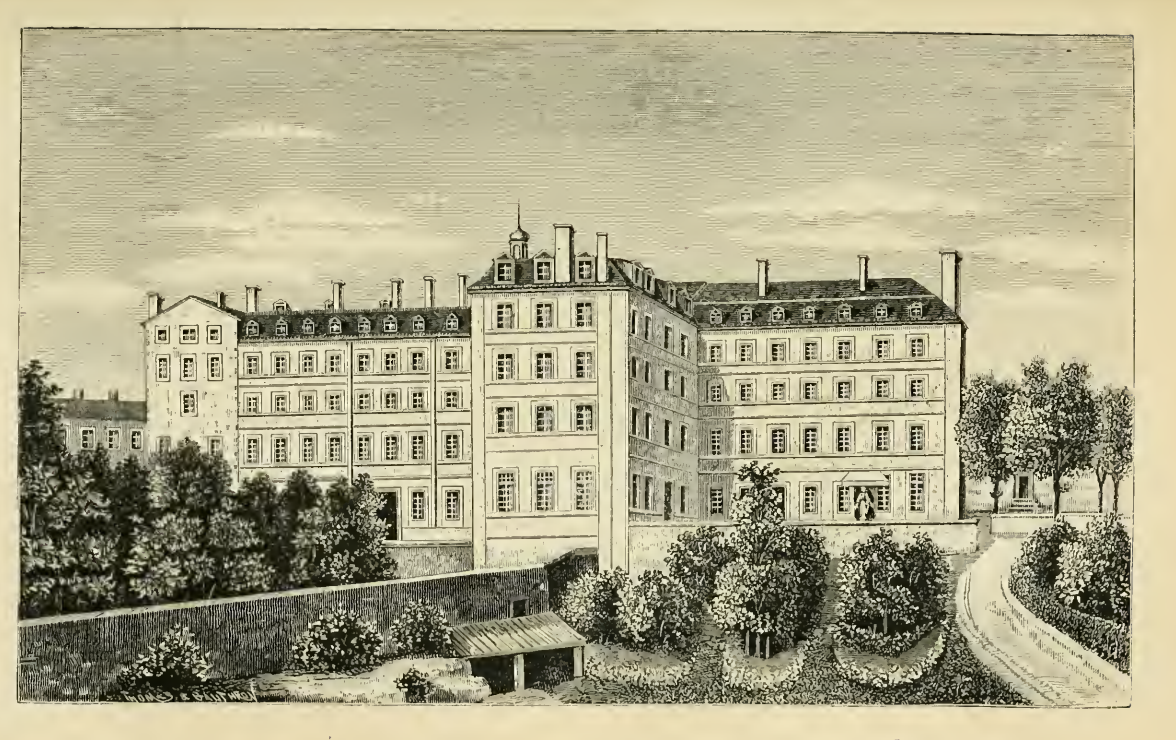
M. Champagnat n'avait pas perdu de vue le petit *Gabriel Rivat*, qu'on avait amené à son catéchisme. La piété et l'intelligence qu'il avait remarquées dans cet enfant, l'avaient porté à lui donner des soins particuliers. A l'époque où nous sommes arrivés, il venait de faire sa première communion, quoiqu'il n'eût que dix ans. Désirant l'attacher à sa Congrégation naissante, il proposa à ses parents de le placer chez les frères pour le faire instruire, et promit de lui donner lui-même des leçons. L'enfant vint donc au noviciat, reçut des leçons et, peu de temps après,

par les conseils de M. Champagnat, il s'attacha à l'Institut sous le nom de frère François. Sa mère le vit avec plaisir choisir cette vocation ; plusieurs fois, elle avait dit à M. Champagnat : *Mon enfant est à la Sainte Vierge, à qui je l'ai donné et consacré bien des fois ; je vous l'abandonne, faites-en ce que vous voudrez.* L'enfant, qui était trop jeune pour juger l'affaire de sa vocation, mais qui était d'une obéissance et d'une docilité parfaites, s'en rapporta aux conseils de son sage Directeur, qu'il regardait avec raison comme l'interprète de la volonté de Dieu sur lui ; et lorsque son jugement fut développé, jamais il ne lui vint en pensée qu'il pût soumettre sa vocation à un nouvel examen. Un jour, M. le Curé de *Tarantaise* l'engagea à étudier le latin et à faire ses classes pour embrasser l'état ecclésiastique ; voyant que ses conseils n'avaient aucun effet sur lui et qu'il les écoutait avec une indifférence marquée, il lui dit : « Pourquoi ne voulez-vous pas étudier le latin, comme votre frère ? — *Parce que je ne fais pas ma volonté*, répondit le jeune frère, *mais celle de Dieu, qui m'est manifestée par mon supérieur.* » A cette réponse, le bon curé resta muet de surprise, et toute la nuit il ne put sortir ces paroles de son esprit : « Je ne fais pas ma volonté, mais celle de Dieu. » Le lendemain matin, il dit à frère Louis : « Votre petit frère François m'a empêché de dormir cette nuit : il a des sentiments sublimes ; s'il les conserve, comme je n'en doute pas, Dieu le bénira et se servira de lui pour procurer sa gloire. »

M. Champagnat, voyant augmenter le nombre de ses disciples, pensa à leur donner une forme de vie

plus régulière et plus en rapport avec la vie de communauté. Comme il ne pouvait pas être toujours avec eux et qu'il sentait la nécessité de ne pas les abandonner à eux-mêmes, il voulut leur donner un Directeur qui marchât à leur tête pour les conduire. Mais, afin que l'obéissance et la soumission leur fussent plus faciles, il voulut que ce chef fût de leur choix; il leur proposa donc de le nommer par scrutin secret. Chacun ayant écrit et déposé son vote, il en fit en leur présence le dépouillement, et proclama Directeur frère Jean-Marie, qui avait obtenu le plus de suffrages. Il leur fit prendre aussi, après des épreuves convenables, un costume simple et modeste qui, les distinguant des séculiers, donnait une forme extérieure à la Congrégation, la faisait connaître et favorisait les vocations. Ce costume consistait en une sorte de lévite bleue, descendant jusqu'à mi-jambes, un pantalon noir, un petit manteau et un chapeau rond. La couleur bleue avait été choisie pour rappeler aux frères qu'ils étaient les enfants de Marie et qu'ils devaient, en portant son habit et sa couleur, travailler sans cesse à rendre leur vie conforme à la sienne, en imitant ses vertus.

Le règlement de la petite communauté fut alors modifié, complété, et les principales pratiques de la vie religieuse y furent introduites. Le silence et le recueillement, la piété et la modestie des frères, l'union et la charité qui régnaient parmi eux, rappelaient et retraçaient la vie des premiers chrétiens. Ils faisaient tour à tour la cuisine et la lecture de table. Cette cuisine était bientôt faite : la soupe, le laitage,



GRAND SÉMINAIRE DE LYON, PLACE CROIX-PAQUET (page 18.)

les légumes, l'eau pour boisson, étaient le régime ordinaire de la communauté. Tout dans la petite habitation des frères était en rapport avec cet ordinaire si simple et si pauvre. Leur lit consistait en une paillasse et un traversin garnis de feuilles ou de paille, des draps de grosse toile et une ou deux couvertures de qualité analogue au reste.

M. Champagnat visitait souvent ses enfants et passait avec eux tous les moments qu'il avait de libres. Les frères se montraient admirables de bon esprit, de bonne volonté et de zèle pour l'observance du règlement. Un seul point leur était difficile à observer et devenait pour eux un sujet de peine quand ils y manquaient : c'était le lever. Comme ils étaient très pauvres et qu'ils n'avaient pu se procurer un réveil, il arrivait quelquefois qu'ils se levaient ou trop matin ou trop tard. Ils en témoignèrent leur peine à M. Champagnat qui, pour obvier à cet inconvénient, fit placer, sur le devant de la maison des frères, une clochette ; et à cinq heures précises il la sonnait lui-même de sa chambre, qui était au presbytère.





CHAPITRE SEPTIÈME

Les Frères se chargent de l'école de La Valla. — M. Champagnat vient demeurer avec eux. — Il les forme à faire la classe, leur apprend à faire le catéchisme, et les envoie deux à deux catéchiser dans les hameaux.

La paroisse de La Valla était sans instituteur. et M. Champagnat appelait de tous ses vœux le moment où ses frères pourraient se charger d'une classe. Mais ne les trouvant pas encore assez capables, il prit le parti de faire venir un maître d'école (1818). C'était un jeune homme qui avait demeuré chez les frères des Écoles chrétiennes. Il ne manquait pas d'instruction. et ce qui était préférable pour le cas actuel, il connaissait parfaitement la méthode simultanée-mutuelle du Vénérable abbé de la Salle, méthode que M. Champagnat voulait adopter pour sa Congrégation. L'instituteur vécut en communauté avec les Frères; il ouvrit son école dans leur maison, et bientôt elle fut pleine d'enfants. Les frères le secondaient dans l'instruction des élèves. le voyaient faire, se formaient sur lui et prenaient sa méthode; ils recevaient, en outre, entre les classes, des leçons particulières sur les diverses parties de l'enseignement. Bientôt ils furent en état de se charger de toute la classe. et ils

en firent la proposition à M. Champagnat, qui ne voulut pas le leur permettre, parce qu'il désirait que leurs premiers essais fussent plus humbles et se fissent sur un théâtre plus modeste. Il se contenta de les envoyer faire la classe dans les hameaux de la paroisse. Ils y allaient le matin et en revenaient le soir. Dieu aidant, ces premiers essais furent si heureux, que les habitants de ces campagnes en témoignèrent leur vive satisfaction à M. Champagnat.

Le maître d'école s'étant fait renvoyer à cause de sa conduite irrégulière, sa classe fut confiée au frère Jean-Marie, directeur de la maison (1819). Il sut, par une sage et prudente fermeté, maintenir l'ordre et la discipline que l'instituteur y avait établis. Jusque-là les habitants de La Valla s'étaient peu occupés des frères ; mais quand on vit leur zèle et leur dévouement pour l'instruction des enfants, quand on fut témoin de leurs succès, il n'y eut qu'une voix pour les applaudir, et le nombre de leurs élèves s'accrut considérablement.

Les frères regardaient tous comme une grâce d'être choisis pour aller faire le catéchisme dans les hameaux. Le bon frère Laurent postula longtemps la faveur d'aller remplir cette mission au *Bessac*, village situé sur la montagne de Pilat, à deux lieues de La Valla. Ce village n'avait point alors de prêtre : aussi les enfants et même les grandes personnes étaient dans une profonde ignorance. Frère Laurent y portait ses petites provisions de La Valla, où il revenait tous les jeudis pour s'édifier auprès des frères, et pour se

fournir de ce qui lui était nécessaire. Il se logeait chez un habitant du Bessac, préparait lui-même sa nourriture, qui consistait en une soupe faite le matin pour toute la journée, quelques pommes de terre et un peu de fromage. Le bon frère parcourait le village deux fois par jour, une petite clochette à la main pour rassembler les enfants ; et telle était la vénération qu'il avait su inspirer par sa vertu, que tout le monde se découvrait quand il passait. Lorsque les enfants étaient réunis autour de lui, il leur apprenait les prières et le catéchisme, et leur enseignait la lecture. Les dimanches, il assemblait dans la chapelle tous les habitants du village ; et là, après avoir fait la prière du soir, récité le chapelet et chanté un cantique, il expliquait à ces bons villageois les vérités de la Religion, les instruisait des dispositions requises pour recevoir avec fruit les Sacrements, et leur apprenait à sanctifier leurs actions, leurs souffrances et leur pauvreté, en les offrant à Dieu et en se soumettant à sa sainte volonté. Rien ne peut dire le bonheur qu'il goûtait à catéchiser ce bon peuple, et à se dévouer à l'instruction des enfants pauvres et ignorants. On en jugera par ce trait :

Un jeudi, selon son habitude, il était venu faire ses provisions à La Valla, et il montait au Bessac avec M. Champagnat, appelé de ce côté pour confesser un malade. Les chemins étaient tout couverts de verglas, et, à certains endroits, de deux à trois pieds de neige. Frère Laurent portait dans un sac un gros pain, du fromage et des pommes de terre pour se nourrir pendant la semaine. Quoiqu'il fût fort et qu'il

fit froid, il suait sous son fardeau. M. Champagnat, le voyant en cet état, lui dit :

« Mon Frère, vous faites là un métier pénible. — Vous me pardonnerez, mon Père ; il n'est pas pénible, mais extrêmement doux. — Je ne vois pas ce qu'il y a de si doux à côtoyer ces montagnes tous les huit jours, à marcher dans ces neiges et sur ces glaces avec un lourd fardeau sur les épaules, au risque de vous jeter dans quelque précipice. — J'ai l'entière certitude que Dieu compte tous mes pas, et qu'il payera par un poids immense de gloire les peines et les fatigues que je supporte pour son amour. — Vous êtes donc bien content d'aller faire le catéchisme et la classe dans ce mauvais pays, et de porter votre pain comme un pauvre ? — Si content, mon Père, que je ne donnerais pas mon emploi pour tous les biens du monde. — Certes, vous l'estimez beaucoup cet emploi ; mais le méritez-vous ? — Oh ! non : je suis convaincu que je ne mérite pas la faveur d'aller faire le catéchisme au Bessac et qu'elle ne m'est accordée que par un pur effet de la bonté de Dieu. — Tout ce que vous dites là est très vrai ; toutefois, convenez que vous avez aujourd'hui un bien mauvais jour. — Non, mon Père, c'est un des plus beaux jours de ma vie. » En disant cela, sa figure était riante, épanouie, et de douces larmes de bonheur tombaient de ses yeux. M. Champagnat, touché et consolé de voir tant de vertu, eut de la peine à retenir les siennes.

Ces débuts, tout modestes qu'ils étaient, faisaient entrevoir le bien que les frères étaient appelés à faire,

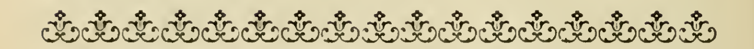
ils encourageaient M. Champagnat et le confirmaient dans la pensée que Dieu voulait l'œuvre qu'il avait entreprise. Aussi y consacrait-il tous les moments que lui laissaient les travaux du saint ministère. Il alla plus loin : voyant combien ses frères avaient besoin de ses conseils et de sa direction, et voulant leur donner un des plus grands et des plus sûrs témoignages de son attachement, il résolut d'aller demeurer avec eux. Il s'en ouvrit à M. le curé, qui ne négligea rien pour le détourner de ce projet. « Que ferez-vous, lui dit-il, au milieu de vos jeunes gens, bons et pieux, si vous le voulez, mais grossiers, pauvres, et dont aucun n'est capable de prendre soin de vous et de préparer votre ordinaire ? » Ces raisons ne firent aucun effet sur l'esprit de M. Champagnat. Il savait qu'en vivant en communauté il devrait supporter les incommodités, les privations et tous les sacrifices qu'impose la pauvreté religieuse ; mais c'était cela même qui lui faisait désirer d'être avec ses frères. Outre ce motif, que lui inspirait son amour pour la mortification, il en avait un autre qui devait être aussi favorable au succès de son œuvre qu'il était doux à son cœur de père : il comprenait que, pour faire réussir son œuvre, il devait se mettre à la tête de ses frères, unir son sort au leur et ne faire qu'un avec eux. Rien, en effet, n'était plus propre que ses exemples pour attacher ses religieux à leur vocation, pour leur faire aimer la vie réglée, la pauvreté et toutes les vertus de leur saint état. De plus, il aimait ses frères comme ses enfants ; il voulait leur en donner des preuves, et il n'en voyait pas de meilleures que de

vivre avec eux et comme eux. Dès le principe, il s'était dévoué tout entier à l'œuvre des Frères, et il s'était attendu et préparé à lui donner non seulement ses soins et ses travaux. mais encore à sacrifier pour elle, s'il était nécessaire, ses forces, sa santé et sa vie.

Ayant donc obtenu la permission de quitter le presbytère. il vint se fixer pour toujours chez les frères, transportant lui-même son petit mobilier pendant la nuit. afin de n'être pas aperçu et d'éviter de faire parler (1819). On le logea dans une petite chambre basse et malsaine. quoique ce fût ce qu'il y avait de mieux dans la maison. Son modeste ordinaire était fait avec celui des frères ; mais il mangeait seul. Comme le bon pasteur, il était toujours à la tête de son petit troupeau : il travaillait avec les frères soit à cultiver la terre, soit à faire des clous ; prenait ses récréations avec eux. visitait les classes pour encourager les élèves et diriger les maîtres. donnait en particulier des leçons à ces derniers. les formait à la surveillance des enfants et aux autres parties de l'éducation.

Les frères vénéraient M. Champagnat et l'aimaient comme leur père ; mais en gens simples et encore peu faits aux convenances. ils vivaient avec lui quasi comme avec leur égal, et s'occupaient peu de l'entourer de ces soins et de ces égards que réclamait son double caractère de Prêtre et de Supérieur. C'est ainsi qu'ils le laissèrent pendant trois ans faire lui-même sa chambre. Du reste, il ne témoigna jamais la moindre peine à ce sujet ; au contraire. il ne se

déchargea de ce soin que sur les instances du frère Stanislas.



CHAPITRE HUITIÈME

Fondation des établissements de Marlhes et de Saint-Sauveur. — Belle conduite de Frère Louis. — Fondation des établissements de Tarantaise et de Bourg-Argental.

L'ÉCOLE de La Valla prospérait : la bonne tenue des enfants, leurs progrès, leur piété, l'attachement qu'ils montraient pour leurs maîtres, attirèrent l'attention du public sur les frères et les firent connaître dans les paroisses voisines. Quelques curés, désireux de donner à leurs paroissiens de pareils instituteurs, en firent la demande à M. Champagnat. *M. Allirot, curé de Marlhes*, prétendit qu'il avait droit d'être servi le premier. Deux frères lui ayant été promis, il acheta, pour les loger, une maison assez petite et malsaine, où l'eau suintait de toutes parts : c'était la pauvreté comme à la Maison-Mère. *Frère Louis* fut établi Directeur de cette école et l'ouvrit dans le courant de 1819.

A leur arrivée à Marlhes, les frères n'ayant trouvé au local qui leur était destiné ni mobilier, ni provisions, furent obligés de passer quelques jours au presbytère, où ils furent examinés de très près. On convenait qu'ils étaient bons, pieux et modestes; mais on ajoutait qu'ils étaient trop simples et qu'ils n'avaient pas assez d'instruction. Se trouvant avec son compagnon dans une chambre, frère Louis entendit le vicaire, neveu du curé, dire à son oncle : « Ces deux jeunes gens ne feront rien ; ils ne sont ni assez instruits, ni assez expérimentés pour diriger une école. Ce sont deux enfants : comment pourraient-ils discipliner et former d'autres enfants? Je crains bien que nous ne soyons pas longtemps à nous repentir de les avoir appelés dans cette paroisse. — En effet, répondit le Curé, ces deux frères sont bien jeunes, ils laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction, et il est fort douteux qu'ils réussissent. » — « Entendez-vous ce que l'on dit de nous? dit le frère Louis à son compagnon. Quittons cette maison où l'on nous juge si sévèrement : mieux vaut rester dans le local qui nous est destiné, bien qu'il n'y ait que les quatre murs ; mieux vaut vivre de pain seul que de demeurer ici. Ouvrons notre école, mettons-nous à l'œuvre, et prouvons-leur que nous sommes capables, Dieu aidant, de remplir la tâche que notre Supérieur nous a confiée. » Le lendemain, ils ouvrirent leur école, s'attachant particulièrement à discipliner leurs enfants, à les rendre silencieux, à leur donner des habitudes d'ordre et de propreté, à les former à la piété, à la modestie, à la civilité, à mettre dans leurs classes

l'émulation et tout cet extérieur qui annonce une école bien tenue. Un mois ne s'était pas écoulé que les enfants avaient changé ; il semblait que la piété, la retenue et la modestie de leurs maîtres eussent passé dans eux. Les parents, les autorités, tout le public était ravi de leur docilité, de leur honnêteté, de leur amour pour l'étude, de leur attachement à leurs maîtres. On ne pouvait se lasser de les regarder parcourir les rues et se rendre dans les hameaux, deux à deux, dans un ordre et un silence parfaits. Le vicaire et le curé furent agréablement surpris, et ils comprirent qu'ils avaient jugé les frères trop tôt. Au reste, ils furent les premiers à se réjouir de leurs succès, à louer leur conduite et à faire leur possible auprès des parents en faveur des frères et de leur école, pour soutenir ces heureux commencements.

Frère Louis, qui était plein de l'esprit de son état et qui comprenait l'excellence de la mission qui lui était confiée, ne faisait pas la classe en maître d'école, mais en religieux et en apôtre : aussi sa classe était-elle une véritable école de vertu. Le catéchisme y tenait toujours le premier rang, et il savait mettre tant d'intérêt dans les explications qu'il en donnait, que les instructions religieuses étaient ce qui attirait et attachait le plus les enfants à l'école. Le soir, chaque élève répétait dans sa famille ce qu'avait enseigné le frère, les histoires qu'il avait racontées, les pratiques de vertu qu'il avait conseillées : de sorte que ses instructions profitaient autant aux parents qu'à leurs enfants. Comme ce frère avait une grande dévotion à la Sainte Vierge, il l'établit

Supérieure de la maison et ne voulut être regardé que comme son intendant. Son zèle pour faire aimer cette divine Mère et pour inspirer sa dévotion aux enfants était infatigable.

Avec une pareille direction, les classes ne pouvaient manquer de prospérer. A leur arrivée, les Frères avaient trouvé les enfants dans une profonde ignorance ; une année s'était à peine écoulée, que la plupart de ces enfants savaient lire, écrire, calculer, récitaient par cœur les quatre parties du catéchisme, et faisaient la consolation de leurs parents et l'édification de la paroisse par leur piété et leur bonne conduite.

M. *Colomb de Gaste,* maire de *Saint-Sauveur-en-Rue*, qui habitait, pendant l'été, avec sa famille, sa maison du Coin, et allait le dimanche entendre la Messe à Marlhes, eut l'occasion de voir les Frères avec leurs enfants ; il fut charmé de la piété des maîtres, de la modestie et de la bonne tenue des élèves. « Que sont ces maîtres d'école que vous avez? dit-il à M. le Curé ; ils m'ont extrêmement édifié ; où les avez-vous pris? » — « Ce sont des Frères, répondit le Curé, que l'abbé Champagnat a formés. Ils font bien, nous en sommes contents ; la paroisse les aime, et nos enfants ont entièrement changé depuis qu'ils sont entre leurs mains. » Sur ces renseignements, M. Colomb résolut aussitôt de doter la commune de Saint-Sauveur d'une pareille institution, et fit à M. Champagnat la demande de deux Frères. Cette demande fut accueillie et l'ouverture de la nouvelle école fut fixée à la Toussaint de 1820. Cette école,

dont le frère *Jean-François* fut nommé Directeur, eut le même succès que celles de La Valla et de Marlhes.

M. de Pleyné, maire de Bourg-Argental, ayant entendu parler de la prospérité de l'école de Saint-Sauveur, voulut à son tour avoir des Frères de M. Champagnat. Il lui écrivit pour lui en demander trois qui lui furent accordés. Leur arrivée à *Bourg-Argental* eut lieu à la fin de l'année 1821. Quelques jours après, les classes comptaient deux cents élèves. La direction de cette école fut donnée au frère Jean-Marie, et le frère Louis le remplaça à La Valla dans la direction de la maison du noviciat.



CHAPITRE NEUVIÈME

M. Champagnat demande à Dieu des sujets. — Manière dont Dieu exauce sa prière.

La fondation des écoles de Saint-Sauveur et de Bourg-Argental avait épuisé le noviciat. M. Champagnat qui, d'un côté, éprouvait de grandes consolations en voyant les succès qu'obtenaient partout ses enfants, et l'empressement des communes à les demander, souffrait,

d'autre part, de voir que les vocations fussent si rares. Cette pénurie, loin de le décourager, ne servit qu'à exciter son zèle et à augmenter sa confiance en Dieu. Bien convaincu que la vocation est l'œuvre de Dieu, il lui adressa d'ardentes prières pour le conjurer de lui envoyer de nouveaux enfants. Il ne manqua pas de recourir aussi à Marie, dont la protection lui inspirait une confiance sans bornes. Il célébra la sainte Messe, fit un grand nombre de neuvaines en son honneur, et lui représenta, avec la simplicité d'un enfant, qu'étant la Mère, la Supérieure et la Protectrice de sa maison, elle devait en prendre soin et la faire prospérer.

La Mère de miséricorde, touchée de la confiance qu'avait en elle son serviteur, lui montra que ce n'était pas en vain qu'il avait compté sur elle. Nous arrivons, en effet, à l'époque où la Congrégation, qui paraissait frappée de stérilité, prit un accroissement qui tient du prodige. Mais ce qui est le plus admirable, c'est le moyen dont Dieu se servit pour la faire connaître et lui amener des sujets. Entre ses mains puissantes, tout instrument est bon pour aller à ses fins ; ce qui suit en est une preuve : car nous allons voir que pour accomplir les desseins de miséricorde qu'il avait sur la Congrégation naissante et lui procurer des vocations, il se servit d'un sujet peu digne qui, plus tard, dut être renvoyé de l'Institut.

Vers le milieu du Carême de 1822 se présenta, à M. Champagnat, un jeune homme qui lui demanda la faveur d'être admis dans sa communauté. La tenue et les allures du jeune homme ne lui plaisant pas et

lui faisant suspecter les motifs qui l'amenaient, il lui demanda froidement d'où il venait et quelle profession il avait exercée jusqu'alors. Ayant appris qu'il sortait de chez les Frères des Ecoles chrétiennes, où il était resté six ans, il lui répondit : « Si vous n'êtes pas propre pour la congrégation des Frères de M. de la Salle, ou si leur genre de vie ne vous convient pas, vous êtes inutile pour nous, et je vous déclare que je ne puis vous recevoir. » Toutefois, comme il était nuit il ne crut pas pouvoir se dispenser de lui donner l'hospitalité ; il lui ajouta donc : « Vous coucherez ici cette nuit, et demain vous vous retirerez. » Le jeune homme, qui avait grande envie de rester, fit des efforts inouïs d'éloquence et de supplications pour se faire recevoir. Après la collation, il entretint longuement M. Champagnat de son pays et des vocations nombreuses que les Frères des Ecoles chrétiennes y recrutaient. S'étant aperçu que ce sujet lui plaisait, il ajouta : « Si je suis reçu, je vous promets de faire venir plusieurs postulants de ma connaissance. » Il lui fut permis de passer deux ou trois jours dans la maison. M. Champagnat lui signifia enfin l'ordre de se retirer. Après de nouvelles et inutiles instances pour son admission : « Me recevrez-vous, dit-il, si je vous amène une demi-douzaine de bons sujets ? » — « Oui, quand vous les aurez trouvés. » — Eh bien ! reprit-il, donnez-moi une lettre d'obédience afin que je sois en règle. » M. Champagnat lui remit une lettre insignifiante, et lui dit : « Allez et restez chez vos parents, ou, ce qui serait mieux pour vous, retournez dans la communauté d'où vous sortez. Quant à notre

maison et à notre genre de vie, ils ne vous conviennent pas. » Muni de sa lettre, le jeune homme part pour son pays, éloigné d'une quinzaine de lieues de La Valla. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que, déjà, il avait décidé huit jeunes gens à partir pour La Valla, ou plutôt pour Lyon, car il se garda bien de leur dire qu'il les conduisait à La Valla. Comme dans le pays on le croyait membre de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, ni les jeunes gens, ni leurs parents ne pouvaient penser qu'il fût question de la congrégation des Petits Frères de Marie, de laquelle il ne leur avait d'ailleurs pas parlé.

Vers la fin de mars 1822, ces pieux jeunes gens, ayant à leur tête leur conducteur, se mettent en route dans l'intime conviction qu'ils vont au noviciat des Frères de Lyon. Arrivés, au bout de deux jours, au sommet de la montagne qui est en face de La Valla : « Voilà, leur dit-il, en leur montrant le clocher de cette paroisse, le terme de notre voyage. » — « Quoi ! s'écrient les postulants, est-ce là que nous allons ? Mais ce n'est pas Lyon ? » — « Non, ce n'est pas Lyon ; mais nous avons ici un noviciat ; vous y passerez quelques jours, puis on vous conduira à Lyon. » L'arrivée de cette bande ne surprit pas peu M. Champagnat. Il était alors occupé au jardin ; il quitta aussitôt son travail pour venir leur parler. « Il me semble encore le voir, dit un des jeunes gens qui faisait partie de la troupe, nous regarder des pieds à la tête, avec un air d'étonnement indiquant assez qu'il ne comptait pas sur nous. Après nous avoir fait quelques questions pour connaître nos dispositions

et les motifs qui nous amenaient. il finit par nous déclarer qu'il ne pouvait nous recevoir. Cette déclaration nous surprit extrêmement et nous fit tant de peine que M. Champagnat. qui s'en aperçut, ajouta pour nous consoler : Je vais prier Dieu pour examiner cette affaire ; restez jusqu'à demain. »

La plupart de ces postulants plaisaient beaucoup à M. Champagnat. S'il fit difficulté de les recevoir, c'est qu'il ne les connaissait pas. c'est qu'il craignait que leur vocation ne fût que l'effet des sollicitations de celui qui les amenait pour se faire recevoir lui-même; puis leur nombre l'inquiétait sous plusieurs rapports. « Ces jeunes gens, disait-il, se sont peut-être décidés par entraînement : or, s'il prend envie à quelqu'un de se retirer. il est à craindre que les autres ne se dégoûtent en même temps, et que tous ne s'en retournent comme ils sont venus. » Ce nombre était encore trop grand relativement à la maison : on manquait d'appartements et même de lits, et l'on fut obligé de les faire coucher à la grange, sur la paille. Enfin, les ressources aussi faisaient défaut : la plupart de ces jeunes gens ne donnaient que peu de chose pour leur pension, et la maison, pouvant à peine se suffire, n'était pas en état de faire pour eux des sacrifices. C'est pourquoi M. Champagnat ne crut pas pouvoir imposer cette charge à la communauté sans avoir consulté ses principaux Frères. Les ayant réunis, il leur fit voir les desseins de Dieu qui semblaient se manifester en cette occasion sur la congrégation naissante, et leur dit que, pour lui, son sentiment était qu'il fallait recevoir des sujets qui

paraissaient visiblement amenés par la Providence. Les Frères étant tous de son avis, il fut décidé que les huit postulants seraient admis avec celui qui les avait conduits, mais qu'on les soumettrait à des épreuves particulières pour s'assurer de leur vocation.

En vain les amis de M. Champagnat, alléguant des raisons tirées de la prudence humaine, firent-ils les plus vives instances pour le porter à éloigner les nouveaux venus : son parti était pris; rien ne put changer sa résolution; mais, en homme sage, il employa tous les moyens que lui suggéra l'esprit de Dieu pour éprouver ces postulants et pour s'assurer s'ils convenaient à sa congrégation. Au lieu de les mettre en classe, il les fit travailler du matin au soir, les obligeant à garder un rigoureux silence. Les réprimandes et les pénitences publiques, pour les moindres fautes, ne furent pas épargnées; mais rien aussi ne fut capable d'ébranler leur fermeté. M. Champagnat, enchanté et édifié de cette constance, voulut tenter sur les plus jeunes une dernière épreuve. Il les réunit donc en présence des Frères de la maison, et leur dit : « Mes amis, puisque vous voulez absolument rester ici et devenir les enfants de Marie, je suis décidé à vous garder tous; mais, comme quelques-uns d'entre vous sont encore trop jeunes pour connaître leur vocation, j'ai pris la résolution de les louer à quelques bons habitants de la campagne pour garder les bestiaux. S'ils se conduisent bien, si leurs maîtres sont contents d'eux, et s'ils se conservent dans la disposition d'embrasser la vie religieuse, je les admettrai définitivement au novi-

ciat. à la Toussaint prochaine. Voyons. ajouta-t-il en s'adressant au plus jeune, cela vous convient-il? » — « J'y consens, puisque vous le voulez, répondit l'admirable enfant; mais à condition que certainement vous me recevrez à l'époque que vous fixez. » A cette réponse, M. Champagnat resta muet d'étonnement; il baissa les yeux et. un instant après : « Allez, dit-il. je vous reçois tous dès maintenant (1). »

Mais d'où venaient ces jeunes gens? — Ils venaient de la Haute-Loire, des montagnes du Velay; c'est Notre-Dame du Puy qui les avait préparés et qui les envoyait. — Quel était le motif de leur attachement à un Institut qui faisait tant de difficultés de les admettre dans son sein? — Un d'eux va nous le dire. Ecoutons son langage naïf : « On avait tort de tant se méfier de nous et de suspecter les motifs qui nous amenaient; si ces motifs eussent été humains, nous ne fussions pas restés un seul jour. Qui aurait pu, en effet, nous retenir dans une maison où nous avions pour dortoir une grange, pour lit un peu de paille, pour toute nourriture du pain noir, qui tombait en pièces, tant il était mal cuit, quelques légumes, et pour boisson de l'eau; dans une maison où l'on nous appliquait, depuis le matin jusqu'au soir, à un travail pénible, dont l'unique salaire était

(1) L'enfant qui avait répondu comme nous venons de le dire devint le *frère Jean-Baptiste*, l'une des colonnes du nouvel Institut. Pendant trente-deux ans, il remplit la charge d'Assistant, y déployant à un degré remarquable l'art difficile de gouverner les hommes. Richement doué sous le rapport de l'intelligence et de la mémoire, travailleur et compilateur infatigable, il a composé la vie du pieux Fondateur et des livres ascétiques qui sont un trésor pour la Congrégation.

quelques réprimandes ou quelques punitions, qu'il fallait recevoir avec un profond respect? Si l'on demande maintenant ce qui pouvait nous plaire dans une position si contraire à la nature, ce qui nous attachait si fort à une Société qui ne voulait pas de nous, je répondrai que ce fut la dévotion qu'elle professait pour Marie. Le lendemain de notre arrivée, M. Champagnat nous remit à chacun un chapelet; il nous parla plusieurs fois de la Sainte Vierge avec ce ton persuasif qui lui était naturel, et nous raconta quelques traits de protection de cette divine Mère. Tous, tant que nous étions, nous fûmes si touchés des belles choses que notre bon Père nous dit de la Sainte Vierge que rien au monde n'aurait pu nous détourner de notre vocation. »

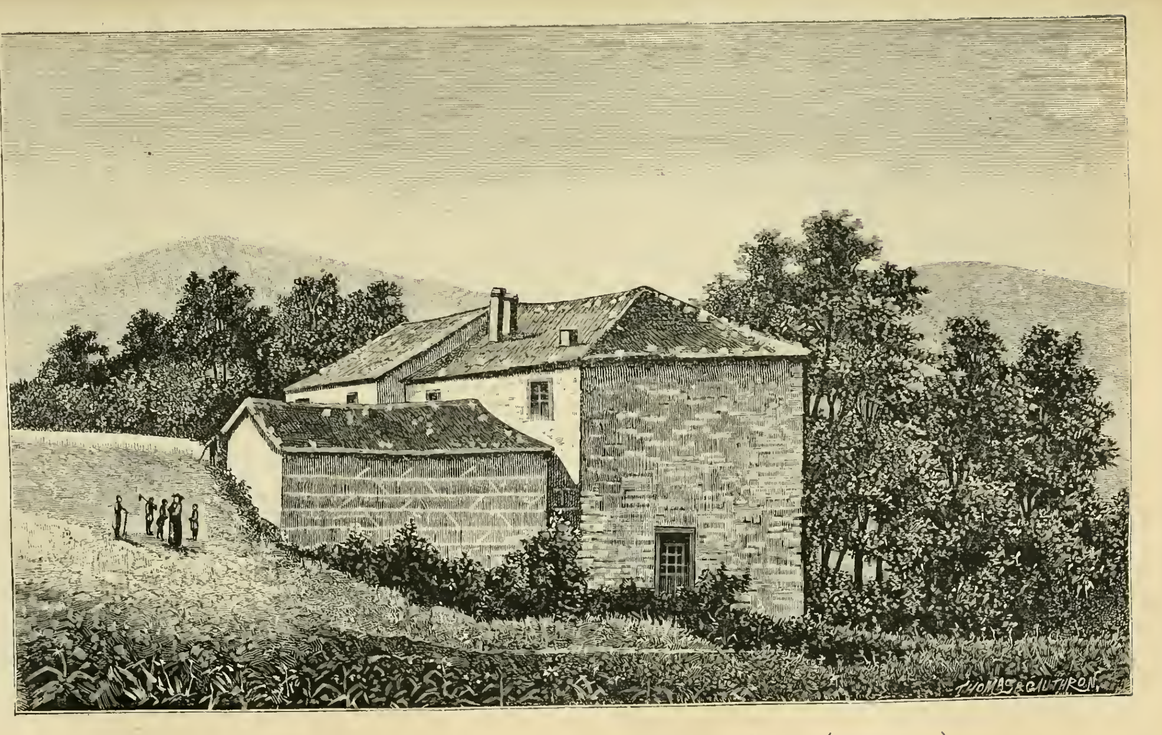
Dès qu'il fut arrêté que les postulants seraient admis, M. Champagnat envoya un de ses principaux Frères pour prendre des renseignements sur leur compte et pour faire payer la pension du noviciat. Ce Frère vit MM. les Curés du canton et fit connaître la congrégation. De leur côté, les postulants écrivirent à leurs parents qu'ils étaient contents et heureux dans leur vocation, ce qui décida encore quatre nouveaux sujets à venir embrasser le même genre de vie. Deux mois après, trois autres suivirent le même exemple; enfin, six mois ne s'étaient pas écoulés que le noviciat comptait plus de vingt novices du même pays.



CHAPITRE DIXIÈME

Agrandissement du Noviciat. — Piété et ferveur qui régnaient à La Valla et dans les établissements.

Les postulants étaient devenus si nombreux que M. Champagnat dut réparer et transformer en dortoir le grenier de la maison; mais cette pièce n'était éclairée que par une petite fenêtre et se trouvait si basse que l'on ne pouvait s'y tenir debout; il fallut bien songer à bâtir. Le plan d'une construction fut arrêté. Cependant l'argent nécessaire à cette dépense manquait absolument : à peine en trouvait-on assez pour subvenir, chaque jour, aux besoins les plus urgents de la communauté. On convint donc que les Frères bâtiraient eux-mêmes leur nouvelle maison. Tous se mirent à l'œuvre avec un entrain et un bonheur qui n'étaient égalés que par l'ardeur avec laquelle M. Champagnat travaillait lui-même, mettant la main à tout, dirigeant tout et entraînant par son exemple toute sa communauté. Pour se ménager plus de temps, il disait son bréviaire la nuit : aussi le voyait-on toute la journée au chantier, à moins qu'il n'eût été appelé à l'église ou ailleurs pour les fonctions du saint ministère. Les prêtres, ses amis, ainsi que les autres



BERCEAU DE L'INSTITUT DES PETITS FRÈRES DE MARIE (page 47.)

personnes qui avaient à lui parler, le trouvaient toujours la truelle à la main. et au milieu des pierres. « Il me semble encore le voir. dit un Frère qui partageait ses travaux, la soutane toute terreuse. toute blanche de poussière. la tête nue. se présenter devant ceux qui le visitaient ou le demandaient. les accueillir. leur parler d'un air riant, gai et content. quoiqu'il fût la plupart du temps harassé de fatigue. »

Un jour. un ecclésiastique de ses amis, le trouvant en cet état. lui dit : « Décidément, Monsieur Champagnat, vous voilà devenu maçon. » — « Plus que cela : maçon et architecte. » — « Savez-vous. en effet, que les gens du métier murmurent et conspirent contre vous. parce que vous leur faites concurrence, que vous les privez de leur ouvrage et que vous formez une pépinière de maçons ? » — « Laissez-les faire ; je ne redoute pas leur mauvaise humeur, et je suis prêt à vous recevoir en apprentissage. si l'envie vous prend de devenir mon élève. » Prenant un ton plus sérieux, l'ecclésiastique ajouta : « Mon ami, vous en faites trop : car. outre que ce genre d'occupation ne convient guère à un prêtre, vous vous y livrez de manière à compromettre votre santé. » — « Ce travail n'a rien de déshonorant pour mon ministère, je ne m'aperçois pas non plus qu'il nuise à ma santé : au reste, je ne le fais pas par plaisir, mais par nécessité. Nous sommes tous les uns sur les autres dans cette baraque ; nous n'avons pas d'argent pour payer nos ouvriers : qui peut trouver mauvais que nous construisions une maison pour nous loger ? »

Pendant le travail, on gardait un silence parfait, et à certaines heures du jour, un des plus fatigués ou des plus jeunes faisait une lecture, que tous les autres écoutaient avec attention, mais en travaillant. « De temps en temps, rapporte un Frère, notre bon Père nous adressait quelques paroles d'édification ou d'encouragement, lesquelles, jointes à ses exemples, animaient les plus lâches et donnaient du courage à tout le monde. Jamais aucun de nous n'a entendu sortir une plainte de sa bouche ; jamais nous ne l'avons vu s'impatienter ni nous gronder, bien qu'il en eût souvent l'occasion, vu notre maladresse. Si nous ne faisions pas bien ce qu'il nous commandait, il nous montrait avec bonté de quelle manière il fallait nous y prendre ; si, malgré ses leçons, nous ne pouvions pas réussir, il faisait lui-même la chose, se montrant toujours content et satisfait de notre bonne volonté. »

En peu de mois, la construction de la maison fut achevée. M. Champagnat, aidé de quelques Frères ou postulants, en fit la menuiserie, c'est-à-dire les portes, les fenêtres et les planchers.

Mais il ne s'occupait pas tellement du matériel qu'il négligeât l'instruction des novices ; il profitait du temps des récréations et des dimanches pour les former à la piété et aux connaissances qui leur étaient nécessaires. Ses instructions étaient courtes, mais animées et pleines de feu ; elles roulaient presque toujours sur la piété, l'obéissance, la mortification, l'amour de Jésus, la dévotion à la Sainte Vierge et le zèle pour le salut des âmes.

Les travaux manuels et tous les embarras qu'ame-

nait la construction de la maison, n'affaiblirent point l'attachement des novices pour leur vocation, et ne portèrent aucun préjudice au bon esprit ni à la piété qui régnaient dans la communauté. Jamais, au contraire, on ne vit dans le noviciat tant de ferveur, tant de zèle pour la pratique des vertus religieuses, et surtout de celles qui devaient former l'esprit de l'Institut. Les Frères et M. Champagnat lui-même en étaient ravis d'admiration.

La ferveur n'était pas moins grande parmi les Frères des établissements. Le soin de leur propre perfection, la classe et l'instruction des enfants ne suffisaient pas pour satisfaire leur zèle ; ils y ajoutaient beaucoup d'autres œuvres admises alors dans la congrégation. A Saint-Sauveur, ils faisaient des quêtes de blé, de pommes de terre, de beurre, de fromage, d'argent, d'objets d'habillement et de literie. Le produit de ces quêtes servait à entretenir les enfants pauvres de la paroisse que les Frères tenaient chez eux jusqu'après leur première communion, et dont le nombre allait quelquefois à plus de vingt. Visiter les malades, les servir, les veiller pendant la nuit, leur procurer tout ce dont ils avaient besoin, c'étaient encore pour les Frères des œuvres admises. Un jour, les Frères apprirent qu'un malade inspirait tant de dégoût et de répulsion, par sa malpropreté et les plaies dont il était couvert, que les personnes même les plus charitables n'osaient l'approcher. Le frère Directeur court chez ce malheureux et le trouve couché sur la paille, n'ayant qu'une couverture en lambeaux. Il lui procure un lit, lui porte les aliments nécessaires, le

soigne, panse ses plaies, le lave, et il le voit plusieurs fois le jour pendant une année entière. A ces secours, le frère Directeur ajouta d'autres soins d'un plus grand prix encore : il instruisit le malade des vérités de la Religion, le fit confesser, lui apprit à sanctifier ses souffrances, lui adressa tous les jours des paroles de consolation, lui fit produire des actes propres à le préparer à la mort. Les vacances arrivant, le bon Frère n'eut pas la satisfaction qu'il s'était promise d'assister ce cher malade à ses derniers instants et de lui fermer les yeux ; mais il n'en fut pas oublié à ce moment suprême. Voici, en effet, ses dernières paroles : « Mon Dieu, mon Dieu, je vous aime, et je vous recommande ce bon Frère qui m'a tant fait de bien ; bénissez-le et rendez-lui au centuple tout ce que je lui dois. »

M. Champagnat continuait, les dimanches dans la soirée, d'envoyer les Frères, deux à deux, faire le catéchisme dans les hameaux de la paroisse de La Valla, et de s'assurer par lui-même de quelle manière ils remplissaient ce ministère. Un jour, il se présenta pendant qu'un tout petit Frère, âgé de treize à quatorze ans, faisait gravement le catéchisme à quelques enfants et à plusieurs grandes personnes ; ne trouvant pas l'auditoire assez nombreux, il en fit des plaintes et menaça de ne plus envoyer les Frères. Une bonne femme s'étant levée lui dit : « Monsieur l'abbé, ne nous grondez pas : si vous fussiez venu il n'y a qu'un moment, vous eussiez trouvé beaucoup plus de monde ; mais, comme il est déjà tard, plusieurs ont été obligés de s'en aller. »

MM. les Curés et d'autres personnes, témoins de la belle conduite des Frères et de tout le bien qu'ils faisaient, écrivirent à M. Champagnat les lettres les plus flatteuses, le félicitant d'avoir, en si peu de temps, formé des hommes aussi pieux et aussi dévoués au bien de la religion. Il y eut encore à cette époque un bon nombre de demandes de nouveaux établissements. Dans le courant de 1822 et de 1823, on fonda ceux de *Saint-Symphorien-le-Château*, de *Boulieu* et de *Vanosc*. L'école de Boulieu devint si nombreuse que le Frère Jean-Pierre, qui en était Directeur, succomba à la peine et mourut victime de son zèle et de son dévouement. A la dernière retraite qu'il fit en 1824, ce Frère eut un pressentiment de sa mort prochaine, ce qui lui fit dire à M. Champagnat en le quittant et en lui demandant sa bénédiction : « Mon Père, pardonnez-moi si je pleure en vous quittant ; mais une voix intérieure me dit que je ne vous reverrai plus en ce monde. »

C'est vers cette époque que les Frères supplièrent M. Champagnat de leur permettre de lui donner le nom de Père : ce qu'il leur accorda volontiers. C'est ainsi que nous l'appellerons désormais.





CHAPITRE ONZIEME

Des contradictions que l'œuvre des Frères a attirées à son fondateur. — Monseigneur de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, prend l'Institut sous sa protection.

Il semble que l'établissement des Frères n'aurait dû attirer que des éloges et des approbations au Père Champagnat ; mais c'est par la croix que Dieu a sauvé le monde, et il veut que ses œuvres soient toutes marquées à ce signe sacré. L'Institut des Frères est né dans la pauvreté, il s'est élevé dans l'humilité, et jusqu'à la mort de son pieux Fondateur il est resté à l'ombre de la croix ; disons plutôt qu'il n'a jamais cessé d'y demeurer ; c'est de cet arbre de vie que lui sont venues la prospérité et la grâce de produire des fruits.

Dès le commencement de son œuvre, le Père Champagnat fut en butte à la contradiction. Les hommes, qui mesurent toujours le succès sur les moyens humains, ne pouvaient comprendre que l'humble Prêtre pût, sans ressources, réussir à fonder une congrégation ; le simple projet de cette œuvre leur paraissait une chimère enfantée par l'orgueil et la

témérité. « Que veut-il faire là? disaient-ils. Comment, lui qui n'a ni ressources, ni talents, peut-il songer à une pareille entreprise? C'est l'orgueil qui le guide; c'est l'ambition, c'est le désir de s'élever, c'est la sotte prétention d'être un jour appelé fondateur qui lui inspire un pareil projet. Que veut-il faire de ces jeunes gens qu'il retire des travaux des champs pour les faire pâlir sur des livres? Des orgueilleux, des fainéants, qui, après avoir passé leur jeunesse dans l'oisiveté, rentreront dans leurs familles, leur seront à charge et deviendront peut-être le fléau de la société. » Tels étaient les propos que l'on tenait sur le Père Champagnat. Ce n'étaient pas seulement quelques esprits chagrins qui se permettaient de semblables dénigrements; des séculiers d'une rare piété, des ecclésiastiques d'une grande vertu, et même plusieurs de ses amis, pensaient et parlaient de même. On lui prêtait mille projets opposés; on critiquait, on censurait amèrement les règlements qu'il avait donnés à sa petite communauté, de même que le genre de vie, l'occupation et le costume des Frères.

Les appréhensions, les blâmes et les dénigrements parvinrent jusqu'à l'Archevêché. M. Bochard, Vicaire général, ayant fait appeler le P. Champagnat, lui répéta tous les propos que l'on tenait sur son compte et lui demanda ce qu'il en était. « Il est vrai, répondit le P. Champagnat, que j'ai réuni quelques jeunes gens pour faire la classe aux enfants de La Valla qui étaient sans instituteurs. Ces jeunes gens n'ont, à proprement parler, ni costume ni engagements religieux. Ils sont là bien volontairement, parce que ce

genre de vie leur plaît et qu'ils aiment la retraite, l'étude et l'enseignement. »

M. Bochard lui proposa d'unir ses Frères à ceux qu'il avait fondés lui-même à Lyon. Sans rejeter cette proposition, M. Champagnat la détourna adroitement et prit congé de M. le Vicaire général. Il se rendit ensuite chez M. Courbon, premier Vicaire général, qui connaissait ses projets, et lui fit connaître les embarras qu'on lui suscitait de toutes parts. « Vous savez, lui dit-il, quelles sont mes vues et mes intentions : ce que j'ai fait jusqu'ici, je suis prêt à l'abandonner si vous me l'ordonnez ; car je ne veux que la volonté de Dieu, et dès que cette volonté me sera manifestée par vous, je m'y soumettrai. » M. Courbon répondit : « Je ne vois pas pourquoi l'on vous cherche tant de querelles : votre œuvre est excellente ; continuez. »

Le Père Champagnat avait essuyé bien des tribulations et bien des épreuves, lorsqu'arriva la nouvelle, au commencement de l'année 1824, que Mgr de Pins, archevêque d'Amasie, était nommé administrateur du diocèse de Lyon. Alors, sentant se ranimer sa confiance et entrevoyant des jours meilleurs pour sa congrégation, le pieux Fondateur écrivit au nouveau Prélat une lettre dans laquelle il lui donnait un aperçu de son œuvre, de son origine, de son but et de l'état où elle se trouvait. Il terminait en disant qu'il déposait cette œuvre aux pieds de Sa Grandeur ; qu'il se mettait lui-même entre ses mains, parfaitement résigné à tout abandonner ou à continuer, selon qu'il lui plairait d'ordonner.

Comme le Père Champagnat s'était toujours conduit par les avis de M. Gardette, supérieur du grand séminaire, il lui envoya sa lettre à Monseigneur, le priant de la lire et de la remettre lui-même au Prélat, s'il le jugeait à propos. M. Gardette remit la lettre, et fit en même temps l'éloge de son auteur et de l'œuvre qu'il avait fondée avec tant de peine. Le vénérable Archevêque, que les Petits Frères de Marie doivent regarder à tout jamais comme leur second père, n'hésita pas un instant à promettre sa protection à la nouvelle congrégation. « Ecrivez à M. Champagnat, dit-il à M. Gardette, que je veux le voir pour causer avec lui de son œuvre et assurez-le, en attendant, de toute ma bienveillance. » Le Père Champagnat s'étant rendu à Lyon, fut présenté à Mgr Gaston de Pins par M. Gardette. Dès qu'il fut en présence du Prélat, il se jeta à ses pieds pour lui demander sa bénédiction. « Oui, dit le saint Archevêque, je vous bénis, vous et tous vos Frères. Que Dieu multiplie votre petite famille, afin qu'elle remplisse non seulement mon Diocèse, mais toute la France. » Après s'être entretenu longuement avec le Père et s'être fait rendre un compte exact de l'origine, des progrès, de l'état actuel de la congrégation, il lui dit : « Je vous permets de donner un costume à vos Frères, et même de leur faire faire des vœux; car il n'y a que cela qui puisse les attacher irrévocablement à leur vocation. » Puis il ajouta : « Puisque votre maison est trop petite, il faut en bâtir une autre; je vous promets quelques secours pour cela. » En sortant de l'Archevêché, le Père Champagnat se rendit à

Fourvière, pour remercier Dieu de tant de faveurs obtenues par l'entremise de Marie. Il resta longtemps comme anéanti aux pieds de la divine Mère et, dans l'effusion de son cœur, il se consacra de nouveau à son service.

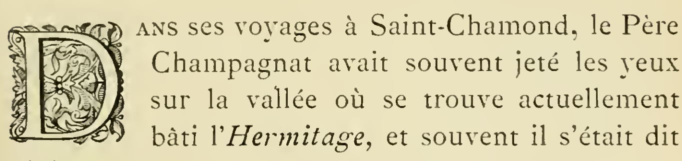
Monseigneur l'Archevêque avait offert la cure de La Valla au Père Champagnat ; par ses humbles représentations, ce dernier obtint de Sa Grandeur non seulement de n'être pas nommé à cette cure, mais encore d'être déchargé de ses fonctions de vicaire, afin de pouvoir s'occuper entièrement de l'œuvre des Frères. Les habitants de La Valla, qui lui étaient très attachés, lui firent les plus pressantes instances pour le retenir comme Curé, et le voyant déterminé, non seulement à ne pas accepter cette charge, mais encore à quitter la paroisse pour établir les Frères dans une position plus convenable et d'un plus facile abord, ils lui firent les propositions les plus avantageuses afin de le porter à rester au milieu d'eux ; une personne lui offrit même un domaine d'une assez grande valeur ; rien ne put le faire changer de résolution (1824).





CHAPITRE DOUZIÈME

Nouvelles contradictions que le déplacement du noviciat attire à M. Champagnat. — Construction de la maison de l'Hermitage.



Dans ses voyages à Saint-Chamond, le Père Champagnat avait souvent jeté les yeux sur la vallée où se trouve actuellement bâti l'*Hermitage*, et souvent il s'était dit à lui-même : « Une maison de noviciat serait là fort solitaire, parfaitement tranquille, très propre aux études. Si Dieu nous bénit, nous pourrons bien nous y établir. » Néanmoins, avant de se décider pour cette position, il parcourut, avec deux de ses principaux Frères, le pays d'alentour, afin de s'assurer s'il ne trouverait pas quelque chose de mieux. Rien ne lui parut plus convenable, pour une maison religieuse, que le vallon de l'Hermitage, partagé et arrosé par les belles eaux du Gier, borné au levant et à l'occident par des rochers en amphithéâtre, encadrant un terrain couvert, presque jusqu'au sommet, de verdure, de bois de chêne et d'arbres fruitiers. C'est, en effet, un site charmant et des plus agréables, surtout dans la belle saison.

Mais c'est surtout ici que la sagesse humaine allait argumenter sur la conduite du Père Champagnat. Il

ne s'agissait plus, en effet, d'une construction de peu d'importance, mais d'une vaste maison de noviciat qui devait entraîner des dépenses considérables. Aussi, ce projet excita-t-il dans le public une véritable explosion de critiques et de blâmes ; les amis mêmes du bon Père firent tout pour le porter à l'abandonner. C'est que le monde ne comprend rien aux œuvres de Dieu ; souvent il taxe de folie ceux qui les entreprennent.

Le Vénérable de la Salle, fondateur de la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, en avait fait l'expérience avant le Père Champagnat. Contre l'avis de ses parents et de ses connaissances, il venait de distribuer son bien aux pauvres et de se démettre d'un canonicat qu'il possédait dans la cathédrale de Reims, afin de donner à ses Frères l'exemple de la pauvreté, d'être tout entier à Dieu et de n'avoir rien sur la terre. A cette nouvelle, toute la ville le traita de fou ; quand les mondains le voyaient passer dans les rues, ils haussaient les épaules en témoignage de compassion et se disaient : « Voilà où le fanatisme et l'entêtement l'ont conduit. » Avant de terminer l'affaire de la démission de son canonicat, le pieux Chanoine entra dans une église, et là, prosterné devant Notre-Seigneur, il resta plongé dans une ardente prière. Dans ce même temps, deux amis de la famille du saint Prêtre étant survenus, un d'eux, plein de la fausse sagesse du monde, dit à l'autre avec une compassion simulée : « Priez Dieu pour ce pauvre M. de la Salle qui achève de perdre l'esprit. » — « Vous dites bien, répondit celui-ci, il perd véri-

tablement l'esprit; mais c'est celui du monde qu'il perd, pour se remplir de celui de Dieu. » Ainsi parlait-on du Père Champagnat et de son projet. Poussé par l'esprit de Dieu bien au delà du cercle étroit de nos vues humaines, il agissait avec cette foi et cette confiance qui ont la promesse du miracle. Aussi le voit-on commencer, sans argent, une construction dont le devis, y compris l'achat du terrain, s'élève à plus de soixante mille francs.

Pour diminuer les dépenses, toute la communauté travailla à cette construction; les Frères mêmes qui étaient dans l'enseignement furent appelés pour y être appliqués. Tous rivalisèrent de zèle et de dévouement; aucun, même des plus faibles et des malades, ne consentit à rester étranger à ce travail; tous voulurent se procurer la consolation d'avoir contribué à l'érection d'un édifice qui leur était si nécessaire. Mais ici il n'en fut pas comme à La Valla, où les Frères avaient fait toute la bâtisse : les maçons seuls furent chargés de cette partie, tandis que les Frères s'occupaient à extraire les pierres, à les porter, à tirer le sable, à faire le mortier et à servir les maçons.

Vers le commencement de mai 1824, M. l'abbé *Cholleton*, Vicaire général, vint en bénir la première pierre. Tels étaient le dénûment et la pauvreté de la maison, qu'on ne put lui donner à dîner. Le Frère chargé de la cuisine, s'étant adressé au Père Champagnat, lui dit : « Que ferai-je, mon Père? je n'ai absolument rien que je puisse présenter à M. Cholleton. » Après un instant de réflexion, le Père lui répondit : « Allez dire à M. Basson que je vais dîner

chez lui avec M. le Vicaire général. » M. Basson, homme riche et grand ami des Frères, les reçut avec plaisir. Au reste, ce n'est pas la seule fois qu'il ait rendu semblable service aux Frères.

Pour loger la communauté, le Père Champagnat loua une vieille maison qui se trouvait sur la rive gauche du Gier, en face de celle que l'on bâtissait. Les Frères couchaient dans un mauvais grenier. Leur nourriture était des plus simples et des plus frugales : du pain, du fromage, quelques légumes que des personnes charitables de la ville de Saint-Chamond leur envoyaient; quelquefois, par extraordinaire, un morceau de lard, et toujours de l'eau pure pour boisson. Le bon Père partageait le régime et le logement des Frères; souvent même il prenait pour lui ce qu'il y avait de moindre. C'est ainsi que, n'ayant pu trouver dans cette maison un coin pour placer son lit, il fut obligé de le mettre sur une espèce de balcon couvert seulement par l'avant-toit. Il coucha là tout l'été.

Tout le temps de la construction de la maison, on se leva à quatre heures. C'était le Père Champagnat qui donnait le signal du réveil et qui, au besoin, portait la lumière dans les dortoirs. Après le lever, la communauté se rendait au milieu du bois, où se trouvait une petite chapelle élevée par le bon Père lui-même et dédiée à la Sainte Vierge. Une commode servait de crédence et d'autel; un chêne, aux branches duquel était suspendue une cloche, servait de clocher. Encore cette chapelle ne pouvait-elle contenir toute la communauté : il n'y avait que le célébrant,

les deux servants et les principaux Frères qui pussent y trouver place. Mais tous, prosternés devant l'image de la Sainte Mère de Dieu, priaient avec une égale ferveur. Que de fois, sur la route qui longe la montagne en face, les voyageurs se sont arrêtés, regardant de côté et d'autre, et se demandant d'où venaient ces voix. C'étaient les Frères qui, sous les arbres et à genoux devant ce petit autel où s'immolait l'Agneau sans tache, chantaient les louanges de Jésus et de Marie. Quelle suave et sainte poésie dans ce concert répété par l'écho du vallon, accompagné par le frémissement des feuilles, le chant des oiseaux et le murmure du torrent !

Faut-il s'étonner, après cela, que Dieu ait préservé de tout accident grave ces rudes et pieux travailleurs ? qu'ayant bâti pendant près de vingt ans, ils n'aient été victimes, ni eux-mêmes ni leurs ouvriers, d'aucun de ces malheurs si fréquents dans les grandes constructions ? Citons des faits.

Un ouvrier qui bâtissait à une grande hauteur du côté de la rivière, se laisse tomber ; il allait se briser sur d'énormes pierres qui étaient au bas ; mais, dans sa chute, frisant un grand arbre, il a le bonheur d'en saisir une branche et d'y rester suspendu jusqu'à ce qu'on arrive à son secours. Il n'eut aucun mal, pas même une égratignure, bien que l'échafaud et tous les matériaux fussent tombés avec lui. Or il est à remarquer que l'arbre était d'un bois cassant, et la branche en question trop faible pour soutenir naturellement un pareil poids. Dieu venait de manifester sa protection !

Un jeune Frère qui servait les maçons au troisième étage, passe sur une planche qui se rompt sous ses pieds et l'entraîne dans sa chute. En tombant, ce Frère se recommande à la Sainte Vierge et reste suspendu par une main, ayant tout le corps sous l'échafaud. Le danger était si grand que le premier ouvrier qui se porta à son secours, n'osait ni l'approcher ni le toucher, lorsqu'un second maçon, plus intrépide et plus généreux, se précipite, saisit la main du Frère et le retire sans que celui-ci eût d'autre mal qu'une frayeur extrême.

Une dizaine de Frères des plus forts montaient des pierres au deuxième étage. L'un d'eux, arrivé au sommet de l'échelle, avec une énorme pierre sur les épaules, se sent défaillir sous le poids d'un si lourd fardeau ; il s'affaisse et la pierre, en tombant, renverse au bas de l'échelle le Frère qui suivait. Un léger mouvement de tête fait par ce dernier, qui ne se doutait de rien, fut cause que la pierre ne fit que l'effleurer en le blessant légèrement. Le Père Champagnat, qui voyait tout du haut de l'échelle où il se trouvait, crut la mort de ce Frère si certaine, qu'il lui donna l'absolution. La divine Providence s'était manifestée une fois de plus ; mais le Frère eut une frayeur si grande, qu'il se mit à courir dans le pré comme un homme qui a perdu la raison. Le Père Champagnat fit aussitôt remercier Dieu. Le lendemain, il dit encore une messe d'action de grâces pour cette protection signalée.

Pendant tout le temps que dura la construction, les Frères furent admirables de piété, de modestie,

de dévouement et d'activité. Les ouvriers ne pouvaient assez admirer l'esprit de mortification, d'humilité et de charité qui régnait parmi eux; ils en étaient si frappés, qu'ils en témoignaient hautement leur admiration. Les bons exemples des Frères ne furent pas perdus : les ouvriers, après les avoir admirés, finirent par les imiter autant qu'il était en eux; de sorte que bientôt ils devinrent silencieux, modestes, retenus dans leurs paroles, et pleins d'égards et de charité les uns pour les autres.

Dans le courant de cette année 1824, l'Institut fonda deux nouvelles écoles : celle de *Charlieu*, sur la demande de Mgr l'Archevêque, et celle de *Chavanay*.

Vers la fête de la Toussaint de la même année, le Père Champagnat fut déchargé du vicariat de La Valla, et il put, à partir de ce moment, se livrer exclusivement à tout ce que demandait de lui sa Congrégation.

Enfin, arriva le moment tant désiré où les Frères devaient prendre possession de l'habitation qu'ils s'étaient préparée au prix de tant de travaux et de sueurs. Ce fut dans le courant de l'été 1825, que le Père Champagnat eut le bonheur de voir sa communauté s'installer dans la nouvelle maison. La chapelle, également terminée, fut bénite par M. *Dervieux*, curé de Saint-Chamond, le jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. Le bon Prêtre fit don d'une garniture de chandeliers qui servirent le jour même de la bénédiction.



CHAPITRE TREIZIEME

Epreuves auxquelles est soumise la vertu du Père Champagnat.
Sa maladie.

Aux tribulations dont nous avons parlé, aux embarras et aux soucis de la construction d'une vaste maison, succédèrent d'autres croix non moins pénibles pour le pieux Fondateur. A cette époque, deux ecclésiastiques de la réunion formée au grand séminaire pour fonder la Société des Maristes, s'adjoignirent au Père Champagnat; c'étaient MM. Courveille, curé d'Epercieux, et Terraillon, aumônier des Ursulines de Montbrison. M. Courveille prétendait avoir eu le premier la pensée de fonder la Société des Maristes, et, à ce titre, il s'établissait le Supérieur Général des Frères. Le Père Champagnat, qui ignorait alors les desseins de Dieu sur la Société des Prêtres et qui avait une haute idée de M. Courveille et une très basse opinion de lui-même, ne fit pas la moindre difficulté pour lui laisser prendre la qualité de Supérieur et pour le faire regarder comme tel par tous les Frères. Comme la Société des Pères Maristes et celle des Frères, dans la pensée de tous, se confondaient alors en un seul et

même projet, et que l'on croyait que ce ne devait être qu'une seule Œuvre sous un chef unique, les Frères ne témoignèrent aucune peine de ce nouvel état de choses. D'ailleurs, ils comptaient que le Père Champagnat serait toujours à leur tête, que M. Courveille n'exercerait sur eux qu'une direction générale, et se réserverait spécialement pour les Prêtres. Dans cette pensée, ils continuèrent à s'adresser pour toutes choses au Père Champagnat, et ils agirent avec lui comme par le passé. M. Courveille, blessé de voir que les Frères le laissaient et recouraient toujours au Père Champagnat, conçut le projet de se faire nommer, spécialement et exclusivement à tout autre, pour diriger les Frères. Avant de rien entreprendre, il s'efforça de gagner la confiance des Frères, de se les attacher; et pour cela il usa de toutes sortes d'expédients. Pendant les vacances de 1825, croyant avoir préparé suffisamment les esprits à entrer dans ses vues, il réunit les Frères, et, pour mieux cacher le piège qu'il leur tendait, il leur parla longuement du bien que la Société était appelée à faire, des différentes œuvres qu'elle embrassait. « Comme, les Pères qui sont ici peuvent d'un jour à l'autre être appelés à divers ministères, il est nécessaire que vous choisissiez, tandis que nous sommes tous à votre disposition, celui que vous désirez pour vous conduire. Je vous suis assez dévoué pour me sacrifier pour vous; M. Terraillon, ainsi que M. Champagnat, vous portent le plus grand intérêt; toutefois comme nous devons avoir chacun notre spécialité, et qu'il convient, pour plus d'unité, qu'un de nous soit particulièrement chargé de vous,

je désire que vous me fassiez connaître celui que vous désirez pour vous diriger. Priez Dieu de vous éclairer, réfléchissez sérieusement avant de vous déterminer; ne vous arrêtez pas aux raisons que pourraient vous suggérer la chair et le sang; mais n'ayez en vue que la gloire de Dieu, l'intérêt de votre Congrégation et le bien de votre âme. Quand vous aurez fixé votre choix, vous écrirez dans un billet le nom de celui que vous aurez élu; dans quelques minutes, je viendrai pour recueillir les suffrages. » Les Frères, qui ne se doutaient de rien, firent avec simplicité ce qui venait de leur être commandé; et il ne leur vint pas même en pensée qu'il fût question de leur ôter celui qui les avait réunis, et que tous regardaient et aimaient comme leur Père. Après s'être recueillis un instant, ils écrivirent chacun leur billet, sans se consulter ni même se dire mot. M. Courveille, étant rentré dans la salle et ayant fait le dépouillement des billets, presque toutes les voix furent pour le Père Champagnat. A cette vue, M. Courveille jetant un regard sur le Père Champagnat, lui dit avec une émotion qu'il ne put dissimuler : « On dirait qu'ils se sont entendus pour vous donner leurs voix. » Le Père Champagnat, qui ne voyait que sa propre indignité, loin de s'offenser du mauvais compliment qui lui était fait, entra facilement dans les sentiments de M. Courveille; et persuadé que les Frères n'avaient pas agi dans cette affaire avec assez de réflexion, demanda que le vote fût annulé et qu'on en vînt à une nouvelle épreuve. Mais avant ce second tour de scrutin, il voulut parler aux Frères. « Mes amis, leur

dit-il, je crains bien que vous ne compreniez pas l'importance de l'affaire qui vous occupe. Le choix que vous venez de faire m'en est une preuve évidente. Si vous voulez, comme je n'en doute pas, que l'élection que vous faites soit selon la volonté de Dieu, vous devez vous dépouiller de votre esprit propre, ne consulter aucun motif humain et n'avoir aucun égard aux sympathies que vous pouvez avoir pour moi. Ne pensez pas que je sois plus propre qu'un autre pour vous conduire, parce que je vous connais et que vous me connaissez depuis longtemps, au contraire, j'estime ces Messieurs beaucoup plus capables que moi de vous diriger et de vous former; car n'ayant pas eu à s'occuper de travaux manuels, et s'étant livrés exclusivement à la piété et à l'étude de la Religion, ils ont sur ces objets des connaissances que je n'ai point. Je n'ai pas, sans doute, l'intention de vous quitter; mais vous voyez que le soin des affaires temporelles absorbe tous mes moments, et que, malgré ma bonne volonté, je ne puis faire pour vous ce que je voudrais : il est donc nécessaire qu'un autre soit chargé de vous instruire et de vous diriger dans la piété. Ainsi, vous allez de nouveau implorer les lumières du Saint-Esprit, la protection de Marie ; vous réfléchirez mieux que vous n'avez fait, vous vous dépouillerez de tout sentiment, de toute vue humaine, et vous procéderez ensuite à une nouvelle élection. » Par obéissance, les Frères se soumirent à tout. Cette nouvelle élection, comme la première, se fit avec un grand recueillement, et les Frères

agissaient avec tant de simplicité qu'il ne leur vint pas même en pensée de se concerter. Chacun ayant écrit son billet, le déposa, comme la première fois, dans le lieu désigné. M. Courveille, après en avoir fait le dépouillement, dit avec amertume : « C'est toujours le même résultat. » Puis, s'adressant au Père Champagnat, il ajouta : « Vous serez leur Supérieur, puisqu'ils ne veulent que vous. » En effet, on ne voulait que lui, car il avait encore obtenu à peu près toutes les voix. La conduite des Frères, en cette occasion, est une preuve sans réplique de leur bon esprit et de leur sincère attachement à leur pieux Fondateur.

Cette année 1825, eut lieu la fondation de l'établissement d'Ampuis. M. Hérard, ancien Missionnaire en Amérique, fit construire la maison d'école et assura aux Frères une rente de six cents francs. Après la Toussaint, le Père Champagnat se proposa de visiter tous ses établissements, afin de s'assurer par lui-même de l'état des maisons, et de s'entendre avec les Autorités municipales sur plusieurs choses qui intéressaient le bien des écoles, et qui ne pouvaient s'arranger sans son concours. L'Institut avait alors dix maisons d'école, savoir : Saint-Sauveur, Bourg-Argental, Vanosc, Boulieu, Chavanay, Saint-Symphorien-le-Château, Tarentaise, La Valla, Charlieu et Ampuis. Le bon Père fit toutes ces visites à pied, et par un temps assez mauvais. Le voyage de Charlieu fut surtout très pénible, à cause des grandes pluies qu'il avait fait et qui avaient rendu les chemins impraticables. D'ailleurs, le Père Champagnat, qui



LA VALLA EN 1825.

était extrêmement dur pour lui-même, ne savait pas se ménager, et, dans les voyages, il ne prenait aucun soin de lui. On pourra en juger par la conduite qu'il tint dans un second voyage qu'il fit à Charlieu, un peu plus tard. Le soir, il prit la voiture à Saint-Etienne à neuf heures, arriva à Roanne à huit heures du matin, dit la sainte Messe, et, sans rien prendre, s'en alla à pied à Charlieu, où il n'arriva qu'à une heure. En revenant, il partit de Charlieu à quatre heures du matin, dit la sainte Messe à Roanne, prit un léger potage, et vint dîner à Vandranges, qui est à six lieues de Roanne. Après le dîner, il se remit en route, et après avoir marché plusieurs heures, éprouvant une grande soif, il demanda à boire à une femme qui lui présenta du vin ; mais il le refusa, et ne prit qu'un peu d'eau. S'étant arrêté un moment dans cette maison, il se mit à faire le catéchisme aux enfants, et leur distribua des médailles de la sainte Vierge. Le soir, étant à Balbigny, il coucha chez M. le Curé. Le lendemain, il partit à quatre heures, dit la sainte Messe, après avoir fait quatre lieues ; puis il se remit en route jusqu'à la Fouillouse, où il prit un potage avec quelques fruits. De la Fouilloùse, il vint, sans s'arrêter, à l'Hermitage où il n'arriva qu'à sept heures du soir. Nous tenons tous ces détails d'un ouvrier qui l'accompagnait, et qui a déclaré que jamais il n'a tant souffert de la faim que pendant ce voyage. « Plusieurs fois, dit-il, je fus tenté de l'abandonner et d'entrer dans une auberge pour manger. » Tel était le genre de vie que menait le Père Champagnat dans ses voyages : faut-il être étonné, après cela, qu'il ait usé

si vite le fort tempérament que la nature lui avait donné, et qu'il soit mort à un âge si peu avancé ?

A son retour à l'Hermitage, il éprouva de nouvelles difficultés avec M. Courveille. Cet ecclésiastique, qui avait été profondément blessé de la préférence qu'on avait donnée à M. Champagnat dans les élections des vacances, profita du temps où il fut seul à l'Hermitage pour en témoigner sa peine aux Frères. Il écrivit même à ceux qui étaient dans les établissements des lettres pleines de reproches amers, parce qu'ils continuaient à s'adresser au Père Champagnat et à le traiter comme Supérieur, prétendant que cette conduite était un outrage qu'on lui faisait, et un manque de respect et de confiance qui ne pourrait qu'attirer la malédiction de Dieu sur l'Institut. Avec le Père Champagnat, il ne dissimula plus son chagrin et se mit à blâmer tout ce qu'il faisait. A son avis, les Frères n'étaient pas bien dirigés ; les Novices n'étaient pas assez éprouvés, pas assez instruits, pas assez formés à la piété ; la discipline de la Maison n'était ni assez forte, ni assez monacale ; le temporel n'était pas bien soigné et les dépenses étaient trop grandes ; en un mot, le Père Champagnat ne savait pas administrer, et en conséquence, il lui ôta la bourse. Mais cette bourse, en passant dans ses mains n'en fut pas mieux garnie ; souvent elle était vide, et alors la mauvaise humeur de M. Courveille se répandait en invectives contre le Père Champagnat.

Ces peines et ces chagrins que le pieux Fondateur cachait soigneusement, et dont il dévorait tout seul l'amertume, jointes aux fatigues des longs et pénibles

voyages qu'il venait de faire, lui causèrent une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Pendant son voyage de Charlieu, il était déjà tout souffrant; mais ne tenant pas compte de son indisposition, non seulement il ne fit rien pour la combattre, mais il se livra encore, dès son arrivée, à des travaux très pénibles. Quoiqu'il se sentît consumer par une fièvre ardente, il voulut assister à l'Office et à la Messe de minuit, ainsi qu'à la Grand'Messe et aux Vêpres du jour de Noël; et ce ne fut que le lendemain, Fête de saint Etienne, que, ne pouvant plus se soutenir, il se mit au lit, après avoir dit la sainte Messe. La maladie fit de rapides progrès; et, en peu de jours, elle en vint au point qu'on désespéra de lui sauver la vie, et que tout espoir de guérison fut perdu. Nous devons dire ici, à la louange de M. Courveille, qu'il parut très affligé de la maladie du Père Champagnat, et qu'il écrivit à tous les établissements pour enjoindre aux Frères de prier et de faire prier pour obtenir la guérison du bon Père.

Quand l'état désespéré du malade fut connu dans le public, les créanciers arrivèrent en foule et demandèrent à être payés. Comme on ne put les satisfaire, ils menacèrent de faire saisir le mobilier et de faire vendre la maison. Ils en seraient venus là, si le vénérable M. Dervieux, curé de Saint-Pierre, ne les eût fait appeler et ne se fût chargé de toutes les dettes. Quelques jours après, il en paya, en effet, pour six mille francs.

Mais ce n'était là que le commencement des tribulations. Dans la Communauté, à la profonde douleur

que causa la maladie du Père Champagnat, succéda un découragement complet; tous, frères et novices, étaient persuadés que s'il mourait tout était perdu, et qu'il ne leur restait plus qu'à se retirer.

Le Frère Stanislas, dans cette circonstance critique, se montra homme de tête, homme de cœur, homme de dévouement; seul, il lutta contre le découragement des Frères, et se montra fidèle à l'Institut et le digne enfant du Père Champagnat. La nuit et le jour, il était auprès du lit du bon Père et lui prodiguait ses soins. C'est lui qui alla trouver M. le curé de Saint-Chamond, qui lui exposa le triste état de la maison, les menaces des créanciers, et qui, par ses instantes prières accompagnées de larmes, le décida à se charger des dettes. Par ses bons conseils, ses exhortations et ses prières, il retint les frères et les novices, et arrêta le projet qu'ils avaient fait de tout abandonner. Il ne craignit même pas de faire à M. Courveille de très humbles, mais très fortes représentations sur la rigueur et les procédés dont il usait envers les frères; il le blâma surtout d'avoir fait connaître aux frères l'intention où il était de les abandonner pour prendre une cure. Il est certain que, si le Père Champagnat fût mort, tout était perdu; mais Dieu, qui l'avait choisi pour fonder et pour établir l'Œuvre des Frères, veillait sur ses jours; il lui conserva la vie et lui rendit la santé contre toute espérance humaine.

Dès qu'il y eut un mieux dans son état, dès que les frères conçurent l'espoir de son rétablissement, ils se sentirent soulagés, et la joie reparut sur tous

les visages. Ce qui se passa quand le Père Champagnat parut pour la première fois en Communauté, peut donner une idée de l'attachement et de l'affection que l'on avait pour lui, du plaisir et du bonheur que procurait à tous ses frères son rétablissement, qu'ils avaient tant désiré et tant demandé à Dieu. Bien qu'il pût à peine se soutenir, ayant appris qu'à l'exercice de la coulpe qui se faisait en ce moment, il devait être fait à quelques novices de sévères réprimandes, il pria le frère Stanislas, qui se trouvait avec lui, de le conduire par le bras au Chapitre. Lorsqu'il entra, et que les regards se portèrent sur lui, ce fut un transport de joie impossible à décrire. Tout le monde se lève subitement comme un seul homme; tous les visages s'épanouissent; l'expression du bonheur se peint sur toutes les figures, tous les frères se tournent vers lui et s'écrient : C'est le Père Champagnat! c'est notre bon Père! Des battements de mains et des larmes de joie se confondent et expriment l'indicible plaisir qu'éprouvent tous les cœurs. L'exercice de la coulpe, si grave et si imposant, fut interrompu et suspendu. M. Courveille, qui le présidait, témoin de ces démonstrations affectueuses, et voyant qu'on ne le regardait pas, sortit et ne reparut plus au Chapitre. Le bon Père adressa aux frères quelques paroles d'encouragement qui portèrent la confiance dans tous les cœurs, et finirent par dissiper toutes les craintes.

Quelques jours après, un postulant s'étant présenté pour demander son admission dans l'Institut, on le fit monter dans la chambre du Père Champagnat.

M. Courveille, qui s'y trouvait en ce moment, l'examina minutieusement et lui fit une peinture si effrayante des obligations de la vie religieuse, que le jeune homme, découragé par ce qu'il venait d'entendre, était sur le point d'abandonner son projet. Le Père Champagnat, qui pendant l'entretien n'avait pas dit un seul mot, mais qui ne perdait pas de vue le postulant, reconnaissant sur sa figure le mauvais effet que venait de faire sur lui le tableau exagéré des obligations de la vie religieuse, lui fit un petit signe lorsqu'il sortait pour se retirer. Quand il fut seul avec lui, il l'invita à visiter la chapelle, et, bien qu'il pût à peine marcher, il l'y mena lui-même pour avoir occasion de lui parler. Il lui fallut du temps pour monter les quarante marches de l'escalier qui y conduisait, et quoiqu'il s'appuyât sur la rampe et qu'il s'arrêtât quelques instants à chaque palier, il était tout essoufflé quand il y arriva. Après avoir adoré le saint Sacrement, il dit au jeune homme, en lui montrant la statue de Marie : « Voyez cette auguste Vierge, elle est notre bonne Mère ; elle sera la vôtre si vous venez dans cette maison qui lui est consacrée, et elle vous aidera à surmonter les obstacles de la vie religieuse. » Puis, il ajouta, en sortant de la chapelle : « Peut-on dire que le joug de Jésus-Christ soit dur et difficile à porter ? Non, le divin Sauveur, qui est la vérité même, nous enseigne que son joug est doux, et que c'est une consolation et un bonheur que de s'en charger. Je vous assure que vous trouverez plus de satisfaction, de joie et de contentement au service de Dieu, que ne pourraient vous en procurer tous

les plaisirs du monde. Venez l'essayer, et vous verrez. La vie religieuse n'a rien de pénible pour ceux qui ont une bonne volonté. Ne craignez pas ; je vous promets la protection de notre bonne Mère : elle prendra soin de vous comme de son enfant; je vous attends donc un de ces jours, ne manquez pas. » A ce discours, le postulant sentit évanouir toutes ses craintes, son cœur se remplit de joie et de courage : « Oui, lui répondit-il, je viendrai ; je vous en donne ma parole. » Quelques jours après, il était au noviciat, et, comme le lui avait prédit le bon Père, il éprouva peu de peines et beaucoup de consolations. Pour assurer sa persévérance, souvent il vint prier aux pieds de la divine Mère, qui n'a jamais cessé de le protéger comme son enfant. Ce jeune homme ne balança jamais dans sa vocation, et il fit un bon religieux.

Dès que le Père Champagnat put sortir, M. le curé de Saint-Pierre vint le prendre pour le conduire à son presbytère. Craignant que l'on n'eût pas assez soin de lui à l'Hermitage, ou qu'à raison de l'indigence de la maison on ne pût lui procurer tout ce qui lui était nécessaire, il voulut se charger lui-même de tous les petits soins que son état réclamait; et il le fit avec tant d'attention et de délicatesse, que le bon Père en était tout confus. Jusqu'à sa mort, le vénérable curé se montra le protecteur et le bienfaiteur de la Congrégation, le père des Frères et l'ami de leur pieux Fondateur.

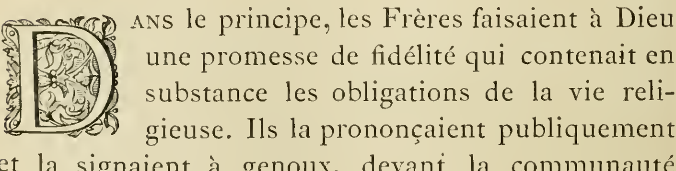
Quelque temps après les événements que nous venons de raconter, M. Courveille, devenu par ses prétentions, ses imprudences et ses singularités, la

fable des hommes sérieux, quitta l'Hermitage et alla s'ensevelir dans un monastère éloigné, où il mourut sans plus faire parler de lui. Après son départ, les abbés Séon et Bourdin, qui devaient faire partie de la Société de Marie, vinrent se joindre au P. Champagnat et lui prêter un généreux concours.



CHAPITRE QUATORZIEME

Les Frères sont admis aux vœux. — Nouvelles fondations. — Costume des Frères. — Adoption de la nouvelle prononciation des consonnes pour la lecture.



DANS le principe, les Frères faisaient à Dieu une promesse de fidélité qui contenait en substance les obligations de la vie religieuse. Ils la prononçaient publiquement et la signaient à genoux, devant la communauté assemblée. Cette promesse était très propre à les attacher à l'Institut; mais le Père Champagnat jugea que, pour opposer une barrière plus forte à l'inconstance humaine, il était nécessaire de lier les Frères à leur vocation par des vœux, par des engagements

irrévocables. Les premiers vœux se firent à la suite de la retraite de 1826.

Malgré les contradictions de toute nature auxquelles l'Institut fut en butte pendant cette année, il continua à prospérer et à se développer. Trois nouvelles maisons furent fondées à la suite de la retraite annuelle, savoir : *Saint-Paul-en-Jarret*, *Mornant* et *Neuville-sur-Saône*.

M. *Tripier*, homme de foi et chrétien fervent, fit tous les frais de la fondation de l'établissement de Neuville. Lors de l'installation des Frères, il prit à part le Frère Directeur et lui dit : « Mon Frère, quand vous aurez quelque besoin, venez me trouver; je me charge d'y pourvoir; je n'entends pas que vous souffriez, et vous m'affligeriez si, par timidité, vous ne mettiez pas à profit la disposition où je suis de ne vous laisser manquer de rien. » Le Frère Directeur usa largement de l'offre généreuse qui lui était faite. En toute occasion, il avait recours à M. Tripier, soit pour les besoins de la communauté, soit pour procurer aux enfants indigents des objets classiques, ou même des habillements; ce ne fut jamais en vain qu'il sollicita les bienfaits de sa charité.

Un jour, le Frère Directeur lui demanda cinq cents francs. Après avoir compté et placé sur la table cinq rouleaux de cent francs chacun, le généreux bienfaiteur joignant les mains et élevant les yeux au ciel, s'écrie : « Mon Dieu, je vous remercie de la grâce que vous me faites d'employer en bonnes œuvres cet argent que vous m'avez donné; je comprends que de moi-même je ne suis pas capable d'un pareil acte de

vertu. » S'adressant ensuite au Frère Directeur, qui paraissait tout étonné de ce langage : « Oui, mon Frère, lui dit-il, c'est une grande grâce que Dieu me fait que de vous donner cet argent; je regarde comme une insigne faveur la disposition où la bonté divine m'a mis de répandre mon bien en aumônes, et de me servir de ce vil métal qui damne tant d'hommes, pour faire bénir Dieu et pour assister les pauvres qui sont mes frères. Combien d'hommes plus riches que moi, ne donnent rien ou donnent peu, parce qu'ils n'ont pas reçu cet esprit de désintéressement qui porte à se dépouiller et à donner! Mon Dieu, ajouta-t-il en finissant, faites-moi la grâce de reconnaître ce bienfait, et ne permettez pas que je m'en rende indigne et vous force à me le retirer. » Cet homme incomparable fut le père des pauvres, il leur distribua toute sa fortune qui était considérable. A la fin de sa vie, il fut obligé d'avoir recours à sa famille pour subvenir à ses besoins; il avait si bien profité de la grâce que Dieu lui avait faite de répandre son bien en aumônes, qu'après sa mort on ne trouva pas chez lui assez d'argent pour payer ses obsèques.

A la rentrée des classes de 1827, le P. Champagnat fonda deux nouvelles maisons : celle de *Saint-Symphorien-d'Ozon* et celle de *Valbenoîte*. M. *Rouchon*, curé de cette paroisse, avait essayé de former lui-même une congrégation dont le but était l'instruction de la jeunesse; mais ayant appris que M. Champagnat avait établi une œuvre semblable, il lui proposa une fusion entre les deux communautés. A cette fin, en 1822, il vint avec une dizaine de ses sujets faire une

visite à M. Champagnat. à La Valla. Mais, après avoir vu la pauvreté de la maison. après avoir visité le dortoir, la cuisine et le réfectoire, ils se retirèrent sans parler de l'union.

Or, en 1827, M. Rouchon vint demander des Frères à M. Champagnat, parce que les siens n'ayant pu s'accorder étaient partis et avaient laissé les écoles vacantes. Le digne curé faisant généreusement tous les frais de l'établissement. quatre Frères furent envoyés à Valbenoîte et installés dans les dépendances de l'ancien couvent des Bénédictins. C'est aujourd'hui un pensionnat très florissant et une école préparatoire à l'École des Mines de Saint-Etienne.

En 1828, le Père Champagnat compléta le costume des Frères. Dès 1824, il leur avait donné la soutane, le manteau, le chapeau triangulaire et le rabat blanc. Lors de l'émission des vœux, il y joignit un cordon de laine et une croix de cuivre incrustée d'ébène; enfin, il substitua les bas de drap aux bas tricotés.

Ces changements furent suivis d'une modification dans la méthode d'enseignement. Jusqu'alors, les Frères, pour apprendre à lire aux enfants, avaient suivi la méthode ordinaire, c'est-à-dire qu'ils employaient l'épellation et l'ancienne dénomination des consonnes. Le Père Champagnat. convaincu que cette méthode multipliait les difficultés de l'enseignement de la lecture, fit adopter la nouvelle dénomination des consonnes, comme plus rationnelle et plus propre à accélérer les progrès, et proscrivit l'épellation.



CHAPITRE QUINZIÈME

Démarches faites pour obtenir du Gouvernement l'autorisation de l'Institut. — Les événements de 1830 empêchent la conclusion de cette affaire. — Confiance et sécurité du Père Champagnat. — Visite domiciliaire à la Maison Mère.

L'AUTORITÉ supérieure du département de la Loire, qui avait toujours été bienveillante pour l'Institut, lui donna, en 1828, un témoignage public de ses sympathies et de sa satisfaction pour la bonne direction des écoles tenues par les Frères. Sur la proposition de M. de Chaulieu, alors préfet de la Loire, le Conseil général avait alloué une somme de quinze cents francs, à titre de secours, à la maison de noviciat des Petits Frères de Marie. Le Père Champagnat en fut d'autant plus heureux et plus flatté que, malgré ses besoins, il n'aurait jamais osé solliciter ce secours; il lui fut continué jusqu'en 1830, sans qu'il fût obligé de le réclamer.

Depuis quelque temps, le Père Champagnat se proposait de solliciter du Gouvernement la reconnaissance légale de son Institut. La protection que le Conseil général et M. le Préfet de la Loire venaient de lui accorder, lui fit croire que le temps était venu

de s'occuper de cette importante affaire. Les changements survenus dans la législation de l'instruction primaire, par suite des ordonnances de 1828, lui rendaient cette autorisation indispensable pour exempter ses sujets du service militaire. Jusqu'à cette époque, l'instruction primaire étant sous la dépendance des évêques, il avait été facile d'obtenir les dispenses nécessaires pour soustraire les Frères à la loi du recrutement. Le Père Champagnat rédigea donc sa lettre de demande, ainsi que les statuts de la Congrégation qu'il voulait soumettre au Conseil royal de l'instruction publique. Quand ces pièces furent prêtes, il les porta à Mgr de Pins, Archevêque de Lyon, nommé récemment Pair de France, qui se chargea de poursuivre cette autorisation auprès du Gouvernement. Comme l'illustre Prélat avait une haute influence sur les chefs du Ministère de l'instruction publique, et qu'il avait toute la confiance du Roi, les démarches faites par lui à cette fin, eurent un plein et prompt succès. L'ordonnance qui approuvait la Congrégation des Petits Frères de Marie et ses statuts, était dressée et venait même d'être portée à la signature du Roi, quand les événements de 1830 vinrent tout à coup mettre obstacle à la solution de cette affaire.

Habitué à juger toujours des choses par l'esprit de foi, le Père Champagnat ne fut point effrayé, ni moins encore découragé par les événements de cette époque. Pendant que tout le monde tremblait et se livrait à de sinistres pressentiments, il resta calme, plein de confiance et de sécurité. « Soyez sans inquiétude,

écrivait-il à ses Frères ; ne vous troublez pas, ne craignez rien, ni pour vous ni pour vos maisons. C'est Dieu qui permet et qui règle tous les événements, qui les dirige et les fait tourner à sa gloire et au bien de ses élus. Les méchants n'ont d'autre pouvoir que celui qu'il leur donne. Comme aux flots de la mer, il leur dit : Vous irez jusque-là, mais pas plus loin. »

Quelques Frères lui ayant demandé s'il n'y avait pas des précautions à prendre pour éviter toute surprise, et s'il ne serait pas prudent de se munir d'habits séculiers, il leur répondit : « Les précautions que vous devez prendre sont de ne rien craindre, d'être sages et circonspects dans vos rapports avec le monde et avec les enfants, de ne vous occuper en aucune manière d'affaires politiques, de vous tenir bien unis à Dieu, de redoubler de zèle pour votre perfection et pour l'instruction chrétienne des enfants et, enfin, de mettre toute votre confiance en Dieu. Votre habit religieux est pour vous une sauvegarde et non un danger. Laissez les livrées du monde : elles ne peuvent pas plus vous préserver d'accidents qu'une toile d'araignée. Vous voyez sans doute que beaucoup d'hommes s'inquiètent, se tourmentent et se livrent à des craintes sur l'avenir de la société et de la religion ; ne partagez pas leurs sentiments, et ne vous laissez pas effrayer par ce qu'ils vous disent. Souvenez-vous de cette parole de l'Evangile : *Les cheveux de votre tête sont tous comptés, il n'en tombera pas un seul sans la permission de votre Père céleste ;* n'oubliez pas non plus que vous avez Marie pour défense, et

qu'elle est terrible aux ennemis de notre salut, comme une armée rangée en bataille. »

Bien loin de permettre à ses Frères de quitter l'habit religieux, il le donna, le 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, à quelques postulants qui se trouvaient au noviciat. Ayant écrit, selon sa coutume, à Mgr l'Archevêque pour obtenir la permission de faire cette vêture, sa lettre causa à ce vénérable Prélat et à ses Vicaires généraux un étonnement profond. « Quel homme admirable que ce M. Champagnat ! dirent-ils ; pendant que tout le monde tremble, lui seul ne craint rien ; tandis que les autres communautés se cachent, se dispersent et renvoient leurs novices, lui se montre au grand jour ; et, sans s'effrayer des menaces des méchants et des révolutions qui bouleversent la société, il ne s'occupe qu'à enrôler de nouveaux sujets. »

Toutefois, en même temps que le Père Champagnat se disposait à donner l'habit religieux à ses postulants, une grande agitation régnait dans le pays ; des bandes d'ouvriers sans travail parcouraient les rues des villes voisines, en chantant des chansons impies et révolutionnaires, en insultant et en menaçant les honnêtes gens. Plusieurs fois, ils firent le projet de monter à l'Hermitage pour abattre la croix du clocher et pour faire disparaître les autres signes religieux qui ornaient la maison. Un dimanche, après midi, plusieurs personnes accoururent en toute hâte avertir qu'ils allaient arriver. Un des Aumôniers dit au Père Champagnat : « Je vous conseille de faire sortir les Frères de la maison, afin qu'ils ne soient

pas témoins des scandales que peuvent faire ces malheureux ; si vous le voulez, je les mènerai en promenade dans les bois jusqu'au soir. » — « Pourquoi conduire ces Frères en promenade, répondit le Père, qu'ont-ils à craindre ici ? Allons chanter nos Vêpres et nous recommander à Notre-Seigneur, et laissons faire les hommes ; car ils ne peuvent nous faire aucun mal sans la permission de Dieu. » Les Frères chantèrent, en effet, tranquillement les Vêpres, et ils ne furent point inquiétés.

Cependant, des bruits alarmants et propres à compromettre la communauté continuaient à circuler dans le public. On disait que des souterrains pratiqués dans la maison étaient remplis d'armes ; on assurait même qu'on avait vu les Frères faire, pendant la nuit, l'exercice dans les dortoirs et dans les cours. On répandit aussi le bruit qu'un certain marquis était caché dans la maison, que c'était lui qui inspirait aux Frères des projets de contre-révolution et qu'il leur apprenait à manier les armes. Ces rumeurs calomnieuses parvinrent à l'autorité supérieure, qui ordonna aussitôt une visite domiciliaire. Elle fut faite par le Procureur du Roi, assisté d'une brigade de gendarmes. Le Procureur du Roi dit au Frère qui lui ouvrit la porte : « N'avez-vous pas ici un marquis ? » — Le Frère portier, qui était un homme fort simple, répondit : « Je ne sais pas ce que c'est qu'un marquis ; mais le Père Supérieur vous dira s'il y en a un : attendez là un instant, je vais l'appeler. — Oui, oui, réplique le Procureur, vous avez un marquis que vous cachez ; et, au lieu d'attendre au parloir, il suit

le Frère qui trouva le Père Champagnat au jardin et lui dit : — Voilà, mon Père, un Monsieur qui demande un marquis. — Le Procureur ne laisse pas le temps de répondre : Monsieur l'Abbé, dit-il, je suis le Procureur du Roi. — C'est trop d'honneur pour nous, répondit le Père ; et, comme il aperçut des gendarmes qui cernaient la maison, il ajouta d'un ton ferme et décidé : « Vous n'êtes pas seul, Monsieur le « Procureur. Je comprends ce que vous venez faire. « Eh bien ! vous allez faire une visite en règle, afin « que vous sachiez s'il y a chez nous des nobles, des « hommes suspects et des armes. On vous a sans « doute dit que nous avions des souterrains ; c'est « par là que nous allons commencer. » De ce pas il conduisit le Procureur avec deux gendarmes dans les lavoirs et dans un caveau où était une fontaine qui fournissait de l'eau à toute la maison. « Voyez, Messieurs, leur dit-il, nos souterrains ; regardez si vous y trouverez quelque chose de nature à inquiéter le gouvernement. » Au ton et à la manière dont lui parlait le Père, le Procureur du Roi comprit que les dénonciations que l'on avait faites sur la maison étaient des calomnies, et il voulait terminer là sa visite ; mais le Père Champagnat lui dit : « Non, Monsieur, il faut que vous voyiez tout ; sans cela, on dirait encore que nous avons des choses suspectes. » Alors le Procureur du Roi dit aux gendarmes : « Suivez M. l'Abbé, et continuez la visite. » Pour lui, il se retira dans les parloirs. Le Père Champagnat conduisit les gendarmes dans toutes les pièces de la maison, disant chaque fois qu'il les introduisait dans

un appartement : « Regardez bien s'il y a des armes. » Etant arrivés à une chambre fermée, il fit demander la clef ; et comme on ne put la trouver, attendu que l'Aumônier qui occupait cette chambre était absent, les gendarmes dirent : « C'est bien ; cela suffit. » — « Non, non, répliqua le Père, il faut que nous en- « trions ; donnez-moi une hache, afin que j'enfonce « la porte ; car si nous ne visitions pas cet apparte- « ment on dirait que c'est là que sont les armes et « M. le marquis. » En un instant la porte s'ouvre et ne laisse apercevoir qu'un pauvre lit, une petite table et une chaise. La visite terminée, le Père Champagnat invita gracieusement le Procureur du Roi et les gendarmes à prendre quelques rafraîchissements qu'ils acceptèrent volontiers, en s'excusant mille fois de la pénible mission qu'ils venaient de remplir. Le Procureur du Roi dit au Père Champagnat : « Ne craignez rien, Monsieur l'abbé ; je vous promets que cette visite vous sera utile. » Remarquant, en sortant, une construction inachevée : « Il faut, dit-il, achever ce corps de bâtiment. » — « On n'est guère encouragé à finir une pareille œuvre, répondit le Père, lorsqu'on voit abattre les croix. » Le Procureur se retira en assurant de nouveau que la visite qu'il venait de faire, loin de nuire à la maison, lui serait avantageuse. En effet, quelques jours après, il fit mettre dans le journal de Saint-Etienne un article relatif à cette visite, dans lequel étaient démentis tous les bruits fâcheux qui avaient couru le pays. Le même article renfermait un éloge de la maison et des religieux qui l'habitaient.

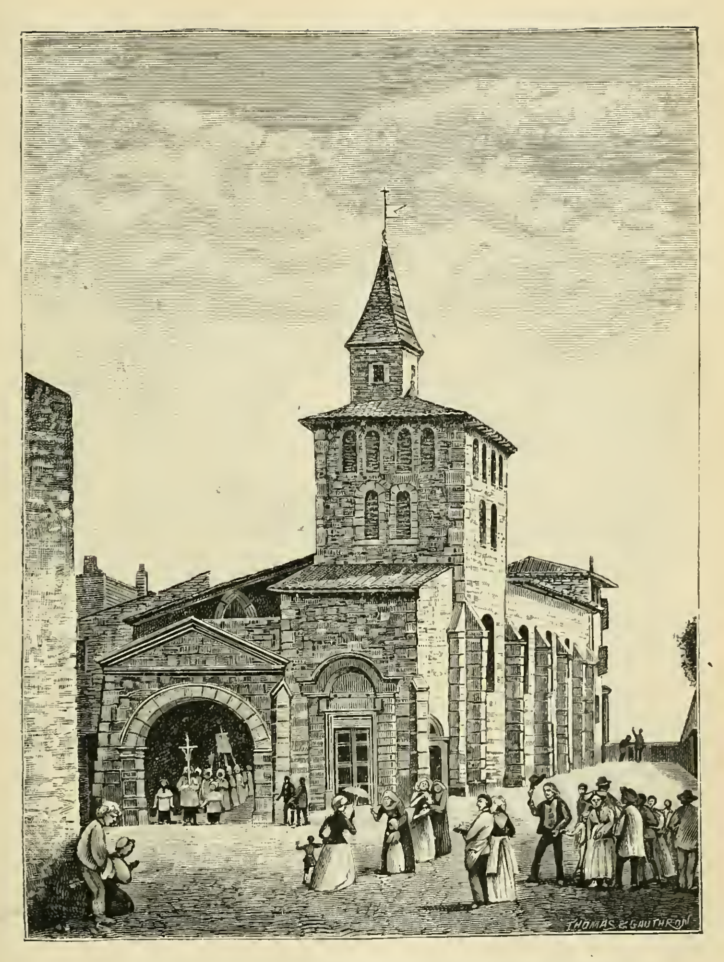
Tranquille de ce côté, le Père Champagnat s'oc-

cupa des préparatifs de la retraite annuelle. La plupart de MM. les curés étaient d'avis que les Frères n'abandonnassent pas les écoles, ou, du moins, qu'ils prissent leurs vacances et qu'ils fissent leur retraite dans leurs maisons respectives, afin de ne pas faire naître, dans l'esprit des personnes malveillantes, la pensée de les remplacer par des instituteurs laïcs pendant leur absence. Le Père Champagnat, comprenant que les événements qui venaient d'avoir lieu et les temps orageux où l'on se trouvait, pouvaient inquiéter quelques Frères et être pour eux une occasion de relâchement et de tentation contre leur vocation, crut, avec raison, que rien n'était plus propre à arrêter ce mal, à raviver les sentiments de piété et l'esprit religieux, à remettre chacun dans son premier état de ferveur, et par là même à assurer le succès des écoles, qu'une bonne retraite : elle se fit donc comme à l'ordinaire.

Dans le courant de l'année 1831 eut lieu la fondation de l'établissement de la *Côte-Saint-André* (Isère). M. l'abbé *Douillet*, Directeur du petit séminaire de cette ville, avait eu le projet de fonder une congrégation de Frères pour l'instruction des enfants. Déjà même il avait réuni quelques jeunes gens dans une maison qu'il avait achetée près du séminaire. Mais, dans sa profonde humilité, ne croyant pas avoir assez de vertu et de capacité pour mener à bonne fin une œuvre si difficile, et le gouvernement lui ayant suscité quelques embarras, à la suite des événements de 1830, il s'adressa au Père Champagnat pour lui offrir son petit établissement. Le bon Père se rendit à la

Côte-Saint-André pour traiter cette affaire dont la conclusion ne rencontra aucune difficulté. Il fut convenu que les Frères de Marie prendraient la direction des écoles de la ville et du petit pensionnat qui s'y trouvait annexé ; que les postulants présents dans la maison se rendraient tous à l'Hermitage pour faire leur noviciat.

M. Douillet avait une haute idée du mérite et de la capacité du Père Champagnat ; mais son estime augmenta beaucoup lorsqu'il l'eut vu de près et qu'il eut conféré avec lui. Dans la visite qu'ils firent ensemble de la maison de la Côte, s'étant promenés quelques instants dans une vaste salle où se trouvaient les postulants, le Père Champagnat fit, en sortant, le portrait fidèle de chacun d'eux, et dit à M. Douillet : « Le jeune homme qui est à tel endroit de la salle est un bien petit sujet. » C'était, en effet, le moindre de tous. M. Douillet disait plus tard, en racontant ce trait : « Je fus saisi d'étonnement, et je ne pouvais revenir de ma surprise en l'entendant faire avec tant de vérité l'appréciation de mes jeunes gens ; car il m'avait paru ne pas les regarder et ne faire aucune attention à eux, et pourtant le jugement qu'il portait de chacun était parfaitement exact. » Sous la direction des Frères, l'établissement de la Côte-Saint-André prit un grand développement ; le pensionnat s'accrut considérablement et il devint une pépinière de postulants pour le noviciat de l'Hermitage. Sous ce dernier rapport, la fondation de cette maison fut un véritable bienfait pour l'Institut.



CHAPELLE DE FOURVIÈRE EN 1805 (page 26.)



CHAPITRE SEIZIÈME

Nouvelles démarches pour obtenir l'autorisation légale des frères. — Projet d'union avec les Frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Développements de l'Institut. — Impression des Règles.

Cependant, le Père Champagnat pensait à renouveler ses instances auprès du gouvernement pour obtenir la reconnaissance légale de son Institut. Chaque année, le nombre des frères sujets à la loi de la conscription devenant plus grand, il était impossible, surtout depuis la loi de 1833 sur l'instruction primaire, de les exempter du service militaire, s'ils n'étaient pas brévetés. Il revit donc ses statuts, les modifia pour les mettre en rapport avec la nouvelle loi, et adressa au Roi une requête qui fut remise à Sa Majesté par un député dévoué à l'Institut. En même temps, il faisait faire à sa Communauté, et il adressait lui-même à Notre-Seigneur de ferventes prières pour le succès de cette importante affaire. Il disait à ses frères, avec cet esprit de foi et cette pleine confiance en Dieu qui le caractérisaient : « Je suis sûr que la bonté divine nous exaucera et qu'elle viendra à notre secours ; si elle ne nous accorde pas l'autorisation, elle nous fournira quelque moyen pour exempter et conserver

nos sujets. » Sa confiance en Dieu ne fut pas vaine. Il n'obtint pas l'autorisation, parce que Dieu voulait accorder à la Congrégation cette faveur d'une manière beaucoup plus parfaite qu'elle n'aurait pu lui être concédée alors, et pourtant il fut exaucé; car la divine Providence lui fit trouver un moyen sûr pour soustraire ses frères au service militaire.

Au moment même où le gouvernement refusait d'autoriser l'Institut, le Père Champagnat, par des circonstances toutes providentielles, fit connaissance avec *M. Mazelier*, supérieur de la *Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne* du diocèse de Valence, dont la maison de noviciat était à *Saint-Paul-Trois-Châteaux*. Cette congrégation, quoique peu nombreuse, était autorisée par ordonnance royale du 11 juin 1823, pour les trois départements comprenant l'ancien Dauphiné. Dès la première entrevue qu'eurent les vénérables Supérieurs, ils comprirent deux choses : 1° que leurs Congrégations avaient absolument le même but; 2° qu'une fusion était facile et qu'elle ne pouvait être qu'avantageuse aux deux communautés. Le Père Champagnat exprimait en ces termes à M. Mazelier son opinion sur ce sujet : « Nous avons des sujets, vous avez une ordonnance; en nous entendant, nous pourrions faire quelque chose. » Il y eut dès lors quelques propositions d'union; mais une affaire aussi grave demandait que l'on prît du temps pour réfléchir. En attendant que la volonté de Dieu fût clairement connue, on se promit secours et assistance mutuelle. A l'époque où la fusion fut conclue défini-

tivement, les deux Instituts étaient deux amis, deux frères qui ne pouvaient plus se séparer, tant ils étaient unis, tant ils s'aimaient, tant ils avaient besoin l'un de l'autre. Cette union, qui préparait celle des Frères de Viviers, servit merveilleusement au développement de la congrégation des Petits Frères de Marie, laquelle pouvait désormais s'étendre dans tout le midi de la France. C'est ainsi que le refus d'autorisation, qui obligea le Père Champagnat à s'entendre avec M. Mazelier, fut un bienfait pour la congrégation. Le pieux Fondateur avait donc bien raison de dire à ses frères, lorsqu'il les engageait à prier pour obtenir cette autorisation : « Je suis sûr que Dieu nous exaucera, ou en nous accordant ce que nous lui demandons, ou en nous donnant quelque chose de mieux. »

Malgré les obstacles et les difficultés de l'époque, il fut possible de fonder quelques nouvelles maisons. Ainsi, en 1832, on ouvrit l'école de *Peaugres* (Ardèche), et l'on reprit celle de *Marlhes*, qui avait été interrompue depuis 1820, à cause du mauvais état du local. En 1833, on fonda l'établissement de *Viriville;* en 1834, ceux de *Saint-Genest-Malifaux*, de *Sury*, de *Lorette*, dans la Loire; en 1835, ceux de *Terrenoire*, de *Pelussin* et de *Sorbier*, dans le même département.

A l'époque où nous sommes parvenus, l'Institut, sous tous les rapports, était dans un état de prospérité remarquable. Les vocations étaient nombreuses, la piété et la régularité se soutenaient dans les établissements, et elles ne laissaient rien à désirer dans

les noviciats. Les écoles prospéraient, et, de toutes parts, le Père Champagnat recevait des éloges des autorités ecclésiastiques sur le bon esprit, le dévouement, la vie exemplaire de ses frères, et sur leur zèle pour l'éducation chrétienne des enfants. Les études se fortifiaient dans toutes les maisons, et chaque année, malgré la sévérité des commissions d'examen, un certain nombre de frères obtenaient leur brevet. Chaque retraite annuelle était suivié de nombreuses professions. Les premiers frères, parvenus à un âge mûr, avaient acquis de l'expérience, de la capacité, de l'autorité, et ils s'en servaient pour former les autres à la piété, aux vertus de leur état, et pour faire régner la régularité, la paix et l'union dans les maisons. Les frères chérissaient leur Supérieur comme leur père ; ils aimaient leur vocation, se fortifiaient dans l'esprit de leur Institut, se perfectionnaient dans leur méthode d'enseignement, et ils étaient unis par vertu et par esprit de famille.

Depuis longtemps, le Père Champagnat nourrissait le projet de faire imprimer les Règles de l'Institut, que l'on pratiquait depuis près de vingt ans par forme d'essai ; mais il voulut les soumettre préalablement à un nouvel examen. Pour cela, il réunit un certain nombre de frères des plus capables, des plus anciens, avec lesquels il consacra, pendant plus de six mois, plusieurs heures, chaque jour, à ce travail. Non content de cette revision si sérieuse, il voulut encore soumettre la Règle à des hommes sages et savants, pour qu'ils lui donnassent ensuite leur avis.

L'impression de la Règle fut, pour le Père Cham-

pagnat, un grand sujet de joie et de consolation, parce que cette Règle donnait à l'Institut une garantie de stabilité, la manière de pratiquer la vertu, de diriger, de former les frères, et de faire le bien parmi les enfants.



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Joie du Père Champagnat à l'occasion de l'approbation par le Saint-Siège de la Société des Pères Maristes. — Nouvelles démarches pour obtenir l'autorisation légale de l'Institut. — Nomination de son successeur.



DÉJA au grand séminaire, comme nous l'avons vu, l'abbé Champagnat avait formé, de concert avec d'autres pieux séminaristes, le projet de fonder une Société de Prêtres qui, sous le patronage et le nom de Marie, aurait pour fin d'accroître la gloire de Dieu, de faire aimer davantage la Reine du Ciel, de travailler au salut des âmes par les missions et par l'enseignement de la jeunesse. La réalisation de ce projet avait toujours été l'objet de ses vœux les plus ardents, et il avait résolu d'y consacrer ses travaux, ses forces et sa vie même. Pour faire réussir cette œuvre, il avait uni ses soins et ses efforts à ceux de *M. l'abbé Jean-*

Claude Colin, Supérieur du petit séminaire de Belley. Aussi sa joie fut-elle grande lorsque, le 29 avril 1836, sur les démarches de ce dernier, le Pape Grégoire XVI autorisa, par un bref, *la Société de Marie*.

Pour se conformer au bref, qui leur permettait de se choisir canoniquement un Supérieur général, les Maristes, au nombre de vingt, se réunirent à Belley pour procéder à cette élection. Elle eut lieu à la suite d'une retraite, le 24 septembre 1836. Là se trouvait le Père Chanel, le futur martyr de Futuna, que l'Eglise devait, quelques années plus tard, inscrire au nombre des Bienheureux et élever sur ses autels. L'unanimité des suffrages se porta sur le R. Père Colin, qui dut se soumettre et reconnaître la volonté de Dieu dans le vœu de ses confrères. Le P. Champagnat, qui avait été jusque-là reconnu Supérieur de l'œuvre des Pères Maristes, dans le diocèse de Lyon, se faisant l'interprète de tous ses confrères, félicita le nouveau Général, et, sans lui dissimuler la responsabilité de sa charge, l'assura que tous s'efforceraient, par leur obéissance et leur dévouement, d'alléger le fardeau qui lui était imposé. A cette même retraite, les principaux Pères se lièrent à la Société par les vœux de religion. Le Père Champagnat se fit remarquer par la ferveur et le contentement avec lesquels il les prononça. A cette occasion, il donna par écrit, avec une humble soumission, sa démission de Supérieur de l'Institut des Frères, entre les mains du P. Colin, qui l'accepta, puis, au nom de l'obéissance religieuse, le confirma dans la charge de Supérieur de l'Institut des Petits Frères de Marie.

C'est ainsi que la Société des Pères Maristes se trouva définitivement constituée par l'autorisation du Saint-Siège, par l'élection de son Chef et par les vœux de ses premiers membres.

Avant de se séparer, ils réglèrent ce qui concernait la mission de l'Océanie occidentale, confiée par le Pape à leur Société. Le Père Pompallier fut choisi pour Chef de cette mission, sous le titre d'évêque de Maronée. Quatre Pères et deux Frères lui furent adjoints pour partager ses travaux et ses sacrifices (1). Le P. Champagnat, dont toute la vie avait été employée au salut des âmes, fut pris d'une sainte envie pour une aussi belle mission. Il demanda au Révérend Père Colin la faveur de faire partie de la colonie de missionnaires qui partait pour l'Océanie, désireux qu'il était de consacrer ses derniers jours et le peu de forces qui lui restaient à l'instruction et à la sanctification des infidèles. Le Révérend Père Colin, extrêmement édifié de son zèle et de son dévouement, lui répondit : « Vous faites plus de « bien en France que vous n'en pourriez faire dans « l'Océanie. Votre mission à vous n'est pas d'aller « en personne évangéliser ces peuples, mais de « leur préparer des apôtres pleins de zèle et de « l'esprit de sacrifice. » L'obéissance ne permit pas au bon Père d'insister, son humilité lui fit même

(1) Le personnel de ce premier départ (1836) se composa de Mgr *Pompallier*, évêque de Maronée, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, des PP. *Chanel*, *Bataillon*, *Bret*, *Servant*, et des *Frères Marie-Nizier* et *Joseph-Xavier ;* ces deux derniers étaient disciples du P. Champagnat. — Le Frère Marie-Nizier devint l'auxiliaire du B. Chanel, 1er martyr de l'Océanie.

croire qu'il était indigne de cette faveur ; mais, tout en se résignant, il ne pouvait s'empêcher de laisser paraître le désir qu'il en avait. La Providence lui ménageait une bien douce consolation.

Avant de partir pour l'Océanie, le *P. Pierre-Louis-Marie Chanel* fit une courte halte à Notre-Dame de l'Hermitage.

Dans cette solitude pittoresque, sur les rives du Gier, au pied du mont Pilat, ce fut comme une fête pour lui de se retrouver auprès de quelques confrères et notamment du P. Champagnat, fondateur de la Congrégation. Celui-ci le conduisit, au moment des adieux, au sein de sa communauté, et le pria de lui adresser quelques paroles. Le P. Chanel, après avoir félicité les *Petits Frères de Marie* de l'insigne faveur que Dieu leur avait accordée en les appelant à la vie religieuse, fixa leur attention sur l'admirable mission qu'ils remplissaient dans les villes et surtout dans les campagnes. Il leur dit que, chargés d'instruire l'enfance et la jeunesse, ils cultivaient une portion choisie de *la vigne du Seigneur ;* qu'ils réalisaient par leurs fonctions cette invitation touchante du divin Maître : *Laissez venir à moi les petits enfants ;* qu'en éclairant de la doctrine céleste les jeunes intelligences et qu'en formant à la vertu des cœurs encore purs, ils offraient à Dieu les prémices de la vie dont il est jaloux, ils préparaient l'avenir de l'enfant et travaillaient au bonheur de la société. Enfin, il les exhorta à entretenir parmi eux le feu du zèle apostolique, leurs fonctions n'étant autre chose qu'un apostolat. *Mais,* ajouta-t-il, *combien plus ce zèle deviendrait nécessaire*

à ceux d'entre vous qu'il plairait à Dieu d'appeler aux missions étrangères! Or, mes chers Frères, le zèle n'est que la charité en action; et un bon religieux l'alimente chaque jour dans la prière et l'accomplissement de ses devoirs (1).

A la suite de cette pieuse allocution, l'auditoire s'agenouilla et reçut la bénédiction du saint missionnaire, devenu l'apôtre de Futuna, premier martyr de l'Océanie, que l'Eglise vient d'élever sur les autels.

Quelque temps après, dans un entretien avec M. Douillet, Directeur du petit séminaire de la Côte-Saint-André, la conversation étant tombée sur la mission de l'Océanie, le P. Champagnat s'écria : « Ah! si j'étais moins âgé et plus robuste, que j'irais volontiers moissonner dans ce champ! Mais étant infirme, on ne veut pas de moi, parce qu'on voit que je ne suis bon à rien. » — « Je compris de plus en plus, dit M. Douillet en rapportant ces paroles, qu'il était dévoré du désir de travailler au salut des âmes et de remporter la palme du martyre. » S'il ne lui fut pas donné de consacrer ses derniers jours au salut des peuples de l'Océanie, il s'en dédommagea en préparant de bons frères catéchistes pour cette mission. Pendant le peu de temps qu'il vécut encore, il en fit partir une douzaine (2). En outre, il ne

(1) *Vie du V. P.-L.-M. Chanel*, par le P. Bourdin, S. M., p. 346-7. 1 vol. in-8. Lecoffre, Paris.

(2) Outre les deux Frères Maristes partis en Océanie en 1836, nommons encore les Frères *Elie-Régis*, *Florentin* (1838), *Attale* (1839), *Claude-Marie*, *Pierre-Marie*, *Basile*, *Justin* et *Euloge* (1840) ce dernier a été massacré par les sauvages de la Nouvelle-Zélande (19 mai 1865); les FF. *Déodat* (1841), *Bertrand*, *Aristide*, *Gennade*,

laissa échapper aucune occasion de faire prier pour le succès de cette œuvre et de former les frères à toutes les vertus nécessaires à de bons catéchistes.

Dieu continuait à bénir d'une manière particulière le noviciat des frères : les vocations devenaient tous les jours plus nombreuses, et chaque année était marquée par de nouvelles fondations. C'est ainsi que furent fondés : en 1835, la *Providence Denuzière*, à Lyon, *Saint-Didier-sur-Rochefort* (Loire), et *Genas*

Gérard, *Optat*, *Paschase*, *Lucien*, *Hyacinthe* (1845) ; le F. Hyacinthe a été tué et mangé avec deux Pères Maristes, les PP. *Paget* et *Jacquet*, le 20 avril 1847, par les naturels de San-Christoval (Salomon) ; les FF. *Charise*, *Sorlin* (1849), *Emery*, *Augule*, *Abraham*, *Ptolémée*, *Annet* (1857), et le Frère *Thérèse* (1859). Ces Frères ont été employés dans les différentes missions de l'Océanie centrale, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Nouvelle-Calédonie, comme catéchistes, cuisiniers, tailleurs, cordonniers, constructeurs d'églises, de presbytères et même de bateaux pour le service des missionnaires. Quoique placés sous la direction immédiate des Pères Maristes, ils se sont toujours considérés comme appartenant à la Société des *Petits Frères de Marie*, et ont conservé le plus sincère et le plus filial attachement pour leur Supérieur général et leurs confrères d'Europe. Les Pères Maristes et les Evêques d'Océanie ont constamment parlé dans les meilleurs termes de leur excellent esprit, de leur piété, de leur régularité, et de leur dévouement sans limite aux œuvres des Missions, comme aussi des importants services qu'ils ont rendus aux Pères.

Cependant, leur position éloignée, la difficulté où ils étaient pour communiquer entre eux et la privation de la retraite annuelle en communauté, les faisaient aspirer après le temps où la Congrégation posséderait en Océanie des établissements réguliers comme ceux de France, où ils pourraient suivre les exercices de la retraite, porter l'habit religieux, et autant que possible vivre de la vie de communauté.

Vingt de ces Frères missionnaires ont déjà reçu, nous l'espérons, la récompense de leurs travaux et de leurs sacrifices ; quelques-uns sont revenus en France ; deux se sont réunis à nos Frères de Nouvelle-Calédonie, et il y en a encore six au service des Pères Maristes.

(Isère) ; en 1836, *Saint-Martin-la-Plaine* (Loire), *Semur-en-Brionnais* (Saône-et-Loire), et *Saint-Didier-sur-Chalaronne* (Ain) ; en 1837, *Firminy* et *Perreux* (Loire), *Anse* (Rhône), et *Thoissey* (Ain).

Comme le personnel de l'Institut s'était considérablement accru, le Père Champagnat se vit dans la nécessité de faire de nouvelles constructions pour loger convenablement les frères aux vacances. La chapelle même était devenue trop petite, il en construisit une plus vaste, avec une aile de bâtiment ; cette chapelle fut bénite par Mgr Pompallier à la retraite de 1836. Ces travaux furent faits, comme d'habitude, en partie par les frères. Le Père Champagnat, quoique surchargé par les affaires de l'administration, était à la tête des ouvriers, il bâtissait même une grande partie de la journée. En terminant ce dernier corps de bâtiment, pressentant sa mort prochaine, il s'écria : « C'est la dernière construction que je fais. »

Depuis quelque temps, le gouvernement se montrait moins hostile aux établissements religieux, et le besoin de la reconnaissance légale de la Congrégation se faisait de plus en plus sentir; le Père Champagnat se détermina à reprendre les démarches qu'il avait déjà faites en 1829 et en 1834, pour obtenir cette faveur. Au mois d'août 1836, il fit, à cette fin, le voyage de Paris. Il comptait que M. Sauzet, député de Lyon, qui était alors ministre de l'Instruction publique, accueillerait favorablement sa demande ; mais, lorsqu'il arriva à la capitale, le ministère était changé, ce qui l'obligea à revenir à l'Hermitage sans avoir

même présenté sa requête. En 1838, muni de lettres de recommandation de l'Archevêque de Lyon, de l'Évêque de Belley et de celui de Grenoble, il retourna à Paris pour solliciter la conclusion de cette affaire. Mais cette fois encore, ses démarches ne purent aboutir.

Avant de quitter Paris, il écrivait : « Vous désirez sans doute connaître où en sont nos affaires; hélas! je n'en sais presque rien, ou plutôt je sais tout; c'est-à-dire que ce qui était chez moi un soupçon est aujourd'hui une certitude : on ne veut rien nous accorder. Je suis bien affligé, mais non découragé; j'ai toujours une confiance sans bornes en Jésus et en Marie. Tôt ou tard, nous obtiendrons notre autorisation, je n'en doute pas; seulement le moment m'en est inconnu. Au reste, ce qu'il importe grandement, c'est de faire de notre côté ce que Dieu veut que nous fassions, je veux dire notre possible, et, après cela nous tenir tranquilles et laisser agir sa providence. Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient et ce qui nous est bon; je suis bien assuré qu'un peu de délai ne nous sera pas contraire. »

Sur son lit de mort, le pieux Fondateur disait aux frères qui l'entouraient : « *Dieu n'a pas voulu me donner la consolation de voir l'Institut autorisé, parce que je ne méritais pas cette faveur; mais soyez sûrs que l'autorisation ne vous fera pas défaut et qu'elle vous sera accordée lorsqu'elle vous sera absolument nécessaire.* » On ne peut s'empêcher de regarder ces paroles comme une véritable prophétie : car tout est arrivé comme il l'avait dit. Le refus d'autorisation,

loin d'être un mal pour l'Institut, fut au contraire un bienfait; car si cette autorisation eût été accordée alors, elle n'eût pas été pleine et entière, comme nous verrons qu'elle sera donnée plus tard. Quant au temps où elle a été obtenue, c'est juste au moment précis où l'Institut ne pouvait plus s'en passer, à cause des dispositions de la loi de 1850 sur l'enseignement.

Pour terminer ce sujet, nous n'avons plus qu'un mot à dire sur la manière dont le Père Champagnat vécut à Paris. Pendant son séjour dans cette capitale, il fut logé au séminaire des Missions étrangères, où, selon son expression, il se plaisait infiniment, à cause de la régularité et du bon esprit qui régnaient dans cette sainte maison : « Je suis édifié au dernier point, écrivait-il à un frère, des exemples que j'ai sous les yeux et du dévouement généreux de ceux qui se destinent aux missions étrangères. Quelle aimable charité règne parmi eux ! Ils sont gais, mais sans légèreté et sans dissipation. Tout ce qui tend à retarder leur départ les inquiète, mais ne les décourage pas. » Si le bon Père était édifié par la piété et les exemples de vertus des prêtres pieux avec lesquels il vivait, ces derniers ne l'étaient pas moins de la conduite exemplaire qu'il tint au milieu d'eux. Il fut pour tous les ecclésiastiques de cette maison un modèle de régularité, de piété, d'humilité, de modestie, de charité et de mortification. Il s'assujettit au règlement du séminaire, autant que ses sorties pouvaient le lui permettre. Quand il n'était pas en course, on le trouvait toujours dans sa chambre occupé à écrire, à

lire ou à prier. Après être resté six mois à Paris, les monuments et les curiosités de cette grande cité lui étaient aussi inconnus que s'il n'y était jamais allé. « Souvent, dit-il dans une lettre, on vient me proposer de visiter telle ou telle curiosité de la capitale ; je ne puis y prendre part, rien ne me fait plaisir, rien ne me plaît que ce qui peut contribuer au succès de mon affaire : après la volonté de Dieu, je ne demande que cela. »

Au séminaire des Missions étrangères, le pieux Fondateur était regardé comme un saint. M. *Dubois*, Supérieur de cette maison, homme d'un grand mérite et d'une grande vertu, disait à un frère quelque temps après : « Votre Père Champagnat est l'homme le plus vertueux que je connaisse. Que de peines il s'est données ! que de courses il a faites pour l'autorisation de sa communauté ! Il n'a pas réussi ; mais ses mérites n'en sont que plus grands. Je n'ai jamais vu une humilité, une mortification, une résignation à la volonté de Dieu pareilles à celles qui étaient en lui. Nos jeunes prêtres se disputaient le bonheur de lui servir la messe, tant sa piété les charmait et les édifiait. »

En quittant Paris, le Père Champagnat se rendit à *Saint-Pol-sur-Ternoise* (Pas-de-Calais), pour traiter avec les autorités de cette ville de la fondation d'une école. Cette fondation lui avait été recommandée par le ministre de l'Instruction publique, au moment même où il parlait de n'autoriser l'Institut que pour les petites populations. Pour le mettre en contradiction avec lui-même, le Père Champagnat accéda à

cette demande sans trop se faire prier. L'école fut fondée quelques mois après, sous le bienveillant patronage de M. *Robitaille*, doyen, et de la généreuse famille *de Bryas;* le *C. F. Jean-Baptiste* en fut le premier directeur. Vers la même époque, on créa celle des *Roches-de-Condrieu* (Isère), et celle d'*Izieux* (Loire).

Depuis la maladie qu'il avait eue en 1825, le Père Champagnat ne s'était jamais entièrement rétabli. Pendant plusieurs années, il lui était resté un point de côté qui lui causait de grandes douleurs dès qu'il se livrait à un travail pénible ou qu'il était obligé de marcher un peu de temps. A ce point se joignit plus tard une faiblesse d'estomac, qui dégénéra bientôt en une gastrite parfaitement caractérisée, résultat sans doute de ses privations journalières et de ses jeûnes prolongés. Avant son voyage de Paris, déjà il était sujet à de fréquents vomissements, il ne pouvait plus supporter certains aliments; toute espèce de nourriture le fatiguait. Ses pénibles courses dans la capitale et les déboires de tout genre qu'il essuya, finirent de ruiner son tempérament et d'user le peu de forces qui lui restaient; de sorte qu'il fut facile, à son retour, de comprendre qu'il ne pouvait pas aller loin.

Le pieux Fondateur, sentant ses forces diminuer de jour en jour, pensa qu'il était prudent de pourvoir avant sa mort à son remplacement. Il s'en entretint avec le R. P. Colin, et, d'après ce qui fut décidé entre eux, ce dernier alla trouver Mgr l'Archevêque, lui fit connaître l'état où se trouvait le bon Père, et le supplia de donner les pouvoirs nécessaires pour

faire élire un Frère pour lui succéder. Le Prélat l'ayant chargé de procéder lui-même à cette élection, il se rendit pour cela à l'Hermitage, à l'époque de la retraite annuelle.

La cérémonie de l'élection commença par le chant du *Veni Creator* et la célébration d'une messe basse du Saint-Esprit, à laquelle assista toute la communauté. La messe finie, le Révérend Père Colin adressa une courte, mais touchante allocution aux frères, pour les engager de nouveau à faire un bon choix, et termina par cette prière des Apôtres : *Seigneur, vous qui connaissez le cœur de tous les hommes, faites connaître celui que vous avez choisi* (Actes I, 24).

Après cette allocution, les frères profès, au nombre de quatre-vingt-douze, se rendirent dans la salle du Chapitre, où, à la suite d'une demi-heure de méditation, ils écrivirent, chacun dans un billet, les nom des trois frères qu'ils croyaient les plus propres à gouverner l'Institut. Chacun ayant écrit son vote, le Père Champagnat recueillit dans une urne les billets, puis les scrutateurs en firent le dépouillement. Le résultat de cette opération donna quatre-vingt-sept voix au *Frère François*, soixante-dix au *Frère Louis-Marie*, et cinquante-sept au *Frère Jean-Baptiste*. Le Révérend Père Colin, après une courte délibération en conseil avec le Père Champagnat et les autres Pères, proclama, en présence de toute la communauté, *Frère François, Supérieur général des Frères; Frère Louis-Marie* et *Frère Jean Baptiste, assistants*. Cet acte accompli, tous les frères s'empressèrent de reconnaître le Révérend Frère

François pour Supérieur et de lui offrir, en cette qualité, leurs respects et leurs devoirs de soumission. La cérémonie se termina par le chant du *Magnificat*, et par une messe d'actions de grâces à laquelle tous les frères firent la sainte communion. Cette élection eut lieu le *12 octobre 1839*. Elle se fit fort à propos, car quelques mois après, le pieux Fondateur, qui était mûr pour le ciel, s'endormait dans le Seigneur.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Fondation du noviciat de Vauban. — La maladie du Père Champagnat s'aggrave. — Le pieux Fondateur met ordre aux affaires temporelles de l'Institut. — Il reçoit le saint Viatique. — Allocution qu'il adresse aux Frères à cette occasion.

QUOIQUE le Père Champagnat sentît ses forces diminuer et sa maladie s'aggraver tous les jours, il ne put se décider à se ménager et à prendre du repos. Ainsi, quelques jours après avoir terminé la retraite des frères, il se rendit à la Côte-Saint-André avec un autre Père pour donner une retraite aux pension-

naires. Il était si faible, si souffrant, si exténué, qu'il inspirait un sentiment de profonde compassion à tous ceux qui le voyaient. L'air de bonté, de piété et de sainteté répandu sur sa figure, fit une telle impression sur les élèves du pensionnat, que la plupart voulurent se confesser à lui. Ils ne pouvaient se lasser de le regarder, de l'admirer; on les entendait se dire entre eux : « Ce prêtre est un saint. » Les instructions et les avis du bon Père furent abondants en fruits de salut; son souvenir resta longtemps dans l'esprit de plusieurs, comme un baume de piété et de vertu.

Après la retraite, le Père Champagnat se rendit à *Autun*, où l'attendait *Mgr d'Héricourt* qui désirait fonder un noviciat dans l'ancien château de Vauban. Le vénérable Prélat fut si édifié de l'humilité, de la modestie et de la simplicité du bon Père, qu'après avoir signé l'acte de donation de la propriété de *Vauban*, il se jeta au cou du pieux Fondateur, l'embrassa tendrement en s'écriant : « Grâce à Dieu, me voilà tout Mariste ! » Un mois après, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, eut lieu l'ouverture du noviciat.

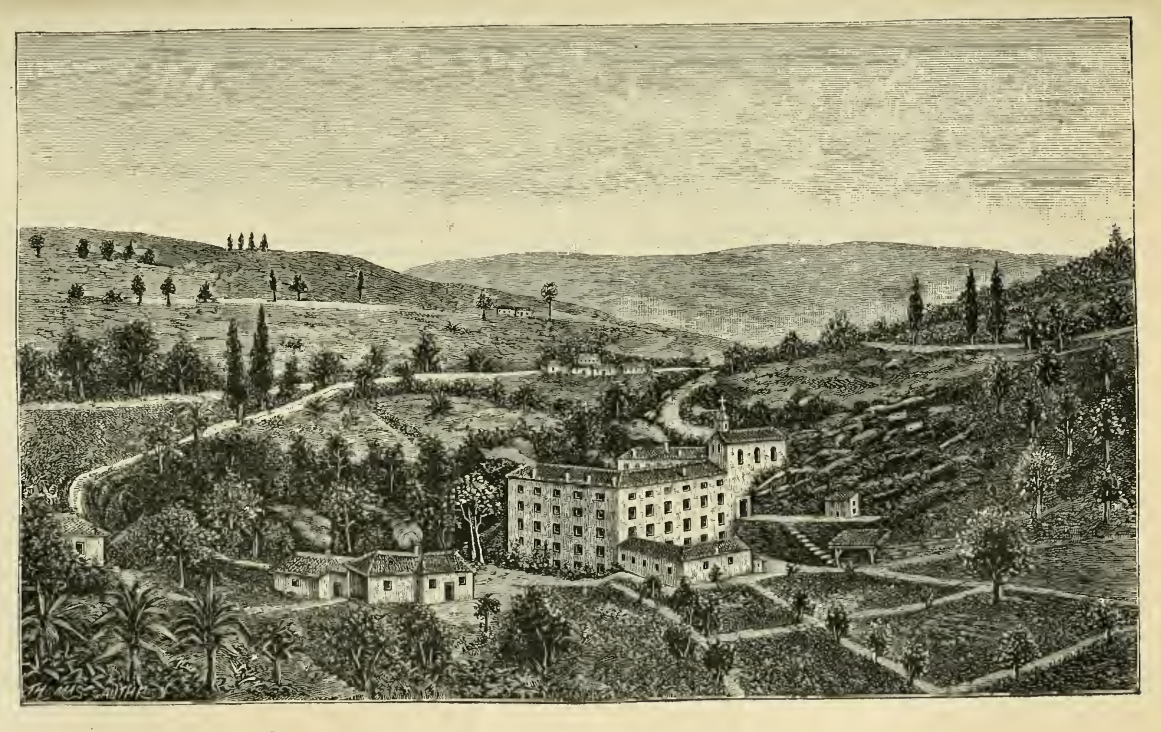
Cette fondation fut la dernière que fit le pieux Fondateur. Elle était, à certains égards, bien différente de la première; c'est ce qu'il fit remarquer, avec un sentiment mêlé de frayeur et de reconnaissance, à un ancien frère qui l'accompagnait : « Mon frère, lui dit-il, que cette maison est différente de la pauvre chaumière qui nous a servi de berceau à La Valla ! Voyez s'il n'est pas vrai que le centuple est donné à ceux qui suivent Jésus ! Pour quelques baga-

telles que nous avons laissées, Dieu nous donne des châteaux. Mais, ne sommes-nous pas exposés, dans une semblable maison, à laisser affaiblir en nous l'esprit d'humilité et de pauvreté? Voilà ce que je crains et ce qui m'inquiète. Une seule chose me rassure, c'est que nous n'avons pas désiré cette maison, que nous n'avons rien fait pour l'avoir, et que Monseigneur nous a, pour ainsi dire, forcés à l'accepter. » Puis, la parcourant avec le frère directeur, il fit sortir tous les objets de luxe qu'il y trouva, et tout ce qui pouvait blesser l'esprit de pauvreté. « Souvenez-vous, mon frère, dit-il ensuite, que nous sommes les enfants de Bethléem, les Petits Frères de Marie; conservez soigneusement en vous-même, et efforcez-vous d'inspirer à vos novices les sentiments de Jésus et de Marie dans l'étable de Bethléem et dans la pauvre maison de Nazareth. » Ajoutons que, plus tard, en 1855, ce noviciat dut être transféré ailleurs.

Les divers voyages dont nous venons de parler, et dans lesquels le Père Champagnat souffrit beaucoup, finirent d'affaiblir ses forces et d'épuiser le peu de santé qui lui restait. Il ne pouvait en être autrement; car il passait souvent les journées presque entières sans rien prendre, vu que son estomac ne pouvait plus supporter aucune espèce d'aliment. « Ayez soin de vous, mangez bien, disait-il aux frères qui étaient avec lui, vous en avez besoin pour conserver votre santé et pour travailler avec courage à l'œuvre de Dieu. Quant à moi, il paraît que je suis brouillé avec la nourriture; car, loin de m'être salutaire et de me

donner des forces, elle me fatigue et me charge comme une montagne. Je ne puis la prendre ni même la voir, ce qui m'annonce que je suis à la fin de ma course. » Tout l'hiver il fut très souffrant. Sa nourriture consistait uniquement dans quelques bouillons, un peu de lait ou quelques autres aliments très légers, qu'il ne pouvait prendre qu'en petite quantité, et encore souvent était-il obligé de les rendre. Malgré ses souffrances, il ne se dispensa pas de suivre le règlement de la maison. Tout son plaisir et toute sa consolation étaient d'être avec les frères, de prier avec eux, de travailler avec eux et de se trouver avec la communauté. Peu de temps avant de s'aliter, il alla encore travailler avec les ouvriers mineurs, bien qu'il fût si faible qu'il pût à peine marcher. Les frères et les ouvriers qui l'avaient prié de ne pas travailler et de se contenter de les regarder, en furent touchés jusqu'aux larmes, et un d'entre eux le prit par le bras pour le soutenir et pour l'aider à s'en retourner. Depuis ce jour, il n'alla plus au travail, et il ne fit même plus que quelques rares et courtes sorties.

Le mercredi des cendres, il fut pris d'un violent mal de reins qui ne le quitta plus jusqu'à la mort. Cette douleur devint si vive qu'il ne pouvait presque plus rester dans le lit. Pendant l'hiver, de temps en temps, les jambes lui enflaient; mais, à cette même époque, l'enflure augmenta beaucoup et ne le quitta plus. Toujours calme, toujours gai, toujours résigné à la volonté de Dieu, il voyait, sans s'effrayer, sans s'attrister, la douleur et la dissolution envahir tous



L'HERMITAGE EN 1836 (page 133.)

ses membres. Regardant un jour le frère qui lui frottait les jambes pour en diminuer l'enflure, il lui dit : « Je vous suis bien obligé de cet acte de charité que vous me faites; car ce n'est pas chose agréable que de frotter les membres d'un cadavre, et surtout d'un pécheur. » Nonobstant ses douleurs de reins et l'enflure des jambes, il continuait à suivre la communauté, autant qu'il lui était possible.

Il fit avec une grande dévotion le mois de saint Joseph pour demander une bonne mort. Tous les jours, il récitait les litanies du saint époux de Marie, et, lorsqu'il ne pouvait plus les dire seul, un frère les récitait à côté de son lit. Le jour de la fête de ce grand Saint, après avoir donné la bénédiction, il déclara que c'était pour la dernière fois qu'il la donnait à pareil jour.

Depuis cette époque, il eut un pressentiment de sa fin prochaine, il ne voulut plus s'occuper que de ce qui pouvait lui procurer une sainte mort. Il régla d'abord les affaires temporelles de la maison, prit toutes les précautions pour assurer à ses frères la jouissance paisible des propriétés de la congrégation qui, jusqu'à ce jour, étaient sur sa tête.

Le Jeudi Saint, il voulut aller dire la sainte Messe à la *Grange-Payre*, petit pensionnat situé dans la paroisse d'Izieux, à 2 kilomètres de l'Hermitage, fermé quelques années plus tard. Comme on cherchait à l'en détourner, « Laissez-moi faire, dit-il, car c'est pour la dernière fois que j'y vais; si j'attends encore, je ne pourrai pas aller dire adieu à ces bons frères et à leurs enfants. » Il y alla à cheval et, après

avoir célébré le saint sacrifice, il voulut voir les pensionnaires. « Mes enfants, leur dit-il, Dieu vous a fait une grande grâce en vous procurant des maîtres pieux, vertueux, qui vous donnent sans cesse de bons exemples, et qui vous instruisent solidement des vérités de la religion. Profitez bien de leurs instructions, suivez leurs avis et leurs exemples. Rappelez-vous souvent que Jésus vous a beaucoup aimés, qu'il est mort pour vous, et qu'il vous prépare un bonheur éternel dans le ciel. N'oubliez pas que le péché, qui est le plus grand de tous les maux, peut vous faire perdre ce bonheur; craignez donc le péché, regardez-le comme votre grand ennemi, et demandez tous les jours au bon Dieu de n'en commettre aucun. Vous obtiendrez cette grâce, et vous sauverez votre âme, si vous avez une grande dévotion à la Sainte Vierge, et si vous récitez tous les jours le *Souvenez-vous*, ou quelque autre prière pour vous mettre sous sa protection. Oui, mes enfants, si vous avez une grande confiance en Marie, elle vous obtiendra la grâce d'aller en paradis, je vous le promets. » En arrivant à l'Hermitage, il dit : « J'ai vu la Grange-Payre pour la dernière fois. Je suis bien content d'avoir fait cette visite, ç'a été pour moi une grande consolation que de voir ces petits enfants et de leur recommander d'être sages. »

La veille du mois de mai, bien qu'il fût très faible et très souffrant, il voulut ouvrir lui-même les exercices du mois de Marie et donner la bénédiction du Saint-Sacrement; mais il en fut si fatigué et se trouva si mal, qu'en rentrant dans sa chambre il s'écria :

« C'est fini pour moi, je sens que je m'en vais. » Le frère Stanislas, étant arrivé à ce moment, et le bon Père le voyant plus gai et plus content qu'à l'ordinaire : « Qu'est-ce, mon frère, lui dit-il, qui vous rend si joyeux? » — « C'est que, mon Père, répondit le frère, pendant l'exercice du mois de Marie, il m'est venu la pensée que la Sainte Vierge, touchée de nos prières, vous rendra la santé avant la fin du mois qui lui est consacré. » — « Vous vous trompez, mon frère, répliqua le Père, la fin du mois de Marie sera très pénible pour moi, de grandes souffrances m'attendent; mais je compte sur le secours de la divine Mère pour les supporter avec patience et résignation. » Il disait vrai : à la fin du mois, ses douleurs étaient excessives; mais, grâce à la protection de la Sainte Vierge, en qui il avait une pleine confiance, sa patience et sa résignation furent plus grandes encore.

Le lendemain, un ancien frère vint le voir; après s'être entretenu quelques instants avec lui, « Mon Père, lui dit-il, que nous aurions besoin que le bon Dieu vous laissât encore quelque temps parmi nous! Qu'allons-nous devenir, et qui est-ce qui pourra se charger de conduire la Société, si vous venez à nous manquer? » — « Mon bon frère, lui répondit le pieux Fondateur, ne vous mettez pas en peine de cela. Est-ce qu'il manque d'hommes à Dieu pour accomplir son œuvre? Le frère que vous avez choisi pour me succéder fera mieux que moi. L'homme n'est qu'un instrument, ou plutôt il n'est rien; c'est Dieu qui fait tout. Vous devriez comprendre cette vérité,

vous qui êtes des anciens et qui avez vu les commencements de l'Institut. »

Il tint à peu près le même langage au frère Stanislas qui se lamentait et qui pleurait, tant par la douleur de le perdre que par la crainte du préjudice que sa mort devait causer à l'Institut. « Pauvre frère ! lui dit-il un jour, que vous avez peu de foi et de confiance en Dieu ! Vous avez donc cru que la prospérité de la maison tenait à moi ? Eh bien ! je vous préviens qu'après ma mort les choses iront mieux que maintenant, et que les progrès de la Congrégation seront plus rapides qu'ils ne l'ont jamais été. Vous reconnaîtrez un jour la vérité de ce que je vous dis, et vous comprendrez alors que ce n'est pas dans les hommes qu'il faut mettre sa confiance, mais en Dieu qui est tout et qui fait tout. » Dans sa profonde humilité, le saint Fondateur faisait ici une prophétie que le frère vit accomplir dans toute son étendue. A la mort du Père Champagnat, l'Institut n'avait que quarante-cinq maisons ; à la mort du frère, arrivée treize ans après, il en avait deux cent cinquante. Mais ce n'étaient pas seulement les frères qui craignaient que la mort du bon Père n'arrêtât les progrès de son œuvre : tous ceux qui venaient le voir lui tenaient ce langage et lui disaient : « Dieu vous rendra la santé, parce que vous êtes trop nécessaire à votre communauté. » — « *Dieu n'a aucun besoin de moi, répondait-il, et je suis persuadé que je suis plutôt nuisible qu'utile à ma communauté, et qu'elle ira mieux après ma mort.* »

Le 3 mai, il célébra la sainte messe pour la der-

nière fois. Il dit lui-même, après son action de grâces: « *Je viens de dire ma dernière messe, et je suis bien aise que cette messe soit celle de la Croix : car c'est par cette divine Croix que nous est venu le salut, et que notre divin Sauveur lui-même est sorti du monde.* » Depuis lors, ses douleurs augmentèrent d'un jour à l'autre et ne lui laissèrent presque plus un moment de repos. La peine et la douleur que sa maladie causait à ses frères, l'affligeaient et l'occupaient plus que ses propres souffrances; la désolation dans laquelle il les voyait plongés le porta à leur cacher le plus longtemps qu'il put la gravité de sa situation. Mais, sentant diminuer ses forces, et s'apercevant que sa maladie prenait un caractère et des symptômes qui annonçaient que la mort pouvait ne pas être éloignée, il appela le frère Stanislas et lui dit : « Je voudrais bien pouvoir différer davantage ce que je vais vous proposer, à cause de la peine que cela va vous faire à tous; mais je ne le puis, car je sens que je m'en vais. Je désire donc être administré ce soir. Préparez ce qu'il faut dans la salle de communauté, afin qué tous les frères soient témoins de cette cérémonie, que je puisse les voir tous réunis, leur faire mes adieux et leur adresser quelques paroles de consolation. »

A cinq heures, tous les frères et les postulants s'étant réunis dans la salle des exercices, où tout était préparé pour la cérémonie, il s'y rendit, revêtu d'un surplis et d'une étole. Sa vue et son état de faiblesse et de souffrance impressionnèrent extrêmement les frères et leur arrachèrent des larmes. Après s'être

assis dans un fauteuil, il joignit les mains et se recueillit profondément, pendant quelques instants, pour se préparer à la réception des derniers sacrements. Il reçut d'abord l'Extrême-Onction; un frère s'étant présenté pour lui ôter ses bas, il ne voulut pas le souffrir; il les ôta lui-même. On lui donna ensuite le saint Viatique, qu'il reçut dans de grands sentiments d'humilité, de respect et d'amour. La cérémonie terminée, il resta quelques minutes comme anéanti, adorant et remerciant Jésus-Christ avec cette piété et cette foi vive qui lui étaient ordinaires. Levant ensuite les yeux et les promenant sur les frères, il leur parla en ces termes, d'une voix faible et attendrie.

« Mes chers Frères, *souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais.* Je comprends maintenant et vous comprendrez un jour, quand vous serez en l'état où je me trouve, que ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit nous assure que si nous pensions à la mort et à ce qui la suit, jamais nous ne commettrions le péché, jamais nous ne nous attacherions au monde et aux biens de la terre. Hélas ! à la mort on n'éprouve qu'un regret, celui de n'avoir pas assez fait pour le bon Dieu, pour le salut de son âme et pour gagner le ciel.

« Mes amis, nous sommes tous réunis ici pour la dernière fois. Ce que je vous recommande par-dessus tout, avant de nous quitter, c'est de vous aimer les uns les autres. Souvenez-vous que vous êtes frères, que Marie est votre commune Mère, et que vous êtes tous appelés à un même héritage qui est le Ciel.

Aimez-vous donc comme Jésus-Christ vous aime, comme Marie votre Mère vous aime. Pour preuve de cet amour, supportez-vous, rendez-vous service, aidez-vous les uns les autres ; n'oubliez jamais que c'est par la pratique de la charité que la vie religieuse sera pour vous une vie douce et un paradis sur la terre. Il faut que vous soyez tellement unis, tellement habitués à vous supporter, à vous rendre la vie heureuse, que l'on puisse vous appliquer ces paroles de la sainte Ecriture : *Qu'il est beau, qu'il est doux et agréable de vivre avec des frères !*

« Après la charité, la vertu que je vous désire et vous recommande le plus, c'est l'obéissance. Ce n'est pas que j'aie à me plaindre d'aucun de vous à ce sujet ; au contraire, j'aime à reconnaître que je vous ai toujours trouvés dociles à ma volonté ; ce que je veux donc, c'est que vous obéissiez à mon Successeur comme vous m'avez obéi jusqu'à présent. En obéissant, vous êtes toujours sûrs de faire la volonté de Dieu. Pour un religieux, l'obéissance est le grand chemin du paradis ; s'il ne quitte pas cette voie, il y arrivera infailliblement. Oh ! que vous serez heureux à la mort, et quelle récompense vous attend, si l'on peut dire de vous : il a été obéissant toute sa vie !

« Mes enfants, ah ! qu'il fait bon mourir dans la Société de Marie ! C'est aujourd'hui, je vous l'avoue, ma plus grande consolation. Soyez donc fidèles à votre vocation, pour cela gardez votre règle : car l'obéissance à la Règle vous obtiendra la persévérance, vous fera aimer les devoirs de la vie religieuse et vous les rendra faciles. Aimez votre vocation, conser-

vez-la; c'est par elle que Dieu veut vous sauver; et vous vous sauverez en effet, si vous avez le bonheur de mourir dans la Société de Marie. J'ai vu mourir un grand nombre de frères; je n'en ai pas trouvé un seul qui, sur son lit de mort, fût fâché de s'être fait religieux, d'avoir persévéré dans sa vocation et de mourir avec l'habit de Frère de Marie. » A ces paroles, sa voix s'affaiblit, les forces lui manquèrent et il ne put continuer. Après quelques instants de repos, il reprit :

« Mes enfants, je ne puis vous en dire davantage. Je termine donc en demandant ici, devant Notre-Seigneur, pardon à tous des mauvais exemples que j'aurais pu vous donner. Je ne me rappelle pas d'avoir fait volontairement de la peine à quelqu'un; mais, si cela m'est arrivé, je lui en demande sincèrement pardon. »

Les frères, qui avaient écouté ses avis dans un recueillement profond, touchés et attendris au dernier point, tant par les paroles qu'il leur avait adressées que par l'état où ils le voyaient, éclatèrent tous en sanglots, lorsqu'ils l'entendirent leur demander pardon, et tombèrent à genoux, suffoqués par la douleur. Pour ne pas prolonger leur affliction, il se retira dans sa chambre, et, malgré ses grandes souffrances, il resta longtemps à prier et à s'entretenir avec Notre-Seigneur.

C'était un lundi et le onze du mois de mai qu'il fut administré. Les jours suivants, ses souffrances allèrent en augmentant; ses douleurs de reins devinrent si intenses qu'il pouvait à peine rester deux heures

levé. Le même jour où il reçut le saint Viatique, on commença pour lui une neuvaine à sainte Philomène. A la suite de cette neuvaine, il y eut dans son état une amélioration qui fit concevoir d'heureuses espérances ; l'enflure des mains et des pieds cessa ; le mal de reins, qui l'avait tant fait souffrir depuis le mercredi des cendres, disparut ; de sorte que le bon Père put sortir de sa chambre, se rendre à la chapelle pour adorer le Saint Sacrement, et à la sacristie pour voir une crédence nouvellement placée. « Vous serez content, dit-il au frère sacristain, maintenant que vous avez une crédence propre et commode pour retirer vos ornements. » — « Oui, mon Père, répondit le frère ; mais je le serais bien davantage si elle pouvait vous servir. » — « Non, mon cher ami, répliqua le Père, elle ne servira pas à moi, mais qu'importe ? elle servira à d'autres. »

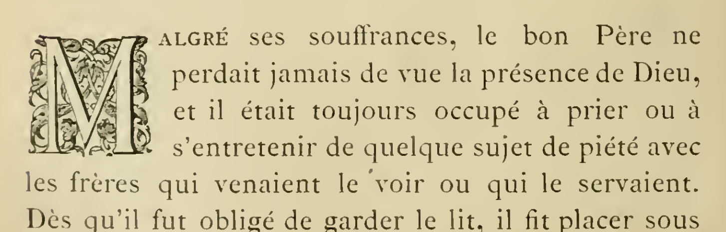
Ses souffrances, loin d'affaiblir sa piété et ses sentiments religieux, comme il arrive à plusieurs dans les longues maladies, ne firent qu'augmenter sa ferveur et la vivacité de sa foi ; il désirait, il demandait même qu'on lui parlât souvent du bon Dieu, il aimait à avoir toujours quelqu'un auprès de lui pour lui inspirer des sentiments d'amour et de confiance envers Notre-Seigneur et pour lui aider à en produire les actes. Il se plaisait surtout à entendre le frère François, et c'était pour lui une consolation que de l'avoir à côté de lui. Dans les fréquents entretiens qu'ils avaient ensemble, il lui ouvrait son cœur et lui manifestait ses désirs et ses peines. Sa profonde humilité lui faisait craindre quelquefois de n'avoir

pas fait tout ce que le bon Dieu demandait de lui ou de ne l'avoir pas assez bien fait; et alors, à l'exemple du roi prophète, il était pénétré de la crainte des jugements de Dieu; mais bientôt son cœur s'ouvrait à la confiance et à la reconnaissance, lorsque le bon frère lui rappelait les grandes grâces que le bon Dieu lui avait accordées, et le bien qu'il lui avait donné de faire par la fondation de l'Institut, bien que devaient continuer les frères qu'il laissait après lui.



CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Testament spirituel du Père Champagnat. — Avis qu'il donne à divers Frères. — Visites qu'il reçoit et consolation qu'il en éprouve. — Sa piété, sa ferveur, son amour pour Dieu augmentaient avec ses souffrances. — Son agonie, sa mort et ses obsèques.



MALGRÉ ses souffrances, le bon Père ne perdait jamais de vue la présence de Dieu, et il était toujours occupé à prier ou à s'entretenir de quelque sujet de piété avec les frères qui venaient le voir ou qui le servaient. Dès qu'il fut obligé de garder le lit, il fit placer sous

ses yeux les images de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de saint Joseph, afin de les voir, de les contempler tout à son aise, et de nourrir ainsi sa piété et son amour pour Jésus, Marie et Joseph, dont il réclamait le secours et invoquait sans cesse les noms. Le frère qu'il avait chargé de placer ces images, lui avait apporté celle de la Sainte Vierge dans un cadre doré, il lui dit : « Mon frère, nous sommes pauvres, ce tableau ne convient donc pas ici ; portez-le à la sacristie où vous l'avez pris, et mettez-en un autre simple et modeste. » Non content de ses diverses oraisons jaculatoires, il s'acquittait avec une exactitude et une ferveur admirables de tous ses exercices de piété. Il dit son bréviaire jusqu'à ce qu'il ne lui fût plus possible de le tenir ; il fallut même une défense formelle pour lui en faire cesser la récitation.

Cependant la légère amélioration que l'on avait remarquée dans son état, à la suite de la neuvaine à sainte Philomène, ne dura pas ; ses douleurs et ses vomissements le reprirent plus fort que jamais. Alors, ayant fait appeler le frère François et le frère Louis-Marie, il leur dit : « Mes chers frères, comme il me reste peu de temps à vivre, je serais bien aise, avant de mourir, de faire mon testament spirituel, c'est-à-dire, de donner mes derniers avis aux frères ; cela sera pour eux une consolation et leur fera du bien. » — « Mon Père, répondit le frère François, les frères en seraient sans doute très satisfaits et très reconnaissants ; mais je crains que cela ne vous fatigue trop. » — « Non, non, dit-il, et regardant le frère

Louis-Marie, il ajouta : Mon cher frère, vous mettrez mes sentiments par écrit ; les voici tels que je veux les exprimer et les faire connaître aux frères. » Ici, il énonça toutes les pensées, les avis et les recommandations qui sont dans son testament spirituel, se reprenant après chaque phrase, ce qui donnait le temps et la facilité de remarquer et de retenir parfaitement ses pensées et ses propres expressions. La rédaction en étant faite, le frère vint la lui soumettre. Après en avoir entendu la lecture, il dit : « Ce sont bien là mes sentiments et ce que je veux dire aux frères. Vous les réunirez tous dans ma chambre, et, après qu'on m'aura appliqué l'indulgence des mourants, vous leur lirez devant moi mon testament ; ce sera pour moi un grand bonheur de voir ces bons frères et de leur donner mes derniers avis. » Il prononça ces dernières paroles avec une grande émotion et il parut extrêmement attendri et affecté.

Les Pères aumôniers et les frères s'étant rendus dans sa chambre, après la prière du soir, selon ses désirs, on lui appliqua d'abord l'indulgence *In articulo mortis* ; ensuite, pendant que le frère François lui soutenait la tête, le frère Louis-Marie fit la lecture du Testament spirituel ainsi conçu :

Testament spirituel de Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre, Supérieur et Fondateur de la Congrégation des Petits Frères de Marie.

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

« Ici, en présence de Dieu, sous les auspices de la très sainte Vierge et de saint Joseph, voulant faire

connaître à tous les Frères de Marie l'expression de mes dernières et de mes plus chères volontés, je recueille toutes mes forces pour rédiger, selon que je crois le plus conforme à la volonté divine et le plus utile au bien de la Société, mon Testament spirituel.

« D'abord, je supplie très humblement tous ceux que je pourrais avoir offensés ou scandalisés en quelque manière, quoique je ne sache pas avoir fait volontairement de la peine à personne, de vouloir bien me pardonner en considération de la charité infinie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et d'unir leurs prières aux miennes pour obtenir du bon Dieu qu'il daigne oublier les péchés de ma vie passée et recevoir mon âme dans son infinie miséricorde.

« Je meurs plein de respect, de reconnaissance et de soumission pour M. le Supérieur général de la Société de Marie, et dans les sentiments de la plus parfaite union pour tous les Membres qui la composent, spécialement pour tous les frères que le bon Dieu avait confiés à ma sollicitude et qui ont toujours été si chers à mon cœur.

« Je désire qu'une entière et parfaite obéissance règne toujours parmi les Frères de Marie ; que les inférieurs, envisageant dans les supérieurs la personne de Jésus-Christ, leur obéissent de cœur et d'esprit, renonçant toujours, s'il est besoin, à leur volonté et à leur jugement propres. Qu'ils se souviennent que le *religieux obéissant remportera des victoires*, et que c'est l'obéissance principalement qui est la base et le soutien d'une Communauté. Dans cet esprit, les Petits Frères de Marie se sou-

mettront aveuglément, non seulement aux premiers Supérieurs, mais encore à tous ceux qui seront préposés pour les diriger et les conduire. Ils se pénétreront bien de cette vérité de foi que le Supérieur représente Jésus-Christ, et qu'il doit être obéi quand il commande, comme si c'était Jésus-Christ lui-même qui commandât.

« Je vous prie aussi, mes bien chers Frères, de toute l'affection de mon âme et par toute celle que vous avez pour moi, de faire en sorte que la sainte charité se maintienne toujours parmi vous. Aimez-vous les uns les autres comme Jésus-Christ vous a aimés. Qu'il n'y ait entre vous qu'un même cœur et un même esprit. Qu'on puisse dire des Petits Frères de Marie comme des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment !... » C'est le vœu de mon cœur le plus ardent, à ce dernier moment de ma vie. Oui, mes très chers Frères, écoutez les dernières paroles de votre Père, ce sont celles de notre bien-aimé Sauveur : *Aimez-vous les uns les autres.*

« Je désire, mes bien chers Frères, que cette charité, qui doit vous unir tous ensemble comme les membres d'un même corps, s'étende aussi à toutes les autres congrégations. Ah ! je vous en conjure par la charité sans bornes de Jésus-Christ, gardez-vous de jamais porter envie à personne et surtout à ceux que le bon Dieu appelle à travailler comme vous, dans l'état religieux, à l'instruction de la jeunesse. Soyez des premiers à vous réjouir de leurs succès et à vous affliger de leurs disgrâces. Recommandez-les souvent au bon Dieu et à la divine Marie. Cédez-leur

sans peine. Ne prêtez jamais l'oreille à des discours qui tendraient à leur nuire. Que la seule gloire de Dieu et l'honneur de Marie soient votre unique but et toute votre ambition.

« Je demande encore au bon Dieu et je souhaite, de toute l'affection de mon âme, que vous persévériez fidèlement dans le saint exercice de la présence de Dieu, l'âme de la prière, de l'oraison et de toutes les vertus. Que l'humilité et la simplicité soient toujours le caractère des Petits Frères de Marie. Qu'une dévotion tendre et filiale vous anime dans tous les temps et dans toutes les circonstances pour notre bonne Mère. Faites-la aimer partout, autant qu'il vous sera possible. C'est elle qui est la première Supérieure de toute la Société. Joignez à la dévotion à Marie la dévotion au glorieux saint Joseph, son très digne époux. Vous savez qu'il est un de nos premiers patrons. Vous faites l'office d'anges gardiens auprès des enfants qui vous sont confiés : rendez aussi à ces purs Esprits un culte particulier d'amour, de respect et de confiance.

« Mes très chers Frères, soyez fidèles à votre vocation, aimez-la et persévérez-y avec courage. Conservez-vous dans un grand esprit de pauvreté et de détachement. Que l'observation journalière de vos saintes Règles vous préserve de manquer jamais au vœu sacré qui vous lie à la plus belle et à la plus délicate des vertus. Il y a des peines pour vivre en bon religieux ; mais la grâce adoucit tout. Jésus et Marie vous aideront ; d'ailleurs, la vie est bien courte et l'éternité ne finira jamais. Ah ! qu'il est consolant,

au moment de paraître devant Dieu, de se rappeler qu'on a vécu sous les auspices de Marie et dans sa Société! Daigne cette bonne Mère vous conserver, vous multiplier et vous sanctifier!...

« Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient toujours avec vous! Je vous laisse tous avec confiance dans les saints cœurs de Jésus et de Marie, en attendant que nous puissions nous réunir tous ensemble dans la bienheureuse éternité.

« Telle est ma volonté dernière et expresse pour la gloire de Jésus et de Marie.

« Le présent Testament spirituel sera remis entre les mains de M. Colin, Supérieur général de la Société de Marie.

« Fait à Notre-Dame de l'Hermitage, le dix-huit mai mil huit cent quarante, en présence des témoins soussignés.

« MARCELLIN-JOSEPH-BENOIT CHAMPAGNAT,
Prêtre de la Société de Marie et Supérieur des Frères.

« F. FRANÇOIS, F. LOUIS-MARIE, F. JEAN-MARIE,
F. LOUIS, F. STANISLAS, F. BONAVENTURE. »

Cette lecture fut écoutée avec une extrême attention et un profond attendrissement. Lorsqu'elle fut terminée, le bon Père ajouta quelques mots pour confirmer ce qui venait d'être lu; après quoi les frères, s'étant mis à genoux, lui demandèrent pardon et le supplièrent de ne pas les oublier devant Dieu. « Vous oublier! reprit le pieux Fondateur d'un ton de voix

plein d'émotion et de sentiments affectueux, cela est impossible. » Le frère François lui ayant demandé sa bénédiction pour tous les membres de l'Institut présents et absents, de même pour ceux qui devaient en faire partie plus tard, le bon Père joignit les mains, éleva les yeux vers le ciel et, portant ensuite ses regards sur les Frères, il prononça la formule ordinaire avec une grande ferveur et avec toute l'énergie que lui permettait sa voix affaiblie. Après cette scène si touchante, les Frères récitèrent pour lui trois *Ave Maria*, le *Memorare* et le *Sub tuum*. Le Frère Supérieur, craignant de fatiguer le malade, leur fit signe de se retirer, et chacun s'en alla, les larmes aux yeux et le cœur plein d'attendrissement.

Quand la communauté se fut retirée, le pieux Fondateur parut extrêmement satisfait de ce qu'il venait de faire. « Je remercie le bon Dieu, dit-il, de m'avoir donné la pensée de faire mon testament spirituel. Je suis bien aise que tous les frères puissent connaître et lire mes derniers avis et mes dernières volontés ; cela les édifiera et leur fera plaisir ; d'ailleurs, je leur devais cette consolation pour l'attachement qu'ils me témoignent. » En effet, cet attachement ne pouvait aller plus loin. Les prières qu'on faisait pour lui étaient générales et continuelles. Les jeudis, les frères qui n'étaient pas trop éloignés de l'Hermitage ne manquaient pas de venir le voir pour lui témoigner la part qu'ils prenaient à ses souffrances. C'était un bonheur pour ceux de la maison de le veiller et de le servir. On s'ingéniait pour trouver quelques moyens de le soulager et de lui être agréable : les frères et

les novices évitaient avec un soin extrême de faire le moindre bruit autour de sa chambre, et, bien qu'on eût mis des tapis dans les corridors et les passages, ils marchaient tous avec de grandes précautions quand ils arrivaient près de là. *M. Bélier*, missionnaire de Valence, qui se trouvait à cette époque à l'Hermitage, était émerveillé de tant d'attentions, de tant de soins et de tant d'attachement. « Ah ! disait-il, c'est bien vrai qu'il y a le centuple pour les religieux, même dès cette vie. C'est un saint qui s'en va en paradis. Jamais prince au monde n'a été entouré, à ses derniers moments, de plus de soins. » Il n'y avait, du reste, rien d'affecté dans ces procédés des frères à l'égard de leur bien-aimé Père ; on voyait que c'était le cœur qui les inspirait et les dirigeait. Ajoutons que c'est toujours la même affection, les mêmes soins, pour tous les frères qui meurent dans l'Institut ; c'est le bon Père qui, par ses exemples et ses instructions, a appris à ses frères de quelle manière on doit traiter les malades dans la Congrégation.

Le Père Champagnat n'était pas difficile à servir : sa résignation, toujours plus grande que ses souffrances, lui faisait répéter sans cesse : *Mon Dieu, que votre volonté soit faite !* Il prenait les choses comme elles venaient, les accès de son mal, comme les petits soulagements qu'on pouvait lui procurer, se montrant toujours résigné, toujours gai, toujours content. Une fois, s'apercevant que le frère qui le veillait avait sommeil, il lui dit : « Mettez-vous sur cette chaise, « et dormez un peu ; je vous appellerai quand j'aurai « besoin de vous. » En un instant le frère fut pris



MONSEIGNEUR DE PINS (page 84).

d'un profond sommeil ; quelque temps après, le Père, qui éprouvait quelque besoin, l'appela sans pouvoir se faire entendre. Lorsque le frère s'éveilla, il lui dit en souriant : « Il y a plus d'une heure que je vous « appelle de toutes mes forces. » Puis il ajouta, toujours d'un ton gai : « Ah ! je vois pourquoi vous ne « m'avez pas entendu : c'est que je ne vous appelais « pas par votre nom. » En effet, il s'était mépris, et il avait donné à ce frère un nom qui n'était pas le sien. Le même frère étant venu le veiller une autre nuit, il lui dit en plaisantant : « Il ne faudra pas faire « aujourd'hui comme l'autre fois. » Le bon frère le lui promit, et il prit même des précautions pour ne pas se laisser surprendre par le sommeil ; mais ce fut inutilement, peu après il s'endormit profondément. Le Père, qui souffrait beaucoup cette nuit, l'appela longtemps sans pouvoir l'éveiller ; heureusement il fut entendu par un frère qui couchait dans une chambre voisine et qui vint lui donner ce dont il avait besoin. Quand le frère dormeur s'éveilla, il fut tout confus de se voir supplanté ; mais le Père l'eut bientôt rassuré : « Mon frère, lui dit-il avec une grande « bonté, on voit que vous avez une conscience pai- « sible, car vous dormez fort tranquillement. Allez « vous coucher, et ne vous tourmentez pas de votre « oubli. » Le frère accouru était le *bon frère Jérôme*, que le Père Champagnat aimait singulièrement à cause de son excellent caractère et de sa simplicité.

Quelque grandes que fussent ses souffrances, il recevait toujours avec une extrême bonté les frères qui venaient le voir, et ne manquait jamais de leur

adresser quelques paroles de consolation et d'encouragement. « Mon Frère, disait-il à l'un d'eux, suivez bien votre règle ; instruisez avec soin vos enfants des mystères et des vérités de la religion ; car ce sont là deux choses qui vous consoleront le plus à la mort. » Il répondit à un autre qui lui demandait un moyen pour bien faire ses actions : « Ne pensez qu'à ce que vous faites actuellement ou à ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort. » Il dit à un troisième qui était porté aux scrupules et qui venait lui faire part de quelques peines de conscience : « Le scrupule est l'ennemi de l'amour de Dieu et de la perfection ; il faut avoir une conscience timorée, mais non scrupuleuse. Ne perdez pas votre temps à vous examiner, à revenir sans cesse sur les mêmes choses ; employez-le à faire des actes de foi, d'espérance, de charité et autres, dont un seul vous rendra plus agréable à Dieu, et vous fera plus avancer dans la vertu que toutes les inquiétudes auxquelles vous vous livrez. Le scrupule ruine et détruit l'espérance, qui est une vertu théologale. Dieu étant notre Père, rien ne lui déplaît plus que le défaut de confiance. »

C'est ainsi que, malgré ses souffrances, il instruisait et consolait ses frères. S'il arrivait que l'intensité de ses douleurs l'empêchât de les entretenir et de répondre aux différentes choses qu'ils avaient à lui proposer, il en éprouvait une véritable peine. Un jour, qu'il était très souffrant, n'ayant pu parler à un frère directeur, il le fit appeler dès qu'il se trouva mieux. Comme on lui dit que ce frère était reparti pour son établissement : « Ah ! que je regrette, s'écria-t-il, de

n'avoir pu lui parler pour l'encourager et pour le porter à remplir avec zèle la belle mission que Dieu lui a confiée. Oh ! que les frères qui sont dans l'enseignement ont du mérite !... que leur récompense sera grande s'ils ont du zèle ! »

Un autre jour, après s'être entretenu quelques instants avec le frère François, il lui demanda combien il y avait de temps qu'ils étaient ensemble ; le frère ayant répondu qu'il y avait plus de vingt ans, le bon Père lève les yeux au ciel, et, dans un profond recueillement, paraît faire une ardente prière. « Mon Père, reprit le frère un moment après, j'espère bien que si nous sommes obligés de nous séparer de corps, vous serez toujours d'esprit et de cœur avec nous, et nous avec vous, et que vous continuerez d'être notre Père. » — « Oh ! oui, répondit-il, si j'ai quelque crédit auprès de Dieu et de la Sainte Vierge, je l'emploierai tout entier en faveur de la Société. » Regardant ensuite le frère François avec attendrissement : « Pauvre frère, lui dit-il, je vous plains ; car le gouvernement de l'Institut est un lourd fardeau ; mais l'esprit de zèle, l'esprit de prière et la confiance en Dieu vous aideront à le porter. Souvenez-vous qu'on ne peut être utile aux autres et procurer le salut des âmes qu'en se sacrifiant. » Le frère Louis-Marie étant venu le voir dans ce moment, il lui dit aussi, en lui serrant la main : « Allons, mon frère, secondez le frère François de tout votre pouvoir ; entendez-vous bien avec lui ; vous aurez beaucoup d'embarras ; mais ayez confiance, le bon Dieu sera avec vous ; car c'est son œuvre que vous faites ; avec son secours vous

vaincrez tous les obstacles que l'ennemi pourra vous susciter. Puis, ne l'oubliez pas, vous avez la Sainte Vierge, qui est la ressource de la maison; sa protection ne vous manquera jamais. »

Cependant, l'état du malade empirait tous les jours; il ne pouvait plus rien supporter, pas même les crèmes les plus légères. Un feu dévorant lui consumait les entrailles; les vomissements, devenus fréquents, lui procuraient d'horribles souffrances. « Mais, s'écriait « quelquefois le serviteur de Dieu, qu'est-ce donc qui « a pu allumer un si grand feu dans mes entrailles? « Il ajoutait aussitôt : *Dieu soit béni! que sa sainte* « *volonté soit faite;* ou bien : *Mon Dieu, ayez pitié* « *de moi; je vous offre ce que je souffre; donnez-moi* « *votre grâce, puis envoyez-moi toutes les souffrances* « *que vous voudrez.* » L'eau glacée, qu'il prenait par obéissance, et l'application de la glace sur l'estomac, lui faisaient seules éprouver quelque soulagement.

Préoccupé sans cesse de la pensée et du désir de la sainte communion, il s'écria à la suite d'une méditation : « Je crois que je vais être exaucé et que mon bon Ange m'obtiendra la grâce de recevoir encore une fois Notre-Seigneur. Qu'on m'apporte une image de l'Ange gardien : je veux demander cette insigne faveur à cet esprit céleste. » L'image est apportée et attachée au rideau du lit, le saint Prêtre la regarde fixement; après avoir prié quelque temps avec une grande ferveur, il sent qu'il est exaucé, et qu'il pourra communier une seconde fois. En effet, les vomissements ayant cessé complètement, il devint calme et tranquille comme s'il n'eût point eu de mal à l'estomac.

Après plus d'une heure passée dans cet état : « Je suis « exaucé, s'écria-t-il, je puis communier ; priez le « Père aumônier de m'apporter le bon Dieu. » Il reçut Notre-Seigneur dans les sentiments d'une foi vive, d'une piété tendre et d'une dévotion extraordinaire. Ses regards, ses gestes, sa posture, tout annonçait le profond respect, la confiance sans bornes et l'ardent amour dont il était pénétré.

Il resta ensuite paisible pendant plus d'une heure ; enfin, la maladie reprit son cours avec plus de violence que jamais. Mais, en recevant le Pain des forts, il avait reçu de nouvelles forces et un nouveau courage pour la supporter. Le soir de ce même jour, qui était le dimanche, 24 mai, le Révérend Père Colin, Supérieur général de la Société de Marie, vint à l'Hermitage ; M. Mazelier, Supérieur des Frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux, y arriva le lendemain matin. « Ah ! que je suis heureux, s'écria le bon Père en « apprenant leur arrivée, d'être visité et assisté par « d'aussi bons prêtres ! » Il s'entretint longtemps avec le R. Père Colin, lui recommanda ses Frères, et, à la fin de l'entretien, il lui demanda, avec une profonde humilité, pardon de tous les manquements qui auraient pu lui échapper. Le R. Père Colin, extrêmement touché et édifié, lui parla avec une grande affection et l'encouragea beaucoup.

Dans l'entretien qu'il eut avec M. Mazelier, le Père Champagnat lui dit : « Je vous recommande mes « frères qui sont sujets à la conscription. » — « Et « moi, reprit M. Mazelier, je vous prie de ne pas « oublier les miens quand vous serez dans le ciel. »

Ils ont tenu tous les deux ce qu'ils s'étaient promis. Le Père Champagnat ne s'est pas contenté de prier pour les Frères de l'Instruction chrétienne, il les a adoptés pour ses enfants. M. Mazelier continua à rendre les mêmes services aux Frères de Marie ; son estime et son affection pour eux allant toujours croissant, il leur offrit ses propres frères, afin qu'ils ne fissent avec eux qu'une seule et même famille.

L'amour de la pauvreté, l'attachement qu'il avait pour ses frères, et le désir de leur causer moins de peine pour le servir, firent naître en lui la pensée de se faire transporter à l'infirmerie. Le frère François lui dit : « Mon Père, je crois que dans l'état où vous êtes, il ne serait pas prudent de vous faire porter à l'infirmerie. Le bon Dieu veut que vous restiez dans votre chambre. Quant aux dérangements, il y en a moins à vous servir ici qu'à l'infirmerie, à cause des frères qui y couchent, et que cela pourrait gêner. » — « C'est vrai, dit le bon Père. Eh bien ! comme « vous voudrez. Mais, ajouta-t-il, puisque je ne puis « aller à l'infirmerie qu'on me mette du moins sur « un lit de fer. » On s'empressa de lui en apporter un, d'abord pour répondre à son désir, et ensuite parce que ce lit était nécessaire pour le changer au besoin. Il était sur ce modeste lit quand il rendit le dernier soupir.

Ses souffrances allaient toujours croissant ; elles étaient les mêmes, quelque position qu'il prît, rien ne lui apportait du soulagement. Ainsi s'accomplissait ce qu'il avait dit à l'ouverture du mois de Marie, à savoir que ses souffrances seraient extrêmes à la

fin de ce mois. Toutefois, la grandeur et la vivacité de ses douleurs ne l'empêchaient pas d'être toujours uni à Dieu, et de répéter sans cesse des actes d'amour, de confiance, de résignation, de contrition, et de courtes invocations à la Sainte Vierge, à saint Joseph, à son Ange gardien et à ses saints Patrons. A tout instant, il jetait les yeux sur les images de Jésus, de Marie, de saint Joseph, de l'Ange gardien, attachées aux rideaux de son lit. Il voulait toujours avoir sa croix de profession sur la couverture de son lit, afin de pouvoir la presser souvent sur ses lèvres ; on le voyait à tout moment sortir les bras pour la chercher, la prendre et la baiser avec une grande affection.

Le lundi, 1er juin, *M. du Treuil*, curé de Saint-Pierre, de Saint-Chamond, vint le voir ; comme il se penchait sur son lit pour l'embrasser, le bon Père s'écria : « Oh ! Monsieur le Curé, m'embrasser dans « l'état où vous me voyez ; j'en suis confus ! » Le vénérable curé fut extrêmement touché et édifié de son humilité et de sa résignation ; il lui adressa quelques paroles très affectueuses et bien propres à nourrir sa confiance en Jésus et en Marie. A la suite de cet entretien, il s'éleva entre les deux pieux ecclésiastiques une touchante contestation d'humilité, chacun demandant à l'autre, avec instances, qu'il le bénît, et alléguant pour cela des raisons en sa faveur. A la fin, les supplications du Père Champagnat l'emportèrent ; M. le curé de Saint-Pierre lui donna sa bénédiction et se retira, après s'être recommandé à ses prières.

Le mardi, il fut visité par plusieurs ecclésiastiques.

M. Janvier, curé de Saint-Julien-en-Jarret, avec lequel il était lié, depuis longtemps, d'une sainte amitié, ne voulut pas le quitter sans avoir reçu sa bénédiction. Le Père Champagnat lui répéta plusieurs fois : « Ah ! si vous saviez combien il fait bon mourir dans la Société de Marie, vous ne balanceriez pas un instant à y entrer. » Après l'avoir béni : « Allons, lui dit-il, il faut vous faire Mariste. Me le promettez-vous ? » Pour ne pas le contrister, disait ensuite le respectable curé, je fus bien obligé de le lui promettre.

Plus il approchait de sa fin, plus sa charité devenait ardente, plus il désirait voir Dieu et le posséder ; ses derniers jours ne furent qu'une suite d'actes d'amour et d'aspirations ferventes à Jésus et à Marie : il ne pensait qu'au ciel, il ne parlait que du ciel et du bonheur de mourir religieux. « Bientôt, disait-il, je verrai tous ces bons frères qui m'ont précédé, et que je crois tous des saints. — Mon Père, lui dit quelqu'un, que la consolation d'être avec vos frères déjà dans le ciel, ne vous fasse pas oublier ceux qui sont sur la terre ; car, maintenant plus que jamais, nous aurons besoin que vous priiez la Sainte Vierge pour nous. — Oh ! non, répondit-il, jamais je ne vous oublierai, et si j'ai le bonheur d'être auprès de Marie, je la prierai avec tant d'instances pour tous les frères de l'Institut, que je ne la quitterai pas qu'elle ne leur ait obtenu miséricorde. J'ai cette confiance, ajouta-t-il, que tous ceux qui persévèreront dans leur vocation, et qui auront de la dévotion pour cette bonne Mère, parviendront au salut. *Oh ! que je suis heureux, répétait-il*

souvent, de mourir dans la Société de Marie! » Puis, il se répandait en sentiments affectueux de reconnaissance pour une telle grâce.

Le jeudi 4 juin, le bon Père désirait ardemment recevoir une dernière fois Notre-Seigneur; il avait une ferme confiance que Dieu lui accorderait cette grâce, qu'il demandait avec une grande ferveur par l'intercession de saint Joseph; elle lui fut, en effet, accordée : les vomissements étant devenus moins fréquents, on lui apporta le saint Viatique. Enfin, le vendredi, au soir, on s'aperçut qu'il était à l'extrémité; plusieurs frères priaient dans sa chambre et voulaient y passer la nuit pour assister à ses derniers moments; mais il eut encore assez de force pour les engager à aller se reposer. Il ne resta avec lui que le *frère Hippolyte* et le *frère Jérôme*. Pendant la nuit, il continua ses aspirations *Jésus! Marie! Joseph!* Vers les deux heures et demie, il dit aux frères qui étaient près de lui : « Mes frères, votre lampe s'éteint. » — « Pardonnez-moi, mon Père, lui répondit l'un d'eux, la lampe est en très bon état. » — « Pourtant, je ne la vois plus, approchez-la donc. » Un des frères apporta la lampe; mais le bon Père ne put la voir. « Ah ! dit-il alors d'une voix mourante, « je comprends que c'est ma vue qui s'en va; mon « heure est venue, Dieu en soit béni ! » Puis, il murmura encore quelques prières. Peu après, il entrait en agonie. Elle dura près d'une heure; mais elle fut douce et paisible. A quatre heures vingt minutes, la respiration devint plus lente, plus difficile, et elle n'arrivait plus que par intervalles. La communauté

se trouvait alors à la chapelle pour le chant du *Salve Regina*. On fit aussitôt commencer les litanies de la Sainte Vierge; pendant qu'on les récitait, le pieux Fondateur s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

C'était le samedi 6 juin 1840, veille de la Pentecôte. Il avait dit plusieurs fois pendant sa maladie : « Je désirerais bien mourir un samedi; mais je ne « mérite pas cette grâce, que j'espère pourtant de la « bonté de Marie. » Non seulement elle lui fut accordée, mais il lui fut encore donné de mourir à l'heure que, depuis plus de trente ans, il consacrait à la méditation et à l'union avec Dieu. C'est au moment de la prière, et à la suite du chant du *Salve Regina*, que la Mère de miséricorde l'a fait passer de l'exil à la patrie et lui a montré Jésus, le fruit béni de son sein virginal.

Cette mort plongea la communauté dans une profonde douleur; mais les longues souffrances du bon Père avaient tellement préparé les frères à ce sacrifice, et d'ailleurs ils étaient si persuadés de sa sainteté, que le sentiment de la douleur était tempéré par l'entière conviction où chacun était que ses souffrances avaient été changées en un poids immense de gloire. Après sa mort, on le revêtit de l'habit ecclésiastique, d'un rochet et d'une étole; on lui mit à la main sa croix de profession, et on le laissa ainsi exposé, assis sur un fauteuil, dans sa chambre même. A côté de lui était une petite table sur laquelle on avait placé son bréviaire, son bonnet carré et les images de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, avec deux cierges allumés. Il était extrêmement pâle, mais nulle-

ment défiguré : son visage avait conservé ces traits mâles, cet air de bonté et de dignité qui lui donnait, pendant sa vie, tant d'ascendant sur les esprits, et qui lui gagnait les cœurs. Auprès de lui, on n'éprouvait aucun sentiment pénible : au contraire, on se trouvait à l'aise : on aimait à le regarder et à lui baiser les pieds. Les Frères vinrent les uns après les autres contempler avec amour et avec confiance les restes chéris de leur tendre Père. Ils se relevaient six à six pour dire, auprès de son corps, l'office des morts et le chapelet. Dans les intervalles des exercices, tous y passaient et repassaient plusieurs fois. Le jour même de sa mort, son portrait, que l'on n'avait pu avoir jusqu'alors, fut fait par un peintre appelé à cet effet. Le dimanche, au soir, le corps fut mis dans une bière de plomb revêtue d'un fort cercueil en bois dur. Le corps était encore parfaitement flexible. Avant de fermer le cercueil de plomb, on y inséra, en présence du Père Matricon, aumônier, et des frères François, Jean-Marie, Louis et Stanislas, une plaque de même métal, en forme de cœur, sur laquelle sont écrits ces mots : OSSA J.-B.-M. CHAMPAGNAT, 1840.

Ses obsèques eurent lieu le lundi 8 juin. Presque tous les Prêtres du canton et les principaux bourgeois de Saint-Chamond y assistèrent. Le corps fut porté au cimetière de la communauté par les Frères profès, plongés dans la douleur, mêlant leurs larmes aux prières qu'ils faisaient pour lui.





DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Portrait et caractère du Père Champagnat. — Ses sentiments sur la tristesse et la sainte joie.

Le Père Champagnat était d'une taille haute, droite et majestueuse; il avait le front large, tous les traits de la figure bien prononcés, le teint brun, l'air grave, modeste, sérieux; il inspirait le respect, et souvent même, au premier abord, la timidité et la crainte. Mais il suffisait de quelques instants d'entretien avec le bon Père pour se trouver à l'aise; car ce qui paraissait sévère dans sa personne était l'effet d'un extérieur imposant et plein de dignité, tandis que la grâce et l'aménité étaient le fond de son naturel. Dieu lui avait donné un esprit droit, un jugement sûr et profond, un cœur bon et sensible, des sentiments nobles et élevés. Son caractère était gai, ouvert, franc, ferme,

courageux, ardent, constant et toujours uniforme. Ces dons précieux et ces belles qualités, perfectionnés par la grâce et rehaussés par une profonde humilité et une grande charité, le rendaient extrêmement aimable à ses frères et à tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Dieu, qui le destinait à former des maîtres à la jeunesse, lui avait donné le caractère le plus propre à l'enseignement, afin que ses frères, sur ce point comme sur tout le reste, pussent se former sur son exemple, et trouvassent en lui un modèle des vertus et des qualités nécessaires à un instituteur pour faire le bien parmi les enfants.

C'est à son caractère gai, ouvert, facile, prévenant et conciliant, que le Père Champagnat doit une grande partie de ses succès dans le saint ministère et dans la fondation de son Institut. Ses manières simples et affables, sa franchise et l'air de bonté qui étaient répandus sur sa figure lui gagnaient tous les cœurs et disposaient les esprits à recevoir sans peine, même avec plaisir, ses avis, ses instructions et jusqu'à ses réprimandes. Il est si bon, et il sait si bien arranger les choses, disaient de lui les habitants de La Valla, qu'on ne peut s'empêcher de faire ce qu'il conseille et ce qu'il veut. Ses frères tenaient le même langage. L'un d'eux s'écriait un jour en sortant de sa chambre : « Si tout autre que lui m'eût fait une pareille réprimande, je n'aurais jamais pu la supporter ; mais, tout en me disant mes vérités, il a su si bien me prendre, que non seulement je ne suis pas fâché contre lui, mais que je l'aime plus qu'auparavant. »

Ce qu'il y avait de plus admirable dans le caractère

du Père Champagnat, c'est qu'il était toujours le même. Les contradictions, les épreuves, les fatigues, les soins de l'administration d'une nombreuse communauté qui souvent manquait de beaucoup de choses, les infirmités, les maladies, rien n'altérait la paix de son âme et la sérénité de son visage; jamais il ne se plaignait, jamais on ne l'a vu triste ni découragé. Bien loin de là, cachant avec soin ses peines et ses fatigues, il relevait sans cesse le courage de ses frères : « Mes amis, leur répétait-il souvent, souvenons-nous que c'est pour Dieu que nous travaillons, et que les récompenses qu'il nous prépare sont éternelles. Si nous croyions ces vérités avec une foi vive, nous laisserions-nous aller à la tristesse? Oserions-nous nous plaindre quand il faut faire quelques sacrifices, ou quand nous rencontrons quelque chose de pénible dans notre emploi? Les gens du monde travaillent plus que nous et chantent quelquefois tout le jour, parce qu'ils gagnent quelques pièces d'argent; et nous qui gagnons le ciel, nous serions tristes et nous nous laisserions décourager! Dieu nous garde d'avoir si peu de cœur et si peu de vertu! »

Dans un voyage qu'il faisait à pied avec un frère, comme ce dernier paraissait triste et laissait même échapper quelques plaintes, le Père Champagnat, qui savait que ce frère était d'une humeur chagrine, ne cessait de relever son courage et de l'égayer. « N'est-il pas vrai, mon frère, lui disait-il, que ce chemin est bien long? » — « Oui; et je désire beaucoup en voir la fin. » — « La fin viendra, et vous regretterez de n'avoir pas souffert vos fatigues en patience. » —

« Je supporterais la fatigue du chemin, si j'avais de l'eau pour boire ; mais je souffre cruellement de la soif. » — « Si vous n'aviez pas soif, vous éprouveriez quelque autre besoin. En ce monde, la douleur nous suit partout ; celui qui se résigne à la supporter et qui ne la craint pas est celui qui souffre le moins. Ne voyez-vous pas que vous doublez vos peines, et que vous en perdez le mérite, en vous livrant à votre humeur chagrine ? Chantons un cantique à la Sainte Vierge, cela nous aidera à supporter la soif et les autres incommodités du voyage. » En même temps, le bon Père entonna l'hymne *Memento salutis auctor*, qu'il chanta seul en entier, répétant par trois fois la seconde strophe *Maria, Mater gratiæ*. Quelque temps après, rencontrant une maison bourgeoise sur le chemin, il y entra et demanda quelques rafraîchissements pour le frère ; quant à lui, bien qu'il fût très fatigué et qu'il souffrît beaucoup d'un point de côté, il ne voulut rien prendre, pas même un peu d'eau. En se remettant en chemin, il dit au frère : « Maintenant que vous voilà bien restauré, et que vous « n'avez plus soif, n'est-il pas vrai que vous regrettez « de n'avoir pas supporté avec assez de résignation « cette légère incommodité ? Eh bien, soyez plus « courageux une autre fois, et ne laissez pas entrer « dans votre esprit la mauvaise humeur ; car, outre « qu'elle affaiblit et détruit tous les bons sentiments « de l'âme, elle aggrave les peines de la vie et les rend « insupportables. »

Au sentiment du Père Champagnat, les hommes enclins à la tristesse et à la mélancolie ne conviennent

pas à la vie religieuse, ni à l'enseignement. Aussi, il n'y a peut-être pas de défaut qu'il ait plus combattu que celui-là.

Un jour, on l'avertit qu'un jeune frère était triste, et qu'il ne parlait presque pas depuis quelque temps. L'ayant fait appeler, il lui dit : « N'est-il pas vrai que vous n'aimez pas votre vocation ? — Vous me pardonnerez, mon Père, j'ai toujours aimé mon état. — Alors ce sont vos frères que vous n'aimez pas ? — Je n'ai rien contre les frères, et je n'ai à me plaindre d'aucun. — En ce cas, c'est votre emploi qui n'est pas selon votre goût ? — Mon emploi ne me paraît pas difficile, et je m'y plais assez. — C'est donc la maison ou le pays qui vous déplaisent ? — Non, mon Père, rien ne me déplaît. — D'où vient alors que vous êtes triste et que vous ne parlez pas ? — Je ne sais pas ce qui m'ennuie, et je suis triste malgré moi. — Cela n'est pas tout à fait exact ; il est vrai que vous êtes naturellement porté à la tristesse ; mais ce défaut est beaucoup augmenté par votre négligence à le combattre. En vous laissant aller à la tristesse, vous donnez lieu de croire que tout vous déplaît, et que tout vous est à charge dans la religion ; cela est si vrai que, parmi ceux qui sont avec vous, les uns m'ont assuré que vous n'étiez pas attaché à votre vocation, que vous n'aimiez point les frères ; les autres, que la maison ou votre emploi vous déplaisaient. Ainsi, en vous laissant aller à votre humeur chagrine, vous faites penser de vous toutes sortes de mauvaises choses : d'où je conclus que vous n'êtes pas propre à la religion, si vous ne vous corrigez pas de ce défaut.

A une époque où on lisait au réfectoire la vie de saint François d'Assise, le bon Père en prit occasion de faire aux frères une solide instruction sur la sainte joie de l'âme. « Mes frères, leur dit-il, le grand Saint « dont nous lisons la vie, nous donne de rares exem- « ples de vertu; mais il en est un que nous devons « particulièrement remarquer, c'est le soin qu'il avait « de fuir la tristesse, et de se conserver dans une « sainte joie. Les raisons qu'il en donne sont : 1° que « les démons ne peuvent rien à ceux qui se conser- « vent dans la paix, dans la confiance et dans la joie; « 2° que la sainte joie de l'âme est un tourment pour « les esprits de ténèbres; car ils envient à un reli- « gieux sa vocation, les bienfaits qu'il reçoit de Dieu « et les récompenses qui l'attendent; 3° que c'est aux « démons à être tristes, et aux religieux à se réjouir, « parce qu'ils sont les enfants de Dieu. Saint Fran- « çois ajoutait que la joie et la gaîté doivent être la « disposition habituelle de l'âme des religieux. C'est « cette disposition que je vous désire à tous, et vous « ne devez rien tant craindre que la tristesse et la « mauvaise humeur; car, après le péché, il n'y a rien « de pire, rien de plus dangereux. »

Pour conserver parmi les frères cette joie de l'âme et cette gaîté douce et modeste qu'il s'efforçait de leur inspirer, le Père Champagnat leur permettait de jouer pendant les récréations, et il préférait les voir se livrer à des jeux innocents, plutôt que causer ou se promener. « Pour les jeunes frères surtout, disait-il, le jeu, pendant la récréation, est ce qu'il y a de mieux. » Lui-même jouait quelquefois avec les frères;

mais, dans le jeu, comme ailleurs, il était toujours noble, toujours digne, toujours retenu, quoique très gai et très aimable.

Quelques frères d'un établissement se plaignaient de la légèreté d'un jeune frère, disant qu'il ne pensait qu'à s'amuser, que ses enfantillages ne convenaient pas à la gravité, à la modestie religieuse, et troublaient l'ordre de la maison. « Ce frère, demanda le Père, est-il actif, propre, et fait-il bien sa cuisine? Je ne suis pas mécontent de sa cuisine, répondit le frère Directeur. — Etes-vous content de lui pour les exercices de piété? — Il ne va pas bien mal, ainsi que pour tout le reste; je ne lui reproche que son trop grand amour du jeu, sa légèreté et sa turbulence. Un seul fait, pris entre beaucoup d'autres, vous fera comprendre combien ces défauts sont grands chez lui. L'autre jour, après s'être amusé longtemps dans la cour avec la brouette, et l'avoir promenée jusque dans sa cuisine et dans les classes, il finit par la monter à la salle d'étude. » — Le bon Père qui connaissait parfaitement ce jeune Frère, et qui l'aimait beaucoup à cause de sa candeur et de sa docilité, répondit à ses accusateurs : « Je suis bien fâché qu'il n'ait monté la brouette que jusqu'au laboratoire : s'il l'avait montée jusqu'au grenier, je lui donnerais une image. J'aime mieux qu'il s'amuse à cela que s'il restait oisif et s'ennuyait. Je ne vois pas quel mal il a pu faire avec cette brouette; vous vous amusiez bien, vous autres, quand vous étiez jeunes. Je crois que tout le tort est de votre côté : au lieu de vous prêter à quelques jeux innocents avec ce jeune Frère, ou

de faire avec lui quelques exercices qui puissent le récréer et lui faire passer le temps, vous le laissez seul, vous vous occupez à étudier ou à parler entre vous de choses sérieuses; n'ayant personne avec qui il puisse se distraire, est-il étonnant qu'il joue avec la brouette? Vous avez tort de lui en faire un crime, et encore plus de l'abandonner à lui-même, au risque de lui faire prendre en dégoût son emploi et sa vocation. »

Le pieux Fondateur regardait la gaîté et la sainte joie de l'âme comme une marque de vocation. « Celui « qui est gai et content, disait-il, prouve par cette « seule disposition qu'il aime son saint état, qu'il y « est heureux et qu'il n'y trouve rien de trop diffi- « cile. » Dès qu'il voyait quelques jeunes frères se laisser aller à l'ennui, à l'abattement, il ne négligeait rien pour les aider à combattre cette tentation ; il avait un don et un talent particuliers pour la dissiper et pour en délivrer ceux qui en étaient attaqués. Un grand nombre de frères ont fait l'expérience qu'il suffisait de l'entretenir quelques instants, plusieurs même ont assuré qu'il leur suffisait de le voir pour être délivrés de cette fâcheuse tentation de tristesse et de découragement.

Un postulant, doué d'excellentes qualités, après être resté deux ou trois jours, vint trouver le Père et lui demanda à se retirer, alléguant pour raison qu'il s'ennuyait et qu'il lui paraissait impossible s'habituer. J'ai remarqué, en effet, lui répondit le Père, que vous souffrez et que vous n'êtes pas content. Pour faire un bon frère, il faut être gai et joyeux ;



RÉVÉREND PÈRE COLIN (page 128).

si vous ne devenez tel, je ne vous garderai pas; mais je ne veux pas que vous vous retiriez tant que vous serez triste, de crainte que vous ne dégoûtiez les jeunes postulants de votre pays qui se disposent à venir. Dans quelques jours, lorsque l'ennui vous aura passé, je vous permettrai de retourner chez vos parents, si vous le désirez. Après avoir ajouté plusieurs autres choses agréables, il renvoya le jeune homme fort content.

Deux ou trois jours après, le postulant étant revenu : « Mon Père, dit-il, je ne m'ennuie plus autant; je suis à peu près tranquille, et je crois que je puis me retirer. » — « Mon cher ami, lui répliqua le Père, pourquoi vous retirer si vous êtes content ? Vous voyez bien maintenant que la tristesse que vous ressentiez n'était qu'une tentation : au lieu de retourner dans le monde où il est si difficile de faire son salut, il faut dès aujourd'hui commencer tout de bon votre noviciat. Si vous suivez mon conseil, je réponds que vous ferez un bon frère et que vous sauverez votre âme. » — « La pensée m'en est venue, répondit le jeune homme ; mais deux choses me font encore de la peine : la première, c'est que je crains que mes ennuis ne reviennent, lorsque je ne serai pas avec vous ; la seconde, ce sont les dépenses que je fais et qui ne me serviront de rien si je ne puis persévérer. » — « Ne craignez pas, lui dit le Père ; je vous promets d'avoir soin de vous et de ne pas vous envoyer dans les établissements avant que vous ne soyez parfaitement content et affermi dans votre vocation. Quant aux dépenses, vous n'en ferez point; si vous ne pou-

vez pas vous habituer et si vous êtes obligé de vous retirer, je ne vous ferai rien payer. Puis, ouvrant son bureau, il prend la bourse du jeune homme, qui contenait deux cents francs, et, la mettant à part dans un petit tiroir, il lui dit : « Voilà votre « argent ; je n'y ai pas touché, personne n'y tou- « chera ; et, si vous sortez, je vous le rendrai tel que « vous me l'avez donné. » Le postulant, charmé de tant de bons procédés, se retira fort content. Peu de jours après, il revint trouver le bon Père, la figure tout épanouie, et lui dit : « Vous pouvez faire de mon argent ce que vous voudrez, car l'ennui m'a entièrement passé. En ce moment, je ne crains plus qu'une chose, c'est de ne pas persévérer et de me rendre indigne de la grande grâce que Dieu m'a faite en m'appelant à cette sainte vocation. »





CHAPITRE DEUXIÈME

De l'esprit de foi du Père Champagnat.

La foi, dit saint Ambroise, est le fondement de toutes les vertus ; plus elle est éclairée, vive et ferme, plus les vertus édifiées sur elle sont solides et excellentes. Le Père Champagnat fut un modèle de vertus sacerdotales et religieuses ; mais toutes ses vertus furent enracinées dans sa foi, et ce fut sa foi vive qui les produisit, les fortifia et les développa. La foi était pour lui ce qu'elle était pour le roi prophète : une lumière qui dirigeait tous ses pas, toutes ses paroles, qui éclairait toutes ses décisions, tous ses projets et toutes ses actions.

C'est de cette foi vive dont il était animé que procédaient cette force et cette énergie qui le rendaient si pathétique dans ses instructions et qui le faisaient écouter avec tant d'attention et de plaisir. On aurait cru qu'il voyait de ses yeux et qu'il touchait de ses mains les vérités de la religion, tant il en paraissait pénétré. tant il en parlait avec conviction. Dans la conversation et dans ses entretiens particuliers avec les frères, souvent il lui échappait de ces exclamations, de ces reparties qui, dictées par la vivacité de sa foi, allaient au cœur et y produisaient des impres-

sions ineffaçables. En voici quelques exemples : « Quoi ! disait-il à un frère que quelques difficultés « décourageaient, vous ne craignez pas de faire in- « jure à Dieu en vous rebutant pour si peu de chose ! « Peut-on craindre de ne pas réussir, quand on a le « bon Dieu pour soi et que l'on fait son œuvre ? » Voulant inspirer des sentiments généreux à un autre : « Ah ! mon cher frère, lui dit-il en le pressant contre « sa poitrine, après l'avoir confessé, il faut nous « sauver ; mais il faut nous sauver pour Dieu, et « conséquemment mettre de côté toutes ces craintes, « toutes ces inquiétudes, et ne nous occuper qu'à « aimer Dieu. » Il répondit à un frère qui se plai- gnait des peines de son état : « Si vous aviez plus de « foi, vous ne seriez pas si lâche dans le service de « Dieu, et vous ne trouveriez pas si grandes les « difficultés de votre état. Il y a des peines partout ; « tous les hommes ont leur croix ; mais celui qui « porte la sienne pour Dieu et qui médite les vérités « de la foi, la trouve toujours légère. — Mon ami, « disait-il à un jeune frère à qui les pratiques de la « vie religieuse coûtaient beaucoup, ce qui vous fait « le plus de peine aujourd'hui fera un jour votre plus « grande consolation ! » Un an ne s'était pas écoulé que celui à qui étaient adressées ces paroles en faisait l'heureuse expérience. « Oh ! que je suis content ! s'écriait-il sur son lit de mort, d'avoir fait quelques sacrifices pour persévérer dans ma vocation, de m'être fait violence pour observer ma règle : c'est présentement ce qui me donne le plus de confiance pour mon salut. »

C'est de son esprit de foi que naissaient, dans notre pieux Fondateur, ce zèle ardent de la gloire de Dieu et de la sanctification des âmes qui le consumait, ce grand amour qu'il avait pour les enfants, ce saint désir qui le pressait de consacrer les dernières années de sa vie à la conversion des infidèles. « Oh ! si nous « connaissions, disait-il souvent à ses frères, quel « est le prix d'une âme ! Si nous savions combien « Jésus aime les enfants et avec quelle ardeur il « désire leur salut ! loin de trouver la classe pénible « et de nous plaindre des peines de notre état, nous « serions prêts à sacrifier notre vie pour procurer à « ces tendres enfants le bienfait de l'éducation chré- « tienne ! « Combien de fois les frères qui l'ont accompagné dans ses voyages ne lui ont-ils pas entendu dire à la vue d'un enfant : « Voilà cependant « une âme créée à l'image de Dieu, rachetée par le « sang de Jésus-Christ, destinée à un bonheur éter- « nel ! peut-être qu'elle ignore ces sublimes vérités, « et personne ne se met en peine de les lui ensei- « gner ! » Et tout de suite, s'il le pouvait, le bon Père s'approchait de l'enfant, lui parlait avec bonté, et lui demandait son catéchisme.

Cet esprit de foi lui montrait toujours Dieu présent, le conservait dans une ferveur continuelle. Après des occupations très dissipantes, on le voyait et on l'entendait prier avec un attendrissement et une onction de piété qui réchauffaient les plus tièdes et qui inspiraient l'amour de la prière aux plus indifférents. Aussi ne pouvait-il souffrir que l'on priât avec négligence, que l'on prît une posture peu res-

pectueuse, ou seulement que l'on fît mal le signe de la croix.

Un ecclésiastique, à la suite d'une visite qu'il avait faite à l'Hermitage, disait : « Rien ne m'a tant frappé ni tant édifié que la piété de M. Champagnat ; en l'entendant prier on est convaincu que c'est un saint; ceux qui ont le bonheur de vivre avec lui ne peuvent manquer d'être pieux. Je n'ai fait qu'un seul exercice de piété avec lui (c'était la prière du soir), et il m'a donné des sentiments de dévotion que j'espère conserver longtemps. »

Son respect et sa vénération pour les églises, pour les sacrements, pour la sainte messe, ne peuvent être rendus par aucune expression. La foi vive qu'il avait de la présence réelle le tenait comme anéanti et abîmé devant le Saint Sacrement; il était impossible d'assister à sa messe sans se sentir porté à la dévotion, et pénétré d'un profond respect pour nos sacrés mystères. Lorsqu'il donnait la communion, il prononçait ces paroles : *Ecce Agnus Dei*, d'un ton de voix si pénétré et si attendri, qu'on aurait cru qu'il voyait Notre-Seigneur, et que ce Dieu Sauveur n'était pas pour lui un Dieu caché. Un grand nombre de personnes ont été profondément touchées et se sont senties portées à la dévotion, en l'entendant prononcer avec tant de ferveur et de respect ces divines paroles.

Le profond respect qu'il avait pour Jésus-Christ ne lui aurait pas permis de dire un seul mot dans le lieu saint sans une grande nécessité; bien plus, il ne voulait pas même que l'on parlât facilement dans la sacristie.

Il appréciait singulièrement le bonheur d'être né dans le sein de l'Eglise catholique et ne pouvait se lasser d'en remercier Dieu. Le jour de son baptême fut pour lui toute sa vie un jour de fête qu'il célébrait dans de grands sentiments de reconnaissance et de joie. Il en était de même du jour où il fut admis aux saints Ordres.

Le juste vit de la foi, dit la sainte Ecriture. Cette vie de foi était si grande dans le Père Champagnat, qu'il ne voyait que Dieu et sa sainte volonté dans les événements et dans tout ce qui arrivait. « C'est « Dieu, disait-il, qui dirige, qui conduit tous les « événements, et qui les fait toujours tourner au bien « de ses élus. Les méchants ont beau faire, ils ne « feront que ce que la Providence leur permettra; « aussi ce n'est pas eux que nous devons craindre, « mais Dieu seul. Nous avons même plus à craindre « de nous-mêmes que de tous les hommes et de tout « l'enfer; car nous sommes nos plus grands ennemis, « nous nous faisons plus de mal que ne peuvent « nous en faire les méchants et tous les démons « ensemble. »

Eclairé par cet esprit de foi, il voyait à nu sa propre faiblesse, le néant de la créature, la vanité des moyens humains, et ne comptait que sur Dieu pour le succès de ses entreprises. Il se servait, sans doute, des moyens ordinaires, parce qu'il savait qu'ils entrent dans les desseins de la Providence; mais il attendait tout de Dieu. « Nous perdrions bien notre temps, « disait-il quelquefois, si nous attendions de nos « efforts, de nos talents, de notre industrie ou des

« hommes, le succès de nos œuvres; car il n'y a que « Dieu qui puisse nous le donner. Pour nous, nous « ne sommes propres qu'à tout gâter. »



CHAPITRE TROISIÈME

Sa confiance en Dieu.

Le Père Champagnat, nous l'avons vu dans sa vie, a réussi dans tout ce qu'il a entrepris; et ce qui est admirable, c'est qu'il a réussi sans aucun secours humain. Quelle est la principale cause d'un pareil succès? Point d'autre que son esprit de foi et son immense confiance en Dieu. « Quand on a Dieu pour soi, répétait-il « souvent à ses frères, quand on ne compte que sur « lui, rien n'est impossible. C'est une vérité de foi « dont il n'est pas permis de douter; car l'Apôtre « nous dit : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre* « *nous?* et, ailleurs : *Je puis tout en celui qui me* « *fortifie.* »

L'histoire de la vie de notre saint Fondateur est une confirmation parfaite de cette vérité. Il avait si

peu de talents, que ses parents, ne croyant pas qu'il pût parvenir à l'état ecclésiastique, firent tout au monde pour le détourner de l'étude du latin. Après être resté une huitaine de jours au petit séminaire de *Verrières*, on voulait absolument le renvoyer, parce qu'après l'avoir examiné, on le jugeait tout à fait incapable de réussir dans ses classes et d'acquérir les connaissances nécessaires à un ecclésiastique. Le pieux jeune homme sentait mieux que personne les difficultés qu'il avait pour apprendre; mais, mettant toute sa confiance en Dieu, il tint ferme et ne se laissa pas décourager.

Parvenu au sacerdoce et nommé vicaire à La Valla, il entreprit la réforme de cette paroisse, et il en vint à bout, non par ses talents oratoires, mais par ses prières et son entière confiance en Dieu. En effet, ses instructions étaient simples, la plupart du temps elles consistaient en une lecture expliquée, développée, et pourtant elles produisirent les plus grands fruits dans les âmes.

Le style du Père Champagnat, quoique très simple, était noble, ses expressions énergiques, sa parole pleine de feu, son ton pénétré, sa figure animée : tout en lui annonçait un homme rempli de l'esprit de Dieu; c'était là ce qui touchait, ce qui rendait ses instructions intéressantes aux frères, et ce qui les leur faisait préférer aux sermons des prédicateurs. Un sentiment de satisfaction se manifestait sur tous les visages, quand on le voyait monter en chaire. Jamais on n'était rassasié de l'entendre; et on aimait mieux ses instructions familières, ses exhortations

paternelles, ses répétions même, que les discours les mieux travaillés.

Il n'y a pas de vertu que le Père Champagnat ait tant recommandée à ses frères que la confiance en Dieu. Il a commenté, des milliers de fois, les deux premiers versets du psaume : *Nisi Dominus ædificaverit domum*, et les explications qu'il en a données formeraient des volumes. « Ne vous étonnez pas, disait-il, de me voir revenir sans cesse sur le même point ; c'est qu'il est le plus important, c'est qu'il est tout. En effet, le propre de l'homme, c'est la faiblesse, c'est la misère et le néant ; il n'a rien, il ne peut rien sans le secours de Dieu : notre faiblesse, nos besoins continuels sont donc autant de motifs qui doivent nous porter à mettre notre espérance en Dieu. »

Le bon Père était bien aise de voir ses frères dans la nécessité de pratiquer cette vertu. « Je ne suis pas fâché, écrivait-il à l'un d'eux, que vous ayez des embarras et que vous soyez persécuté : cela vous mettra dans l'heureuse nécessité de mettre votre confiance en Dieu. » — « Vous me dites, écrivait-il à un autre, que la mort vous a ravi le premier bienfaiteur de votre école ; cela n'est pas exact : le premier de vos bienfaiteurs, c'est Dieu, qui ne meurt jamais ; mettez en lui votre confiance, et il ne vous laissera manquer de rien ; il ne vous a pris la personne que vous regrettez que pour vous porter à ne compter que sur lui. »

En 1830, il fit aussi aux frères plusieurs exhortations pour les animer à la pratique de cette vertu. « C'est Dieu, s'écria-t-il, dans une de ces exhorta-

« tions, qui permet tous les événements et qui les « fait tous tourner à sa gloire et au bien de ses élus ; « si nous avons confiance en lui, il ne nous arrivera « aucun mal. Personne au monde ne peut nous nuire, « ni faire tomber un seul cheveu de notre tête, si « Dieu ne le permet. Dieu a dit aux méchants : *Vous « viendrez jusque-là, mais pas plus loin.* Il est donc « certain que rien ne nous arrivera sans sa permis- « sion, que les hommes n'ont sur nous que le pou- « voir qu'il leur donne, et que tout le mal que leur « malice peut nous faire, doit tourner à notre avan- « tage. »

Lorsqu'il entreprenait une bonne œuvre, il ne regardait qu'une seule chose, savoir : si Dieu la voulait. S'il croyait que telle fût sa volonté, il ne s'inquiétait ni des oppositions ni du défaut de ressources, bien convaincu que Dieu saurait écarter les obstacles et pourvoir à tous les besoins. C'est ainsi que, lorsqu'il crut le moment venu de jeter les fondements de sa congrégation, il ne craignit pas de s'associer des jeunes gens pauvres et sans instruction, de leur acheter une maison et de la meubler, quoiqu'il fût lui-même sans avoir ni argent. Tout le monde lui disait, au sujet de cette fondation, qu'il échouerait infailliblement. Un ecclésiastique de grand mérite, après avoir fait en vain les plus grands efforts pour le détourner de ce projet, lui fit dire : « Vous bâtissez en vain : vous ne réussirez pas, et vous deviendrez le jouet et la risée du public. » — « Hélas ! répondit le Père, je suis profondément convaincu que si Dieu n'est pas avec nous, nous travaillons en vain ; mais s'il veut

cette œuvre, comme je le crois, il la fera réussir, quoiqu'elle n'ait aucun élément de succès. La confusion qui peut nous revenir, si nous ne réussissons pas, n'est pas ce qui me préoccupe; je crains plutôt d'être infidèle à Dieu, que d'être méprisé des hommes. »

Lorsqu'il entreprit de bâtir la maison de l'Hermitage, plusieurs personnes lui représentèrent qu'il était imprudent d'entreprendre, sans aucuns fonds, une pareille construction. « J'avoue, leur répondit le Père, que ce serait, en effet, une grande imprudence et une extrême témérité, si nous comptions sur nous; mais nous comptons sur la Providence qui ne nous a jamais manqué : elle ne peut pas nous abandonner, puisque c'est son œuvre que nous faisons. » — « Mais êtes-vous bien certain, lui répliqua-t-on, que Dieu veut cette œuvre? » — « Comment en douter, après les bénédictions dont il nous a comblés et la protection qu'il nous a accordée? S'il ne voulait pas cette communauté, il ne nous enverrait pas tant de sujets; il ne bénirait pas nos écoles, il ne nous donnerait pas de quoi vivre, comme il l'a fait jusqu'ici. Puisqu'il favorise ainsi cette congrégation, c'est une preuve qu'il la veut; et s'il la veut, il nous enverra des ressources pour construire une maison propre à nous loger. »

Cette confiance entière qu'il avait en Dieu le conservait dans une tranquillité admirable et dans une paix inaltérable au milieu même des plus grandes difficultés. « Notre-Seigneur, disait-il dans ces occasions, nous assistera selon nos besoins; plus les

obstacles sont grands, plus nous devons mettre notre confiance en lui ; car nous avons droit à son secours. »

Un frère directeur faisait, un jour, quelque difficulté pour emmener un frère, parce qu'il était trop « jeune : « Prenez cet enfant, lui dit le Père, je vous « réponds que vous serez content de lui. Dieu sera « bien obligé de le bénir, puisqu'il l'envoie ; d'ail-« leurs, c'est avec rien qu'il fait tout. Mettez votre « confiance en Dieu, et vous verrez que ce petit frère « fera des merveilles. » Il ne se trompa pas, le jeune frère eut un succès complet.

En 1823, pendant qu'il était encore à La Valla, écrivant à un de ses frères, après lui avoir donné des nouvelles de divers établissements, il ajoutait : « Quant « à La Valla, il paraît que, cette année, nous aurons « beaucoup de pauvres ; nous ferons ce que nous « pourrons pour les nourrir. La Providence, qui nous « les envoie, sait que nous n'avons rien. Je compte « donc qu'elle nous donnera et pour eux et pour nous. « Il se présente aussi beaucoup de postulants, mais « presque tous sans ressources et bien jeunes. Cepen-« dant, trois ont l'âge de raison, car ils ont passé « trente ans ; l'un est homme d'affaires, un autre est « cordonnier, et le troisième, homme de rien ; *mais* « *c'est avec rien que Dieu fait de grandes choses ! ! !* »

Pour entretenir sa communauté et pour nourrir les indigents dont il se chargeait, le Père Champagnat n'avait que son traitement de vicaire : aussi, se demandait-on avec étonnement où il prenait pour faire subsister tant de monde. « Je ne comprends pas, lui dit un de ses amis, ce que vous prétendez faire en

remplissant votre maison d'enfants indigents, et en recevant tant de postulants qui ne vous donnent rien, à moins que vous n'ayez un *permis* pour puiser dans le trésor de l'Etat, vous ne pouvez manquer de faire banqueroute. » — « J'ai plus que cela, répondit le Père « en riant, j'ai le trésor de la Providence, qui fournit « à tout le monde sans s'épuiser. » — « Il faut, lui disait une autre personne, que vous ayez une bourse bien garnie pour vous charger de tant de *misères !* » — « Ma bourse, répondit le Père, n'a pas de fond ; « c'est celle de la Providence : plus on y prend, plus « il y a. »

Comme on le blâmait dans une occasion de ce qu'il bâtissait toujours. « On me blâme, dit-il, parce que je bâtis ; il le faut bien pour loger les frères : car nous devons ou construire ou cesser de recevoir des postulants. » Et comme on objectait qu'il n'avait pas d'argent, et qu'il était imprudent d'entreprendre de nouvelles constructions : « J'ai toujours fait ainsi, « répliqua-t-il ; si j'avais attendu d'avoir de l'argent « pour commencer, je n'aurais pas encore mis deux « pierres l'une sur l'autre. » Un ami lui ayant demandé où il prendrait pour payer le corps de bâtiment qui s'élevait : « Je prendrai, lui répondit le bon « Père, où j'ai toujours pris : dans le trésor de la « Providence. »

A une époque où la maison était très nombreuse et où les denrées étaient très chères, un frère de son conseil, sachant qu'il n'y avait pas d'argent dans la caisse, lui dit un jour : « Mon Père, cette année nous ne joindrons jamais les deux bouts. » — « C'est

vrai, lui répliqua le Père, si vous raisonnez d'après les ressources que nous avons ; mais la Providence, la comptez-vous pour rien ? Il faudra bien qu'elle nous aide, puisqu'elle nous envoie elle-même ces jeunes gens. » — « Il est juste, répondit le frère, de nous confier à la Providence ; mais peut-être ferions-nous bien aussi d'être plus sévères dans le choix des postulants, et de refuser quelques-uns de ceux qui ne donnent rien. » — « Jamais, répondit le pieux Fondateur, je ne refuserai un sujet qui me paraît avoir vocation et que je crois propre à faire le bien, par la raison qu'il n'apporte point d'argent ; je payerais plutôt, s'il était nécessaire, pour avoir un jeune homme qui peut devenir un bon religieux. »

Un jour, il lui fallait absolument deux mille francs pour acquitter une dette, et il était menacé de poursuites à défaut de paiement. Il fit donc appeler le frère économe, et l'engagea à faire quelques démarches pour emprunter cette somme. « Mon Père, lui dit le frère, vous savez que je n'ai rien pu trouver la semaine dernière, et qu'on me fuit lorsqu'on me voit venir : il est tout à fait inutile que j'aille à Saint-Chamond pour cela ; je vous prie de m'en dispenser. » Comme le Père insistait, le frère lui répondit avec un peu d'humeur : « J'irai, si vous le voulez absolument ; mais je vous réponds que je reviendrai les mains vides. » Le Père ne répliqua pas, et, comme le moment du paiement approchait, il monta dans sa chambre et se mit en prière. Au bout de quelques minutes, on l'appelle au parloir, il s'y rend. L'homme généreux qui l'a fait demander jette sur la table un

sac de trois mille francs et dit : « Voilà, Monsieur, ce que j'ai eu la pensée de vous apporter aujourd'hui. » Le Père l'embrasse avec effusion, en s'écriant : « Que Dieu vous bénisse, mon cher Monsieur ; c'est sa Providence qui vous envoie ; j'étais dans un pressant besoin, et vous me rendez un service que je n'oublierai jamais. »

Une autre fois, le frère économe vint le prévenir qu'il n'y avait plus de farine et qu'il fallait penser à en acheter. Le Père, ouvrant son tiroir, lui donna tout l'argent qui était dans la maison en ce moment. « Mais il n'y a là que pour avoir deux sacs de farine, dit l'économe ; avec le nombre que nous sommes, nous n'aurons pas de pain pour quinze jours. » — « Achetez d'abord ces deux sacs, répliqua le Père ; Dieu viendra à notre secours avant qu'ils soient finis. » Dix jours après, l'économe revint pour l'avertir que la farine touchait à sa fin. « Tenez, lui dit le Père, « on vient de me donner pour en avoir trente sacs : « j'avais bien raison de vous assurer que Dieu ne « nous abandonnerait pas. »

En voyant les développements que prenait son Institut, quelqu'un lui dit un jour : « Que de belles choses vous feriez si vous aviez quelques centaines de mille francs ! » — « *Si la Providence m'envoyait cinquante bons Frères nous en ferions de bien plus belles*, répliqua-t-il ; *ce n'est pas l'argent qui nous manque, mais les bons sujets*. Une communauté est toujours assez riche lorsqu'elle a de saints religieux : c'est ce que je demande à Dieu tous les jours. Quant aux ressources pécuniaires, je compte sur cette parole

de notre divin Sauveur : *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.* »

Il comptait si peu sur les moyens humains qu'il doutait du succès d'une affaire s'il la voyait fortement appuyée par les hommes. Comme beaucoup de personnes s'intéressaient à l'autorisation de son Institut, au moment où il partait pour Paris pour suivre cette affaire, il écrivait de Lyon : « Tout paraît bien aller humainement parlant; toutefois, je dis plus que jamais : *Nisi Dominus*. Je crains beaucoup que toutes ces protections ne nuisent un peu aux desseins de la Providence, et que, loin d'aider à notre demande, elles ne contribuent à la faire échouer; priez donc et faites prier; car c'est de Dieu seul que nous devons tout attendre. »

Le pieux Fondateur n'avait cessé pendant sa vie d'inspirer à ses frères la confiance en Dieu, les assurant qu'il prendrait soin d'eux et que son assistance ne leur manquerait jamais. Sur son lit de mort, ce fut la dernière recommandation qu'il leur fit : « Mettez votre confiance en Dieu, leur dit-il, et « comptez sur lui; sa Providence vous soutiendra, « vous aidera, vous bénira et pourvoira à tous vos « besoins. » Il était de la gloire de cette divine Providence de récompenser une si grande foi et de montrer que ce n'est pas en vain que l'on compte sur elle. Pendant sa vie, cet homme de Dieu en avait été assisté si à propos qu'il avait pu dire confidentiellement à un de ses amis : « Jamais l'argent ne m'a « manqué, quand j'en ai eu absolument besoin. »

A son décès, il ne laissait que quelques dettes insignifiantes ; et, comme si Dieu eût tenu à récompenser sa confiance jusqu'au bout, une personne généreuse les acquitta peu de temps après.



CHAPITRE QUATRIÈME

Son amour pour la prière. — Son recueillement et son attention à se conserver en la présence de Dieu.

Une des plus grandes grâces que Dieu m'ait faites, disait l'humble saint François d'Assise, c'est de m'avoir donné l'esprit de prière ; car c'est par la prière que j'ai obtenu toutes les faveurs que la bonté divine m'a départies. Le Père Champagnat aurait pu tenir le même langage. Dieu lui avait accordé la grâce insigne de la prière : c'est dans ce saint exercice qu'il puisait cette foi vive qui animait toutes ses actions, cette confiance sans bornes qu'il avait en la Providence et par laquelle il obtenait tout. C'est par la prière qu'il est parvenu à un si haut degré de vertu, qu'il a gagné les âmes à Dieu, et qu'il a fondé une œuvre si utile



LE BIENHEUREUX CHANEL (page 130.)

à l'Eglise. La prière était son élément, et il s'y livrait avec tant de facilité et de bonheur qu'elle lui paraissait comme naturelle. Outre les prières de communauté, la sainte messe et l'office de l'Eglise, il consacrait un temps considérable à des entretiens avec Dieu. C'est pour cela qu'il se levait de grand matin; car, très occupé pendant le jour, il était obligé de prendre sur le temps destiné au repos pour satisfaire sa piété et le besoin qu'il éprouvait de traiter avec Dieu. C'est dans la prière qu'il a conçu et arrêté tous ses projets et toutes ses œuvres. C'est par la prière qu'il commençait, continuait et terminait tout. « Jamais, disait-il, je n'oserais entreprendre une chose sans l'avoir longtemps recommandée à Dieu : d'abord, parce qu'il est facile à l'homme de se tromper, et de prendre les vues de son propre esprit et ses illusions pour des projets inspirés de Dieu ; ensuite, parce que nous ne pouvons rien sans le secours et la protection du Ciel. » Ce n'était pas seulement dans les choses importantes qu'il en agissait ainsi. Il faisait de même dans tout le détail de sa conduite. De là, ces pieuses et saintes pratiques qu'il a tant recommandées à ses Frères, et dont il a fait des points de règle. La prière, dans tous les dangers, dans toutes les circonstances fâcheuses, était pour lui un port de salut : aussi dans la communauté les neuvaines se succédaient rapidement ; et l'une n'était pas finie qu'il avait une raison d'en commencer une autre. Il était sans cesse à presser les frères de prier et de prier avec ferveur ; et il comptait avec tant de confiance sur l'effet de la prière qu'il ne craignait pas

de dire dans ces occasions : « Je suis sûr que nous « serons exaucés, et que les choses, quoi qu'il arrive, « tourneront à notre avantage. »

Il recommandait aux frères en toute occasion de prier pour les enfants qui leur sont confiés. « Vous ferez plus de bien, disait-il, par la prière que par tout autre moyen. Un frère qui se contente d'instruire ses enfants ne fait que la moitié de son devoir ; il doit, s'il veut remplir toute sa tâche, prier continuellement pour eux, c'est-à-dire ne jamais se présenter devant Dieu sans les lui recommander. » Pour lui, embrassant dans sa charité les besoins de tous les hommes, il demandait sans cesse à Dieu miséricorde pour tous. Il priait pour les pasteurs de l'Eglise, pour la conversion des pécheurs, des infidèles, pour les enfants des écoles et particulièrement pour les membres de sa congrégation. Tous les jours, il consacrait ses frères à la Sainte Vierge, et présentait sans cesse à Dieu les besoins de chacun d'eux. « Je porte un tel intérêt à ces bons frères, disait-il « confidentiellement à quelqu'un, et je désire avec « tant d'ardeur leur salut que je ne puis me rassasier « de prier pour eux, et que je les présente sans cesse « à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère. »

Mais ce qu'il avait le plus à cœur, c'était d'inspirer à ses frères l'amour de la prière, de leur en bien faire comprendre la nécessité et les avantages, et de les former à ce saint exercice. Dans ses instructions, il revenait sans cesse sur ce sujet qu'il appelait *le Point capital*. A son avis, avoir le don d'une solide piété c'est posséder toutes les vertus. « Si Dieu,

« répétait-il volontiers à ses frères, vous accorde la « grâce de la prière, il vous accorde par là même « toutes les vertus, car on peut dire de la piété ce « que Salomon disait de la sagesse : Avec elle me « sont venus tous les biens. »

Les instructions du pieux Fondateur sur la prière avaient toujours pour effet d'inspirer une grande confiance en Dieu ; voici quelques-unes de ses pensées sur ce sujet qui lui était si cher : « Plus on « demande de grâces à Dieu, plus on en obtient. « Demander beaucoup aux hommes, c'est le moyen « de ne rien obtenir ; pour avoir quelque chose « d'eux, il faut demander peu. Mais avec Dieu il faut « tenir une tout autre conduite, et c'est honorer sa « grandeur et sa bonté que de lui demander de « grandes choses. Comme ce serait faire injure à un « grand roi que de lui demander un centime, ainsi, « c'est en quelque sorte mépriser Dieu et mécon- « naître sa puissance et sa bonté que de lui demander « peu. Quelque riche que soit un homme, il a de « moins ce qu'il donne, et le don qu'il fait, quelque « petit qu'il soit, diminue ses richesses. Avec Dieu, « il en est tout autrement, il est si riche qu'il ne « peut s'épuiser ; si libéral, qu'il ne peut se rassasier « de donner. Pour lui, faire du bien aux hommes, « c'est en quelque sorte un besoin. D'ailleurs, ce qu'il « nous accorde il le possède encore ; bien différent « des hommes, il nous enrichit sans se dépouiller ; « on peut même dire qu'il accroît ses richesses en « nous comblant de ses bienfaits ; car les grâces qu'il « nous départ, qui étaient ensevelies dans le sein

« de sa miséricorde, et qui ne contribuaient en rien
« à sa gloire extérieure, servent à le faire glorifier,
« dès qu'elles sont entre nos mains, par les bonnes
« actions qu'elles nous font produire. Jamais Dieu
« n'a paru plus grand et plus aimable aux hommes
« que lorsqu'il a usé à leur égard d'une plus grande
« miséricorde. David, qui connaissait le cœur de
« Dieu, lui disait : Vous me pardonnerez mon péché,
« parce qu'il est très grand, et qu'il fera paraître
« votre grande bonté. Ainsi, ce qui d'ordinaire dé-
« courage les hommes, de grandes fautes, de grands
« besoins, étaient pour ce saint roi le grand motif de
« sa confiance, parce qu'il avait de Dieu une haute
« idée. Pour conclure, je dis : Si nous voulons plaire
« à Dieu, demandons beaucoup, demandons de
« grandes choses ; plus notre requête sera longue,
« plus elle lui sera agréable, plus tôt nous serons
« exaucés. »

Une fois, après l'oraison, le Père demanda publiquement au frère Laurent comment il s'y était occupé ; le bon frère lui répondit avec une grande simplicité : « Vous rencontrez bien, mon Père : c'est Dieu qui vous a inspiré de m'interroger pour me punir ; car je n'ai rien fait de bon aujourd'hui, parce que j'avais perdu mon sujet de méditation. Cependant, pour utiliser mon temps, je me suis représenté saint Jean-François Régis passant les nuits entières prosterné à la porte des églises pour adorer Notre-Seigneur au Saint Sacrement. J'ai regardé ce grand saint tout le temps dans cette posture. En voilà un, me suis-je dit, qui n'oubliait pas le sujet de sa

méditation, il en avait pour toute la nuit; tandis que moi je ne puis m'occuper quelques instants. » — « C'est bon, frère Laurent, lui dit le Père ; c'est ainsi « qu'il faut faire toutes les fois que vous perdrez « votre sujet. »

Terminons par un mot du pieux Fondateur, qui résume en quelque sorte tous ses enseignements sur la prière, et qui nous fera connaître tout le cas qu'il faisait de la piété : *Les frères pieux*, disait-il, *sont des hommes précieux qu'on ne peut assez estimer; ce sont eux qui soutiennent l'Institut ; plus nous en aurons plus la congrégation sera florissante, plus elle sera bénie de Dieu.*

L'exercice favori du Père Champagnat était celui de la présence de Dieu. Il le préférait à tout autre par inclination, par attrait, et surtout parce que Dieu lui-même l'a désigné comme le moyen le plus court et le plus efficace pour arriver à la perfection. *Marchez en ma présence*, dit le Seigneur à Abraham, *et vous serez parfait* (Genèse, XVII. 1). David dit de lui-même *qu'il s'appliquait toujours à avoir Dieu présent à sa pensée*, *afin de n'être jamais ébranlé* (Psaume 15, 18), ni par la tentation, ni par les difficultés attachées à la pratique de la vertu.

L'exercice de la présence de Dieu n'est pas seulement le plus efficace pour se sanctifier ; c'est encore le plus simple, le plus aisé et le plus doux. C'est le plus simple, par la raison qu'il embrasse tous les autres et en tient lieu. C'est le plus aisé et le plus doux, parce que le souvenir de Dieu fortifie l'âme et la remplit de joie et de bonheur.

Dans une retraite, le missionnaire qui en donnait les exercices avait indiqué, comme il est d'habitude dans ces sortes d'occasions, un grand nombre de moyens pour bien faire ses actions, pour corriger ses défauts et pour acquérir les vertus. Le Père Champagnat, qui désirait ardemment se rendre agréable à Dieu, alla consulter le missionnaire, qui était en même temps son confesseur. « Les moyens, lui dit-il, « que vous nous avez donnés pour acquérir la per-« fection, tout bons qu'ils sont, m'ont jeté dans le « trouble. La présence de Dieu ne pourrait-elle pas « tenir lieu de ces pratiques? Jusqu'à présent je ne « me suis attaché qu'à cet exercice, et s'il pouvait « suffire je le préférerais à tous les autres. » Le missionnaire ne balança pas à lui dire que la présence de Dieu était le plus excellent de tous les moyens qui peuvent nous conduire à la perfection, et que, seul, il tenait lieu des autres et les remplaçait avantageusement. Extrêmement satisfait de cette réponse, le bon Père se retira en remerciant son confesseur, et il s'attacha plus que jamais à son exercice favori, duquel il se trouvait si bien et retirait tant de fruits.

La manière dont le Père Champagnat pratiquait l'exercice de la présence de Dieu consistait à croire, d'une foi vive et actuelle, Dieu présent partout, remplissant l'univers de son immensité, des œuvres de sa bonté, de sa miséricorde et de sa gloire. Rien ne lui était plus familier dans ses instructions, dans ses méditations, et même dans les entretiens particuliers, que ces paroles de l'Apôtre : *C'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être;* ou ces autres du

Roi-Prophète : *Où irai-je, ô mon Dieu ! pour me dérober à votre esprit ? Où fuirai-je pour n'être pas en votre présence ? Si je monte au ciel, c'est là que vous habitez et que vous faites paraître votre gloire. Si je descends dans les enfers, vous y êtes présent, et je tremble à la vue de la terrible justice que vous y exercez. Si je vais au delà des mers, votre main droite m'y atteint ; aucun lieu, quelque caché qu'il soit, ne peut me soustraire à vos regards. Vous observez toutes mes démarches et tous mes pas ; bien plus, vous découvrez mes pensées avant qu'elles soient formées ; vous savez ce que je dois dire avant que la parole soit sur ma langue ; toutes mes actions vous sont connues, et vous avez sans cesse la main sur moi* (Psaume 128). Cette vue de Dieu le tenait dans un profond recueillement au milieu des occupations les plus dissipantes, et lui rendait la prière extrêmement facile. Tout lui était un sujet de s'élever à Dieu et de le bénir ; aussi, en toute occasion, son âme se répandait en actes d'amour, de louange et d'action de grâces.

A une personne qui gémissait de ne pouvoir prier, et se plaignait des distractions occasionnées par le souvenir de ce qu'elle avait vu dans ses courses au milieu de la capitale, le bon Père avoua que pour lui tout ce bruit, toute cette foule qui se croise en tous sens dans les rues, tous ces objets qui se présentent sans cesse à la vue et qui sont si propres à satisfaire la curiosité, ne lui faisaient aucune impression, et qu'il n'avait pas plus de peine à se recueillir et à se tenir uni à Dieu dans les rues de Paris que dans les bois de l'Hermitage.

Le sentiment de la présence de Dieu tenait son âme dans une paix et une tranquillité inaltérables. Sa grande maxime était que l'on n'a rien à craindre quand on est avec Dieu, et que rien ne peut nuire à ceux qui se confient en la divine Providence.



CHAPITRE CINQUIÈME

Son amour pour Notre-Seigneur.

Connaître, aimer et imiter Jésus-Christ, voilà toute la vertu et toute la sainteté. Le Père Champagnat, qui avait l'intelligence de cette vérité, faisait de la vie du divin Sauveur le sujet habituel de ses méditations. Il avait une dévotion particulière à Jésus enfant. Chaque année il se préparait avec soin à la fête de sa naissance et la célébrait avec la plus grande solennité. La nuit de Noël, il faisait disposer une crèche pour représenter cette divine naissance avec toutes les circonstances qui l'accompagnèrent, il allait avec la communauté adorer et prier le divin Enfant. « Oh ! mes frères, s'écriait-il dans une instruction sur cette

fête, voyez le divin Enfant couché dans une crèche, dénué de tout secours ; il nous tend ses petites mains, et nous invite à aller à lui, moins pour nous faire partager sa pauvreté que pour nous remplir de ses biens et de ses grâces. Il s'est fait enfant, et il s'est réduit en cet état de dénûment pour gagner notre amour, pour se faire aimer et pour nous ôter toute crainte. Il n'est rien de plus aimable qu'un enfant ; son innocence, sa simplicité, sa douceur, ses caresses et sa faiblesse même sont capables de toucher et de gagner les cœurs les plus durs et les plus barbares. Comment donc nous défendre d'aimer Jésus qui s'est fait enfant pour animer notre confiance, pour nous témoigner l'excès de son amour, et pour nous faire comprendre que nous obtiendrons tout de lui ? Il n'est rien de plus facile et de plus traitable qu'un enfant ; il donne tout, il pardonne tout, il oublie tout ; une bagatelle lui fait plaisir, l'apaise, le contente ; son cœur n'a ni fiel ni amertume : il n'est que tendresse et que douceur. Allons donc au divin Enfant dont le cœur a toutes les perfections divines et humaines ; mais allons à lui par la voie qu'il prend pour venir à nous, c'est-à-dire par la voie de l'humilité et de la mortification ; demandons-lui ces vertus, demandons-lui son amour et tout ce dont nous avons besoin ; il ne peut rien nous refuser. »

Le mystère de la Rédemption était aussi un des grands objets de la dévotion du Père Champagnat. Il employait tout le carême à la méditation des souffrances du divin Sauveur ; et, jugeant que ce sujet était plus que suffisant pour occuper les frères et

pour nourrir leur piété, il ne leur en donnait pas d'autre, pendant ce saint temps, pour lecture spirituelle, et souvent même pour les lectures du réfectoire. La Semaine sainte était encore plus spécialement consacrée à la contemplation de cet ineffable mystère de l'amour immense de Dieu pour les hommes; il la passait dans le plus grand recueillement et comme dans une espèce de retraite. Les trois derniers jours, les offices de l'Eglise avaient lieu dans la chapelle, en leur entier et avec toute la piété et la solennité possibles.

Mais c'est surtout au Saint Sacrement de l'autel qu'il aimait à témoigner son amour à Jésus-Christ. Sa foi à la présence réelle était si vive, qu'on aurait dit qu'il voyait face à face Notre-Seigneur dans cet ineffable mystère. Au séminaire, il demandait souvent la permission de visiter le Saint Sacrement, et il aurait passé une grande partie de ses récréations au pied des autels, si la prudence de ses supérieurs n'avait mis des bornes à sa piété et à sa ferveur. Pendant qu'il était vicaire à La Valla, il ne manquait jamais, après dîner, de faire sa visite au Saint Sacrement, et il renouvelait cette pieuse pratique avant et après chaque sortie, occasionnée par le soin des malades ou par toute autre affaire.

Quand il avait quelque chose d'important à traiter, quand il lui survenait quelques contradictions et tout autre événement désagréable, Jésus au Saint Sacrement était son refuge; c'est à ses pieds qu'il examinait ce qu'il avait à faire, et jamais il ne prenait une décision tant soit peu importante sans lui avoir re-

commandé la chose. « Nous allons, disait-il dans ces « circonstances, recommander tout cela à Notre-« Seigneur pendant la sainte messe, à la communion « et dans nos visites ; nous verrons ensuite ce qu'il y « a à faire. » Que de fois, des choses qui paraissaient désespérées se sont arrangées presque subitement et contre toutes les prévisions humaines, après quelques ferventes prières faites à cette intention devant le Saint Sacrement ! Dans une circonstance où se débattait une affaire importante, les intéressés ne pouvaient s'entendre, et tout arrangement paraissait impossible. Au fort de la discussion, le Père Champagnat sembla d'abord se recueillir ; puis, il se lève sans mot dire, va à la chapelle, se jette aux pieds de Jésus-Christ ; et, après quelques instants d'une fervente prière, il rentre dans l'assemblée. A sa vue, on se calme, et lorsqu'il eut dit quelques mots qui parurent à tous pleins de raison, on s'entendit, et l'on conclut l'affaire à la satisfaction de toutes les parties.

Un frère vint un jour trouver le Père dans sa chambre, lui dit sans détour qu'il voulait se retirer, et que sa résolution était tellement fixe que rien au monde ne pourrait la faire changer. « Pourquoi vous retirer ? reprit le Père. Je ne connais aucune raison qui légitime cette résolution, et jusqu'à ce jour, j'ai cru que vous étiez fait pour la vie religieuse, et que c'était Dieu qui vous y avait appelé. » — « Je l'ai cru aussi pendant quelque temps, répliqua le Frère ; mais aujourd'hui je suis convaincu du contraire, et depuis quelques mois la vie de communauté m'est

insupportable. » — « Vous êtes poursuivi par une dangereuse tentation, lui dit le Père ; le démon, jaloux de votre bonheur, et prévoyant le bien que vous pouvez faire, veut d'un seul coup ruiner ce bien et vous perdre vous-même. Gardez-vous de céder à ses suggestions : vous vous en repentiriez toute votre vie, et peut-être même toute l'éternité. »

Après avoir employé auprès de ce Frère tous les moyens que lui suggérait son zèle pour le faire changer de résolution, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur son esprit, et qu'il ne pouvait pas même le décider à prendre quelques jours pour prier et pour réfléchir, il lui ajouta : « Restez là un instant ; je vais revenir, et je vous dirai ce que vous devez faire. » Il court à la chapelle et, dans une ardente prière, il conjure Notre-Seigneur d'avoir pitié de ce frère, de le retenir sur le bord de l'abîme, et de le délivrer de la terrible tentation qui le poursuit. A peine avait-il prié quelques minutes, qu'il sent qu'il est exaucé. Il retourne donc auprès du frère qu'il trouve à genoux, et qui lui crie en le voyant : « Mon Père, quel service vous venez de me rendre ! Le mauvais démon qui me tourmentait vient de me quitter. Je ne sais ce qui s'est passé dans moi ; mais je me sens tellement soulagé, qu'il me semble qu'on m'a ôté une montagne de dessus les épaules. Mes idées sont toutes changées, et je ne comprends pas comment j'avais pu me laisser séduire par des illusions aussi grossières. » — « Mon ami, lui répondit le Père, aimez bien Notre-« Seigneur, car c'est à lui que vous devez cette grâce ; « travaillez à le faire connaître et aimer ; c'est pour

« cela qu'il vous a délivré de cette tentation, et qu'il « vous conserve à votre vocation. »

C'est le profond respect et le tendre amour que le Père Champagnat avait pour Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'autel, qui le portait à faire avec tant de solennité les offices de l'Eglise, et à observer avec la plus minutieuse exactitude les rubriques et tout ce qui était prescrit par le cérémonial diocésain. Quoiqu'il aimât particulièrement la pauvreté, et qu'il la fit régner avec soin dans la communauté, il voulait que la chapelle et tout ce qui servait au culte divin fissent exception, que les ornements et les vases sacrés fussent non seulement propres, mais même riches, autant que les ressources de la communauté pouvaient le permettre.

Sa piété, dans la célébration de la sainte messe, était admirable ; sa contenance pleine de modestie, son air pénétré, la gravité de sa démarche, son ton de voix pieux et animé, tout annonçait les sentiments dont son cœur surabondait et l'impression profonde que faisait sur lui la sainteté de l'auguste sacrifice qu'il offrait à Dieu. Il ne manquait jamais de dire la sainte messe, et on l'a vu dans ses voyages faire quelquefois cinq à six lieues et plus, pour se procurer cette consolation. Souvent, dans ces occasions, il restait toute la matinée à jeun, parce qu'il espérait pouvoir célébrer le saint Sacrifice en arrivant où il allait. Dans un voyage qu'il fit à *Gap*, en descendant de voiture il s'informe quelle heure il est. Onze heures, lui dit-on. Aussitôt il se dirige du côté de la cathédrale, où il demande à dire la sainte messe. Après son

action de grâces, rejoignant son compagnon, il s'écrie : « Quelle faveur le bon Dieu m'a faite aujourd'hui ! « Je ne m'attendais pas au bonheur de monter au « saint autel. » Une autre fois, arrivant à Bourg-Saint-Andéol, sans espérance de pouvoir offrir le saint sacrifice, parce qu'il n'avait pas son *Celebret*, la Providence permit qu'il rencontrât dans cette ville un ecclésiastique de sa connaissance, ce qui lui procura la consolation de dire la sainte messe. Après l'action de grâces, ayant été remercier cet ecclésiastique : « Ah ! monsieur, lui dit-il, je vous dois une « faveur que je n'oublierai jamais. » — « Il prononça ces paroles avec tant de foi et de piété, dit le prêtre qui rapporte ce fait, qu'elles produisirent sur moi une impression que vingt ans n'ont pu effacer. »

On ne sera pas étonné, après cela, qu'il ait tant recommandé à ses frères l'assistance à la sainte messe et la communion fréquente. « La perte que vous faites, leur disait-il, en manquant la sainte messe ou la communion, est une perte irréparable, une perte infinie, et dont vous ne pourriez vous consoler, si vous compreniez les biens immenses que renferme l'Eucharistie. »

Enfin, c'est encore l'amour qu'il avait pour Jésus-Christ qui lui inspirait ce zèle ardent de procurer sa gloire, et qui le portait, en toute occasion, à exhorter, à engager ses frères à étudier ce divin Sauveur, à le faire connaître et à le faire aimer. Dans ses instructions, il revenait toujours sur ce sujet. « Faire con-« naître Jésus-Christ, faire aimer Jésus-Christ, répé-« tait-il sans cesse, voilà la fin de votre vocation, le

« but de l'Institut, le moyen par excellence d'affaiblir « le règne du péché, d'établir celui de la vertu, et « d'assurer le salut de vos enfants. »

Dans une foule de lettres, il leur fait les mêmes recommandations, les engageant à rappeler sans cesse aux enfants combien Jésus-Christ les a aimés et combien, par conséquent, ils sont obligés de l'aimer.



CHAPITRE SIXIÈME

Sa dévotion à la sainte Vierge.

On peut dire que notre bien-aimé Père avait sucé cette dévotion avec le lait; car sa mère et sa pieuse tante s'étaient appliquées à la lui inspirer, et l'avaient établie doucement dans son cœur, dès sa plus tendre enfance. Pendant sa jeunesse, et tant qu'il fut au sein de sa famille, il s'était contenté, pour honorer Marie, de réciter quelques courtes prières qu'on lui avait apprises; mais lorsqu'il eut pris la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, et quand il fut dans les séminaires, sa piété envers la Mère de Dieu augmenta

sensiblement, et il s'imposa un grand nombre de pratiques, pour mériter sa protection et pour lui témoigner sa tendre affection. Il prit alors la résolution de dire tous les jours le chapelet, résolution qu'il a gardée toute sa vie avec la plus grande fidélité. Il aimait aussi à faire à Marie de fréquentes visites; et c'est dans ses longs entretiens avec elle, au pied de ses autels, qu'il comprit que Dieu voulait le sanctifier et le préparer à travailler au salut du prochain, par une dévotion spéciale à cette divine Mère. Dès lors, sa devise fut : *Tout à Jésus par Marie, et tout à Marie pour Jésus.* Cette maxime nous révèle l'esprit qui le dirigea et qui fut la règle de sa conduite pendant toute sa vie.

Regardant la Sainte Vierge comme sa mère et comme la voie qui devait le conduire à Jésus, il mit sous sa protection ses études, sa vocation et tous ses projets. Chaque jour, il se consacrait à elle et lui offrait toutes ses actions.

C'est dans une de ses fréquentes visites à l'autel de la Sainte Vierge que lui était venue la pensée de fonder une Congrégation de pieux instituteurs, et de les mettre sous le patronage de son nom. Il crut avec raison que le seul nom de Marie porterait bonheur à cette Congrégation et suffirait pour lui attirer des sujets.

En quittant le grand séminaire, après avoir reçu les Ordres sacrés, il se rendit à Fourvière pour consacrer à la Sainte Vierge son ministère; et chaque fois que des affaires l'appelaient à Lyon, il allait renouveler aux pieds de Marie, dans son sanctuaire, cette offrande et cette consécration. Nommé vicaire à

La Valla, il s'y rendit le samedi, et voulut commencer l'exercice du saint ministère le jour de la fête de l'Assomption, afin que Marie en bénît les prémices, et les présentât elle-même à son divin Fils. Tous les jours, en visitant le Saint Sacrement, il allait rendre ses hommages à la Sainte Vierge. S'étant aperçu que l'autel dédié à Marie, dans l'église de la paroisse, était en mauvais état, il en fit faire un neuf à ses frais, et fit réparer toute la chapelle. Il y a dans la paroisse de La Valla, à quelque distance du village, un sanctuaire dédié à la Sainte Vierge, sous le nom de *Notre-Dame de Pitié*. Le bon Père le visitait souvent, et, plusieurs fois la semaine, il s'y rendait en procession avec quelques pieux fidèles pour y célébrer le saint sacrifice de la messe.

Dès la première année de son vicariat, il établit dans l'église de la paroisse la pieuse pratique du mois de Marie, qui était peu connue alors, et qui devait, quelques années plus tard, produire tant de fruits de salut dans toute la France et dans tout le monde chrétien. Il faisait lui-même cet exercice tous les matins avant sa messe. A cette occasion, il répandit dans la paroisse un grand nombre d'exemplaires du petit livre appelé *Mois de Marie*, et d'autres ouvrages propres à inspirer la dévotion à l'auguste Mère de Dieu. Aussi, dans peu de temps, les exercices du mois de Marie se firent dans tous les hameaux de la paroisse. Bientôt même, chaque famille eut son oratoire, et, le soir, elle se rassemblait devant l'image de la Reine du ciel, pour prier, chanter et implorer sa protection.

Quand il eut fondé son Institut, le mois de Marie devint un exercice de communauté ; il en établit même la pratique dans les écoles, et en fit un article de règle, conçu en ces termes : « Tous les Frères « prendront à cœur de faire exactement le mois de « Marie, et ils feront en sorte que leurs enfants le « fassent pareillement avec goût et dévotion. »

Il croyait, avec tous les saints, que la dévotion à Marie est une marque de prédestination ; il aimait à répéter cette consolante vérité dans ses instructions, et c'est sans doute pour cette raison qu'il faisait tant d'efforts pour faire connaître et pour faire aimer cette auguste Vierge, et pour inspirer aux fidèles et à ses frères une confiance sans bornes à sa protection. Bien plus, il était convaincu que tous les frères qui auraient le bonheur de mourir dans l'Institut seraient sauvés. Plusieurs fois, on l'a entendu dire : « J'ai la confiance que Marie ne laissera périr aucun de ceux qui persévèreront jusqu'à la mort dans leur vocation et qui quitteront la terre avec ses livrées. »

« Voyez, disait-il, ceux qui sont morts dans l'Insti- « tut, consultez les registres mortuaires, et dites-moi « s'il y en a un seul dont la fin laisse des inquiétudes « sur son sort éternel ! Non, grâces à Dieu, il n'y en « a point ; et tous ces bons frères sont morts dans « les dispositions les plus chrétiennes et les plus « rassurantes. Nous pouvons même ajouter, à la « gloire de Marie, notre bonne Mère, que la plupart « sont sortis de ce monde avec des marques visibles « de prédestination. »

On pourrait, en confirmation de ces dernières pa-

roles du pieux Fondateur, rapporter ici un grand nombre de traits ; nous nous contenterons d'un seul. En 1838, le *frère Justin*, Directeur de l'établissement de *Perreux*, fut atteint d'une phtisie pulmonaire qui, en peu de temps, le réduisit à l'extrémité. Ne se faisant point illusion sur la gravité de sa maladie, le bon frère se prépara à la mort en parfait religieux. Un de ses confrères l'ayant engagé à demander à Dieu sa guérison : « Je m'en garderai bien, répondit-il, je n'ai aucun besoin de la santé, et il me suffit de faire la volonté de Dieu. Si vous saviez combien je m'estime heureux de souffrir un peu pour Notre-Seigneur et de mourir pour le voir dans le ciel, vous ne me parleriez pas de demander ma guérison. » Plein de ces sentiments, il passa les derniers jours de sa vie dans des colloques continuels avec Jésus et Marie. Déjà il avait reçu tous les Sacrements, on lui avait appliqué l'indulgence *in articulo mortis*. Son crucifix et son chapelet à la main, il attendait avec un saint désir l'heure du départ pour le ciel. Vers minuit du 23 juin, ceux qui le veillaient s'apercevant qu'il était plongé dans un profond recueillement, l'appellent, l'interrogent ; et, par ses réponses, ils s'assurent qu'il a toute sa connaissance. Comme on savait qu'il aimait à s'entretenir avec Dieu, on le laissa tranquille, et l'on se contenta de ne pas le perdre de vue. Après avoir passé près d'une demi-heure dans cette contemplation, sa figure s'anime et semble se colorer ; il joint les mains, il fait effort pour se lever et se met à sourire à plusieurs reprises. Les frères qui le veillaient lui ayant demandé ce qu'il

voulait et pourquoi il riait : « Je ris, leur répondit-il, parce que je vois la Sainte Vierge ; elle est là, elle vient me chercher. » Un moment après il s'endormit paisiblement dans le Seigneur avec le sourire sur les lèvres et les yeux fixés à l'endroit où il avait dit voir la Sainte Vierge. Un postulant qui laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la conduite, et dont la vocation était tellement chancelante qu'il avait demandé plusieurs fois à se retirer, s'étant trouvé à cette précieuse mort, fut entièrement changé par ce spectacle. Le même jour, de grand matin, il alla trouver le Père Champagnat pour lui protester qu'il voulait vivre et mourir dans l'Institut, pour le supplier de l'y recevoir, de lui donner le nom du frère qui venait de mourir, et d'être envoyé dans les missions de l'Océanie. Le changement de ce jeune frère fut constant : depuis ce jour, il se montra tout autre qu'il n'avait été, et il obtint les trois choses qu'il demandait.

On sera moins étonné de cette assurance du Père Champagnat touchant le salut des membres de l'Institut, quand on connaîtra ce qu'il prescrit à ses frères pour honorer Marie et pour mériter sa protection. Dans la pensée du pieux Fondateur, tout, dans l'Institut, doit appartenir à Marie, tout doit être employé à sa gloire. Aimer cette auguste Reine, la servir et propager son culte, selon l'esprit de l'Eglise, comme un excellent moyen d'aimer et de servir plus facilement et plus parfaitement Jésus-Christ : tel fut le but qu'il se proposa en fondant sa congrégation.

Le zèle pour répandre la dévotion à la Sainte



MONSIEUR MAZELIER (page 124.)

Vierge n'est pas seulement un moyen de gagner les enfants à Dieu, c'est encore une source de bénédictions pour le catéchiste. C'est ce que le Père Champagnat ne manquait pas de rappeler aux frères : « Voulez-vous, écrivait-il à l'un d'eux, que Dieu « bénisse votre maison, qu'il répande sur vous et « sur vos frères l'esprit de piété ? inspirez à vos « enfants la dévotion à la Sainte Vierge. — Si vous « avez du zèle pour faire honorer Marie, écrivait-il à « un autre, vous triompherez des tentations, vous « persévérerez dans une belle vocation, vous serez « heureux dans votre saint état et la Sainte Vierge « vous y accordera des grâces particulières. Si la « Sainte Vierge est pleine de bonté pour tous les « hommes, combien sera-t-elle plus miséricordieuse « à l'égard de ceux qui, non contents de la servir, « travaillent encore à la faire aimer et honorer? »

Nous rapportons ici quelques-uns des traits qu'il aimait à citer dans ses instructions sur la dévotion à la Sainte Vierge.

1° C'est par la dévotion à Marie que les Saints de tous les siècles ont sanctifié le monde. Saint Vincent Ferrier regardait la propagation de la dévotion à la Sainte Vierge comme le moyen le plus efficace pour inspirer l'horreur du péché et l'esprit de pénitence.

2° Tout le monde sait que saint Dominique, prêchant les Albigeois, ne faisait presque aucun fruit. La Sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Sachez, « mon fils, que le moyen dont la Sainte Trinité s'est « servie pour réformer le monde a été la Salutation « angélique qui est le fondement du Nouveau Tes-

« tament. C'est pourquoi, si vous voulez gagner les « pécheurs, prêchez mon Rosaire. » Le Saint, consolé et instruit par cette vision, enseigne les mystères du Rosaire, inspire la dévotion à la Sainte Vierge, et, en peu de temps, il convertit plus de cent mille hérétiques et une foule de pécheurs.

3° Dès son enfance, saint Bernardin de Sienne se mit à servir la Sainte Vierge et à la prier devant une de ses images pendant des heures entières ; pour encourager sa dévotion, cette divine Mère lui apparut et lui dit : « Mon fils, en récompense de la piété et « de l'amour que tu me portes, je t'accorde trois « grâces excellentes : la première, la vocation à la vie « religieuse ; la seconde, le talent et un don parti- « culier pour annoncer la parole de Dieu et pour « convertir les pécheurs ; la troisième, une solide « vertu et une grande sainteté. » Peu de temps après, Bernardin remplissait l'Italie du fruit de ses prédications et du bruit de ses miracles. Les plus grands pécheurs se convertissaient à sa parole ; la piété refleurissait partout, et la vertu prenait la place du vice. Le Saint ressuscita quatre morts en présence d'un grand nombre de témoins. Ces merveilles et les fruits de salut qu'il opérait étaient la récompense de sa dévotion à Marie ; il avait une telle confiance en elle qu'il lui demandait un miracle avec le même abandon qu'une grâce ordinaire. A force de prêcher, sa voix s'était presque éteinte ; il s'adressa aussitôt à Marie et en obtint une guérison parfaite. Ce saint était né, il avait pris l'habit religieux, fait sa profession, dit sa première messe, prêché son premier ser-

mon, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, et mourut le même jour.

4° Saint Antonin rapporte que la Sainte Vierge vint assister à la mort de son fidèle serviteur, saint Dominique, et qu'elle conduisit en triomphe son âme au ciel. Elle accorda la même faveur à saint Philippe de Néri, à saint François Régis, à saint Liguori et à une foule d'autres, pour les récompenser du zèle que ces grands saints avaient eu pour la faire honorer et pour répandre son culte.

5° Saint Joseph Calazance, fondateur des Ecoles pies, ne cessait d'inspirer la dévotion à la Sainte Vierge ; il se faisait un devoir d'habituer les enfants à l'honorer et à la prier chaque jour. Tandis qu'une fois il priait devant une de ses images avec tous ses élèves, la divine Mère apparut à tous et leur donna sa bénédiction. Elle accorda sans doute cette faveur à ce grand saint pour lui montrer combien son zèle lui était agréable et pour le récompenser de ce qu'il faisait pour sa gloire.

6° Un saint religieux de la Compagnie de Jésus, nommé Ignace, abandonna par ordre du ciel l'office de prédicateur où il se distinguait pour faire le catéchisme aux petits enfants. Comme il était très dévot à la Sainte Vierge, il travaillait continuellement à inspirer à ses élèves la même dévotion. Son zèle le portait à aller faire le catéchisme sur les places publiques. A chacune de ses instructions, il faisait raconter par quelqu'un une histoire ou un miracle de la Sainte Vierge. Le peuple écoutait avec la plus grande avidité et beaucoup de fruit les explications

que le saint religieux y ajoutait. Un jour, dans le marché de Lisbonne, il demanda à une multitude de paysans si quelqu'un parmi eux voulait réciter l'*Ave Maria*. Tous, par timidité ou par respect humain, ayant refusé de le faire, un enfant de six mois, qui était entre les bras de sa mère, élevant la voix, commença distinctement la Salutation angélique et la récita en entier au grand étonnement de tout le monde. La Sainte Vierge permit ce miracle pour autoriser le ministère de son serviteur, et pour faire comprendre combien son zèle lui était agréable. Sur son lit de mort, ce bon religieux fut visité par Marie, qui le consola, le remplit de joie et de bonheur. Il avait demandé à être enseveli avec la baguette dont il s'était servi pendant 17 ans pour montrer les lettres aux enfants et pour leur apprendre le catéchisme. On acquiesça à sa demande.

7° Dans la vie du Père François Vépèze, mort en odeur de sainteté l'an 1617, le Père de Varasco rapporte que ce saint homme eut connaissance d'en haut que les démons se plaignaient surtout de deux sortes de personnes qui leur faisaient éprouver des pertes considérables, savoir : celles qui répandent la dévotion à la Sainte Vierge, et celles qui portent le saint scapulaire.

8° Un missionnaire voit un jour venir à lui, après le sermon, un vénérable vieillard qui demande à lui communiquer une chose importante. « Et qu'avez-vous à me dire ? Une ! Une... et la voix lui manque. Le respect pour le ministre de Jésus-Christ lui coupe la parole et ne lui permet pas de lui faire part de ce

que Dieu lui a inspiré de lui dire. — Rassurez-vous, mon ami, parlez en toute liberté. — Quoi ! moi, le plus misérable des hommes, venir rappeler un devoir au ministre de mon Dieu ! jamais je ne pourrai m'y résoudre. — Ne craignez rien ; expliquez-vous : quel devoir trouvez-vous que je ne remplis pas convenablement ? — Ministre de Jésus-Christ, vous vous plaignez que vos discours, qui sont si touchants, n'ont point de succès pour le salut des hommes, j'en sais la cause. — Quelle est cette cause ? — Vous manquez à une chose essentielle. — Je vous en prie, faites-la-moi connaître ; expliquez-vous. — Oh ! Monsieur, vous oubliez de parler de la Sainte Vierge. Sans elle vous perdez votre temps ; car le fruit de la parole de Dieu est entre ses mains. » Le missionnaire, qui était un saint prêtre et qui brûlait du désir de sauver les âmes, profite de cet avis. Le lendemain, il fait une solide instruction sur la dévotion à la Sainte Vierge, et toute la ville est ébranlée. Les pécheurs demandent à se confesser ; et depuis ce jour la mission eut le plus grand succès. Le missionnaire a souvent raconté, en tierce personne, cette histoire, comme la preuve la plus évidente de la nécessité de la dévotion à la Sainte Vierge pour gagner les âmes à Dieu et pour les faire avancer dans la vertu.

Le Père Champagnat ne faisait pas consister la dévotion à la Sainte Vierge seulement dans les pratiques extérieures, il voulait que l'on s'appliquât à imiter ses vertus, et que l'on se montrât plein de zèle pour répandre sa dévotion. Toutefois, comme ces pratiques sont très propres à nourrir la piété, à nous

mériter la protection de Marie, et que sans elles il n'y a pas de véritable dévotion à la Sainte Vierge, il demandait qu'on s'en acquittât avec une grande exactitude et une grande ferveur.

Lorsqu'il avait recommandé une affaire à la Sainte Vierge, quelque tournure qu'elle semblât prendre, il était tranquille et plein de confiance. « Ne craignez « rien, disait-il ; les apparences sont contre nous, « mais Marie arrangera tout ; elle saura bien écarter « les difficultés, dominer les événements et les faire « tourner à notre avantage. » Chose admirable ! jamais sa confiance n'a été trompée. Aussi, dans tous ses besoins, dans toutes les circonstances difficiles, c'est à Marie qu'il avait recours ; c'est à elle seule, après Dieu, qu'il voulait tout devoir ; c'est de sa protection qu'il attendait tout. MARIE EST NOTRE RESSOURCE ORDINAIRE : telle était son expression favorite. En toute occasion, on l'entendait répéter aux frères, après les avoir engagés à demander les vertus ou les choses temporelles dont on avait besoin : « Vous « savez à qui nous devons nous adresser pour obte- « nir ces faveurs, *à notre Ressource ordinaire*. Ne « craignons pas de recourir trop souvent à elle ; car « sa puissance est sans bornes, sa bonté et son tré- « sor de grâces sont inépuisables. D'ailleurs, elle est « chargée de nous, parce qu'elle est notre Mère, « notre Patronne, notre Supérieure, et que nous « comptons sur elle. Cette communauté est son « œuvre ; c'est elle qui nous a conduits dans cette « maison ; elle doit donc donner à chacun de nous « les vertus qu'elle veut que nous ayons, de même

« que les choses temporelles qui nous sont néces-
« saires. »

La dévotion à Marie, le désir de l'honorer, de la servir et de vivre sous sa protection, étaient pour le pieux Fondateur une marque de vocation. « Pourquoi venez-vous dans notre Congrégation qui est la moindre de toutes ? demandait-il une fois à un postulant. » — « Je viens chez vous, répondit le jeune homme, parce que votre communauté porte le nom de Marie; parce que je désire moi-même porter ce nom et vivre sous la protection de cette divine Mère. » — « S'il en est ainsi, répliqua le Père, ayez bon courage : Marie vous bénira; vous serez heureux dans son Institut, et vous ferez un bon religieux. »

Un autre jeune homme demandait avec instance la faveur d'être admis dans l'Institut; mais, comme il n'avait point de lettre de présentation et qu'il n'était pas connu, le Père refusait de le recevoir. Affligé de ce refus, auquel il ne s'attendait pas, le postulant se prit à pleurer, en protestant qu'il ne veut pas retourner dans le monde. Etonné et satisfait de cette constance, le Père, après lui avoir fait plusieurs questions, finit par lui dire : « Venez-vous avec une bourse bien garnie, et pouvez-vous payer votre pension de noviciat ? — Je n'ai qu'une pièce de vingt sous, répondit le jeune homme. — Aimez-vous la Sainte Vierge ? reprit le Père. A cette question, le postulant redoubla ses pleurs. — Aimez-vous la Sainte Vierge ? lui demanda le Père une seconde et une troisième fois. — Oui, Monsieur, répondit d'un ton ferme le postulant; et c'est pour cela que je viens ici. — C'est bon, mon

ami, lui dit le Père, donnez-moi vos vingt sous ; je vous reçois : mais n'oubliez jamais que c'est pour aimer et servir Marie que vous êtes venu et que vous avez été reçu dans cet Institut. »

Terminons ce chapitre par un trait signalé de la protection de Marie sur notre vénéré Père. Dans le courant de février 1823, un des frères de *Bourg-Argental* était dangereusement malade. le Père Champagnat ne voulut pas laisser mourir son enfant sans le voir encore une fois, et lui donner sa bénédiction. Le temps était mauvais et la terre couverte de neige, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre à pied auprès du malade, dès qu'il apprit qu'il était en danger. Après l'avoir béni et consolé, il se disposa à repartir pour La Valla, bien qu'on cherchât à le retenir, par la raison qu'il était tombé ce jour même une grande quantité de neige, et que la tourmente était très grande. Ne consultant que son courage, le Père ne crut pas devoir se rendre aux prières des frères et aux conseils de ses amis : bientôt il eut lieu de s'en repentir. Accompagné du frère Stanislas, il entreprend, pour se rendre à La Valla, de traverser les montagnes de Pilat ; mais ils avaient à peine marché deux heures, qu'ils s'égarèrent ; et, ne reconnaissant aucune trace de chemin, ils furent obligés d'aller à l'aventure ou plutôt à la garde de Dieu. Un vent très fort leur jetait la neige au visage et les empêchait de voir où ils allaient, au point qu'ils ne savaient s'ils avançaient ou s'ils reculaient. Après avoir erré pendant plusieurs heures, le frère se trouva si fatigué, que le Père Champagnat fut obligé de le prendre par le bras pour

le conduire et lui aider à se soutenir. Mais bientôt, saisi lui-même par le froid et étouffé par la neige, il se sentit défaillir et fut obligé de s'arrêter. S'adressant au frère : « *Mon ami*, lui dit-il, *nous sommes perdus, si la Sainte Vierge ne vient à notre secours ; recourons à elle, et supplions-la de nous tirer du danger où nous sommes de perdre la vie au milieu de ces bois et de cette neige.* » En finissant ces mots, il sentit que le frère lui échappait et se laissait tomber de lassitude. Plein de confiance, il se met à genoux à côté du frère, qui paraissait avoir perdu connaissance, et récite avec une grande ferveur le *Souvenez-vous*. Après cette prière, il relève le frère et l'engage à marcher ; ils n'avaient pas fait dix pas, qu'ils aperçurent, à travers les ombres de la nuit, une lumière qui brillait à quelque distance. Ils se dirigent de ce côté, et ils arrivent à une maison où ils passèrent la nuit. Ils étaient tous les deux engourdis par le froid, et le frère surtout fut longtemps à reprendre entièrement ses sens. Le Père Champagnat a déclaré plusieurs fois que, si le secours ne fût pas arrivé au moment même, ils périssaient l'un et l'autre, et que la Sainte Vierge les avait arrachés à une mort certaine.





CHAPITRE SEPTIÈME

De son humilité. — De son obéissance et de son respect pour les supérieurs ecclésiastiques.

I. — De son humilité.

Saint Augustin, parlant de l'obligation qu'ont les chrétiens de pratiquer l'humilité, assure que cette vertu est la plus essentielle et la plus importante de toutes. « Si vous me consultiez, dit-il, sur ce qu'il y a de plus nécessaire à observer dans la religion chrétienne, je vous répondrais que c'est l'humilité ; et me fissiez-vous cent fois la même question, je vous ferais toujours la même réponse. De plus, si vous désiriez savoir qui je juge le meilleur de tous les hommes, je vous répondrais : c'est le plus humble. » Saint Cyprien, dans un discours sur la naissance de Jésus-Christ, dit : « Le premier pas à faire dans la pratique de la vertu, comme le premier pas que notre divin Sauveur a fait en ce monde, consiste à s'humilier ; car le fondement de la sainteté a toujours été l'humilité. » — « L'édifice de la perfection, dit encore saint Augustin, ne peut avoir d'autre fondement que l'humilité ; et ce fondement doit être d'autant plus profond que l'édifice doit être plus élevé. » C'est aussi



SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (DRÔME), (page 124).

ce que nous apprend saint Chrysostome par ces paroles : « Si vos aumônes, vos jeûnes, vos oraisons, vos mortifications et toutes vos bonnes œuvres n'ont pas l'humilité pour base, c'est en vain que vous travaillez : votre ouvrage tombera en ruine. » Saint Grégoire enseigne la même doctrine en d'autres termes : « Celui, assure-t-il, qui s'applique à amasser beaucoup de vertus sans humilité, fait comme celui qui ramasse de la poussière et la jette au vent. »

C'est le sentiment de ces vérités qui porta le Père Champagnat à s'attacher particulièrement à l'humilité, et, plus tard, à faire de la pratique de cette vertu le caractère distinctif de son Institut. Longtemps il fit son examen particulier sur ce sujet, et il composa une prière qu'il récitait tous les jours pour demander l'humilité à Notre-Seigneur par l'intercession de la Sainte Vierge et de ses saints Patrons. Il faisait ses lectures spirituelles dans le *Livre d'or* ou dans le *Mépris de soi-même*. Ces deux ouvrages étaient ses livres de prédilection, et il les a lus et médités toute sa vie.

Il avait des sentiments si bas de lui-même, que les actes d'humilité ne lui coûtaient pour ainsi dire rien. Il vivait et se conduisait, au milieu de ses frères, comme le serviteur de tous, partageant leurs travaux et prenant toujours pour lui ce qu'il y avait de plus pénible et de plus rebutant.

A la suite d'une retraite qu'il fit à Belley, ses confrères l'ayant prié de leur adresser quelques paroles d'édification, il s'en défendit longtemps, alléguant son incapacité ; à la fin cédant à leurs instances, il

leur parla à la grande satisfaction de tous. Etonné et confus de voir qu'on l'écoutait avec une attention marquée, il s'arrête subitement et se retire, en disant : « J'abuse de votre patience et vous fais perdre « votre temps : vous savez et vous pratiquez toutes « ces choses mieux que moi. »

Une autre fois, revenant de la retraite avec ces mêmes Pères, dont quelques-uns se disposaient à partir pour les missions étrangères, il prit leurs sacs, en leur disant : « Laissez-moi porter cela, au moins j'aurai quelque part au bien que vous ferez. » Et comme ces Pères s'en défendaient : « Laissez-moi « faire, reprit-il, je suis habitué aux gros travaux ». En même temps il saisit les sacs, et les porta avec une grande satisfaction.

Ni le succès de son œuvre, ni le grand bien que faisaient ses frères, et dont tout le monde lui parlait avec éloge, n'altérèrent jamais les bas sentiments qu'il avait de lui-même. « La fondation de l'Institut et ses « progrès, répétait-il en toute occasion, sont l'œuvre « de Dieu et non la nôtre ; c'est lui qui a tout fait ; « c'est à la protection de Marie que nous devons cette « bénédiction et tous nos succès. »

Quelqu'un lui dit un jour : « Mon Père, plusieurs personnes font courir le bruit qu'il y a eu des choses merveilleuses dans les commencements de votre Institut. » « Ce bruit, répliqua le Père, a plus de fonde- « ment que vous ne croyez peut-être ; car, quel mi- « racle n'est-ce pas, par exemple, que Dieu se soit « servi de pareils hommes pour commencer cette « œuvre ? C'est là, à mes yeux, un prodige qui prouve

« péremptoirement que cette fondation est son ou-
« vrage. Dieu a pris des hommes sans vertu, sans
« talent, dépourvus de tout secours humain, il a
« voulu se servir de la *misère* même pour former cette
« congrégation, afin que tout l'honneur et toute la
« gloire lui en fussent rapportés, et que personne ne
« doutât jamais que lui seul avait tout fait chez
« nous. »

Ces sentiments d'humilité l'accompagnèrent toute sa vie et ne firent même que se fortifier avec les années, ce qui lui faisait dire quelque temps avant de mourir, quand on lui parlait du tort que sa mort ferait à son Institut : « *Je suis inutile au monde ; bien*
« *plus, je suis profondément convaincu que je ne puis*
« *être qu'un obstacle au bien, et que la Communauté*
« *ira mieux après ma mort que pendant ma vie.* »

Après cela, on comprendra qu'il ait eu fortement à cœur d'inspirer l'humilité à ses frères, et de leur faire aimer cette vertu.

En fondant son Institut, le Père Champagnat se proposait un double but, savoir : de procurer le bienfait de l'instruction chrétienne aux enfants des campagnes, et d'honorer Marie par l'imitation de ses vertus et par la propagation de sa dévotion. Mais comme la Sainte Vierge, qui a excellé dans toutes les vertus, s'est distinguée particulièrement par son humilité, et que d'ailleurs, la fonction d'instituteur des petits enfants est par elle-même un emploi humble, il voulut que l'humilité, la simplicité et la modestie fussent le caractère distinctif de ce nouvel Institut. Pour que les frères comprissent bien sa pensée, il

leur donna le nom de *Petits Frères de Marie*, qui devait leur rappeler sans cesse ce qu'ils doivent être. Ce mot *Petit*. qui blesse certaines personnes, qui est une énigme pour quiconque ne connaît pas l'esprit de la Congrégation, et que plusieurs regardent comme superflu et inutile, n'a donc pas été donné aux frères au hasard, ni sans motif. Dans l'idée du saint Fondateur. ce mot doit leur apprendre que l'esprit de leur vocation est un esprit d'humilité ; que leur vie doit être une vie humble, cachée et inconnue au monde : que l'humilité doit être leur vertu de prédilection. et que c'est par la pratique journalière de l'humilité qu'ils travailleront efficacement à leur sanctification et à celle des enfants qui leur sont confiés. Ce mot *Petit* est pour ainsi dire le cachet et le moule de l'Institut : il est le miroir qui reflète sans cesse l'esprit du pieux Fondateur, qui enseigne et qui montre à chaque frère ce qu'il doit être et la forme qu'il doit avoir.

Le Père Champagnat avait une aversion marquée pour les louanges, et cela était si bien connu qu'il suffisait de lui dire des choses flatteuses pour le faire fuir. Une de ses maximes était qu'il ne fallait louer personne pendant sa vie, et, en termes plus vulgaires. qu'il n'avait confiance qu'aux reliques des Saints qui étaient morts.

II. — De son obéissance et de son respect pour les supérieurs ecclésiastiques.

L'obéissance est la vertu particulière du christianisme ; c'est le fondement de l'état religieux, c'est

l'abrégé de la perfection, et le moyen le plus sûr pour acquérir toutes sortes de vertus. Profondément convaincu de cette vérité, le Père Champagnat s'attacha avant tout à l'obéissance, et il se livra entièrement à la disposition de ses supérieurs. Il se méfiait tellement de son propre esprit, il était si persuadé que sans l'obéissance les meilleures choses ne peuvent plaire à Dieu, et il avait d'ailleurs un si profond respect pour ses supérieurs, qu'un seul mot de leur part eût suffi pour lui faire abandonner l'œuvre qui lui tenait le plus au cœur : la fondation de sa congrégation. Plusieurs fois il a dit à Monseigneur l'Archevêque de Lyon et à ses Vicaires généraux : « Si vous « croyez que cette œuvre ne vient pas de Dieu, dites- « le-moi, et aussitôt je l'abandonne ; car je ne veux « que ce que Dieu veut, et je ne puis savoir ce qu'il « veut de moi que par vous. » Une des maximes du pieux fondateur était que l'homme n'est heureux et ne peut faire le bien que là où Dieu le veut, et que Dieu le veut toujours où l'obéissance l'appelle. C'est pour cela que jamais il ne demanda, ni même ne désira aucun poste ; c'est pour cela encore, que jamais il ne voulut rien faire que par esprit de dépendance de ses Supérieurs, et qu'il n'entreprit rien sans avoir obtenu leur agrément.

L'amour que le bon Père avait pour l'obéissance lui faisait chercher les occasions de la pratiquer. Aussi, chaque fois qu'il voulait faire une vêture, il en demandait permission à Mgr l'Archevêque. Quelqu'un lui ayant fait observer qu'il pourrait bien obtenir cette permission une fois pour toutes, et que cela

le dispenserait d'écrire plusieurs fois l'année pour demander toujours la même chose : « Il est vrai, ré-« pondit-il, que cela abrégerait le travail, mais, « outre que j'aime à avoir des rapports fréquents avec « mes supérieurs, il est nécessaire que nous fassions « souvent acte de dépendance et que nous nous mé-« nagions les occasions de pratiquer l'obéissance. »

Le pieux Fondateur avait un respect profond pour les Pasteurs de l'Eglise, d'abord pour notre Saint Père le Pape, dont il regardait les décisions, les avis et tout ce qui venait de lui comme des oracles. Lisant un jour à la communauté une lettre encyclique de Léon XII, sur les mauvais livres, il voulut que les frères, pour témoigner leur profond respect aux paroles du Pape, se tinssent debout pendant cette lecture.

Les Prélats avec lesquels il eut à traiter, furent ravis de l'humilité et de l'esprit de simplicité du pieux Fondateur; ils lui donnèrent tous les plus grandes marques d'estime, et se montrèrent entièrement dévoués à son œuvre, ce qui était pour lui une des plus grandes consolations. « Oh ! qu'il est consolant, s'écriait-il quelquefois, d'avoir tous ces saints Evèques pour nous ! Peut-on craindre quand on est conduit et protégé par les successeurs des Apôtres, par ceux qui sont la lumière du monde, les colonnes de la vérité, le sel de la terre ? »

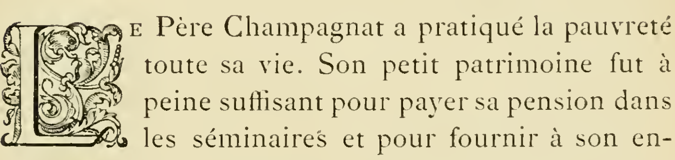




CHAPITRE HUITIÈME

De son amour pour la pauvreté, pour la mortification et pour le travail.

I. — De son amour pour la pauvreté.



Le Père Champagnat a pratiqué la pauvreté toute sa vie. Son petit patrimoine fut à peine suffisant pour payer sa pension dans les séminaires et pour fournir à son entretien ; de sorte qu'il n'avait rien quand il fut ordonné prêtre. Comme il était d'un désintéressement parfait, jamais, pendant le temps qu'il resta vicaire, il n'eut la pensée de faire des épargnes ; tout ce qu'il avait était pour les pauvres ou pour subvenir aux frais de sa communauté. Bien que les frères fussent dans le plus grand dénûment, il ne balança pas à unir son sort au leur et à partager leurs privations et leur pauvreté. Depuis le jour où il vint demeurer avec eux, il n'eut plus rien à lui, il voulut toujours pratiquer la vie de communauté. Un frère, en lui parlant d'un objet qui faisait partie du mobilier qu'il avait apporté du presbytère, s'étant servi du mot *vôtre* : « Que me parlez-vous de *vôtre* ou de *mien?* lui répli-« qua vivement le Père : cet objet est autant à vous

« qu'à moi ; il est à la communauté, c'est-à-dire à « tous les frères qui en ont besoin. »

Mais pour comprendre tout ce que la vie de communauté a dû lui coûter de privations et de sacrifices, il faudrait savoir de quelle manière vivaient les frères dans ces commencements. Le bon Père n'avait aucune ressource lorsqu'il fonda son Institut : il fut obligé d'emprunter l'argent que lui coûta la petite maison qui devait servir de berceau à ses premiers enfants. Les jeunes gens qu'il s'adjoignit pour cette fondation étaient encore plus pauvres que lui ; et pour les faire subsister, il n'avait que son modique traitement de vicaire et les quêtes qu'on faisait dans la paroisse de La Valla. Ces quêtes furent, pendant huit ans, la plus grande ressource de la communauté.

L'amour que le pieux Fondateur avait pour la pauvreté lui faisait prendre les plus grandes précautions pour la conserver parmi les frères. De là, ces règles si sages qu'il a laissées sur ce sujet, et à l'observance desquelles il a tant tenu toute sa vie.

Mais en cela comme en toute autre chose, il confirmait toujours ses instructions par ses exemples, et il ne demandait rien à ses frères qu'il ne le pratiquât le premier. Ainsi, par esprit de pauvreté, il faisait presque tous ses voyages à pied ; s'il était forcé de prendre les voitures publiques, il se contentait des dernières places.

Pendant son séjour à Paris, comme ses nombreuses courses le fatiguaient beaucoup, un ecclésiastique de ses amis lui représenta qu'il pourrait facilement trouver des omnibus qui le transporteraient, à peu de

frais, dans les divers quartiers où l'appelaient ses affaires. « Je ne suis pas embarrassé pour trouver des « omnibus, répliqua le Père, les rues en sont pleines ; « mais on n'est pas religieux pour se faire traîner « comme des seigneurs. Si le vœu de pauvreté ne « coûtait rien, il n'aurait pour nous aucun mérite. »

Voici un autre trait qui montrera jusqu'à quelle perfection le pieux Fondateur a porté la pratique de la pauvreté. Deux ou trois jours avant sa mort, M. Janvier, curé de Saint-Julien-en-Jarret, son ami intime, étant venu le voir, le pria, après s'être entretenu quelque temps avec lui, de lui donner, comme gage de son affection et de la sainte amitié qui les avait unis pendant leur vie, un petit crucifix en bois qui était sur son prie-Dieu. « Je vous accorderais « volontiers ce que vous me demandez, lui répondit « le Père Champagnat ; mais j'ai fait vœu de pau- « vreté, je n'ai rien à moi et je ne puis disposer de « rien. Ce que je puis vous promettre, c'est de de- « mander au Père Supérieur général la permission « de vous remettre ce petit objet, et j'ai la confiance « que cette permission ne me sera pas refusée. » Il la demanda, il l'obtint en effet, et le petit crucifix fut remis à M. Janvier.

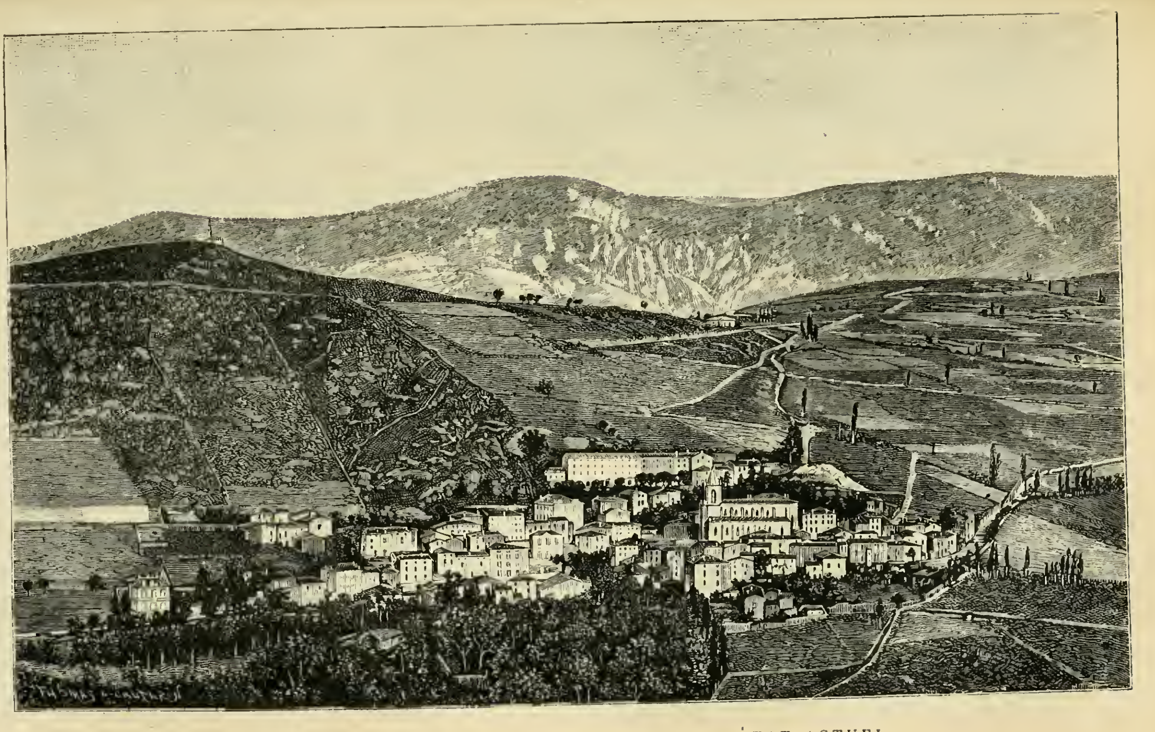
II. — De son amour pour la mortification.

Ceux qui sont à Jésus-Christ, dit saint Paul, *ont crucifié leur chair avec toutes ses passions et ses désirs déréglés. Toute leur application est de dompter leur corps, de l'assujettir à l'esprit et d'accomplir en leur chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ.*

L'occupation des hommes véritablement mortifiés est de remplacer dans leur cœur l'amour des richesses par l'amour de la pauvreté, l'amour du plaisir par l'amour de la croix, l'amour des créatures par l'amour de Notre-Seigneur. Comme saint Paul, chaque jour ils meurent à eux-mêmes, aux inclinations de la nature, à la vie des sens, aux jouissances temporelles, pour ne vivre plus que pour Dieu et pour l'éternité.

C'est ainsi que vécut le Père Champagnat. Toute sa vie ne fut qu'une perpétuelle immolation des facultés de son âme et des sens de son corps à Dieu par le glaive de la mortification. Il serait trop long de tracer ici le tableau de sa vie dure et mortifiée. D'ailleurs, pour en avoir une idée, on n'a qu'à se rappeler ce que nous en avons dit dans cette histoire. Il nous suffira donc, pour remplir notre but, de rapporter quelques traits.

Naturellement dur pour lui-même, il n'accordait à son corps, en nourriture, en repos et en soulagement quelconque, que ce qu'il ne pouvait lui refuser. Il s'était fait une loi de ne jamais rien prendre entre les repas, et il l'a observée toute sa vie, même quand il se livrait à des travaux pénibles et dans ses voyages. On l'a vu marcher des journées entières par des chaleurs étouffantes et refuser en arrivant toute espèce de rafraîchissement, jusqu'à un peu d'eau. Il disait, pour cacher sa mortification, qu'il n'était pas habitué à prendre entre les repas, et que ces sortes de soulagements étaient plus propres à ruiner la santé qu'à soulager les petites incommodités que pouvaient



COMMUNE DE LA VALLA ET SES ENVIRONS, ÉTAT ACTUEL

occasionner la soif et le besoin de manger. « Puis, ajoutait-il, le corps s'habitue à tout, et c'est en refusant de le satisfaire qu'il devient moins exigeant : si l'on boit aujourd'hui parce que l'on a soif, demain, à pareille heure, le même besoin reviendra plus impérieux que la veille ; et si l'on est toujours à contenter la nature, où sera la mortification, où seront l'esprit de sacrifice et la vie chrétienne ? »

Lorsqu'il visitait les frères dans les établissements, il vivait avec eux, se contentait de leur ordinaire pauvre et frugal ; et il n'allait manger chez MM. les Curés que dans des cas extrêmement rares, lorsqu'il ne pouvait pas convenablement s'en dispenser. Dans ces occasions, il ne permettait jamais que les frères fissent de l'extraordinaire à cause de lui, et ils ne pouvaient rien faire qui lui fût plus agréable que de s'en tenir au régime de la communauté.

Dans un poste où il arriva au moment du dîner, comme le Frère Directeur lui faisait des excuses et se lamentait de ce qu'il n'avait rien à lui donner, le bon Père lui dit avec bonté : « Ne vous inquiétez pas, mon cher frère : je mangerai avec vous, et ce que vous avez me suffit. » — « Mais, mon Père, nous n'avons qu'une salade et du fromage. » — « Et des pommes de terre, n'en avez-vous point ? » — « Nous en avons, mais elles ne sont pas préparées, et il faudrait trop de temps pour les faire cuire. » — « Allez-en chercher ; je vous aiderai à les apprêter ; en nous y mettant tous, la chose sera bientôt faite. » On court chercher les pommes de terre, et comme le frère cuisinier était nouveau et s'entendait peu à les pré-

parer, il lui montra comment il fallait s'y prendre en prenant la poêle et les faisant frire devant lui.

Le bon Père regardait son corps comme son plus grand ennemi, et ne cessait de le tourmenter et de le faire souffrir. Dès le séminaire, il l'affligeait par la discipline et le cilice, et il a continué toute sa vie d'user de ces instruments de pénitence. Ayant un jour mené dans sa chambre le jeune homme qu'il avait choisi pour en faire la première pierre de son Institut, après lui avoir parlé de plusieurs choses édifiantes, il sortit d'une petite cassette deux cilices et une discipline, et les montrant au pieux jeune homme : « Connaissez-vous ces instruments ? lui demanda-t-il. » — « Non, Monsieur ; c'est la première fois que je vois de pareils objets. » — « Devinez à quoi ils servent. » — « Je ne comprends pas ce que l'on peut faire de cela ; veuillez me l'apprendre. » — « Pas aujourd'hui ; il vous suffit pour le présent de les avoir vus ; mais plus tard, je vous en remettrai et vous apprendrai à vous en servir. » Au bout de quelques mois, et lorsqu'il l'eut formé aux pratiques de la vie intérieure, il lui fit connaître, en effet, l'usage de ces instruments, lui remit une discipline et un cilice que le fervent novice ne laissa pas inutiles, et dont il se servit même avec une rigueur que le Père Champagnat fut obligé de tempérer.

Mais la mortification corporelle n'avait de prix à ses yeux qu'autant qu'elle était accompagnée de la mortification intérieure. C'est cette dernière qu'il pratiquait avant tout, et qu'il recommandait particulièrement aux frères.

Dans sa pensée, et selon qu'il l'expliquait, cette espèce de mortification comprend : 1° la mortification des passions, principalement de l'orgueil, de l'amour-propre, de l'affection déréglée aux créatures, de l'attachement à la propre volonté et de la passion dominante.

Sur ce point, le Père Champagnat nous a laissé de grands exemples. Toute sa vie il a été contrarié, blâmé, persécuté, d'une manière ou de l'autre, et jamais il ne s'est donné la satisfaction si chère à la nature et à l'amour-propre, je ne dis pas de se plaindre de ses contradicteurs et de ses persécuteurs, mais même de se justifier. Bien plus, il a porté l'esprit d'abnégation jusqu'à dire du bien des personnes qui lui faisaient du mal et à leur rendre tous les services qui dépendaient de lui.

2° La mortification de l'emploi, qui consiste, au sentiment de notre pieux Fondateur : 1° à se tenir dans une entière indifférence pour tout ce qui peut nous être commandé, et pour tous les lieux où l'on peut nous envoyer; 2° à mettre tous ses soins à s'acquitter parfaitement de l'emploi que la Providence nous a confié et à profiter de tous les sujets de mortification que l'on y trouvera.

3° Les mortifications de l'état. Cette espèce de mortification n'est autre que l'exacte observance des Règles. La fidélité, la ponctualité à la Règle immole tout le religieux à Dieu par un sacrifice perpétuel et qui se répète à chaque instant de la journée.

Pour vivre selon Dieu, c'est-à-dire selon la Règle, il faut faire une guerre incessante à la chair, aux

passions, au monde, au démon, il faut immoler à Dieu toutes les puissances de l'âme et tous les sens du corps.

En cela comme en tout, le Père confirmait ses instructions par ses exemples. Ainsi, on le voyait constamment le premier aux exercices de communauté, à la prière et au travail. Or, il ne faut pas croire que cette fidélité au règlement lui ait peu coûté ; pour lui, comme pour tous ceux qui y sont exacts, elle a été un sujet continuel de mortification et d'abnégation. Le trait suivant nous en est une preuve irrécusable : « Il y a plus de vingt ans, disait-il à un frère, que je me lève à quatre heures ; cependant je n'y suis pas habitué ; tous les jours c'est pour moi un sacrifice et une peine. Vraiment, ajouta-t-il, quand j'y pense, j'ai compassion de nos jeunes frères, à qui cela ne peut manquer de coûter beaucoup. Il y a des choses auxquelles on ne s'habitue jamais : le lever en est une pour moi. » Quoique cela lui fût bien pénible comme il l'avoue, il ne manquait jamais de se lever à l'instant ; et l'on peut affirmer de lui ce qu'on a dit de saint Vincent de Paul, que le second coup de cloche ne l'a jamais trouvé dans la même situation que le premier.

Quand il était enfant, c'était pour lui une extrême peine que de se lever le matin. Aussi, chaque fois que ses parents venaient le réveiller et l'obligeaient à quitter le lit, il murmurait tout bas : « Quand je serai grand, quand je serai mon maître, je me coucherai et je dormirai tout à mon aise. » Quand il fut grand, quand il fut son maître, malgré l'inclination qu'il

sentait pour le repos, c'eût été pour lui une plus grande peine, un plus grand sacrifice de rester au lit, que de se lever quand il était jeune. C'est ainsi que la grâce et l'esprit de mortification changent les hommes.

4° Enfin, les mortifications ménagées par la Providence, comme les maladies et toutes les infirmités du corps, les tentations, les sécheresses, les désolations et toutes les épreuves de la vie spirituelle, l'intempérie des saisons, le froid, la chaleur et toutes les occasions de souffrir que peuvent fournir les positions où l'on se trouve, les lieux, les climats où l'on est, les maisons que l'on habite, les événements, les accidents fâcheux, les afflictions de tout genre, de quelque part qu'elles viennent. « Ces épreuves, disait le pieux Fondateur, sont très agréables à Dieu, par la raison qu'elles nous viennent directement de sa main, et qu'en les acceptant nous faisons tout à la fois un acte de mortification et un acte de conformité à sa sainte volonté. »

III. — Son amour pour le travail.

L'homme est né pour travailler, dit le Saint-Esprit dans Job, *comme l'oiseau est né pour voler*. L'homme n'est pas seulement obligé au travail par le fond de sa nature, il l'est encore par un ordre particulier de Dieu. En effet, l'Ecriture dit qu'après avoir créé Adam, Dieu le plaça dans le paradis terrestre, afin qu'il y travaillât et qu'il le gardât. De plus, après la perte de son innocence, cette loi fut fortifiée par un nouveau commandement que Dieu lui fit de manger son pain à la sueur de son front et de cultiver la terre

par le travail de ses mains. Le pieux Fondateur, en faisant à ses frères une règle du travail, ne leur a donc pas fait une nouvelle loi, il a seulement rappelé celle que Dieu a imposée par son autorité souveraine. Mais ici, comme toujours, le bon Père instruit par son exemple et se soumet le premier à ce qu'il demande. Le travail ne fut jamais pour lui une peine, et dès son enfance il s'y livra avec goût. Nous l'avons vu dans la maison de ses parents s'essayer à tout et réussir à tout. Comme il était intelligent, naturellement adroit, et qu'il travaillait avec ardeur et application, il se forma sous son père, et plus encore par sa seule industrie, aux états les plus indispensables à l'usage de la vie : tels que l'agriculture, la maçonnerie, la menuiserie, etc. Plus tard, cette aptitude pour ces divers travaux fut extrêmement utile à la Congrégation, et lui permit de faire par lui-même, aidé de ses frères, beaucoup de choses qui auraient occasionné d'énormes dépenses à la communauté, s'il avait fallu y employer des ouvriers de profession. C'est ainsi qu'il construisit lui-même la maison de La Valla, et qu'à l'Hermitage une bonne partie des constructions furent faites de la même manière, ainsi que les réparations, l'ameublement de la maison, la clôture et les embellissements de la propriété. Son amour pour le travail et plus encore son humilité le portaient à mettre la main à tout, et, dans les divers travaux, il se distinguait toujours par son habileté et la quantité d'ouvrage qu'il faisait. Les plus forts ouvriers s'accordaient à dire qu'il n'y avait pas moyen de lutter avec lui, et qu'il faisait toujours plus de travail qu'au-

cun d'eux. Son exemple animait les plus lâches et faisait que personne n'osait rester oisif ou refuser une tâche, quelque pénible qu'elle fût.

Un jour qu'il travaillait avec les ouvriers mineurs, le chef, homme fort, courageux, et qui avait la réputation de ne reculer devant aucune difficulté, lui dit : « Mon Père, nous avons renoncé à couper ce rocher : car cette pierre est d'une telle dureté que nous perdions notre temps. » Le Père, qui voulait absolument que ce rocher fût coupé, parce qu'il en suintait de l'eau contre le bâtiment, lui répondit en riant : « Quoi ! vous n'avez pas plus de cœur que cela ! Je « ne m'étonne pas que vous ne puissiez couper ce « rocher : car vos coups sont si faibles qu'ils ne per- « ceraient pas la semelle de mes souliers. » Puis s'adressant à un autre : « Et vous, lui dit-il, vous « n'avez pas plus de courage qu'une poule qui a passé « la nuit dans l'eau. » Cette raillerie piquante, jointe à son exemple, eut tout son effet. Les ouvriers, le voyant s'armer d'un pic et frapper le rocher avec une telle force que les pierres volaient en éclats, saisissent eux-mêmes leurs instruments et se mettent au travail avec tant de courage que le lendemain cette masse de pierre avait disparu.

Dans ses instructions, le Père Champagnat ne cessait d'encourager les frères au travail et de les porter à fuir l'oisiveté. Indépendamment de la loi commune qui soumet tous les hommes au travail, la vie religieuse, étant par sa nature une vie de dévouement, de pénitence et de mortification, est, par là même, une vie de travail et de fatigue. C'est ce que

le Père ne manquait jamais d'annoncer aux postulants lorsqu'il les recevait. La première disposition qu'il demandait d'eux était l'amour du travail; la première épreuve à laquelle il les soumettait était celle du travail manuel ou autre ; et il renvoyait sans ménagement quiconque ne pouvait la supporter, quiconque était reconnu craindre le travail, ou comme il le disait, *avoir mal aux coudes*.

Un jour, pendant qu'il s'entretenait avec un frère, un des vieillards dont on prenait soin par charité, vint à passer devant eux, et, comme il était fou et ne pouvait travailler, il se mit à se promener en se jouant. En le voyant, le frère se mit à dire : « En voilà un au moins qui est bien heureux ! il n'a rien à faire. » — « Comment, reprit avec vivacité le Père, vous « appelez bien heureux un homme qui ne fait rien ! « O mon Dieu ! préservez-moi de ce bonheur que « j'estime un grand malheur. Il n'y a pas d'hommes, « ajouta-t-il, qui soient plus à plaindre et qui mènent « une plus triste existence que ceux qui restent dans « l'oisiveté. De tels hommes n'ont sur la terre que « des satisfactions tout animales; ils ignorent com- « plètement le bonheur et les délices de la vertu ; leur « vie est moins une vie d'homme qu'une existence « de brute. » Le frère fut un peu confus de cette réplique, et depuis il ne fut pas tenté d'appeler bienheureux ceux qu'il voyait dans l'oisiveté.





CHAPITRE NEUVIÈME

De son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. — Ce qu'il a fait pour l'instruction et l'éducation des enfants.

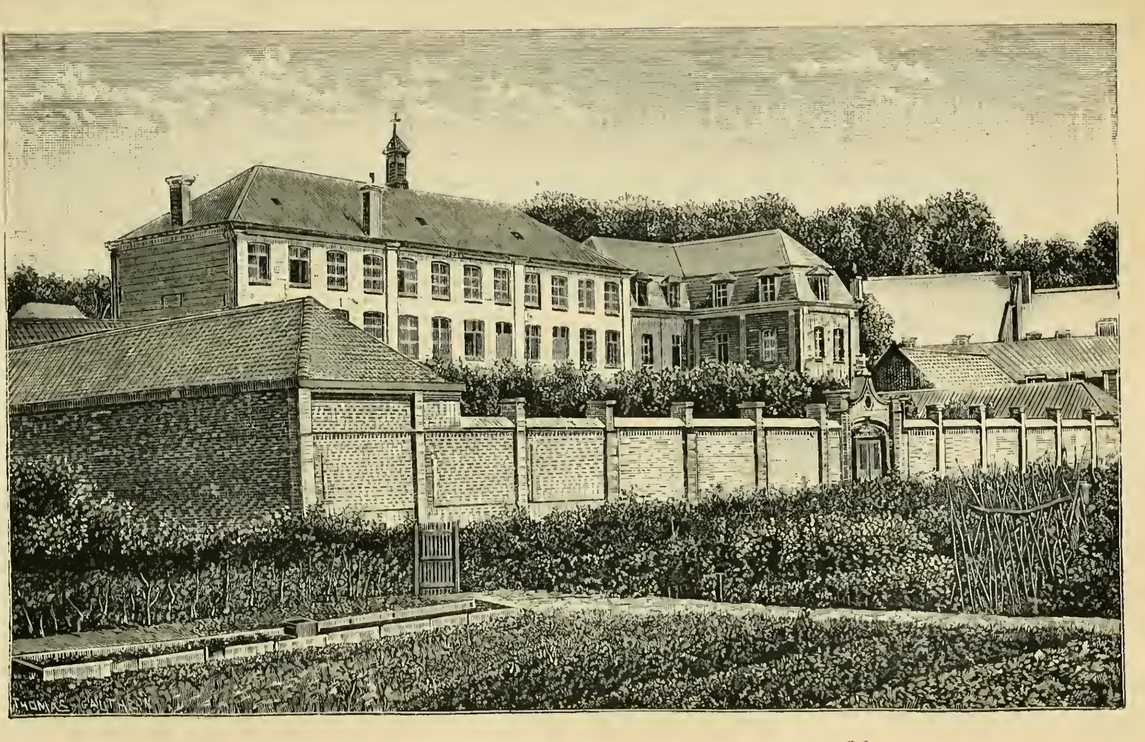
Le zèle est tout à la fois le fruit et la preuve certaine de la charité. En effet, on ne peut aimer Dieu sans désirer qu'il soit connu, aimé et servi par tous les hommes, sans être affligé de le voir offensé, et sans désirer aussi de procurer au prochain les biens spirituels qui peuvent le faire arriver à la vie éternelle. Le zèle est toujours en proportion de la charité; celui qui a un grand amour de Dieu est dévoré de zèle; celui qui aime peu a peu de zèle. Les Saints, qui ont tous excellé dans la charité, ont pareillement tous excellé dans la vertu de zèle; mais ils l'ont exercée différemment, et selon que le permettaient leur état et les circonstances où ils se trouvaient.

La vie tout entière du Père Champagnat n'est qu'une œuvre de zèle, et le lecteur n'a qu'à s'en rappeler les principales circonstances pour comprendre à quelle perfection ce vénérable ecclésiastique a porté cette vertu. « *Aimer Dieu*, disait-il quelquefois, « *aimer Dieu et travailler à le faire connaître et à le*

« *faire aimer, voilà quelle doit être la vie d'un frère.* » Dans ce peu de mots, sans le savoir, il s'est peint lui-même et a fait toute son histoire. S'appliquer à s'unir à Dieu par la pratique des plus excellentes vertus, travailler à lui gagner des âmes : voilà quelle fut l'occupation de toute sa vie. Suivez-le depuis le moment où il prit la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique jusqu'à sa mort, partout et toujours vous le trouverez occupé à des œuvres de zèle. Pendant qu'il fait ses classes, il emploie tous les moments de loisir que lui laissent les vacances à catéchiser les enfants de son village, à visiter les malades, à consoler les affligés, à faire de saintes lectures et des instructions familières à ses parents, à ses voisins et à une foule de personnes qui venaient l'entendre avec empressement.

Nommé vicaire à La Valla, il renouvelle cette paroisse par les œuvres de son zèle. Les confessions, les instructions, le catéchisme aux petits enfants, la visite des malades et des écoles, la formation de ses frères : voilà ce qui absorbait tous ses instants.

Bien que son zèle le portât à toutes les œuvres qui pouvaient contribuer à la sanctification du prochain, il avait une prédilection particulière pour celles dont le but est l'instruction et l'éducation chrétiennes de la jeunesse. C'était pour lui une douce consolation et un délassement que de faire le catéchisme aux enfants, de les former à la piété et à la vertu. Souvent il s'arrêtait dans les rues et partout où il les rencontrait, pour leur faire répéter les mystères de notre sainte Foi, pour s'informer s'ils allaient à l'école ou



SAINT-POL-SUR-TERNOISE (PAS-DE-CALAIS), (page 136).

leur donner quelques conseils. Il lui est arrivé quelquefois de passer des heures entières à faire le catéchisme à de petits bergers ou à d'autres enfants qu'il trouvait dans les champs ou dans les maisons, en allant visiter les malades. Dans ses voyages, s'il rencontrait des enfants, aussitôt il liait conversation avec eux et, après quelques instants d'entretien, il leur demandait avec bonté s'ils avaient fait leur première communion et s'ils suivaient les catéchismes de l'église ; il s'informait adroitement s'ils connaissaient les mystères et les autres vérités essentielles au salut, et les leur faisait répéter ou les leur enseignait sans qu'ils s'en doutassent. Souvent on l'a entendu dire : « Je ne puis voir un enfant sans éprouver l'envie de lui faire le catéchisme, sans désirer de lui faire connaître combien Jésus-Christ l'a aimé, et combien il doit à son tour aimer ce divin Sauveur. » Quelquefois, en voyant des troupes d'enfants désœuvrés, livrés à eux-mêmes et jouant dans les rues, il s'écriait : « Voilà des enfants qui peut-être ne connaissent pas Jésus-Christ, qui ignorent les vérités si consolantes de la Religion, et ne savent pas que Dieu est leur Père et qu'ils sont destinés à le voir dans le ciel. Pauvres enfants ! que je vous porte compassion ! Que vos parents sont coupables de vous laisser sans éducation et de ne prendre aucun soin de vous ! Que les frères peuvent faire de bien ! ajoutait-il ; s'il y avait ici une bonne école, les enfants ne seraient pas dans les rues, où ils ne voient que de mauvais exemples et où ils n'apprennent que le mal ; ils seraient en classe, à l'abri des dangers du monde, et ils s'y formeraient à

la piété, à la vertu et aux connaissances qui peuvent leur être utiles plus tard. »

Le triste état de tant d'enfants qui s'élèvent sans éducation, lui faisait désirer ardemment des sujets pour sa Congrégation. Un jour, passant à côté d'une troupe d'ouvriers, tous jeunes gens d'une vingtaine d'années, après les avoir considérés : « Oh ! quels bons novices ils feraient, s'ils venaient chez nous ! s'écria-t-il. Quel dommage qu'ils soient pour le monde ! S'ils connaissaient le bonheur de servir Dieu et de travailler au salut des âmes, comme ils quitteraient tout pour venir dans notre noviciat ! » Puis il ajouta : « Le bonheur de la vie religieuse me paraît si grand, et je désire si vivement avoir des frères, pour en donner à toutes les paroisses qui n'en ont pas, que je rencontre rarement des jeunes gens sans former le même vœu, et sans demander à Dieu pour eux cette belle vocation. » Dans la communauté, souvent il faisait faire des neuvaines pour demander à Dieu des sujets, et c'était là une des principales intentions qu'il se proposait dans ses exercices de piété.

L'esprit de Dieu, qui dirigeait le Père Champagnat dans la fondation de son Institut, lui fit comprendre que l'éducation donnée par les frères, pour produire tous ses fruits, devait satisfaire, autant que possible, aux besoins et aux exigences de notre époque. Le premier de ces besoins, c'est de tenir l'enfant longtemps à l'école, afin de le soustraire à la contagion des mauvais exemples qu'il rencontre à chaque pas au milieu du monde. Une des grandes exigences de notre temps, c'est de vouloir que l'insti-

tuteur donne une instruction très développée, et qu'il initie ses élèves à une foule de connaissances auxquelles l'opinion attache une grande importance, bien qu'en réalité, elles servent peu à l'enfant, dans la pratique de la vie. Les choses étant telles, le pieux Fondateur comprit que, tout en donnant à la religion toute la part qu'elle doit avoir dans l'éducation, il était nécessaire que les écoles des frères ne laissassent rien à désirer pour la force et la bonne direction des études, afin que les parents fussent portés à leur donner la préférence, autant par l'avantage d'assurer à leurs enfants le bienfait d'une solide instruction primaire, que par la certitude de leur procurer une éducation éminemment chrétienne. Ainsi, il ne balança pas à faire entrer dans le programme de l'enseignement des frères toutes les connaissances qui se rattachent à l'instruction primaire. Il ne se dissimulait pas les dangers qu'une instruction aussi développée pouvait avoir pour des enfants destinés pour la plupart à l'agriculture ou aux professions industrielles ; mais faisant réflexion que nous vivons dans un siècle où l'homme a soif de science, et voyant que les méchants, poussés par l'ennemi du salut, se servaient de ce besoin d'apprendre qui travaille l'homme, pour s'emparer des enfants et, sous prétexte de leur donner l'instruction primaire, leur inculquer leurs pernicieuses doctrines et leur ôter la foi et les mœurs, il ne fit pas difficulté de passer sur les inconvénients qu'une forte éducation chrétienne amoindrit ou fait disparaître d'ailleurs. D'autre part, il n'ignorait pas que, si l'enseignement des sciences profanes a quel-

ques inconvénients, il a aussi l'avantage d'occuper l'enfant, de le tenir longtemps en classe, et par là même de le préserver de la paresse, de lui faire éviter les mauvaises compagnies et toutes les occasions dangereuses qu'il aurait rencontrées chaque jour, si, au lieu d'être à l'école, il eût été abandonné à lui-même, et s'il eût passé sa jeunesse dans l'oisiveté. En effet, une occupation, une étude sérieuse, en préservant l'enfant des mauvaises passions, conserve sa foi, sa piété et sa vertu. Les connaissances qu'il acquiert servent à développer ses facultés intellectuelles, et le rendent plus propre à recevoir les principes religieux et à les mettre en pratique.

Le Père Champagnat avait soin d'instruire les frères de ce qui pouvait assurer le succès de leur enseignement, il savait que, pour obtenir des progrès dans une classe. Il faut que le concours des élèves accompagne toujours celui du maître ; car ce que fait l'instituteur par lui-même, par son dévouement, par ses leçons, est peu de chose ; ce qu'il fait faire aux élèves par l'étude, par l'application, par le travail, est tout. Le point important est donc d'obtenir le concours libre des frères. Pour y réussir, le Père Champagnat indiquait l'émulation, comme un moyen sûr et efficace ; et il voulait que les frères missent tout en œuvre pour l'établir et pour la maintenir.

Un autre moyen qu'il employa pour obtenir la bonne tenue des classes, les progrès des élèves, et pour s'assurer si l'instruction religieuse et l'éducation chrétienne étaient données aux enfants, ce fut de visiter chaque année les écoles.

Dans une de ses visites, étant entré dans la classe pendant que les enfants prenaient une leçon de dessin et de géométrie, il leur demanda d'abord ce qu'ils faisaient et ce qu'ils savaient sur ces sciences ; puis il ajouta : « Mes enfants, je vois avec plaisir que vous « sauriez mesurer une terre ; c'est très bien, vous pou-« vez en avoir besoin plus tard ; mais n'oubliez pas « d'apprendre aussi à mesurer le ciel. On apprend à « mesurer le ciel, en apprenant combien il vaut, ce « qu'il faut faire pour le mériter, et ce qu'il en a « coûté à Jésus-Christ pour nous y donner une « place ! ! Oh ! mes enfants, qu'il y a de quoi mesu-« rer dans le ciel ! qu'il est grand, qu'il est beau, « qu'il est riche ! ! Vous connaissez l'échelle de pro-« portion, vous venez de me la montrer, sauriez-vous « me dire quelle est l'échelle du ciel ? Mes enfants, ce « sont les commandements de Dieu ; si vous les con-« naissez, et si vous les observez, ils vous serviront « d'échelle pour monter au ciel ! »

Une autre fois, ayant trouvé les enfants récitant l'histoire de France. « Quelle est, leur demanda-t-il, « votre leçon de ce jour ? — C'est le règne de Clovis, « lui répondit-on. » Il invita lès enfants à le réciter ; et lorsqu'ils en furent à la bataille de Tolbiac, il les interrompit et leur dit : « Que nous apprend cette « histoire ? Vous êtes embarrassés pour me répondre : « eh bien ! je vais vous le dire, si vous me promet-« tez de ne pas l'oublier. Cette histoire nous apprend « trois choses.

« 1° Quelle est la force et la puissance de la prière. « Clovis ne fait que s'adresser à Dieu par une oraison

« jaculatoire, et cette courte prière lui obtient une
« grande victoire.

« 2° Que la *piété*, c'est-à-dire la prière *est utile à*
« *tout*, qu'elle nous obtient la protection de Dieu et
« le succès dans les choses temporelles, quand elles
« sont dans l'ordre de la Providence, comme dans
« les choses spirituelles. Ainsi, la prière peut obtenir
« à un général la victoire sur les ennemis de la patrie,
« à un ouvrier le succès dans son métier, à un éco-
« lier l'intelligence pour apprendre ses leçons et pour
« bien faire ses devoirs classiques.

« 3° Que la prière, à plus forte raison, peut nous
« obtenir la victoire sur les ennemis de notre salut.
« Tous les jours, mes enfants, nous sommes obligés
« d'aller à la guerre et de nous battre contre les dé-
« mons, qui veulent nous faire offenser Dieu et nous
« perdre; mais nous remporterons toujours la vic-
« toire, si, comme le roi Clovis, nous prions, si nous
« appelons Jésus à notre secours, si, comme Clovis,
« nous promettons de le servir et de n'avoir point
« d'autre Dieu que lui. »

Donnant un jour lui-même une leçon de géographie à ses frères, et le sujet de cette leçon étant les capitales et les autres villes célèbres de l'Asie, lorsqu'on en fut à Jérusalem : « Quelle remarque, dit-il, faites-vous sur « cette ville ? » Après que le frère eut répondu ce que la géographie, qu'il avait entre les mains, lui enseinait, le Père reprit : « Cette ville, depuis la mort de Notre-Seigneur, est unique dans le monde par ses vicissitudes ; elle a changé dix-sept fois de maître, c'est à-dire qu'elle a été possédée par des princes de

dix-sept dynasties différentes. Elle a appartenu et elle est encore aux ennemis les plus acharnés du christianisme; et pourtant, malgré toutes ces vicissitudes, malgré la fureur des méchants et de l'enfer, le Saint Sépulcre a toujours été respecté, le culte public de la Religion chrétienne s'y est constamment maintenu, le saint sacrifice de la Messe y a toujours été offert, les fidèles de toutes les nations n'ont pas cessé de visiter le tombeau de Notre-Seigneur. Ainsi s'accomplit cette parole de l'Ecriture, qui est une véritable prophétie : *Vous régnerez au milieu de vos ennemis.* Le Sépulcre de Jésus-Christ reste intact, bien plus, il est respecté, vénéré, il est glorieux, quoique possédé par les méchants, par les persécuteurs de la Religion chrétienne, par les ennemis du Dieu Sauveur : preuve évidente de sa toute-puissance, de son pouvoir souverain et de l'amour immense qu'il a pour les hommes. Oui, c'est l'amour que Jésus-Christ a pour les pécheurs, qui le porte à laisser en leur puissance son sépulcre et tous les lieux qu'il a consacrés et sanctifiés par sa présence, par ses souffrances et par les mystères de sa sainte vie : il veut que le Calvaire, où il a été enseveli, reste entre les mains de ses ennemis. pour leur rappeler sans cesse ce qu'il a fait pour leur salut. Les vicissitudes de Jérusalem sont encore l'image du pécheur qui a abandonné Dieu pour se livrer aux vices, et qui a autant de maîtres, ou plutôt de tyrans, qu'il a de passions. »

C'est ainsi que le bon Père faisait ressortir la piété de toutes les leçons, et que toutes les connaissances profanes lui venaient en aide pour faire con-

naître à l'enfant la Religion, pour la lui faire aimer et pour former tout à la fois son cœur et son esprit.



CHAPITRE DIXIÈME

De son amour et de son attachement pour ses frères, et de ce qu'il faisait pour les conserver dans leur vocation.

Un père n'a jamais aimé plus tendrement ses enfants que le Père Champagnat n'aima tous ses frères. Son cœur naturellement bon et plein de charité pour tous les hommes en général, surabondait de tendresse pour les membres de son Institut. Il aimait tous les frères également, les jeunes comme les anciens, les imparfaits comme ceux qui étaient les plus vertueux et qui lui donnaient le plus de consolation. Aucun d'eux n'allait le trouver ou ne lui écrivait sans qu'il lui donnât quelque témoignage d'attachement; ses lettres sont pleines de ces expressions ou autres semblables : « Vous savez, mon cher frère, que je vous aime et que je vous suis tout dévoué en Jésus-Christ. Vous savez combien vous m'êtes cher, et la

part que je prends à toutes vos peines. » Ou bien, en écrivant aux frères Directeurs : « Dites à vos frères que je les aime comme mes enfants, que je pense souvent à eux, que je prie sans cesse pour eux. » Il écrivait aux frères d'un établissement qu'il devait visiter dans peu de jours : « Il me tarde de vous voir tous pour vous embrasser et vous dire tout ce que je ressens d'affection pour vous en Notre-Seigneur. Aucune nouvelle ne pouvait m'être plus agréable que celle que vous me donnez dans vos lettres, que vous allez tous bien et que vous êtes contents. Votre bonheur et votre contentement dureront tant que vous serez unis, tant que vous vous aimerez. »

Mais il ne se contentait pas de leur témoigner sa charité par des paroles, il leur en donnait par ses œuvres des marques effectives. En effet, il était sans cesse occupé des besoins spirituels et temporels de chacun d'eux ; dès qu'un frère paraissait devant lui, son œil, guidé par la tendresse paternelle, voyait aussitôt s'il manquait de quelque chose. Quand il envoyait quelqu'un dans un établissement, il n'oubliait jamais de lui recommander de se pourvoir de tout ce qui lui était nécessaire, et quand le sujet venait lui dire adieu et lui demander sa bénédiction, il avait toujours quelques questions à lui faire pour s'assurer qu'il avait ce qui était convenable.

Un jour qu'un grand nombre de frères prenaient congé de lui, après les avoir regardés et leur avoir demandé s'ils avaient pourvu à tous leurs besoins, comme chacun lui répondait affirmativement : « Et vous, mon ami, dit-il à un jeune frère qu'il envoyait

dans un poste pour la première fois, avez-vous complété votre trousseau ? Je suis sûr qu'il vous manque quelque chose ; voyons, combien avez-vous de paires de bas ? » La sollicitude et l'amour paternels avaient deviné le besoin ; le jeune frère imprévoyant n'avait pas pensé à sa chaussure, et s'en allait avec les seuls bas qu'il avait aux pieds.

Quand quelqu'un arrivait de voyage, s'il le voyait en sueur, il avait soin de l'envoyer changer de linge, de lui faire prendre une boisson chaude, de lui recommander d'éviter les courants d'air et de se retirer dans un appartement chaud et sec. « Une imprudence ou une simple négligence dans ces occasions, disait-il, peut être la cause d'une maladie mortelle ou de quelque longue infirmité. » Une fois, à l'époque des vacances, un certain nombre de frères étant arrivés par un temps pluvieux, il fit aussitôt appeler le frère Procureur pour les faire changer. Mais ce frère se trouvant absent, et ayant emporté la clef du vestiaire et de la lingerie, le Père Champagnat, impatient de pouvoir soulager ses enfants, prend un outil, force la porte du vestiaire, et donne lui-même du linge et des habits à ceux qui étaient mouillés. Bien des fois, on l'a vu, à défaut de cuisinier, servir lui-même à manger à ceux qui arrivaient ou qui partaient.

Mais si le pieux Fondateur se montrait si bon à l'égard de ses frères lorsqu'ils se portaient bien, sa sollicitude était bien plus grande lorsqu'ils étaient malades. Il voulait que les besoins des malades fussent toujours satisfaits avant les besoins de ceux qui étaient en santé, et il n'épargnait ni soins ni sacrifices



JUVÉNAT DES PETITS FRÈRES DE MARIE, A LA VALLA.

pour leur procurer ce qui leur était nécessaire. Quand la maison de l'Hermitage fut bâtie, ne trouvant pas à y placer commodément une infirmerie, il fit faire tout exprès un corps de bâtiment pour y mettre les malades. « Je ne serai pas tranquille, dit-il à cette occasion, tant que nous n'aurons pas des appartements convenables pour y recevoir ces bons frères, qui ont épuisé leurs forces et leur tempérament en travaillant à la sanctification des enfants. N'est-il pas juste que nous ayons pour eux des attentions particulières et que nous leur procurions ce qui leur est nécessaire pour rétablir une santé qu'ils ont sacrifiée avec tant de générosité pour la gloire de Dieu et le bien de l'Institut ? »

Dans une visite qu'il fit à un frère dangereusement malade, celui-ci lui dit : « Je suis tout confus, mon Père, de vos bontés, et je vous avouerai même que c'est pour moi une grande peine de donner tant d'embarras à mes frères et d'occasionner tant de dépenses à la communauté, vu que je n'ai rien fait pour elle. » — « O mon frère ! lui répliqua le Père avec vivacité, combien vous êtes dans l'erreur, et quelle mauvaise pensée vous avez là ! Un malade n'est pas une charge à une communauté, mais bien un sujet de bénédiction. Vous êtes plus utile à l'Institut et vous lui rendez plus de services en supportant avec résignation votre maladie que si vous faisiez la classe. Ce n'est pas un embarras pour nous de vous servir, mais une consolation. Chassez donc de votre esprit de pareilles idées si elles reviennent encore ; car je ne pourrais dormir cette nuit si je savais que vous

en êtes préoccupé. » Après cela, il le bénit, l'embrassa et lui recommanda de nouveau de combattre des pensées si déraisonnables. Le malade fut extrêmement attendri de ces témoignages d'affection, et depuis il eut de tout autres pensées.

. Le bon Père, qui aimait les membres de son Institut comme ses enfants, demandait d'eux qu'ils s'aimassent comme des frères. Dans ses instructions, dans ses entretiens particuliers avec chacun d'eux, dans sa correspondance et en toute occasion, il ne cessait de leur recommander de s'aimer, de s'édifier et de vivre dans la paix et l'union. Ajoutons qu'il eut la consolation, bien douce pour son cœur de Père, de voir régner la charité parmi les frères, et avec elle la paix et l'union qui font le bonheur des maisons religieuses.

Disons maintenant quelques mots de sa sollicitude pour conserver les frères dans leur vocation.

La vocation est une affaire capitale, c'est le fondement sur lequel repose tout l'édifice de notre vie. Il n'y a rien dont le salut dépende davantage que du bon choix de l'état. La vocation est la grande voie du salut, c'est le point principal d'où dépend notre conquête de la vie éternelle ; car à la vocation succède la justification, et la justification est suivie de la glorification, c'est-à-dire de la béatitude. Qui rompt cet ordre, cette chaîne, ne se sauvera que très difficilement. Ainsi parlent Bourdaloue et saint Liguori. Après avoir rapporté à ses frères les passages que nous venons de citer, le Père Champagnat ajoutait : « Les avantages de la vie religieuse sont si précieux,

si excellents, qu'il ne nous est pas donné d'en comprendre toute la valeur ; ils sont si nombreux qu'il me faudrait des heures entières pour les énumérer. Je me contenterai de vous en signaler un qui est pour nous le sujet de la plus douce et de la plus ineffable consolation. Cet avantage, c'est que la vocation religieuse est une marque de prédestination. Nulle part le salut n'est plus assuré et plus facile qu'en religion. Cette assurance de notre salut est fondée :

« 1° Sur les paroles mêmes de Notre-Seigneur, qui nous dit avec serment, dans l'Evangile, que celui qui, pour l'amour de lui, quittera son père, sa mère et ce qu'il possède dans le monde, recevra le centuple en cette vie, et jouira de la gloire éternelle. N'oublions pas que celui qui nous parle de la sorte est la vérité même et qu'il donne toujours plus qu'il ne promet. Pour les gens du monde, il est une vérité terrible : c'est que beaucoup sont appelés au salut, mais peu sont élus ; pour les religieux, c'est le contraire : peu sont appelés à ce saint état, et beaucoup sont élus pour la vie éternelle.

« 2° Sur l'abondance des moyens de salut. Tous les moyens de salut, on peut le dire avec assurance, sont donnés aux religieux pour assurer leur sanctification : la prière, les sacrements, les saintes lectures, les bons exemples, la direction des Supérieurs, les retraites, les grâces actuelles, les secours de tout genre leur sont prodigués tous les jours. Or, peut-on croire que Dieu fasse tant de choses pour une âme réprouvée ? S'il accorde aux religieux une si grande abondance de grâces, c'est qu'il veut fortement leur

salut, c'est qu'il les appelle à une haute perfection, c'est qu'il les destine à un haut degré de gloire dans le Ciel.

« 3° Sur l'éloignement des dangers. On peut sans doute offenser Dieu et perdre son âme partout, parce que l'on conserve partout sa liberté, et que partout on porte le triste penchant au mal, qui est inné en nous et que nous tenons de notre première origine; toutefois, on peut dire qu'il n'est point d'état où l'on soit plus à l'abri des tentations et des pièges du démon que dans l'état religieux. »

Ces avantages de l'état religieux faisaient dire au Père Champagnat qu'il n'est pas donné à l'homme d'apprécier et d'estimer à leur juste valeur l'excellence et le prix de la vocation religieuse, et qu'un frère ne connaîtra que dans l'autre monde ce que Dieu a fait pour lui, et combien il l'a aimé et privilégié. Une fois, le pieux Fondateur, voyant de loin un frère qui n'avait pas de rabat, et le prenant pour un Prêtre : « Quel est, demanda-t-il, cet ecclésiastique qui vient « devant nous ? — Ce n'est pas un ecclésiastique, lui « répondit-on, ce n'est qu'un frère. — Un frère, ré- « pliqua-t-il avec vivacité, c'est quelque chose de « bien grand, c'est une âme prédestinée à une haute « vertu et sur laquelle Dieu a des desseins parti- « culiers de miséricorde ! c'est un homme pour qui « le monde n'est pas assez vaste et que la possession « du Ciel peut seule contenter ! » Deux jeunes gens s'étant présentés pour demander à être reçus dans l'Institut : « Pourquoi venez-vous ici, et quel est le motif qui vous amène ? leur dit-il. — Nous venons

pour nous faire frères. — Savez-vous ce que c'est que se faire frère ? Se faire frère, c'est s'engager à se faire saint. Tous les frères de Marie doivent être des saints. C'est à le devenir qu'ils doivent travailler toute leur vie et de toutes leurs forces. Si vous avez une sincère et ferme volonté de travailler tous les jours de votre vie à votre sanctification, de vous efforcer d'acquérir une solide vertu, et de faire le plus de bien que vous pourrez, vous êtes bons pour nous ; si vous n'êtes pas dans ces dispositions, si ce n'est pas là ce que vous vous proposez, vous perdriez votre temps chez nous, retournez d'où vous venez, et faites de bons chrétiens dans le monde. »

Dès qu'il voyait que quelqu'un paraissait ennuyé, il le faisait venir, l'encourageait, l'animait, et ne le quittait pas qu'il n'eût dissipé ses tentations. Il usait de mille industries pour dissiper les tentations contre la vocation et pour donner du courage à ceux qui se laissaient effrayer par les épreuves ou par les peines de la vie religieuse. A l'un, il faisait promettre de rester encore quelques jours, l'assurant que, si ses ennuis ne passaient pas, il le laisserait partir. Il donnait à un autre un emploi de confiance, lui disant qu'il comptait sur lui et qu'il était sûr qu'il s'en acquitterait parfaitement. A un troisième, il conseillait une neuvaine après laquelle, si ses dispositions ne changeaient pas, il promettait de ne plus mettre d'opposition à son départ.

Un jeune postulant, après être resté quelques jours, se laissa aller à l'ennui et, cédant à son caractère inconstant, il retourna dans sa famille. Plusieurs années

après, il demanda de nouveau à rentrer dans l'Institut. Le Père Champagnat, qui lui connaissait des qualités, l'accueillit avec bonté, et ne négligea rien pour lui faire trouver le contentement dans son état. Mais l'inconstant jeune homme, regrettant les oignons d'Egypte, voulut encore se retirer. Le Père usa de tous les moyens que le zèle peut suggérer pour lui faire perdre les idées du monde, et pour l'attacher à sa vocation ; mais ce fut sans succès. Un soir, ce frère vint trouver le Père, et lui déclara qu'il était décidé à partir bon gré malgré, et qu'il ne voulait pas même rester pendant la journée du lendemain qui était un dimanche. Il partit, en effet, à cinq heures du matin. Le Père ne pouvant le retenir, le laisse aller ; mais espérant contre toute espérance, il adresse à Dieu de ferventes prières pour cet enfant prodigue, le recommande à la Sainte Vierge, et conjure cette bonne Mère de ne pas l'abandonner. Ses prières furent exaucées. Le soir, à six heures, le frère revient à la maison, va droit à la chambre de son bon Père et se jette à ses pieds. « Comment, mon cher ami, lui dit le « pieux Fondateur, vous êtes déjà là ? Quel plaisir « vous me faites ! Qui vous a donné la bonne pensée « de revenir ? » — « Mon Père, lui répondit le frère en pleurant, j'ai couru toute la journée sans trouver ce que je cherchais ; j'en ai conclu que Dieu me punissait, et que je faisais mal d'abandonner ma vocation. Je dois vous avouer que j'étais à peine sorti de la maison, que le remords m'a pris et que j'ai regretté le coup de tête que je venais de faire. Pour cette fois, je vous proteste que c'est tout de bon que je veux être

religieux. » — « Eh bien ! mon ami, lui répondit le « Père, personne ne sait dans la maison que vous vous « êtes retiré, et jamais on ne le saura. Soyez désormais « constant, et pour cela donnez-vous entièrement à « Dieu. » Personne, en effet, n'a connu cette histoire. Depuis ce jour, ce frère fut tout à sa vocation, et il est devenu un des frères Directeurs des plus réguliers, des plus pieux, des plus dévoués et des plus attachés à l'Institut.

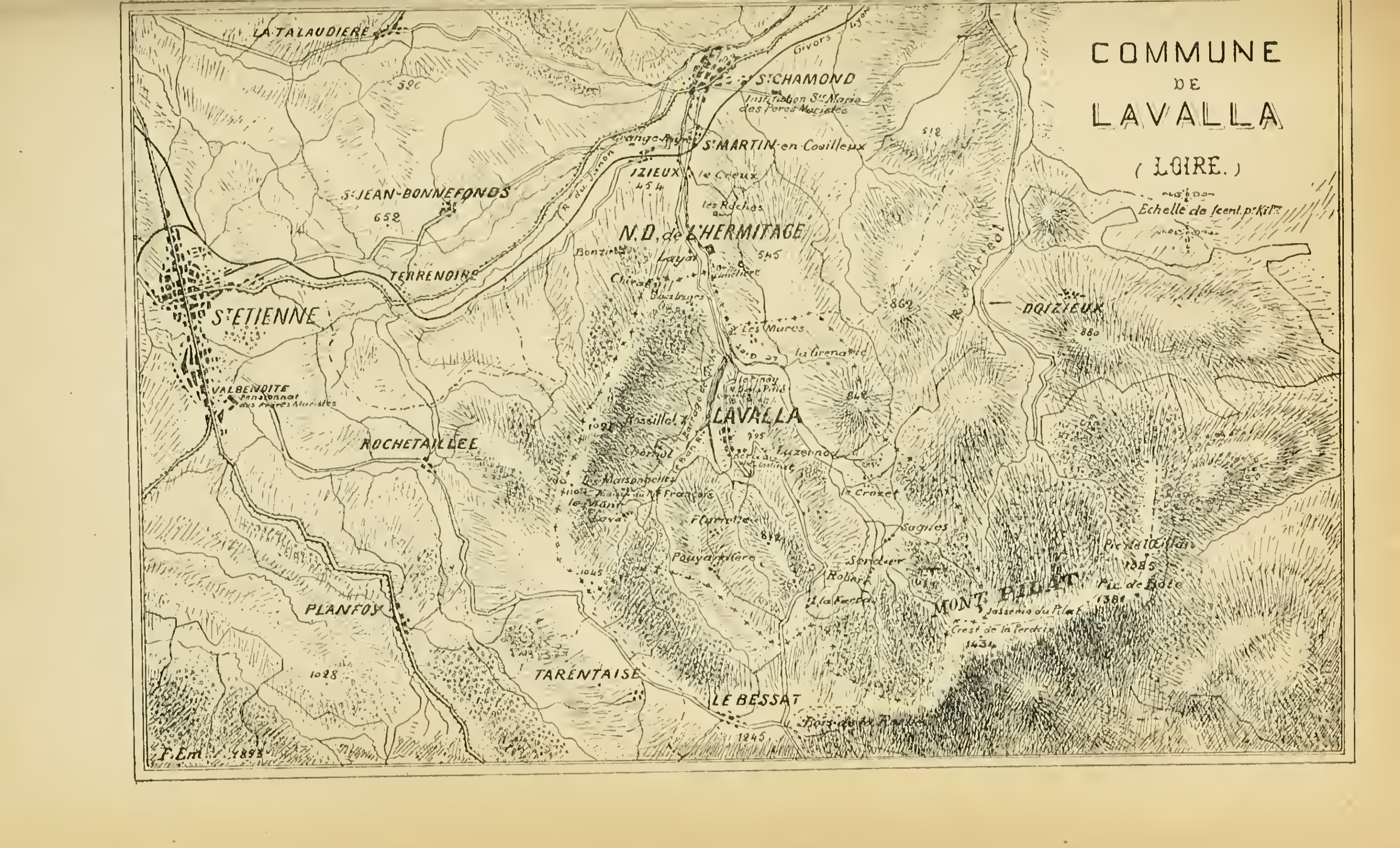
Un autre postulant qui avait d'excellentes dispositions, s'était dégoûté de sa vocation, par suite d'un entretien dans lequel un jeune novice lui avait parlé de la vie religieuse de manière à le décourager. Ayant pris la résolution de se retirer, il alla trouver le pieux Fondateur pour lui demander l'argent de sa pension et prendre congé de lui. Le Père, affligé du danger qu'allait courir ce jeune homme dans lequel il voyait tant de bonnes qualités, s'efforça de détruire les mauvaises impressions que les paroles du novice avaient faites sur son esprit ; mais il n'y réussit aucunement, et tout ce qu'il put obtenir fut que le postulant resterait encore quelques jours, pour attendre l'occasion de se rendre dans sa famille en compagnie d'un frère qui devait aller dans le même pays. Le Père Champagnat fit appeler un frère pieux et intelligent qui était chargé de la cuisine, et il lui dit : « Je vais vous envoyer un postulant que j'estime beaucoup et qui a toutes les qualités pour faire un bon frère, il s'est découragé ; mais je ne doute pas qu'il ne revienne bientôt à ses premiers sentiments, s'il ne voit que de bons exemples et ne reçoit que de bons conseils. Je vais

lui dire de se rendre à la cuisine; vous l'y occuperez, et vous ferez en sorte de l'engager à persévérer dans sa vocation. » Le postulant fut placé à la cuisine; mais malgré les encouragements du frère auquel il était confié, ses tentations et ses ennuis augmentèrent au point qu'il en fut malade. Sur ces entrefaites, le Père, ayant fait aux frères une instruction sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse, le Postulant, qui y assistait, au lieu d'en être excité à persévérer dans le saint état dont il entendait faire tant d'éloges, en fut au contraire entièrement découragé. « Je ne sais rien, dit-il, je n'ai point de mémoire; comment donc voulez-vous que je retienne tant de choses? Et d'ailleurs, j'ai des inclinations si contraires aux vertus religieuses qu'évidemment je ne suis pas fait pour une si sainte vocation. » Sa conclusion fut qu'il fallait partir tout de suite et sans attendre le lendemain. Dans cette pensée, après la prière du soir, il monte à la chambre du Père pour lui faire ses adieux; mais, le trouvant à dire son chapelet, il se sentit tellement impressionné qu'il n'osa le déranger. Le lendemain matin, comme il préparait encore son départ, le frère cuisinier lui dit d'un ton décidé : « Au lieu de vous disposer à retourner dans le monde, où vous êtes beaucoup trop resté, allez, dès ce moment, demander à prendre l'habit religieux. Vous savez qu'on fait une vêture dans huit jours, il faut que vous soyez du nombre de ceux qui en feront partie. » — « Que me dites-vous là? répliqua le postulant, qu'ai-je besoin de l'habit religieux, moi qui n'ai aucune envie d'être frère et qui n'ai aucune des qua-

lités nécessaires pour cette vocation? » — « Si vous n'aviez pas l'envie d'être frère, vous ne seriez pas venu ici; quant aux qualités qui vous manquent, vous les acquerrez; mettez donc toutes ces idées de côté, et allez de suite demander l'habit : je vous réponds que vous ne vous en repentirez pas. » A ces mots, le postulant sent s'évanouir toutes ses tentations, et, après un moment de réflexion, il va demander l'habit. Le Père, quoique un peu étonné de cette démarche, lui répondit : « Vous avez là une excellente pensée; « mais il est bon de réfléchir avant de vous revêtir « d'un habit qu'il ne faut prendre qu'autant que vous « serez bien décidé à le porter jusqu'à la mort. » Depuis ce moment, la pensée du monde ne vint jamais troubler la paix de l'âme du postulant. Par sa bonne conduite, il mérita de prendre le saint habit le 15 août 1829, et sous le nom de *frère Jérôme*, pendant 22 ans qu'il passa dans l'Institut, il fut un modèle de toutes les vertus religieuses. Il était, selon l'expression du Père Champagnat, un homme propre à tout dans le besoin. Il fut chargé successivement de la cuisine, de la boulangerie, du jardin et du soin de la cave; il remplit parfaitement ces divers offices, et partout il se fit remarquer par son adresse, sa propreté, son économie, par son amour pour le travail et son dévouement à l'Institut. « Cet excellent frère, disait encore de lui le Père Champagnat, sait peu de choses; mais par son caractère et ses vertus, il vaut son pesant d'or. Il est un de ces hommes rares et précieux que l'on remplace difficilement lorsque Dieu les prend. » Il aimait à raconter comment il l'avait

surpris maintes fois la nuit, faisant le tour du bâtiment pour voir si tout était fermé, si les croisées étaient arrêtées, et s'il n'y avait aucun danger du feu. Quand il l'entendait marcher doucement et sans faire de bruit dans les corridors et dans les appartements, bien qu'il sût que c'était lui, il lui criait quelquefois : « Qui est là? » — C'est moi, mon Père. » — « Moi, moi, qui est-ce *moi?* » — « Frère Jérôme, mon Père. » — « Ah ! c'est donc vous, frère Jérôme? mais il ne fallait pas vous déranger comme cela. Que faites-vous donc tout seul à cette heure-ci? » — « J'avais peur qu'on eût oublié de fermer quelque fenêtre, et que le vent ne cassât les vitres; je craignais que le feu ne prît quelque part, etc., et je suis venu faire un tour. » — « Allons, c'est bon! frère Jérôme, tout va bien; retournez vous coucher. » Rien ne faisait tant plaisir au Père que cette sollicitude et ce dévouement. « En voilà un, disait-il, qui aime l'Institut! »

Pendant les dernières années de sa vie, le bon frère fut employé à conduire le cheval et à faire les commissions du dehors. Dans cet office, sa vertu ne se démentit pas; il était si humble, si honnête et si charitable quand il trouvait l'occasion de rendre service au prochain, qu'il s'acquit l'estime de tout le public et en fut regardé comme un saint. Au milieu de tant d'occupations si dissipantes, il était toujours uni à Dieu, évitant autant que possible de se trouver dans les routes avec les étrangers, pour n'être pas dans le cas de parler et de perdre le recueillement. Jamais il n'entamait une conversation avec ceux qu'il rencontrait; il se contentait de répondre aux ques-


COMMUNE
DE
LAVALLA
(LOIRE.)
Echelle de 1cent. p. Kil.
LA TALAUDIERE
St CHAMOND
Givors
Institution Ste Marie des Pères Maristes
St MARTIN-en-Coailleux
Grange-Payre
IZIEUX
le Creux
St JEAN-BONNEFONDS
652
590
512
454
les Rochos
N.D. de L'HERMITAGE
545
Layat
TERRENOIRE
St ETIENNE
DOIZIEUX
880
862
Les Mures
la Grenatte
846
VALBENOITE
Pensionnat des Frères Maristes
LAVALLA
ROCHETAILLEE
Luzernod
le Croze
Sagnes
Pouyardière
1045
Rolland
MONT PILAT
Jasserie du Pilat
Crest de la Perdrix
1434
Pic de Bote
1381
1385
PLANFOY
1028
TARENTAISE
LE BESSAT
1245
F. Em. 1893

tions qui lui étaient faites et d'échanger quelques paroles honnêtes. En conduisant la voiture, il disait pieusement son chapelet ou faisait ses autres exercices de piété. Les séculiers étaient tellement habitués à le voir prier, et ils avaient un tel respect pour sa vertu qu'ils se seraient bien gardés de le déranger. Cet excellent frère périt victime de son dévouement. Son cheval ayant pris peur, au milieu de la ville de Saint-Chamond, il se précipita pour l'arrêter, parce qu'un peu plus loin la rue était pleine d'enfants qui sortaient de l'asile ; mais, le pied lui manquant, il tomba, et la roue de la voiture lui passa sur la jambe et la broya. Dieu, voulant sans doute le récompenser de son héroïque charité, permit que le cheval s'arrêtât à quelques pas de la porte de l'asile d'où sortaient les enfants. Frère Jérôme fut relevé par les personnes témoins de son malheureux accident, et transporté à l'hôpital. Quoiqu'il fût dans un état affreux et qu'il ressentît d'horribles douleurs, il ne laissa échapper aucune plainte ; bien plus, s'oubliant totalement lui-même, il n'ouvrit la bouche que pour demander si le cheval n'avait fait de mal à personne ; et il témoigna un grand contentement quand il apprit qu'aucun autre accident n'était arrivé. Pendant huit jours qu'il vécut encore, il donna l'exemple de toutes les vertus ; sa patience et sa résignation furent si grandes, que les personnes qui le servaient ou qui lui rendaient visite, en étaient dans l'admiration. « Jamais, disaient les Sœurs de l'hôpital, nous n'avons vu tant de vertu dans un malade. Ce frère n'est pas seulement édifiant, il est sublime. » Un dernier trait

nous dira tout ce qu'il y avait de droiture, de simplicité et de pureté dans son âme. Lorsqu'on l'eut transporté à l'hôpital, un prêtre étant accouru et s'apercevant de la gravité de sa position, lui dit : « Mon frère, je ne dois pas vous dissimuler que vous êtes en danger ; si donc vous avez besoin de vous confesser, je suis à votre disposition ; réfléchissez un peu, je reviendrai dans quelques minutes. » Une demi-heure après, l'ecclésiastique s'étant présenté : « Mon Père, lui dit le frère, il n'y a pas longtemps que je me suis confessé, j'ai même eu le bonheur de faire la sainte Communion ce matin ; je viens de m'examiner et, grâces à Dieu, je n'ai rien trouvé sur ma conscience qui m'inquiète. » — Telle était la vertu, telle était la pureté d'âme du bon frère que, se voyant subitement en face de la mort, il ne trouve rien en lui qui lui fasse craindre ce terrible passage du temps à l'éternité ; c'est que depuis longtemps il se confessait tous les huit jours, comme s'il eût dû mourir aussitôt après.





CHAPITRE ONZIÈME

De sa charité pour les pauvres.

Le Père Champagnat ne bornait pas sa charité aux œuvres spirituelles de miséricorde ; il assistait les pauvres dans leurs besoins, autant que ses faibles ressources lui en laissaient le pouvoir. Il était porté à leur faire du bien par son bon cœur, qui ne lui permettait pas de voir souffrir le prochain sans en être touché de compassion, et par l'amour de Notre-Seigneur, fait pauvre pour nous, et dont les indigents sont les images. Mais dans son désir d'être en même temps utile aux âmes, presque toujours, en donnant l'aumône, il adressait quelques paroles d'édification à celui qui la sollicitait. Si c'était un enfant, il s'assurait s'il connaissait les principaux mystères de la religion, et lui faisait, selon le besoin, ou une exhortation, ou une courte instruction. Dans un voyage qu'il fit à Paris, comme il descendait de voiture à une montée, plusieurs petits enfants s'approchèrent de lui et lui demandèrent selon leur habitude, un *petit sou*. « Je veux bien vous le donner, leur répondit-il, si vous savez votre catéchisme. » Il se mit donc à les

interroger sur les principaux mystères, et il eut la douleur de trouver un petit garçon de dix ans qui les ignorait complètement. En lui donnant l'aumône, il lui dit : « Mon enfant, dans un mois je repasserai, et si vous avez appris les mystères, je vous donnerai cinq sous. « L'enfant lui promit de se les faire apprendre par ses camarades ou par quelque autre personne, et il tint parole. En repassant, le Père vit ce petit garçon courir à lui, et lui crier : « Monsieur le Curé, j'ai appris mon catéchisme, donnez-moi les cinq sous que vous m'avez promis ! » Il savait, en effet, très bien les mystères, et ce fut avec une grande consolation que le Père Champagnat lui donna la récompense qu'il attendait.

Quand il fut placé vicaire à La Valla, il trouva un certain nombre de parents pauvres et négligents qui laissaient leurs enfants dans l'ignorance des vérités de la religion, ne les envoyant ni à l'école ni au catéchisme ; il prit ces enfants, les plaça chez les frères, et se chargea de les nourrir et de les habiller. La première année, il en eut douze ; les années suivantes, ce nombre augmenta encore, et il en reçut autant que la maison put en contenir. Il ne bornait pas ses charités aux enfants seuls, tous les pauvres de la paroisse en ressentaient les effets ; il n'y en avait pas un qui ne recourût à lui et qui n'en fût assisté. Aux uns il procurait du pain, à d'autres des habits, du linge ; il faisait préparer des aliments convenables à ceux qui étaient malades, et les faisait garder pendant la nuit par deux frères ou par quelque autre personne charitable. Un jour, on vient l'appeler pour

un malade; il s'empresse de le visiter, et trouve un malheureux couvert d'ulcères, couché sur un peu de paille, et n'ayant que des lambeaux pour se couvrir. Touché d'une profonde compassion à la vue de tant de souffrances et d'une si grande indigence, il adresse d'abord des paroles de consolation au malade; puis, il court chez lui, fait appeler le frère économe, et lui ordonne de porter tout de suite une paillasse, des draps et des couvertures au pauvre qu'il vient de voir. — « Mais, mon Père, lui fit observer le frère, nous n'avons point de paillasse libre. » — « Comment, « réplique le Père, vous ne trouvez pas une seule « paillasse dans la maison? » — « Non, il n'y en a pas une seule, et vous devez vous rappeler que j'ai donné la dernière ces jours passés. » — « Eh bien! reprit-il, « prenez celle de mon lit, et portez-la à l'instant chez « ce pauvre malade. » Souvent, il lui est arrivé ainsi de se dépouiller lui-même pour assister les pauvres, ou pour procurer à ses frères ce qui leur manquait.

Une autre fois, il fut prié par une personne pieuse de visiter un malheureux qui, bien qu'estropié, malade et plongé dans la plus profonde misère, vomissait d'horribles blasphèmes contre la religion et de grossières injures contre ceux qui avaient la charité de le visiter et de lui porter quelque secours. Le Père n'épargna rien pour toucher ce cœur endurci; mais tout fut inutile, il fut obligé de se retirer pour ne pas donner occasion à de nouveaux blasphèmes. Arrivé à la maison, il dit au frère chargé de porter les aumônes aux malades : « Il n'y a qu'un moyen de gagner cet homme, c'est de lui faire du bien et de ne

répondre à ses injures que par des services. C'est la charité, et la charité seule, qui peut opérer sa conversion. Ainsi, il faut lui procurer tout ce qui lui est nécessaire, être toujours quelqu'un à côté de lui pour le servir, le veiller même pendant la nuit, lui parler avec une grande douceur et une grande bonté, prier beaucoup pour sa conversion, mais éviter pendant quelque temps de lui parler de religion, afin de ne pas donner lieu à ses blasphèmes : le bon Dieu fera le reste. » On suivit exactement ces sages conseils, et ils eurent leur plein effet. Le malade, se voyant entouré de tant de soins et traité avec tant de charité, en fut touché, et s'écria un jour : « Oh ! je vois bien que la religion est vraie, puisqu'elle inspire un si grand dévouement et une si grande charité ; elle seule peut vous engager non seulement à me supporter, ce qui serait déjà beaucoup ; mais encore à me servir et à me prodiguer plus de soins que ne pourraient m'en donner des parents et des domestiques, si j'en avais. » Il pria qu'on fît venir le Père Champagnat, auquel il se confessa, après lui avoir demandé plusieurs fois pardon de l'avoir si mal reçu la première fois. Cet homme mourut quelque temps après, muni de tous les sacrements et dans les sentiments les plus chrétiens.

Vers le même temps, il fut appelé auprès d'une femme malade pour la confesser ; il la trouva dans un grand dénûment. Il la confessa et la consola, l'exhorta à mettre sa confiance en Dieu, à lui offrir ses souffrances et ses privations ; mais comprenant que, dans une pareille situation, des paroles de con-

solation ne suffisaient pas, il lui fit porter tout ce qui était nécessaire en aliments, en linge et en combustible. Il lui procura en outre une garde pendant le jour et pendant la nuit, et il engagea un médecin à la voir et à lui donner par charité les secours de son art. Cette femme étant morte, il se chargea d'un enfant qu'elle laissait. Cet enfant, par suite de la longue maladie de sa mère et de son extrême pauvreté, n'avait reçu aucun principe religieux, et déjà il avait contracté des habitudes vicieuses qui, ayant gâté son caractère et son cœur, rendirent longtemps inutiles les soins qu'on prit de lui.

Les frères, auxquels le Père le confia, ne le laissèrent manquer de rien, soit pour la nourriture, soit pour l'habillement. Ils lui firent suivre la classe, s'efforcèrent de lui inculquer les principes religieux, de le corriger de ses défauts et de ses mauvaises habitudes ; mais au lieu de profiter des soins qu'on lui prodiguait et de s'en montrer reconnaissant, il ne répondit aux bontés qu'on avait pour lui que par des injures, par l'ingratitude et l'insubordination.

Habitué à vivre en vagabond et à suivre en toute liberté ses mauvais penchants, il ne put supporter la contrainte que demandait de lui la vie réglée d'une maison d'éducation, ni les leçons et les avertissements tout paternels des frères. Il s'enfuit plusieurs fois, aimant mieux mendier son pain et vivre dans l'indigence que de plier sa volonté rebelle et de se soumettre à la discipline de l'école. Les frères le firent rentrer chaque fois dans la maison, et prirent tous les moyens que le zèle suggéra pour le corriger, pour se

l'attacher et pour lui inspirer de meilleurs sentiments ; mais découragés par le peu de succès de leurs efforts, ils finirent par prier le Père de l'abandonner à son malheureux sort : « car, lui dirent-ils, nous perdons notre temps avec cet enfant, et tôt ou tard nous serons forcés de le renvoyer. » Le pieux Fondateur, dont le zèle était plus constant et plus indulgent, les engagea d'abord à prendre patience et à prier pour ce petit malheureux ; mais, voyant qu'ils persistaient à demander qu'il fût congédié, il leur dit : « Mes amis, si vous ne voulez que vous débarrasser de ce pauvre orphelin, ce sera chose bientôt faite ; mais quel mérite y a-t-il à le jeter dans la rue ? Si vous l'abandonnez, n'est-il pas à craindre que Dieu vous demande compte de son âme ? N'avez-vous pas à craindre aussi de perdre l'occasion d'exercer la charité, le zèle et, par là même, de vous priver du mérite de ramener cet enfant dans les sentiers de la vertu ? Si vous le rejetez, Dieu donnera à quelque autre le soin et la grâce de l'élever ; et vous regretterez, mais trop tard, de vous être privés vous-mêmes, par votre impatience, de cette glorieuse mission. Nous avons adopté cet enfant, il ne nous est plus permis de l'abandonner ; il faut que nous le gardions, bien qu'il soit très pénible, qu'il ne réponde pas à nos soins, et nous devons travailler sans relâche à le rendre tel que nous le désirons. — Au reste, ajouta-t-il, prenez courage ; Dieu ne permettra pas que tant de sacrifices que vous faites pour cet orphelin, que tant d'actes de charité que vous exercez à son égard soient sans fruit ; recommandez-lui cet enfant, et bientôt, j'en ai la ferme

confiance, il vous donnera autant de consolation qu'il vous a causé de peines. »

En effet, peu de temps après, cet enfant qui, pendant plusieurs années, avait, par sa mauvaise conduite, donné tant d'ennuis aux frères, changea entièrement; il devint doux, docile, sage, pieux comme un ange. Après avoir fait sa première communion dans les dispositions les plus édifiantes, il demanda à être admis au nombre des frères; et cette faveur lui fut accordée. Plein d'estime pour sa vocation, il fut un frère pieux, régulier, obéissant, et mourut en prédestiné, à l'âge de vingt et un ans, entre les bras du Père Champagnat, après l'avoir remercié de tout ce qu'il avait fait pour lui.





CHAPITRE DOUZIÈME

De sa constance dans le bien et dans toutes ses entreprises.

Saint Thomas enseigne qu'une des plus grandes marques que nous puissions avoir de notre prédestination, c'est la constance dans nos bonnes résolutions, dans la pratique des œuvres que nous avons entreprises pour la gloire de Dieu, et surtout dans la vocation que nous avons embrassée. Ce sentiment de l'Ange de l'Ecole est fondé sur ces paroles de Jésus-Christ : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé ;* et sur ces autres : *Celui qui met la main à la charrue et qui regarde derrière soi, n'est pas propre au royaume des cieux.*

Un des caractères des plus marquants de la vie du Père Champagnat, c'est la générosité et la constance avec lesquelles il a pratiqué la vertu. Il s'est montré constant en tout et partout, dans les petites choses comme dans les grandes : constant dans la prière, se livrant à ce saint exercice avec une assiduité et une ferveur admirables, et cela malgré les embarras et les occupations dont sa vie a été pleine ; constant à poursuivre la correction de ses défauts, à mortifier la nature, à l'assujettir à l'esprit, et à combattre en



LE RÉVÉREND FRÈRE FRANÇOIS (page 138.)

lui tout ce qui aurait pu contrarier les opérations de la grâce ou affaiblir la pureté de son âme; constant à supporter, avec la plus parfaite résignation, les contradictions et les persécutions des hommes, les afflictions, les maladies, les adversités et toutes les peines attachées à la direction d'une nombreuse communauté; constant dans la dévotion à la Sainte Vierge, dans son tendre amour pour Notre-Seigneur, qui allèrent toujours en augmentant jusqu'à la mort; constant dans sa vocation, travaillant sans relâche à s'y rendre fidèle, en se dévouant tout entier à ce qu'elle demandait de lui; constant à poursuivre les œuvres qu'il avait entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, bien que souvent les moyens humains et les ressources lui fissent défaut et que des difficultés de tout genre surgissent pour l'arrêter. « Toute la terre serait contre moi, disait-il quelquefois, que je ne reculerais pas. Il me suffit que Dieu veuille la chose et que mes supérieurs l'approuvent; peu m'importent, après cela, les contradictions des hommes et les difficultés, je n'y fais aucune attention. »

L'inconstance était pour le bon Père une preuve que l'on n'était pas propre à la vie religieuse. « Quel état avez-vous fait? » demandait-il à un jeune homme qui faisait de grandes instances pour être reçu au noviciat. — « J'en ai fait plusieurs, répondit le postulant, et aussitôt il en nomma trois ou quatre. — « Allez en essayer un cinquième, lui répliqua le Père, car vous êtes trop inconstant pour nous convenir. En religion il faut savoir se fixer, et vous ne parais-

sez pas avoir assez de fermeté de caractère pour cela. »

Un autre postulant venait de recevoir l'ordre de se retirer après avoir passé quelques mois au noviciat. Un ancien frère, le voyant pleurer, en eut compassion et il alla demander grâce pour lui. « Mon frère, lui répondit le Père, ce jeune homme ne mérite pas qu'on lui accorde cette faveur, et d'ailleurs il n'en profiterait pas, car il est de la race de ceux dont parle le Saint-Esprit dans l'Ecclésiaste, quand il dit : *Les insensés changent comme la lune.* Ces sortes de gens sont peu propres à la vertu, qui demande un caractère ferme et une volonté forte; ils conviennent encore moins à notre genre de vie, où la patience et la constance sont si nécessaires, soit pour être fidèle à la Règle, soit pour donner l'éducation aux enfants. »

Un jeune homme s'étant présenté pour être reçu dans l'Institut, le Père crut s'apercevoir qu'il avait été élevé trop délicatement pour supporter la vie de communauté; c'est pourquoi, après lui avoir exposé ce qu'elle a de pénible, il ajouta : « Consultez vos forces, examinez et voyez si vous pouvez faire de pareils sacrifices; mon avis est que vous n'en êtes pas capable et que ce genre de vie est trop pénible pour vous. » Après avoir réfléchi un instant, le jeune homme lui répondit : « J'avoue que cette vie est dure à la nature ; néanmoins, deux choses me font croire que je m'y habituerai et me décident à rester dans votre Institut, si vous voulez bien m'y admettre. La première, c'est que je puis faire, moyennant la grâce de Dieu, ce que tant d'autres font. Vous avez

ici plusieurs postulants moins âgés que moi ; s'ils peuvent suivre votre Règle, je dois le pouvoir aussi. La seconde, c'est qu'il y a plus de trois ans que j'ai pris la résolution de me faire religieux, que j'en demande la grâce à la Sainte Vierge et que je persiste dans cette résolution, bien que mes parents aient fait tout ce qu'ils ont pu pour me la faire abandonner. » Ravi de cette réponse, le Père lui dit avec effusion : « Oui, mon ami, vous êtes fait pour la vie religieuse ; vos prières et votre volonté persévérantes m'en sont une preuve certaine. La constance est une excellente qualité ; conservez-la bien, elle assurera votre vocation et fera de vous un saint religieux. »

Nous allons terminer ce chapitre par l'analyse d'une sublime instruction que le vénéré Père fit aux frères sur la constance, en leur expliquant l'Evangile du second dimanche de l'Avent. « La constance, leur dit-il, est une vertu absolument nécessaire à un chrétien pour sauver son âme, et plus encore à un religieux pour persévérer dans sa vocation et pour acquérir la perfection de son état. La conduite que tient Notre-Seigneur dans l'Evangile de ce jour est une preuve convaincante de cette vérité. Le divin Maître fait un éloge magnifique de saint Jean-Baptiste, et il déclare devant tout le peuple qu'il est le plus grand des enfants des hommes. Or, que loue-t-il particulièrement et avant tout dans le saint Précurseur ? Est-ce son innocence, qui était telle qu'il n'avait probablement de sa vie commis aucune faute même vénielle entièrement volontaire ? Non. Est-ce son humilité, qui était si profonde qu'il s'estimait indigne de délier

les courroies des souliers de Jésus-Christ ? Non : le divin Sauveur ne parle pas de l'humilité dans l'éloge qu'il fait de saint Jean. Est-ce son amour pour la chasteté qui le porte à reprendre sans crainte le roi Hérode de sa conduite criminelle ? Non : les éloges de Jésus ne sont pas pour cette vertu, quelque grande et sublime qu'elle soit ; ils sont tous pour la constance du saint précurseur. Pour attirer l'attention sur cette fermeté inébranlable de saint Jean, Notre-Seigneur interroge ceux qui l'entourent, et leur demande : *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Un roseau agité du vent ?* Non : une âme si peu solide et un caractère si frivole n'auraient pas excité à ce point votre curiosité et votre admiration. Qu'avez-vous donc été voir ? Vous avez été voir un homme constant à pratiquer les vertus les plus rares et les plus héroïques ; un homme constant à remplir la mission que Dieu lui a confiée, à persévérer dans la vocation et le genre de vie austère qu'il a embrassés ; un homme constant à servir Dieu, à édifier le prochain, à reprendre, à corriger les pécheurs, et à souffrir avec une patience inaltérable et une résignation parfaite la persécution des méchants : tel est l'homme que vous avez été voir. Mais pourquoi Notre-Seigneur fait-il tant d'éloges de la constance ? — Parce que cette vertu renferme en quelque sorte toutes les autres, et que sans elle les autres ne servent de rien. L'important, dit saint Augustin, n'est pas de bien commencer, mais de bien finir ; car *celui-là seul*, assure Jésus-Christ, *qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé;* parce que cette vertu est de tous les jours

et de tous les instants. En effet, la vie du chrétien, et plus encore celle du religieux, est un combat continuel. Pour corriger nos défauts, pour pratiquer la vertu, pour sauver notre âme, nous avons besoin de nous faire une violence perpétuelle et de lutter contre tout ce qui nous entoure. Ainsi nous avons à combattre et à lutter :

« 1° Contre nous-mêmes, contre nos passions et nos mauvaises inclinations, contre tous nos sens, afin de les tenir dans l'assujettissement et la modestie.

« 2° Contre le démon, ce lion rugissant qui ne dort jamais, qui rôde sans cesse autour de nous pour nous dévorer ; contre ce séducteur des enfants de Dieu, cet ange de ténèbres qui se transforme en ange de lumière pour mieux cacher ses pièges et pour nous faire tomber plus facilement dans ses filets.

« 3° Contre le monde, ses vanités, ses maximes et ses scandales ; contre les mauvais exemples ; contre nos parents et nos amis, afin de ne pas nous laisser conduire par la chair et le sang, et de ne jamais les aimer qu'en Dieu et pour Dieu ; contre ceux qui se font nos ennemis, leur rendant le bien pour le mal, et *amassant ainsi*, comme dit l'Apôtre, *des charbons ardents sur leurs têtes*.

« 4° Contre toutes les créatures et tous les objets qui nous environnent pour n'y pas attacher notre cœur, mais nous en servir simplement comme des moyens d'aller à Dieu et d'opérer notre salut.

« 5° Enfin, nous devons combattre et lutter contre Dieu même, lui faisant une sainte violence par de

ferventes prières, supportant avec patience et résignation les peines d'esprit, les dégoûts, les sécheresses, les tentations et toutes les épreuves dans lesquelles il plaira à la Providence de nous faire passer.

« Or, il n'y a qu'une fermeté inébranlable et une constance énergique qui puissent faire soutenir une lutte aussi violente et aussi continuelle : les inconstants, les pusillanimes, les lâches n'en sont pas capables ; c'est pourquoi ils sont dans un grand danger de se perdre, et c'est à eux que s'adresse cette effrayante maxime de Notre-Seigneur : *Ceux qui mettent la main à la charrue et qui regardent derrière eux*, c'est-à-dire qui sont inconstants. *ne sont pas propres au royaume des cieux*. »



CHAPITRE TREIZIÈME

Développement de la Congrégation. — Son état actuel. — Procès pour la béatification de son Fondateur. — Faveurs obtenues par son intercession.



la mort du Père Champagnat, l'Institut comptait *280 frères* et une *trentaine de postulants*. Les établissements fondés étaient au nombre de *48*, répandus dans les départements de la Loire, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Haute-Loire, de l'Isère et de l'Ardèche.

La Congrégation continua à prospérer sous le gouvernement du *R. Frère François*, nommé Supérieur général, par les frères profès, du vivant du vénéré Fondateur.

En 1842, eut lieu l'union des *Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Paul-Trois-Châteaux* avec les Petits Frères de Marie, union désirée depuis longtemps par les Supérieurs et par les frères des deux Congrégations. Elle fut suivie, en 1844, de celle des *Frères de Viviers*, qui étaient placés sous la direction de M. l'abbé *Vernet*, Vicaire général du diocèse. Mgr *Guibert*, alors Evêque de Viviers, depuis Cardinal-Archevêque de Paris, négocia lui-même cette dernière union.

En 1846, un noviciat fut fondé à *Beaucamps* (Nord) par la munificence de *M. le comte et de Mme la comtesse de La Grandville,* noviciat qui entretient la province du Nord, si importante et si répandue aujourd'hui.

Pendant les dernières années de sa vie, le Père Champagnat avait fait plusieurs voyages à Paris pour obtenir la reconnaissance légale de son Institut ; mais il n'avait pas eu la consolation de réussir dans cette importante affaire. La divine Providence le réservait à son successeur.

Ce fut le 20 juin 1851, après bien des prières et des démarches, que l'on obtint enfin le décret d'approbation, si longtemps désiré : décret qui, tout en assurant à l'Institut une existence légale, avec faculté d'acquérir et d'accepter des dons et legs, donne au Supérieur général le droit de présentation des sujets aux écoles publiques et procure aux frères la dispense du service militaire.

Les années 1852, 1853 et 1854 furent marquées par la réunion du *Chapitre général*, qui s'occupa de l'examen et de l'adoption définitive des *Règles*, des *Constitutions* et du *Guide des écoles*.

A cette même époque, la Congrégation prit un développement considérable. Les sujets arrivaient nombreux dans les Noviciats, ce qui permit de multiplier les fondations d'écoles non seulement en France, mais encore à l'étranger.

Cette grande extension de l'Œuvre amena d'abord la division de l'Institut en *trois provinces :* celle du *Centre*, celle du *Midi* et celle du *Nord*. Quelques

années plus tard, de nouvelles subdivisions eurent lieu et formèrent *sept provinces* : trois dans le Centre, deux dans le Midi, deux dans le Nord, y compris celle des Iles.

En 1860, le frère François, Supérieur général depuis vingt ans, se vit obligé, par raison de santé, de se démettre de sa charge. Le Chapitre général élut alors pour lui succéder le *frère Louis-Marie*, qui était premier Assistant depuis 1839.

Sous son gouvernement, le Saint-Siège s'étant réjoui des accroissements rapides qu'avait pris l'Institut des *Petits Frères de Marie*, a daigné le reconnaître et l'approuver définitivement par un décret du 9 janvier 1863, comme Congrégation de vœux simples, sous le titre de *Frères Maristes des Ecoles*.

Parmi les encouragements et les bénédictions des Souverains Pontifes, nous devons mentionner l'exhortation à la jeunesse donnée dans l'audience que Pie IX accorda, le 9 juillet 1869, au frère Supérieur général. A cette occasion, le R. Frère Louis-Marie, au moment de se retirer, suppliait le Saint-Père de mettre sa signature au bas de son portrait. « *Nous voulons faire mieux*, répondit Sa Sainteté, *Nous voulons envoyer Notre Apostolat à toute votre jeunesse.* »

Et aussitôt le Saint-Père, prenant le portrait, écrivit au bas, en latin, ce qui suit : *Le jeune homme ne s'écartera pas dans sa vieillesse de la route qu'il aura suivie dans sa jeunesse. Jeunes gens, soyez donc sages maintenant, afin que vous puissiez, jusqu'à la mort, persévérer dans la sagesse de Jésus-Christ.* Puis, remettant le portrait au R. F. Supérieur : *Le voilà,* dit

le Pape, *Notre Apostolat. Portez-le à votre jeunesse, et qu'elle en profite bien.*

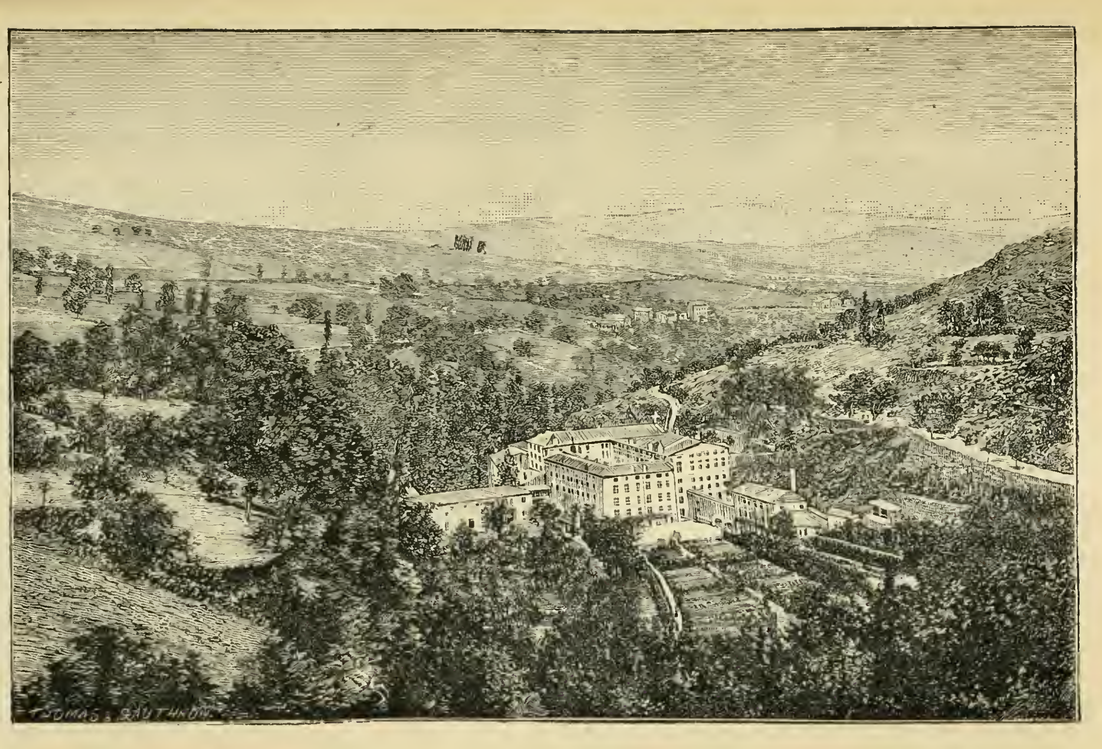
Et comme couronnement de toutes ces faveurs, Sa Sainteté daignait, le 10 juillet 1869, adresser aux Petits Frères de Marie des Ecoles un Bref admirable contenant ces paroles : *C'est avec bonheur et reconnaissance que Nous acceptons vos bons services et vos dons, soit parce qu'ils nous viennent de fils dévoués, soit parce qu'il Nous est agréable de les recevoir de votre Institut lui-même, soit enfin parce que Nous y voyons le gage assuré de la faveur divine sur votre œuvre.*

Dans une autre visite des Supérieurs, à Rome, au mois de juillet 1875, le Saint-Père, au cours d'une audience, leur donna cette toute paternelle exhortation : *Mes frères, faites tout le bien possible à vos nombreux enfants ; enseignez à tous, avec beaucoup de zèle,* LA VÉRITÉ CATHOLIQUE.

Ce que Sa Sainteté veut des instituteurs et de tous, c'est l'enseignement de la vérité catholique, celle que Jésus-Christ nous a révélée et celle que nous propose, avec une souveraine autorité, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Le R. F. Louis-Marie mourut le 9 décembre 1879, laissant en héritage à son Institut des écrits impérissables, l'exemple de ses vertus éminentes, et les œuvres remarquables accomplies sous son gouvernement.

Son successeur, le R. F. *Nestor*, était doué de qualités qui promettaient à l'Institut des Petits Frères de Marie un Supérieur accompli et une nouvelle ère de prospérité. Mais, d'une complexion délicate, il



NOTRE-DAME DE L'HERMITAGE (LOIRE), ÉTAT ACTUEL.

succomba bientôt sous le fardeau. Revenu malade d'un voyage à Rome, il fut ravi à ses frères par la mort, après trois ans de généralat.

Le R. F. *Théophane*, appelé à lui succéder (1883), a vu son gouvernement béni de Dieu, et, malgré les difficultés des temps, l'œuvre des Petits Frères de Marie connue et répandue dans plusieurs contrées nouvelles.

Outre les nombreuses écoles établies dans *quarante-cinq* diocèses de France, l'Institut compte des établissements scolaires en Belgique, en Danemark, dans les Iles Britanniques, en Espagne, à Rome, en Afrique, en Australie, en Nouvelle-Calédonie, en Nouvelle-Zélande, aux îles Seychelles, au Canada, aux Etats-Unis, en Colombie, en Turquie et en Chine.

Actuellement l'Institut est divisé en sept provinces dont quatre tirent leur nom respectif du lieu où est établie la maison provinciale, avec le noviciat. Ce sont celles de Saint-Genis-Laval (Rhône) ; de N.-D. de l'Hermitage, près Saint-Chamond (Loire) ; de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) et d'Aubenas (Ardèche) ; à cette dernière province se rattachent les établissements d'Algérie.

La cinquième, la Province du Nord, possède un noviciat à Beaucamps (Nord) et un autre à Arlon (Luxembourg belge).

La sixième, celle du Bourbonnais, a un noviciat à Varennes-sur-Allier (Allier) et un second à Cublac (Corrèze).

La septième, la Province des Iles, comprend trois

districts ayant chacun un noviciat : à Dumfries (Ecosse) pour les Iles Britanniques ; à Sydney (Australie) pour l'Océanie, et à Uitenhage pour l'Afrique du Sud.

De la Province de N.-D. de l'Hermitage dépend le district du Canada, qui a son noviciat à Saint-Hyacinthe (Canada).

De la Province de Saint-Paul-Trois-Châteaux dépendent les districts d'Espagne et de Colombie, ayant leur noviciat respectif à Canet de Mar (Catalogne) et à Popayan (Colombie).

Le centre de la Congrégation, ou Maison Mère, est à *Saint-Genis-Laval (Rhône)*. C'est là que réside le Supérieur Général, et que se trouve le siège de l'Administration de l'Institut.

Outre les noviciats ci-dessus désignés, l'Institut des Petits Frères de Marie en possède d'autres, dits petits noviciats ou juvénats, lesquels sont établis à Saint-Genis-Laval (Rhône), à Digoin (Saône-et-Loire), à La Valla (Loire), à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), à Serres (Hautes-Alpes), à La Bégude (Ardèche), à Cublac (Corrèze), à Londres (Angleterre), à Glasgow (Ecosse), à Dundee (Ecosse), à Sydney (Australie), à Saint-Athanase-d'Iberville (Canada), à Canet de Mar (Catalogne), à Pitthem (Belgique) et à Rome.

Dans les Juvénats sont reçus les jeunes gens de douze à quinze ans en qui l'on remarque les qualités et les dispositions que demande le genre de vie auquel se vouent les Petits Frères de Marie.

Ce qui recommande l'œuvre des Juvénats, c'est le besoin urgent de multiplier les écoles chrétiennes ;

c'est l'impossibilité où l'on serait, sans ce moyen, de recruter des religieux instituteurs ; c'est l'approbation et les bénédictions que cette œuvre a reçues du Saint-Siège et de l'Episcopat ; c'est, enfin, le vœu exprimé par un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 4 décembre 1880, de voir les Juvénats se multiplier et porter des fruits.

Par le récit que nous venons de donner de la vie du P. Champagnat, et par le court historique que l'on vient de lire, il est aisé de reconnaître l'action de Dieu et la protection spéciale de la Vierge Marie, dans l'œuvre tout apostolique qu'il a fondée. Grain de senevé au début, cette œuvre est présentement un grand arbre qui étend ses rameaux dans toutes les parties du monde.

Aujourd'hui, cinquante-cinq ans après la mort de son Fondateur, l'Institut des Petits Frères de Marie comprend près de *six mille membres* qui donnent l'instruction chrétienne à *cent mille enfants*. Que l'on calcule le nombre de leurs élèves depuis la fondation ; que l'on compte ceux qui sont déjà morts dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ : que l'on réfléchisse à la phalange des frères endormis dans le baiser du Seigneur et dans la pratique de la vie parfaite, et l'on aura quelque idée de la puissance du pauvre prêtre sans moyens et sans ressources dont nous venons de parler. Sa mémoire est en vénération parmi les Petits Frères de Marie, qui vivent de sa vie ; parmi la Société des Pères Maristes, dont il a été l'honneur par ses vertus ; parmi le clergé de Lyon, auquel il a ajouté un nouveau lustre, et parmi tous les fidèles

qui ont reçu ou qui font donner à leurs enfants l'éducation chrétienne dans les écoles qu'il a instituées.

Cette mémoire se perpétue et s'élève. La Providence semble réclamer pour elle une reconnaissance publique de l'Eglise. Déjà les premières informations canoniques sur la vie, les vertus et les miracles du pieux Fondateur ont été recueillies dans le diocèse de Lyon, sous les auspices de S. E. *le cardinal Foulon*, de sainte et regrettée mémoire.

Les premières démarches ont été commmencées en 1886. Voici en quels termes le R. F. Théophane, Supérieur Général, en entretient ses frères dans une circulaire du 2 février 1886 :

« Des circonstances toutes providentielles, que nous regardons comme un nouveau gage de la protection de la Sainte Vierge sur notre cher Institut, nous portent à vous faire une communication que vous accueillerez, nous en avons l'assurance, avec d'autant plus d'empressement que votre esprit filial en sera plus réjoui.

« Plusieurs fois, nous avons entendu dire : Ne serait-il pas possible d'introduire la cause de béatification de notre vénéré Fondateur? — N'a-t-il pas mené la vie d'un saint, et Dieu n'a-t-il pas béni ses œuvres? — Cette pensée, je l'ai méditée devant Dieu depuis que j'ai été chargé de vous diriger. Les fruits si consolants obtenus partout, dans nos dernières retraites, faites plus spécialement sous l'inspiration des instructions et des exemples du vénéré Fondateur, et les encouragements des prédicateurs de ces saints exercices, n'ont fait que me confirmer dans cette pen-

sée et ce désir qui sont aussi la pensée et le désir de tous les membres du Régime.

« Voilà qu'aujourd'hui l'invitation d'introduire cette cause nous revient de Rome. dans des circonstances telles, qu'elle nous paraît manifester la volonté de Dieu.

« Parmi ces circonstances. je dois mentionner spécialement celles qui se rapportent à la cause de béatification du R. P. Chanel, martyrisé en Océanie. A cette occasion, S. E. le Cardinal Bartolini, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et rapporteur de la cause du glorieux martyr, s'entretenant avec le R. P. Nicolet, Procureur des Pères Maristes, lui a exprimé avec quel plaisir il verrait introduire la cause du P. Champagnat. Ainsi. la cause du vénérable P. Chanel est devenue l'occasion de celle de notre pieux Fondateur, avec lequel il avait eu des rapports à Belley et à l'Hermitage, avant son départ pour l'Océanie.

« Nous ne pouvions rester indifférents à un vœu ou plutôt à une invitation qui vient de si haut, qui répond si bien à nos propres désirs et à ceux de la Congrégation tout entière. Aussi notre premier devoir a-t-il été de porter cette invitation à la connaissance de l'Ordinaire du diocèse et de prendre ses instructions. J'ai la consolation de vous dire. M. T. C. F., que notre éminent Cardinal Archevêque de Lyon donne bien volontiers son approbation à ce projet dont l'heureuse issue, dit-il, serait pour le diocèse une nouvelle gloire et une source de bénédictions célestes.

« D'autre part, le R. P. Martin, Vicaire Général de la Société de Marie. nous promet tout son concours

et son appui. « C'est de grand cœur, écrit-il, que nous ferons cause commune avec vous. Nos deux Sociétés ne sont-elles pas intéressées au plus haut point à la réussite d'un si pieux projet? »

« C'est ainsi que, conseillé, encouragé et guidé, je crois entrer dans les desseins de Dieu en préparant l'introduction de la cause de béatification de notre pieux et vénéré Père Champagnat. »

Les articles sur lesquels les témoins auraient à répondre, ayant été rédigés et remis à l'Archevêché de Lyon, Sa Grandeur Mgr Foulon nomma, le 28 mai 1888, la commission chargée de recueillir et de vérifier les faits.

La *Revue du diocèse de Lyon*, du 2 novembre 1888, contenait l'information suivante, relative à la cause du P. Champagnat :

« Le Procès de l'Ordinaire est commencé. A la requête du R. P. Nicolet, Postulateur de la cause, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a constitué, suivant les saints canons, un Tribunal pour informer et entendre les témoins sur les vertus, les miracles et la réputation de sainteté du serviteur de Dieu.

« Ont été nommés juges députés : M. Jeannerot, vicaire général, et M. Bonnardet, supérieur du petit séminaire de Saint-Jean; juges adjoints : M. Coupat, curé de Saint-Genis-Laval, et M. Deville, docteur en théologie et en droit canon; Promoteur fiscal, M. Comte, secrétaire de l'Archevêché; et notaires actuaires : M. P. Pagnon, aumônier des religieuses de Sainte-Marthe, et M. Buy, professeur au petit séminaire de Saint-Jean... »

Postérieurement, furent encore nommés juges adjoints : M. l'abbé Coste, chanoine honoraire, professeur à la Faculté de théologie de Lyon, et M. l'abbé Vindry, curé de la Rédemption, à Lyon.

Le 12 octobre 1889, une commission spéciale, nommée par Son Eminence le Cardinal Foulon, Archevêque de Lyon, procéda, dans les formes prescrites par l'Eglise, à la reconnaissance et à la translation des restes vénérés du serviteur de Dieu, du cimetière où ils étaient déposés, dans la chapelle de la communauté de l'Hermitage. Nous donnons ici la relation de cette cérémonie, telle qu'elle se trouve dans une circulaire du 15 janvier 1890 :

« Dès la veille, la communauté de N.-D. de l'Hermitage était tout heureuse de saluer l'arrivée du *R. P. Nicolet*, zélé postulateur de la cause, lequel venait ordonner les préparatifs de la cérémonie.

« Le jour désiré avait à peine commencé à luire que toute la maison avait pris un air de fête : la chapelle était parée de ses ornements des grandes solennités, et une douce joie rayonnait sur tous les fronts. Le Ciel lui-même voulut donner un signe qu'il s'associait à la fête, en la favorisant d'un soleil radieux, contrairement aux pronostics de la veille.

« A neuf heures, arrivaient les membres de la Commission : ce sont *Mgr Déchelette*, vicaire général, camérier de Sa Sainteté Léon XIII : M. le *chanoine Comte*, secrétaire général de l'archevêché ; M. le *chanoine Pagnon*, notaire de la commission ; M. le chanoine honoraire *Bouvard*, curé-archiprêtre de *Saint-Chamond*, et M. l'abbé *Sorlin*, curé de *Saint-Martin-en-*

Coailleux. Sont aussi présents, avec le *R. P. Nicolet*, M. le chanoine honoraire *Blanc*, *curé de Notre-Dame de Saint-Chamond*, M. l'abbé *Chaumier*, curé de *La Valla* et les *Révérends Pères Charaix et Chalvet*, aumôniers de la maison de l'Hermitage. La congrégation des Petits Frères de Marie est représentée par son Supérieur Général, accompagné de six de ses Assistants, du frère Procureur général et du frère Secrétaire général. A la communauté de l'Hermitage sont venus se joindre un certain nombre de frères anciens et de frères du voisinage. Dans l'assistance, on remarque encore *M. Finaz*, ancien notaire à Saint-Chamond, et deux arrière-neveux du P. Champagnat, le cher *frère Théonas* et *M. Arnaud fils*.

« Après une visite à la chapelle, les membres de la commission se sont transportés au cimetière pour se rendre compte de l'état des lieux, et donner les instructions pour l'exhumation.

« Revenus à la chapelle, ils se sont revêtus de l'habit de chœur. Après une courte adoration devant le très Saint Sacrement, M. le chanoine Pagnon a lu le procès-verbal relatant la nomination de la commission, et indiquant l'objet de sa mission et la manière de la remplir. Ensuite a eu lieu la prestation de serment de ceux qui, parmi les assistants, étaient appelés à seconder la commission dans son travail : c'étaient MM. les docteurs *Charrin* et *Mermet*, médecins, un menuisier, un maître maçon et un ferblantier. Le cher frère *Amphien*, directeur de la maison provinciale, et le cher frère *Azarias*, maître des novices, tous deux appelés comme témoins, ont prêté,

de même que les autres, serment, à genoux, la main droite sur le livre des Evangiles.

« Pendant ce temps. s'achevait au cimetière le travail qui devait mettre à découvert la dépouille mortelle déposée là depuis cinquante ans. L'ouvrier maçon, chargé de ce travail, s'y employait avec beaucoup d'ardeur ; on voyait qu'il était heureux et fier de sa tâche, et qu'il n'eût pas consenti volontiers à la céder à un autre. C'est que le P. Champagnat n'était pas pour lui un inconnu ; car, dans son enfance, il l'avait vu et avait entendu faire son éloge par son père, maçon comme lui, qui avait aidé à construire la maison de l'Hermitage.

« Ce qui excite encore le courage et l'ardeur de l'ouvrier, c'est la couronne de frères qui l'entoure en ce moment, avec des yeux saintement avides de voir.

« Enfin, tout obstacle a disparu. On voit distinctement le cercueil dans le caveau. Un air de satisfaction et de joie paraît sur tous les visages, mais pour faire place bientôt à des signes d'inquiétude : le cercueil de bois, sous l'action du temps et de l'humidité, ne présente plus que quelques débris de planches sans consistance ; le cercueil de plomb lui-même est perforé vers les pieds. Que reste-t-il de celui qui fut le P. Champagnat ? Telle est la question que l'on se pose et qu'il tarde de voir résoudre.

« Bientôt, tout est prêt pour l'exhumation. Alors arrive processionnellement, au cimetière, le clergé suivi de la communauté. Le Président de la Commission, après la constatation prescrite en pareil cas, fait retirer du caveau le cercueil, qui est à l'instant

placé sur un brancard, et recouvert d'un drap de fine flanelle blanche, lequel est orné d'une croix faite de roses artificielles.

« L'acte d'inhumation du vénéré Père Champagnat, dressé il y a cinquante ans, fut alors lu par M. le chanoine Pagnon, lequel donna en même temps lecture, en latin, des prescriptions de la sainte Eglise sur le respect dû aux restes du serviteur de Dieu. Mgr le Vicaire général, expliquant en quelques mots le sens de ces prescriptions, fait connaître qu'il y a excommunication majeure *ipso facto*, contre la piété avide qui s'approprierait quelque chose appartenant au corps du serviteur de Dieu.

« Enfin, la procession, précédée de la croix, se met en marche et se dirige vers la maison, aux chants des litanies de la sainte Vierge ; de nombreux assistants tiennent un cierge à la main. A la suite du clergé, vient le cercueil, porté par les membres du Régime, qui se relèvent alternativement, tout heureux d'être chargés d'un si précieux fardeau.

« Combien cette sainte cérémonie était différente de celle qui, cinquante ans auparavant, s'était accomplie en ce même lieu ! Alors, des frères éplorés, quelques-uns peut-être abattus autant par la crainte et le découragement que par la douleur, rendaient à la terre la dépouille mortelle d'un père bien-aimé ; aujourd'hui, plusieurs survivants d'entre eux, joints à un grand nombre de nouveaux enfants de la famille, viennent, pleins de joie et de confiance, redemander à la terre celui qu'ils se plaisent tous à nommer leur père ; et la terre, sanctifiée, semble tressaillir d'aise



MAISON MÈRE DES PETITS FRÈRES DE MARIE, A SAINT-GENIS-LAVAL (RHÔNE).

en rendant ce précieux dépôt ; et l'on croit voir un instant se ranimer les restes de ceux qui reposent dans ce séjour funèbre, et entendre quelque chose comme les plaintes amoureuses d'enfants que l'on sépare de leur père ; puis autre chose, comme des chants qui célèbrent ce premier triomphe sur la mort.

« La procession arrivée au grand parloir, on y dépose le cercueil sur une table recouverte d'un drap blanc. Sur l'ordre de Mgr le Vicaire général, la communauté se retire ; sont seuls admis à rester dans la salle, les membres du clergé, ceux du Régime, les deux médecins, le ferblantier, les trois principaux frères de la maison, le délégué de la mairie de Saint-Martin-en-Coailleux, et les membres présents de la parenté du P. Champagnat.

« Les portes étant fermées, on procède à l'ouverture du cercueil de plomb ; tous les spectateurs suivent, le cœur ému, l'opération confiée au ferblantier ; en un instant, le précieux contenu du cercueil est mis à découvert. Le squelette apparaît intact et dans un état de conservation parfaite ; il ne présente rien qui puisse affecter péniblement les sens les plus délicats. Il est là dans la position même où il avait été placé lors de l'inhumation, les bras ramenés sur la poitrine et dans l'attitude pieuse qui lui avait été donnée alors. A côté de ces ossements vénérés se trouvaient encore, conservés, les glands de l'étole du bon Père, des boutons de sa soutane, le bas presque tout entier de la jambe droite, et la plaque de métal portant ces mots : *ossa J.-B.-M. Champagnat*, *1840*, déposée à la tête du cercueil.

« Mais comment redire les pensées et les sentiments qui s'emparèrent de l'esprit et du cœur des assistants à la vue de ces restes d'un corps qu'anima une âme si grande, si noble, si vertueuse, et dans la poitrine duquel avait battu un cœur si bon et si généreux !

« Il nous semblait que des anges envoyés par vous, ô Vierge bénie, se penchaient à l'envi sur cette dépouille sacrée, et murmuraient à nos oreilles des mots de louange et d'espérance. Il nous semblait les entendre dire :

C'est l'enfant du Rosey, le bon pasteur de La Valla.

C'est celui que les Petits Frères de Marie espèrent appeler Bienheureux.

Il est l'honneur du Sacerdoce et du Clergé lyonnais, le bienfaiteur de la jeunesse et de sa patrie.

« Il ne restait plus, pour épuiser le programme de la cérémonie, qu'à renfermer les ossements précieux dans une caisse de noyer verni, préparée à cette fin, et à transporter cette caisse à la place qui lui était destinée dans la chapelle ; mais les médecins les trouvant trop humides pour être renfermés immédiatement, la Commission décida qu'on les laisserait quelque temps encore dans le cercueil de plomb et dans un endroit sec. Ils furent donc déposés, sous clef et sous la garde du cher frère Amphien et du cher frère Azarias, dans la chambre où est décédé le R. F. François, pour être transférés, en temps opportun et avec le cérémonial prescrit, à la chapelle, où ils doivent reposer jusqu'au jour fixé par la Providence pour une nouvelle et plus glorieuse exhumation.

« Et maintenant souvenez-vous, fidèle serviteur de

Dieu, ô bon Père ! souvenez-vous que tout cela n'est qu'une préface. Avec le bienheureux Pierre Chanel, et bien avant lui, vous avez combattu le bon combat; comme lui, n'avez-vous pas droit au triomphe ? Ce triomphe, naguère il l'a eu magnifique dans la Ville éternelle ; nous l'avons vu, et nous en avons été ravis. Puisse-t-il nous être dit bientôt qu'à votre tour Rome vous attend, soldat de Jésus-Christ ! Aidez-nous, aidez vos enfants, et puisse la Vierge Immaculée nous aider à hâter le jour où vos restes vénérés seront, eux aussi, appelés à prendre le chemin de la Ville éternelle !

« En attendant cet heureux jour, nous nous souviendrons de cette parole donnée pour bouquet spirituel par Mgr le Vicaire général à la communauté de l'Hermitage : *Nous sommes les enfants des saints! noblesse oblige.* »

Le 14 juin 1890, les membres de la Commission présidée par Mgr Déchelette, vicaire général, se sont rendus à N.-D. de l'Hermitage pour procéder à la reconnaissance et au transfert, dans le lieu préparé à cet effet, des précieux restes du P. Champagnat, lesquels étaient restés déposés provisoirement dans la chambre autrefois occupée par le R. F. François.

En présence de la Commission et des témoins requis, MM. les docteurs Charrin et Mermet ont reconnu et placé les ossements dans un cercueil de plomb, recouvert de soie blanche à l'intérieur. Ce cercueil, contenant le procès-verbal de la cérémonie, a été soudé et scellé, puis renfermé dans une bière en

noyer verni entourée de rubans portant le sceau de l'Archevêché.

La bière, portée processionnellement à la chapelle, y a été déposée dans un caveau qui a été fermé par un grillage en fer, puis recouvert de maçonnerie et d'une plaque de marbre sur laquelle est gravée cette inscription :

ICI REPOSE LE CORPS DU SERVITEUR DE DIEU,
MARCELLIN-JOSEPH-BENOIT CHAMPAGNAT, PÈRE MARISTE
ET FONDATEUR DES PETITS FRÈRES DE MARIE,
MORT DANS LA PAIX DU SEIGNEUR, LE SAMEDI 6 JUIN 1840.
SA MÉMOIRE EST EN BÉNÉDICTION.
EXHUMÉ LE SAMEDI 12 OCTOBRE 1889 ET PLACÉ DANS
CETTE CHAPELLE LE 14 JUIN 1890.

Lorsque les premières informations canoniques sur la vie, les vertus et les miracles du pieux Fondateur furent terminées dans le diocèse de Lyon, les pièces de cet important travail furent remises à la S. Congrégation des Rites (12 janvier 1892). Ensuite Sa Sainteté Léon XIII choisit et désigna pour Ponent ou Rapporteur de la cause Son Eminence le Cardinal Masella.

Le 14 juin 1893, MM. les Vicaires généraux capitulaires du diocèse de Lyon, le siège étant vacant par suite de la mort de S. E. le Cardinal Foulon, ordonnèrent, par un Mandement qui fut publié dans tout le diocèse, à tous les fidèles qui auraient entre leurs mains des écrits émanés du serviteur de Dieu, Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, de les remettre au Secrétariat de l'Archevêché.

A la date du 1er janvier 1895, le Révérend Frère

Supérieur, dans sa Circulaire adressée aux frères de la Congrégation, leur faisait la communication suivante :

« La cause de béatification de notre vénéré Fondateur vient de faire un pas de plus vers l'heureuse issue que nous appelons de tous nos vœux.

« La commission ecclésiastique instituée par Monseigneur l'Archevêque de Lyon dans le but de procéder à une information canonique de *non culte* concernant le serviteur de Dieu, Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, a tenu plusieurs séances à l'Archevêché, et une dernière à l'Hermitage, le 4 décembre 1894.

« Les pièces de ce procès doivent être déposées prochainement à la Congrégation des Rites pour être collationnées et jointes au dossier.

« Nous avons des lettres postulatoires de Cardinaux, d'Archevêques, d'Evêques et de Supérieurs généraux, au nombre de soixante-douze. Ces lettres. très riches et très variées, sont en la possession du Postulateur de la cause ; elles vont être imprimées pour être remises au Saint-Père.

« Peu de causes, nous dit-on, auront été demandées et appuyées par des Prélats de tant de contrées différentes... »

Maintenant qu'il nous soit permis, en terminant notre travail, de mentionner quelques-unes des faveurs obtenues à la suite de neuvaines et de recours au Père Champagnat.

C'est d'abord un jeune élève du pensionnat dirigé par les Petits Frères de Marie à Bourg-de-Péage, nommé Hippolyte Ebrard, de Marseille, qui, atteint d'une néphrite reconnue très grave, et se trouvant

dans un état désespéré, a obtenu sa guérison après une neuvaine faite par les frères et les élèves du pensionnat (janvier 1891). L'enfant, dans une lettre écrite par lui au Révérend Frère Supérieur général, termine par ces mots : « Laissez-moi vous dire que je serai toute ma vie bien reconnaissant envers Dieu, la Sainte Vierge et le bon Père Champagnat, à l'intercession duquel je me crois redevable de ma guérison. »

Citons ensuite une autre guérison obtenue par un jeune Postulant du noviciat des Petits Frères de Marie, à Mataró (Espagne), au mois d'août 1892. Ce jeune homme qui, à son entrée au noviciat, était doué d'une forte constitution et ne connaissait la maladie que de nom, perdit peu à peu la santé; et le mal, rebelle à tous les remèdes, s'aggrava de plus en plus, au point que le 26 août 1892, le médecin constata que le malade était dans un état grave, par suite d'un énorme épanchement pleurétique au côté droit. Il ajoutait que cet épanchement, venu peu à peu et sans fièvre, puis « s'allumant tout à coup de fièvres hautes et paroxystiques » arrivant à 40° et plus au thermomètre, faisait croire au caractère purulent du liquide, et qu'en tout cas, si le malade n'allait pas rapidement vers le terme fatal, la maladie serait longue.

Dans ce danger, la Communauté commença une neuvaine au Père Champagnat; à la suite de toutes les prières de règle, frères, novices et juvénistes ajoutaient cette invocation : *Buen Padre Champagnat, curad á nuestro hermano enfermo.* (Bon Père Champagnat, guérissez notre frère malade.)

Vingt-quatre heures après, le docteur constata un mieux qui le surprit agréablement ; le troisième jour de la neuvaine, voyant ce mieux s'accentuer de plus en plus et sachant que l'on invoquait le Père Champagnat pour le malade, il laissa échapper ces paroles : *Il faut que votre Fondateur soit puissant.* A la fin de la neuvaine, le malade pouvait se lever, il ne sentait plus aucun mal, il ne lui restait que de la faiblesse, et le médecin se plut à reconnaître que cette guérison était un fait extraordinaire.

Depuis lors, le jeune homme, devenu le frère Saturnino, n'a cessé de jouir d'une bonne santé.

Rapportons une troisième guérison non moins extraordinaire.

Le 7 septembre 1893, une petite fille, Marie Lyonnet, habitant, avec ses parents, une maison voisine de celle des frères de l'Hermitage (Loire), était victime d'un grave accident : un lourd tombereau, renversé sur son petit corps, l'avait mis dans un état lamentable. Le médecin appelé pour donner ses soins à l'enfant, caractérisa ainsi son état : *emphysème pulmonaire considérable, enflure du corps et des jambes, perforation des poumons, enfoncement de quelques côtes.* Il ajouta qu'il ne pourrait rien faire tant que la petite fille serait ainsi enflée.

L'enflure persistant et nul remède n'opérant, la malade fut bientôt réduite à la dernière extrémité.

Un frère de la Communauté de l'Hermitage, apprenant que l'état de cette enfant était désespéré, proposa de la recommander au Père Champagnat. C'est ce que l'on fit ; le 8 septembre, toute la Com-

munauté de l'Hermitage commença une neuvaine à laquelle s'unirent les parents de la malade, en promettant une neuvaine de messes d'actions de grâces si leur fille guérissait. A partir du 12, un mieux sensible se déclara dans son état, et le neuvième jour des prières, elle se trouva parfaitement guérie, ce dont le médecin fut grandement surpris. Depuis lors elle n'a pas cessé de jouir d'une bonne santé.

Nous laissons à l'autorité de la sainte Eglise le jugement à porter sur ces faits ; mais nous ne pouvons ne pas y voir un motif de confiance pour les personnes qui se sentiraient inspirées à recourir au serviteur de Dieu dont nous venons de retracer en abrégé les œuvres et les vertus.

De l'ensemble de cette vie et du procès canonique commencé en 1888 et continué depuis, résulte pour les Petits Frères de Marie l'espérance de pouvoir bientôt saluer leur pieux Fondateur du titre de Vénérable. Il augmentera le nombre de vénérables que ne cesse de produire notre France au XIXe siècle : les vénérables Vianney, Libermann, Fournet, Sophie Barat, Emilie de Rodat, Anne-Marie Rivier. Ce sont là les forts d'Israël, les défenseurs et les protecteurs du pauvre, les héros, les bienfaiteurs du peuple chrétien qui est le peuple de Dieu.

Gloire à Dieu seul.



TABLE DES CHAPITRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

